هكذا من الأصل

Le dernier hommage à Georges Marchais

LE MONDE VOYAGES

■ Terres d'hiver, un cahier spécial de 12 pages



Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16429 – 7,50 F | SAMEDI 22 NOVEMBRE 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Jacques Chirac bouscule le congrès du PS

● Au sommet de Luxembourg, le président de la République critique les 35 heures ● Le chef de l'Etat propose une solution différente de celle du gouvernement pour limiter le cumul des mandats ● Lionel Jospin s'exprimera dimanche devant les socialistes

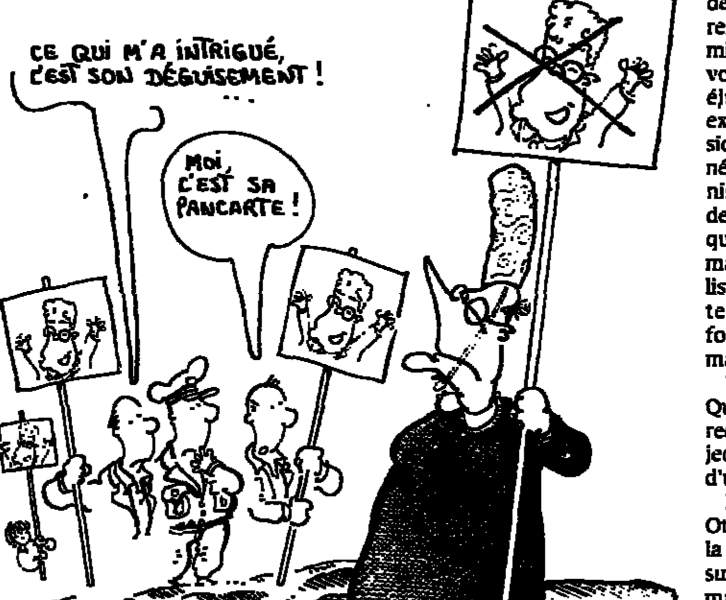
A LA VEILLE de l'ouverture du congrès du Parti socialiste, vendredi 21 novembre à Brest, Jacques Chirac est intervenu sur deux sujets sensibles traités par le gouvernement. A Luxembourg, où était réuni le sommet européen destiné à coordonner les politiques des Quinze sur l'emploi, le président de la République a critiqué implicitement le projet du gouvernement sur la semaine de 35 heures.

« Sans un large accord du corps social, l'instabilité du dispositif de la politique de l'emploi et le mirage des expérimentations hasardeuses peuvent affecter gravement l'efficacité de la lutte contre le chômage », note le chef de l'Etat. Selon Lionel Jospin *« la modernisation de l'organisation du travail, y compris la réduction du temps de travail, devrait être un thème important d'un dialogue social plus dynamique et constructif »*.

Jeudi également, devant le congrès de l'association des maires de France, Jacques Chirac a préconisé, pour limiter le cumul des mandats, une solution différente de celle avancée par le premier ministre. Il s'est déclaré favorable à l'interdiction pour un élu de cumuler deux fonctions exécutives (ministre, maire, président de conseil régional ou général), ce qui, pour le cas des ministres, supposerait une révision de la Constitution. Lionel Jospin, qui s'exprimera sur ce sujet dimanche devant le congrès socialiste, paraît plutôt favorable à l'interdiction du cumul entre une fonction exécutive locale et un mandat parlementaire.

Vendredi à Luxembourg, les Quinze devaient adopter des « directives d'action » fixant des objectifs pour l'emploi, modulables d'un pays à l'autre.

Dans un entretien au *Monde*, Otmar Issing, chef économiste de la Bundesbank, insiste à nouveau sur la nécessité de la flexibilité du marché du travail dès lors que l'euro sera en place.



Lire pages 2, 6 et 20 et notre éditorial page 17

Trois nouvelles mises en examen pour André Tarallo dans l'affaire Elf-Aquitaine

« MONSIEUR Afrique » d'Elf-Aquitaine, André Tarallo, fait son retour sur le devant de la scène judiciaire. Ami de plusieurs chefs d'Etat africains, condisciple de Jacques Chirac à l'ENA, M. Tarallo, déjà mis en examen à deux reprises dans le dossier Elf, s'est vu notifier trois nouvelles mises en examen pour *« abus de biens sociaux »*, jeudi 20 novembre. Les deux premières sont relatives aux commissions versées par Elf lors du rachat de puits de pétrole en mer du Nord et de la raffinerie de Leuna, dans l'ex-RDA. La troisième est liée au recrutement par Elf, en 1989, de Christine Deviers-Joncour, réputée proche de Roland Dumas. M. Tarallo n'a pas été interrogé sur les sommes considérables qui ont transité par ses comptes, dont les enquêteurs supposent qu'elles ne lui étaient pas destinées en totalité.

Lire page 10

Le FMI pourrait accorder une aide sans précédent à la Corée du Sud

APRÈS d'ultimes hésitations, la Corée du Sud a décidé, vendredi 21 novembre, de demander l'assistance du FMI (Fonds monétaire international) afin d'enrayer la crise financière dont la 11e puissance économique de la planète est victime. Le président coréen, Kim Young-sam, devait s'adresser, samedi, à la nation afin d'expliquer que le pays ne peut se passer d'un soutien extérieur pour éviter la banqueroute de son système bancaire, mis à mal, depuis le début de l'année, par la faillite de sept grands groupes industriels. Le FMI est intervenu à deux reprises en Asie, au cours des derniers mois, en apportant une aide à l'Indonésie et à la Thaïlande. La Corée pourrait obtenir entre 60 et 100 milliards de dollars (350 à 580 milliards de francs), une somme supérieure à celle accordée au Mexique en 1994 (50 milliards de dollars).

Lire page 5

■ Irak : la détente

Les inspecteurs du désarmement de l'ONU ont repris, vendredi, le chemin de Bagdad. Washington reste prudent sur la bonne volonté de Saddam Hussein. p. 4

■ Polémique dans l'Eglise

La publication d'un document du Vatican restreignant les tâches des fidèles laïcs dans l'Eglise catholique a provoqué des réactions de mécontentement en Allemagne et en France. p. 9

■ Procès Papon

Me Varaut, l'avocat de l'accusé, craint que la multiplication des interruptions d'audience ne *« dénature la procédure d'assises »* et conduise à un arrêt du procès. p. 12

■ La Sologne immuable

La Sologne, qui reste un monde secret et fermé, vient de refuser le classement en parc naturel régional. p. 14

■ Rugby : dernière au Parc

Parfum de revanche pour le dernier match international du XV de France au Parc des Princes face aux Springboks, samedi. p. 24 et 25

■ Le retour du plastique

Balade ludique sur un ton de « je me souviens » à l'exposition « Passion plastique » de la saline d'Arc-et-Senans (Doubs). p. 26

...magne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, ... ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, ... DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, ... FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, ... FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1122 - 7,50 F

L'armée de Sa Majesté envoie des sergents recruter dans les pubs

LONDRES
de notre correspondant

La professionnalisation des armées peut avoir du bon en période de sous-emploi : les candidats ne manquent pas. Mais quand le chômage baisse, comme au Royaume-Uni, les choses se gâtent. Il est souvent plus facile de trouver un job mieux payé et moins fatigant que celui de bidasse ; et surtout moins dangereux, quand on sait qu'on peut être envoyé en ex-Yougoslavie pour servir de tampon entre les belligérants. L'armée de terre de Sa Majesté manque ainsi d'environ cinq mille nouvelles recrues. Elle a eu beau intégrer les gurkhas (les Indiens ayant servi dans ses rangs), lancer une campagne contre le racisme pour attirer toutes les bonnes volontés, débattre du rôle accru à accorder aux femmes, y compris sur le champ de bataille, les chiffres sont là : on manque de candidats...

Reprenant – en les humanisant – les bonnes vieilles méthodes des sergents recruteurs, l'armée en est réduite à envoyer des émissaires dans les pubs pour discuter, autour d'une pinte d'ale, avec des volontaires potentiels. Il n'est plus question de leur donner, comme jadis, une piécette d'or avant de les emmener, ivres morts, vers une caserne ou un bateau en partance. Mais il n'est pas interdit d'accorder une prime à celui qui a su convaincre une recrue. Responsable du personnel à Leeds, dans le Yorkshire, le capitaine Paul Larkman a trouvé mieux : il a fait passer une annonce dans *The Big Issue*, l'organe des Sans-domicile fixe (SDF), et envoyé le sergent Dent faire le tour des foyers pour sans-logis à la recherche de volontaires, âgés de seize à vingt-six ans, pour une journée au régiment. Face à la misère du monde, le capitaine est certes compatissant, mais il ne cherche pas à recruter des traîne-savates : *« Nous avons un programme unique à offrir et Shelter* [organisme s'occupant des SDF] *soutient cette initiative car elle rompt avec le stéréotype du SDF* (...). *Mais je ne suis pas chargé de recruter les alcolos qui couchent dans des cartons »*, a-t-il confié au *Daily Telegraph*.

Une vingtaine de miséreux ont répondu à l'appel, dont une femme. Un bus est venu les chercher pour les emmener au régiment parachutiste où, revêtus d'un treillis noir trop large, ils ont été initiés aux plaisirs sains du plein air et du parcours du combattant. Tous ont apprécié cette excursion imprévue, mais deux seulement ont manifesté de l'intérêt pour rejoindre l'armée qui, pourtant, leur offre un emploi stable, nourri, logé et blanchi. SDF depuis quelques mois, Paul Fenton, vingt et un ans, va rejoindre les transmissions ; Glenn Slimm, vingt-deux ans, est tenté par la vie de para. Mais il est un peu inquiet : *« J'ai cassé la figure à quelqu'un et j'ai écopé d'une amende de 90 livres. Mais j'ai peut-être trouvé la carrière dont j'ai envie. »*

Le ministère de la défense est prêt à fermer les yeux sur ces broutilles. Mais la noblesse de son initiative ne saurait dissimuler que l'armée est aussi l'un des premiers pourvoyeurs de SDF. Nombre de ceux-ci sont d'anciens militaires qui ont du mal à réintégrer la vie civile. Certains se sont reconvertis dans les gangs, d'autres font la manche, dépensant leur pension en bière.

Patrice de Beer

Lettres d'Algérie : femmes oubliées

LE CINQUIÈME volet des lettres d'Algérie réunies par *Le Monde* est consacré à la correspondance adressée par huit femmes françaises de plus de soixante-dix ans à Catherine, leur amie rentrée en France. Oubliées de tous, Marie, Yvette et les autres racontent leur solitude, la peur, et l'indifférence du consulat de France, à peine rompue par le colis de Noël. *« On meurt, on nous jette comme des chiens »*, soupire Rose. *« On nous demande de rentrer, mais nos maris algériens devraient avoir des visas »*, explique Louise. Toutes rêvent d'un passé pas si lointain et attendent le retour de Catherine. *« Ce jour-là, c'est pas des bouchons de gazeuse qui sauteront ! »*, promet Edith.

Lire page 16

La mémoire des peuples d'Asie

LES PEUPLES d'Asie ont une réputation de docilité frisant la résignation. On se plaît souvent, en Occident, à y voir le fruit d'une culture marquée par l'héritage confucéen (réduit alors au respect du pouvoir) ou l'acceptation du cours des choses qu'enseigne le bouddhisme.

On mésestime souvent, du même coup, leur capacité de mémoire. Ou, plutôt, on s'imagine qu'elle s'applique avant tout à ceux qui leur ont fait du tort de l'extérieur (envahisseurs, conquérants). On méconnaît dans ce cas une autre constante de leur caractère : la résistance à l'oubli envers les injustices perpétrées par leurs propres gouvernants.

Cette dimension était omniprésente dans la récente visite du « numéro un » chinois, Jiang Zemin, aux Etats-Unis. Une autre blessure, loin d'être cicatrisée, plane sur l'échéance électorale qui attend la Corée du Sud le 18 décembre. Dans les deux cas, mais à des degrés différents, un nom de lieu symbolise tout un mal d'être : Tiananmen en Chine, Kwangju en Corée.

Tiananmen (1989) : selon les sources officielles, trois cents morts dont la plupart dans les rangs des forces de l'ordre. Kwangju (1980) : officiellement, deux cents morts parmi la population civile, chargée par les parachutistes au cours d'une nuit de tueries et de ratonnades. Dans les deux cas, le nombre réel des morts reste inconnu. Les familles des victimes de Kwangju parlent de cinq cents morts. Celles de Pékin en sont encore à se chercher mutuellement, dans le secret.

La mémoire de ces massacres connaît des traitements différents. En Chine, les autorités n'en sont pas à présenter des excuses à la population pour Tiananmen. En Corée, la vérité sur Kwangju ne commença à être reconnue par les autorités qu'avec le début de la démocratisation en 1987. Les généraux putschistes, Chun Too-hwan et Roh Tae-woo, qui avaient imposé la loi martiale au moment du massacre et allaient devenir successivement président, ont été jugés et condamnés à de lourdes peines, en août 1996, pour corruption et pour leurs responsabilités dans le massacre.

Francis Deron et Philippe Pons

Lire la suite page 17

Les années de plomb



TONI NEGRI

LE SOUVENIR sanglant des « années de plomb » n'est pas effacé en Italie. Deux chefs de file de l'extrême gauche des années 70, le philosophe Toni Negri et l'écrivain Adriano Sofri, actuellement incarcérés, sont soutenus en Italie et en France par des intellectuels qui réclament leur libération. Celle-ci serait, à leurs yeux, le signe de la volonté de l'Etat italien d'en finir avec ce noir passé.

Lire page 29

هكذا من الاصل

EMPLOI Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne se sont retrouvés jeudi soir 20 novembre à Luxembourg pour le sommet extraordinaire sur l'emploi, convoqué à la demande de la France afin de trouver des réponses au fléau du chômage. Leur réunion avait été précédée d'une manifestation de syndicalistes qui a rassemblé entre 30 000 et 60 000 personnes. ● JACQUES CHIRAC, dans sa contribution au sommet, a critiqué implicitement la politique de réduction du temps de travail menée par Lionel Jospin, en mettant en garde contre *« le mirage des expérimentations hasardeuses »*. ● LES JEUNES, les femmes et les étrangers sont les personnes les plus touchées par le chômage dans l'Europe des Quinze. Une population qui n'est pas homogène et qui ne dispose pas, du coup, de relais efficaces auprès des pouvoirs publics. *(Lire aussi page 20.)*

A Luxembourg, M. Chirac se démarque de la politique du gouvernement

Lors du sommet des Quinze pour l'emploi, le président de la République a critiqué implicitement la politique de Lionel Jospin en matière de réduction du temps de travail. Plusieurs dizaines de milliers de syndicalistes ont manifesté à Luxembourg pour réclamer des décisions concrètes

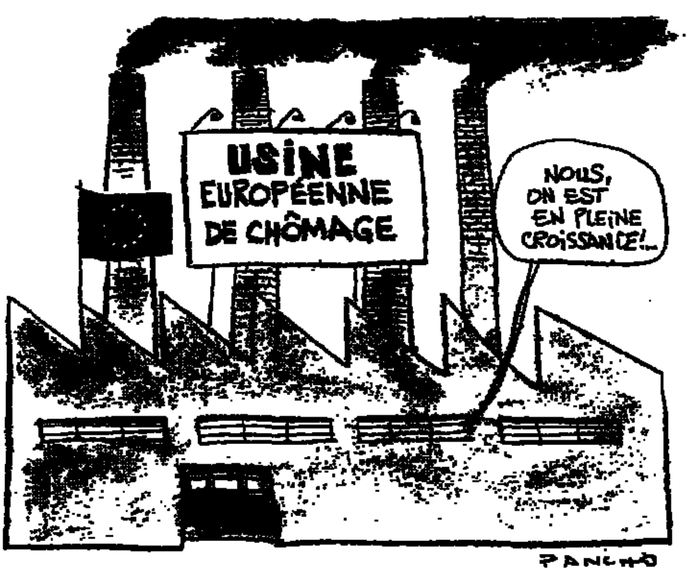
« LES ÉTATS-UNIS ont une croissance d'emplois sans cohésion sociale. L'Europe a plus de cohésion mais peu de croissance d'emplois. Le défi est d'avoir la création de jobs avec la cohésion sociale », écrivait au début de la semaine le ministre britannique des finances, Gordon Brown, en qualifiant de *« tournant important »* les propositions faites par la présidence luxembourgeoise pour le sommet sur l'emploi de Luxembourg.

Ce sont ces propositions, déjà débattues lundi dernier à Bruxelles par le conseil des ministres des Quinze, qui servaient de trame aux discussions que les chefs d'Etat et de gouvernement européens avaient vendredi 21 novembre dans la capitale du grand duché pour tenter de définir un modèle social européen et de le défendre ensemble.

L'importance de parvenir à des résultats concrets avait été soulignée d'emblée par les neufs chefs de gouvernement socialistes européens réunis avant le début du sommet avec les présidents de leurs partis pour faire entendre leurs exigences minimales.

La position de la France, qui a été à l'origine de ce sommet, devait être défendue à la fois par le chef de l'Etat et par le premier ministre à Luxembourg. Si l'on en juge par le texte que la présidence de la République a fait remettre à la presse tard dans la soirée, les conceptions divergent cependant au sein même de la délégation française sur les meilleurs moyens d'avoir raison du fléau du chômage.

Dans ce texte en effet, le président de la République se démarque implicitement du gouvernement de Lionel Jospin et insiste sur la nécessité d'asseoir la politique de l'emploi sur un véritable consensus social. *« Sans un large accord du corps social*, indique Jacques Chirac, *l'instabilité des dispositifs de la politique de l'emploi et le mirage d'expérimentations hasardeuses peuvent affecter gravement l'efficacité de la lutte contre le chômage. »*



Le chef de l'Etat prend date, en pointant sans la nommer la réduction du temps de travail par la voie législative. Nicolas Sarkozy, le porte-parole du RPR, avait récemment estimé que le gouvernement français ne peut être le seul en Europe à préconiser des mesures de lutte contre le chômage qui soient en contradiciton avec les politiques suivies par nos partenaires. Il pensait à la fixation de la durée légale du travail à 35 heures par semaine, à partir du 1er janvier 2000. M. Chirac reprend l'argument à Luxembourg. Il adresse une nouvelle fois une mise en garde au premier ministre, comme il l'avait déjà fait lors de son récent voyage à Moscou en dénonçant, dans un entretien à la télévision russe, le ralentissement du processus de privatisation en France.

Tout en se recommandant du libéralisme économique (*« la clé du succès se trouve dans le respect des règles d'une économie de liberté »*), le chef de l'Etat défend dans son intervention *« un certain nombre de principes qui garantissent la cohésion sociale »* que la construction européenne doit selon lui intégrer. Il rappelle à cet égard qu'il plaide depuis longtemps pour *« la dimension sociale et humaine de l'Europe »* et que, dès mars 1996, il avait adressé à ses partenaires européens un memorandum sur le modèle social européen.

La nécessité du dialogue social pour mettre en œuvre les décisions qui allaient être prises lors du sommet a été fortement soulignée jeudi par la présidence luxembourgeoise. Les organisations syndicales européennes avaient orchestré dans l'après-midi une importante manifestation dans le centre de la capitale du grand duché. Près de 40 000 personnes avaient fait le chemin, depuis les quatre coins de l'Union, pour dire leur crainte que la construction européenne se fasse au détriment de la protection sociale.

Depuis l'affaire de la fermeture de l'usine de Renault de Vilvorde, en Belgique, la mobilisation des syndicats européens ne cesse de prendre de l'ampleur. Les gros bataillons de jeudi venaient des trois pays du Benelux, d'Allemagne, de France. La CFDT avait battu le rappel de ses militants à travers toute la France, organisant des transports par cars et par un train spécial venu de Paris.

Toutes les grandes centrales françaises étaient représentées par leurs dirigeants, y compris la CGT, qui marquait ainsi officiellement sa volonté de rejoindre le concert syndical européen. Seul Marc Blondel (FO) manquait à l'appel.

Les dirigeants des organisations présentes ont été reçus à l'issue de la manifestation par le premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Junker, dont le pays a joué un rôle essentiel dans la préparation de ce sommet social. Ils ont pu lui faire part de leurs souhaits de voir les Quinze prendre des actions concrètes. *« Nous ne voulons plus de paroles, ce qu'il nous faut c'est du travail »*, avait lancé devant les manifestants le président de la Confédération des syndicats européens (CES), l'Autrichien Fritz Verzetnisch.

Près de 40 000 personnes ont fait le chemin, depuis les quatre coins de l'Union, pour dire leur crainte que la construction européenne se fasse au détriment de la protection sociale

A l'issue de cette rencontre, M. Junker avait organisé une séance de travail au centre de conférences du Kirchberg entre la troïka européenne, qui réunit le président en exercice de l'Union, son prédécesseur et son successeur – en l'occurrence le Néerlandais Wim Kok et le Britannique Tony Blair – avec les représentants de la CES et ceux des deux organisations patronales européennes. Cette première avait pour objet de discuter de la manière d'associer les partenaires sociaux au suivi des décisions qui seraient prises à Luxembourg. Elle marque la volonté de donner au dialogue social européen une place à part entière dans la vie de l'Union, de manière moins symbolique qu'aujourd'hui.

Henri de Bresson et Olivier Biffaud

« Le mirage des expérimentations hasardeuses »

DANS SA CONTRIBUTION au sommet de Luxembourg, dont le texte a été remis jeudi à ses partenaires européens, ainsi qu'au premier ministre Lionel Jospin, le président de la République, Jacques Chirac, souligne *« combien il est important, face à l'impatience légitime de nos peuples, d'asseoir la politique de l'emploi sur un véritable pacte social »*. Il ajoute : *« Sans un large accord du corps social, l'instabilité des dispositifs de la politique de l'emploi et le mirage des expérimentations hasardeuses peuvent affecter gravement l'efficacité de la lutte contre le chômage. »* Le texte ne précise pas quelles expérimentations sont visées.



VERBATIM

« La clé du succès, déclare Jacques Chirac, *se trouve dans le respect des règles d'une économie de liberté, même si l'Europe doit se construire dans la fidélité à un certain nombre de principes qui garantissent la cohésion sociale. »*

« Notre modèle social est pour nous un atout. Il ne nous dispense pas de nous adapter à la mondialisation. L'Europe que nous voulons faire (...) *est une Europe qui fait confiance à l'initiative individuelle, qui parie sur la qualité et la capacité d'adaptation de ses hommes et qui les prépare aux changements professionnels qu'ils devront affronter.* (...) *Le premier défi opposé à l'Europe restera celui du développement de l'activité économique, car c'est d'abord l'activité qui crée l'emploi* (...). *Il n'est pas normal que, depuis le début de la décennie, l'Union européenne, première puissance économique du monde, ait connu tous pays confondus une croissance inférieure aux rythmes japonais ou américain. »*

Soulignant que l'économie française est *« désormais créatrice d'emplois à partir d'une croissance de 1,5 % contre 2,3 % dans les années 80 »*, M. Chirac estime que cela *« résulte à la fois de l'allègement du coût du travail peu qualifié, de l'expérimentation de nouvelles formes d'organisation du travail, de l'essor du temps partiel et du développement des emplois de services »*.

Les jeunes sont les premiers à être touchés par le chômage en Europe

DIX-HUIT MILLIONS de personnes sont au chômage dans l'Union européenne, autrement dit deux fois la population du Portugal. Cette immense masse humaine n'est pourtant pas une classe sociale à part entière, ni l'équivalent d'un prolétariat susceptible de se regrouper sous la bannière d'une nouvelle « Internationale ». Il n'y a pas un profil type du chômeur européen, mais des situations particulières variant considérablement d'un pays à l'autre ou même d'une région à une autre. En outre, les pays de l'Union n'ont pas tous la même définition du phénomène. Est chômeur, en France, celui qui est inscrit à l'ANPE. Rien à voir avec l'Italie, où l'assurance-chômage ne recouvre qu'une partie très limitée des personnes qui ne travaillent pas.

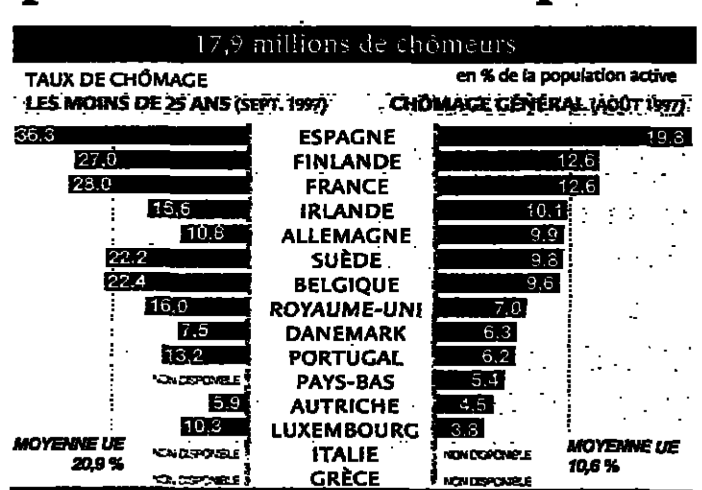
La visibilité du phénomène demeure relativement limitée. Pourtant, quelques éléments d'identification existent bel et bien : avant tout, le chômeur européen est quelqu'un de jeune. Le taux de chômage des travailleurs âgés de 16 à 25 ans est en général deux fois plus élevé que celui des adultes actifs âgés de 25 à 54 ans. En Espagne, le taux de chômage des moins de 25 ans est de 36,3 % de la population active. En France, il est de 28 %. On sait que les employeurs exigent du candidat à l'emploi qu'il ait de l'expérience – *« ce critère est en définitive plus important que le niveau de formation »*, selon les experts d'Eurostat. Il faut également prendre en compte un autre phénomène inquiétant : le non-emploi des jeunes, autrement dit le chômage non déclaré, est particulièrement important.

Ainsi, ce sont surtout des jeunes que l'on rencontre, en Grande-Bretagne, dans les centres d'accueil de chômeurs mis en place par les syndicats (TUC) ou les Eglises. En visitant un de ces centres à Kettering, une ville située à 150 kilomètres au nord de Londres, notre correspondant à Londres, Patrice de Beer, a discuté avec certains d'entre eux, dont Andy (25 ans). Ce dernier, muni de l'équivalent britannique du bac et d'un diplôme technique, dit être prêt à prendre n'importe quel emploi. *« Mais on ne veut pas de jeunes »*, dit-il, en ajoutant qu'il a dépassé la limite d'âge pour obtenir un stage de formation.

FONCTION D'INSERTION

Une exception de taille : l'Allemagne. Outre-Rhin, les jeunes ont toujours bénéficié de conditions plus favorables pour accéder au marché du travail, et leur taux de chômage y est relativement peu élevé par rapport à la France (10,8 %, selon Eurostat). Dans ce pays, la transition entre le monde scolaire et la vie professionnelle est bien organisée grâce à un système d'apprentissage qui, bien qu'actuellement en crise, continue d'assurer une fonction d'insertion inexistante ailleurs, sauf au Japon.

Le chômeur européen est par ailleurs quelqu'un qui risque de rester longtemps exclu du marché de l'emploi. Le chômage de longue durée (plus d'un an) est une autre caractéristique européenne, qu'on ne trouve ni au Japon ni surtout aux Etats-Unis – où l'élasticité du marché du travail est exceptionnellement grande. Plus de la moitié des chômeurs européens le sont depuis plus d'un an, contre moins de 30 % aux Etats-Unis. Là encore, de grandes disparités existent entre les pays des Quinze. L'Italie, la Belgique, l'Irlande et les Pays-Bas connaissent un taux record de chômeurs de longue durée, alors que le Danemark, le Luxembourg et la Suède sont moins fortement concernés.



Les personnes de moins de 25 ans connaissent un taux de chômage record dans tous les pays européens. La France et l'Espagne sont particulièrement touchées par le chômage des jeunes.

Il y a lieu, ici, de parler d'une véritable « trappe » du chômage en ce qui concerne l'Europe. Car, en règle générale, plus le chômage se prolonge et moins le travailleur a de chances de trouver un nouvel emploi. Pour en sortir, beaucoup travaillent au noir. A l'ANPE de Cologne, notre correspondant en Allemagne, Arnaud Leparmentier, a rencontré plusieurs chômeurs de longue durée qui touchent leurs indemnités tout en effectuant de petits travaux précaires pour plusieurs entreprises à la fois, souvent dans la distribution.

Troisièmement, le chômeur européen est assez souvent dans les faits une chômeuse. Le taux de chômage des femmes est plus important que celui des hommes à l'échelle des Quinze (12 % contre 8 %). Bien que les femmes soient de plus en plus nombreuses à travailler depuis trente ans – notamment en Europe du Nord –, elles sont souvent aussi plus vulnérables que les hommes. Pourquoi ? Parce que les métiers atypiques qui sont particulièrement occupés par les femmes (comme le travail à temps partiel) sont également très souvent des emplois précaires.

Au même titre que les jeunes, les femmes sont nombreuses à être concernées par le non-emploi (le chômage non déclaré, résultat souvent d'un découragement dans la recherche d'un emploi). La surreprésentation des femmes dans la population au chômage est particulièrement sensible en Allemagne, en France et en Italie. Mais ce n'est pas vrai pour le Royaume-Uni, où le taux de chômage des femmes est plus faible que celui des hommes. Ce qui vaut pour les femmes est encore plus vrai pour les populations d'origine étrangère ou les immigrés, qui sont beaucoup plus concernés par le chômage que les ressortissants nationaux, à plus forte raison quand ils ne viennent pas de l'Union européenne. *« On ne veut pas embaucher de Noirs »*, dit l'un des jeunes chômeurs britanniques interrogés par notre correspondant à *Londres. A l'ANPE de Cologne*, un demandeur d'emploi souligne que ce sont surtout les chômeurs étrangers qui acceptent de travailler pour des entreprises d'intérim, dans des conditions qui évoquent celles d'*« un nouvel esclavage »*.

« UN NOUVEL ESCLAVAGE »

Comment vivre avec le chômage ? Il n'y a pas, là non plus, de modèle européen. Les régimes d'indemnisation varient beaucoup d'un pays à l'autre. Il y a des régimes d'assurance-chômage très généreux, comme celui du Danemark, qui offre un taux d'indemnisation correspondant à 90 % du salaire de référence, calculé en fonction de la qualification ou de l'activité exercée antérieurement. D'autres sont beaucoup moins prodigues, comme en Italie, où l'indemnité ordinaire correspond à 30 % du salaire de référence. Dans les pays du sud de l'Europe (Italie, Espagne, Grèce), on observe souvent que les solidarités familiales supplantent la faiblesse du régime d'indemnisation et servent ainsi de « matelas de sécurité » face au chômage. Ce qu'on observe dans toute l'Europe, pour cette raison même, c'est que les jeunes vivent de plus en plus longtemps chez leurs parents tout en cherchant un emploi.

Partout, la tendance des Etats européens est de renforcer les contraintes en vue d'inciter les chômeurs à accepter un emploi. Alors que la France connaît un régime d'allocations peu sévère en la matière, beaucoup d'autres pays européens, à commencer par le Royaume-Uni, forcent les chômeurs à accepter un emploi ou une formation, faute de quoi ils peuvent être exclus, pendant une durée déterminée ou bien même définitivement, de la jouissance de leurs prestations. L'Allemagne adopte de plus en plus ce type de contraintes, avec plus ou moins d'efficacité dans les faits, si l'on en croit les observations faites à Cologne par notre correspondant en Allemagne.

Au total, le profil type du chômeur européen n'existe pas. Le pouvoir d'intervention des chômeurs auprès des pouvoirs publics est quasiment nul. Il existe certes un « Réseau européen des chômeurs », mais celui-ci n'a que peu d'influence dans les faits. La réalité qui vaut pour tous les pays des Quinze, c'est que le monde du travail favorise les hommes âgés de 25 à 54 ans. *« Ce sont eux les véritables bénéficiaires du marché du travail »*, écrivait Martin Wolf dans le *Financial Times* Il y a quelques jours, avant d'ajouter : *« Ils sont hautement motivés, appliqués à leur travail, au maximum de leur productivité et déterminés à garder leur emploi. Ce sont les intérêts de cette catégorie-là que les chefs d'entreprises, les syndicalistes et les politiciens défendent avant tout. »* Les résultats du sommet de Luxembourg sur l'emploi ne devraient pas apporter de démenti spectaculaire à ces propos, qui décrivent une tendance très lourde en Europe.

Lucas Delattre (avec nos correspondants)

هكذا من الأصل

Madrid rejette la trêve de l'ETA et demande un cessez-le-feu total

Le ministre de l'intérieur espagnol n'a fait aucune promesse concrète aux détenus etarras

Le gouvernement espagnol a rejeté, jeudi 20 novembre, la proposition de trêve formulée dans la matinée par l'ETA. Par cette initiative, l'organisation terroriste basque tentait de faire pression sur les autorités pour qu'elles accèdent à sa revendication en faveur du regroupement des prisonniers etarras. Le ministre de l'intérieur, qui rencontrait les partis basques, n'a fait aucune promesse concrète.

MADRID
de notre correspondante

L'ETA, dont les attentats ont fait douze morts depuis le début de l'année, vient de décréter une trêve partielle. La précédente, qui dura une semaine, remonte à juin 1996. Dans un communiqué publié jeudi 20 novembre par le quotidien basque *Egin*, proche des indépendantistes, l'organisation armée annonce une *« suspension de toutes les actions »* destinée à faire pression sur le gouvernement espagnol pour obtenir le regroupement des prisonniers etarras *« dans les centres pénitentiaires du Pays basque »*. Si l'annonce de la « pause » de l'ETA a été accueillie avec satisfaction par les formations nationalistes basques, elle ne change rien pour le gouvernement espagnol. *« Le sujet n'a pas été abordé »* lors de la réunion du conseil des ministres jeudi, a indiqué le porte-parole du gouvernement. Pour le ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, *« le seul message que comprendront les Espagnols est celui dans lequel l'ETA dira qu'elle arrête de tuer »*.

Le transfert et le regroupement de ses quelque six cents détenus au Pays basque sont devenus, ces derniers mois, la première revendication de l'organisation armée. C'est en faisant de cette exigence un ultimatum que l'ETA avait enlevé en janvier 1996 un gardien de prison, Jose Ortega Lara, libéré par la garde civile après 532 jours de détention et qu'elle avait exécuté le 12 juillet le jeune conseiller municipal basque, Miguel Angel Blanco. Six millions d'Espagnols étaient alors descendus dans les rues pour crier « ETA assassins ». Dans le communiqué publié jeudi, l'ETA appelle la population, les organisations et la classe politique à défendre les droits des prisonniers et à œuvrer pour leur transfert au Pays basque. Cette trêve partielle a été décrétée quelques heures avant le dîner de travail prévu entre le ministre espagnol de l'intérieur et les représentants des partis nationalistes indépendantistes sauf Herri Batasuna, considéré comme le bras politique de l'ETA. Au menu de ce dîner figurait la question des aménagements pouvant être apportés par le gouvernement espagnol à la situation des détenus etarras. Celle-ci représente l'un des principaux points de désaccord entre Madrid et les partis nationalistes basques. Ces partis, mais aussi l'Eglise, demandent que les détenus de l'ETA soient rapprochés du Pays basque et de la Navarre et menacent de porter l'affaire devant le Parlement européen.

Les formations nationalistes basques attendaient, jeudi soir, un geste de la part du gouvernement espagnol qui *« ne s'est pas produit »*, a indiqué le président de la Commission des droits de l'homme du Parlement basque, présent à ce dîner. Le ministre de l'intérieur a uniquement assuré à ses interlocuteurs qu'il allait mener une politique pénitentiaire *« plus active »* concernant les prisonniers de l'ETA. Ces derniers sont *« dispersés »* dans les établissements pénitentiaires sur tout le territoire espagnol, en vertu d'une initiative prise par le gouvernement socialiste au milieu des années 80.

Trente-trois prisonniers de l'ETA sont incarcérés aux Canaries, aux Baléares et dans les enclaves espagnoles de l'Afrique du Nord Ceuta et Melilla. Le gouvernement de José Maria Aznar a, jusqu'alors, accepté de réexaminer la situation de certains détenus et d'envisager des transferts au cas par cas. – *(Intérim.)*

En Italie, une nouvelle loi sur l'immigration accélère la procédure d'expulsion

ROME
de notre correspondant

A l'issue d'un parcours difficile de près de neuf mois, émaillé de polémiques et de controverses, le projet de loi sur le contrôle de l'immigration présenté le 14 février par le gouvernement a finalement été adopté, mercredi 19 novembre, par la Chambre des députés au terme d'une procédure parlementaire particulièrement rapide. Il reste désormais au Sénat à approuver cette loi-cadre, tant attendue.

D'ores et déjà, un obstacle important a été franchi grâce à la volonté du gouvernement de doter rapidement le pays d'une réglementation en conformité avec le traité de Schengen sur la libre circulation des personnes, espace auquel l'Italie a formellement adhéré le 26 octobre et dans lequel elle sera totalement intégrée à partir du 31 mars 1998. *« C'est un pilier essentiel pour garantir à nos partenaires européens le respect des engagements qui incombent à l'Italie »*, a souligné le président du Conseil, Romano Prodi, ajoutant qu'*« il s'agit d'une grande responsabilité parce que notre pays est à la frontière de la grande émigration en provenance du sud-est du monde »*.

L'Italie est en effet en première ligne pour l'immigration en provenance d'Afrique, d'Albanie, de Turquie et du Proche-Orient. Si le flot des Albanais s'est tari avec le retour à la normalité à Tirana, il reste encore à régler le sort des réfugiés de ce pays qui sont toujours dans la péninsule. Les centres d'accueil seront fermés à compter du 30 novembre et les quelque 3 000 Albanais encore présents seront renvoyés dans leur pays. Quant aux 2 000 autres qui se sont dispersés sur le territoire, ils devront justifier d'un travail pour régulariser leur situation.

FACILITER L'INTÉGRATION DES RÉGULIERS

Si la question albanaise est en passe d'être réglée, l'afflux des Kurdes notamment ne fait que commencer. De plus en plus nombreux sont les bateaux affrétés par des trafiquants qui débarquent des clandestins sur les côtes méridionales des Pouilles ou de Calabre. Ils furent 796 le 2 novembre, 374 au début de cette semaine venus du Kurdistan, principalement, mais également du Bengladesh, du Pakistan, du Sri Lanka et du Rwanda. De plus, ils seraient plusieurs milliers en Grèce et en Turquie en partance pour le sud de l'Italie puis vers l'Allemagne, la Suisse ou la France.

La première difficulté du gouvernement est l'impossibilité de surveiller toute la mer. La seconde est de savoir quoi faire de ces déshérités. Avec la nouvelle loi, tous devraient être expulsés. Les dispositions du texte sont en effet beaucoup plus sévères pour les clandestins. Ils risquent l'expulsion immédiate, alors que selon la législation actuelle l'entrée illégale n'est pas considérée comme un délit. Cependant, le nouvel article ne s'appliquera pas aux irréguliers qui se trouvaient dans le pays au moment de l'entrée en vigueur de la loi (de 150 000 à 200 000 personnes). Par ailleurs, au terme de cinq années de séjour régulier, une carte de séjour illimitée sera délivrée. Les immigrés auront également la possibilité de se faire assister par une entreprise ou une personne privée qui garantira leur nourriture et leur logement. Enfin, le texte reconnait le droit au regroupement familial et permet aux ressortissants extracommunautaires l'accès à l'éducation ainsi qu'à la protection sociale et sanitaire. L'objectif du nouveau texte est de permettre l'intégration des immigrés dans la société en définissant clairement quels sont leurs droits et leurs devoirs.

La possibilité de voter mais aussi d'être candidat aux élections locales a finalement été abandonnée par le gouvernement, au mois de septembre, en raison du risque d'inconstitutionnalité de cette mesure. Livia Turco, ministre de la solidarité sociale, a juré, à l'époque, qu'il ne s'agissait pas d'une *« marche arrière »* mais que ce droit serait reconnu par la Constitution grâce à un texte différent de celui sur l'immigration, afin de ne pas retarder la bonne marche de ce dernier. L'opposition, et notamment l'Alliance nationale qui considère cette loi *« trop permissive »*, a en effet multiplié les obstacles à son adoption. La Ligue du Nord est également un farouche opposant au texte et demandera son abrogation par référendum.

Michel Bôle-Richard

Percée de l'extrême droite danoise aux élections locales

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Ce n'était qu'un scrutin local, mais l'avertissement doit être pris au sérieux par la classe politique danoise traditionnelle. Grâce à un discours xénophobe, une formation d'extrême droite, le Parti du peuple danois (PPD), a raflé 6,8 % des suffrages exprimés lors des élections communales et régionales tenues le mardi 18 novembre.

Encore le PPD ne présentait-il de candidats que dans la moitié des 275 communes du pays. Cette formation n'a été fondée qu'il y a deux ans par Pia Kjaersgaard, après qu'elle eut fait scission du très populiste Parti du progrès. Pataugeant dans ses dissensions internes, ce dernier n'a jamais pu retrouver le niveau qui était le sien, lors de son irruption sur la scène politique dans les années 70, sur fond de révolte fiscale. C'est désormais le Parti du peuple danois qui joue le rôle de catalyseur des votes contestataires. Et ce qui mécontente aujourd'hui de plus en plus de Danois, c'est, à en juger par la progression du PPD, la politique gouvernementale en matière d'immigration.

Non pas que celle-ci soit *« laxiste »*, comme le serine Pia Kjaersgaard. La plupart des experts la considèrent, au contraire, très restrictive. En particulier depuis que le gouvernement du social-démocrate Poul Nyrup Rasmussen, sentant venir le vent, a adopté, cette année, des mesures durcissant encore les conditions d'entrée des étrangers sur le territoire danois. Ces derniers sont à peine 240 000 pour une population totale de 5,3 millions d'habitants, et la majorité d'entre eux sont d'origine occidentale. Mais l'arrivée, ces dernières années, de quelque 18 000 réfugiés d'ex-Yougoslavie et, surtout, de 10 000 Somaliens a suscité un certain malaise, voire du ressentiment, chez nombre de Danois. *« Sous prétexte que quelques réfugiés ont abusé du système social, ils ont tous été assimilés à des voyous »*, déplorait récemment Klaus Rothstein, porte-parole de l'association Aide danoise aux réfugiés.

Plusieurs incidents récents – affrontements entre jeunes immigrés de deuxième génération et forces de l'ordre, mais aussi entre divers groupes ethniques, recrudescence des tentatives d'entrées clandestines *via* l'Allemagne – ont frappé les esprits. L'apparition de cités peuplées en majorité d'immigrés en marge des grandes villes, associée à un racisme latent chez certains Danois, contribue à empoisonner le climat. Sans toutefois le rendre irrespirable : une visite des quartiers populaires de Copenhague réputés *« peu sûrs »* en raison de leur cosmopolitisme permet de relativiser les choses.

A cela se sont ajoutées une certaine frustration des classes les moins favorisées à l'égard de l'élite politique traditionnelle ainsi que la crainte de voir l'identité danoise diluée dans l'Union européenne, honnie par l'extrême droite mais aussi par une large frange de la population. Autant d'ingrédients qui ont permis au PPD, servi par une dirigeante d'allure respectable, d'enregistrer cette percée électorale. Paradoxe, le Danemark s'est rarement porté aussi bien économiquement depuis les années 70 (7,7 % de chômage, 3,7 % de croissance).

Les partis traditionnels, de droite et de gauche, disposent de quelques mois pour tenter de récupérer leurs brebis attirées par les sirènes de Pia Kjaersgaard, avant les élections législatives prévues d'ici à septembre 1998. Déjà les sondages créditent le PPD de près de 15 % des voix. D'aucuns, tel Klaus Rothstein, redoutent que la surenchère politique sur le thème de l'immigration ne s'accentue encore d'ici là.

Benoît Peltier

Les 360 policiers mutinés des unités d'élite de Mexico ont rendu les armes

LA MUTINERIE des « Zorros », unité d'élite de la police mexicaine qui, dans la journée du 19 novembre, avait pris le contrôle de sa caserne, armes à la main, s'est terminée près de quatorze heures plus tard lorsque les policiers ont autorisé l'armée à pénétrer dans les lieux après avoir remis leurs armes. La confrontation avait commencé, le matin, avec l'arrestation du général José Ponce, du colonel Jesus Alonso, et du lieutenant-colonel Moctezuma Cepeda, chefs de trois unités de police chargées de lutter contre la vague criminelle qui, depuis deux ans, déferle sur Mexico.

Ces trois officiers sont accusés d'avoir couvert les assassinats de six petits voyous « exécutés » en septembre par des membres des unités qu'ils commandent et dont les corps torturés ont été retrouvés dans un bois de la capitale. Vingt-huit autres policiers, dont certains sont toujours en détention, sont d'ores et déjà poursuivis dans cette affaire qui oppose défenseurs des droits de l'homme et partisans de la manière forte contre les sept cents gangs qui opèrent à Mexico (*Le Monde* du 20 octobre). Elle ravive aussi la rancœur des policiers civils contre les militaires que le gouvernement a décidé de nommer pour diriger une police notoirement corrompue.

Quelques heures après l'arrestation des officiers supérieurs, une centaine de militaires lourdement armés se présentaient aux portes de la caserne des Zorros pour y interpeller quatorze policiers soupçonnés d'être impliqués dans les assassinats de délinquants. Aussitôt, 360 de leurs collègues, armés, accompagnés de chiens et vêtus de leur uniforme d'intervention camouflée, se retranchaient dans leur caserne, organisant des patrouilles qui interdisait l'entrée. Dans la nuit du 19 au 20 novembre, après plusieurs heures de négociations, les policiers se sont finalement rendus, emmenés dans une caserne de l'armée en vue d'un *« entraînement »*. Leurs quatorze collègues recherchés ont promis qu'ils se présenteraient à la justice.

Le nouveau ministre russe des finances reçoit un accueil favorable

Une nomination saluée par les marchés et les communistes

MOSCOU
de notre correspondante

Personne d'autre en Russie n'aurait pu remplacer aujourd'hui Anatoli Tchoubaïs à son poste de ministre des finances en satisfaisant à la fois les milieux financiers et un Parlement dominé par les communistes. C'est le tour de force réussi, jeudi 20 novembre, par Mikhaïl Zadornov, un élégant économiste libéral de trente-quatre ans, au front dégarni et à lunettes, qui a su se forger une solide réputation de compétence durant les cinq années passées à la tête de l'influent « comité de la Douma pour le budget, les impôts, les banques et les finances ».

Il n'y a guère que ses collègues du petit parti d'opposition démocratique Iabloko qui ont déploré le *« passage à l'ennemi »* d'un de leurs plus brillants représentants. Le chef de Iabloko, Grigori Iavlinski, n'a guère su cacher son dépit, affirmant que M. Zadornov a *« choisi de privilégier sa carrière »* avant de lui prédire un échec assuré.

Le nouveau promu au gouvernement n'a d'ailleurs pas dissimulé les difficultés qui l'attendent à un poste qui a déjà connu sept titulaires en sept ans. Avec les résultats que l'on sait pour l'état des finances russes. D'autant que, handicap supplémentaire pour lui, M. Zadornov sera sous la tutelle, au moins théorique, d'Anatoli Tchoubaïs, qui garde son poste de premier vice-premier ministre en charge des finances.

La grande interrogation qui demeure est en effet le rôle que jouera désormais « le père des réformes russes », chéri de l'Occident mais gravement compromis dans un nouveau scandale. Anatoli Tchoubaïs, tel Talleyrand, a reconnu lui-même, en substance, avoir commis *« plus qu'une faute, un crime »* – celle et celui d'avoir perçu des *« honoraires »* de 90 000 dollars (480 000 francs), pour un livre non publié, versés, semble-t-il, par la banque qu'il a toujours aidée. Il est tombé ainsi sous le coup fatal de médias détenus par des banquiers rivaux.

Boris Eltsine, comme à son habitude, ne s'est pas embarrassé de paroles, exposant jeudi les motifs du nouveau mini-remaniement ministériel provoqué par cette affaire et le limogeage, la semaine dernière, de trois des coauteurs de M. Tchoubaïs. Le président a dit qu'il *« ne pouvait pas achever »* ce processus, c'est-à-dire renvoyer complètement Anatoli Tchoubaïs, parce que ce dernier *« est intelligent »* et que *« lorsqu'on a des problèmes avec le FMI, par exemple, il nous aide »*...

L'opposition communiste et nationaliste s'était, en effet, saisie de l'affaire pour menacer de ne pas voter le budget tant que leur « bête noire » Tchoubaïs resterait en place. Le compromis trouvé avec eux, comme avec M. Tchernomyrdine qui trouva dans cette affaire une nouvelle occasion de revanche sur les jeunes réformateurs, fut de décréter que les premiers vice-premiers ministres ne pourront plus cumuler cette fonction avec un portefeuille ministériel. Mais l'autre responsable ainsi promu, ancien vice-ministre de l'énergie, était déjà préparé pour ce poste par son titulaire Boris Nemtsov. Rien n'aurait donc fondamentalement changé au sein du gouvernement russe et les marchés n'ont pas réagi à ce qui est néanmoins présenté comme un « requiem » pour le réformateur Tchoubaïs.

Mikhaïl Zadornov désormais sous la tutelle, au moins théorique, d'Anatoli Tchoubaïs, s'installe à un poste qui a déjà connu sept titulaires en sept ans

Les financiers s'attendent à ce qu'il trouve un langage commun avec M. Zadornov. Jeudi, ce dernier a tenu à souligner qu'il n'a accepté le portefeuille des finances, qui lui fut déjà poposé en mars, qu'après avoir posé des *« conditions »*, non précisées, au premier ministre Viktor Tchernomyrdine, dont il affirme qu'il dépendra directement. C'est-à-dire sans en réferer au préalable à Anatoli Tchoubaïs. Mais cette précision pouvait tout aussi bien être tactique, pour éviter de détruire d'emblée le préjugé favorable dont il dispose à la Douma, laquelle a néanmoins annoncé jeudi un report au début du mois de décembre de l'examen du nouveau projet de budget 1998 qui devait être étudié vendredi.

Sophie Shihab

هكذا من الأصل

L'Irak, l'ONU, les Etats-Unis, retournent à la case départ

Avec l'arrivée à Bagdad, prévue pour vendredi 21 novembre, des experts de l'Unscom, la situation est redevenue ce qu'elle était avant la dernière crise. Toutefois, des perspectives s'ouvrent pour Saddam Hussein s'il coopère avec les Nations unies

Le président de la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak (Unscom), Richard Butler, a annoncé, jeudi 20 novembre, que les experts *« y compris les Américains »* regagneraient Bagdad dès vendredi et devraient reprendre *« normalement »* leur travail le lendemain. M. Butler envisage de se rendre lui-même à Bagdad. La situation semble donc revenue au statu quo d'avant la crise. Mais, en attendant de voir si l'Irak tiendra ses promesses, les Etats-Unis maintiennent la pression. Ils ont annoncé, jeudi, l'envoi immédiat de trente-deux avions de chasse et bombardiers supplémentaires dans le Golfe. Washington a, par ailleurs, été agacé du retour de la diplomatie russe sur la scène proche-orientale. Le rôle de la Russie dans le dénouement de la crise suscite des interrogations parmi les diplomates à l'ONU. Son succès dans cette affaire va permettre au ministre des affaires étrangères russe, Evgueni Primakov, d'éviter un limogeage dont la rumeur courait avec insistance à Moscou.

UN NOUVEAU CYCLE est désormais enclenché dans l'affaire irakienne, dont l'issue positive à terme – la levée des sanctions internationales – est loin d'être garantie, mais qui offre d'autres perspectives. Après que l'Irak eut décidé, jeudi 20 novembre, de revenir sur sa décision d'expulser les inspecteurs américains de la commission de l'ONU chargée de son désarmement (Unscom), annoncée le 29 octobre, la situation est à nouveau le statu quo ante. Les experts américains et les autres membres de l'Unscom ont pris la route de Bagdad, vendredi 21 novembre, pour reprendre leurs missions – dès samedi 22 novembre sauf imprévu, selon le chef de la commission, le diplomate australien Richard Butler.

L'Irak aura eu beau présenter son acceptation du retour des inspecteurs comme une concession faite à la Russie, qui s'est engagée, *« par écrit »* dit Bagdad, à *« contribuer activement (...) à lever le plus rapidement possible les sanctions »* imposées par le Conseil de sécurité des Nations unies en août 1990. Le fait est que c'est à une demande de ce dernier, formulée dès le début de la récente crise, que Bagdad vient d'accéder.

Les Etats-Unis auront beau dire de leur côté qu'ils n'ont fait aucune concession. Formellement, c'est vrai, mais la déclaration de Genève à laquelle ils ont souscrit prévoit bel et bien la possibilité d'une modification du mode de fonctionnement de l'Unscom.

L'Irak crie victoire, mais en fait il a seulement marqué un point à partir duquel une nouvelle page pourrait effectivement s'ouvrir dans ses relations avec l'ONU, mais seulement si sont réunies certaines conditions. Une révision du fonctionnement de la commission spéciale devrait être le premier pas. L'Irak veut un rééquilibrage des membres de cet organisme parce que, dit-il, la Commission est aujourd'hui contrôlée par les Américains. Ceux-ci ne représentent que 15 % des 180 membres de l'Unscom, mais pour Bagdad les Chiliens (38 %), les Britanniques (5 %) et autres Australiens (4 %) sont inféodés aux Etats-Unis. En réalité, ce que les autorités irakiennes souhaitent, c'est que le nombre d'inspecteurs de pays qu'il considère comme « amis », tels la France et la Russie, soient plus nombreux au sein de l'Unscom.

Il n'est pas évident qu'il obtiendra satisfaction pour des raisons qui tiennent non seulement à l'intransigeance des Etats-Unis – qui ont réaffirmé jeudi à juste titre qu'ils n'ont pris aucun engagement dans ce sens –, mais aussi au fait que certains pays comme la France et – aussi étrange que cela puisse paraître – n'étaient pas disposés jusqu'à présent à mobiliser un plus grand nombre d'experts.

DE NOUVELLES BASES

En revanche, Bagdad pourrait plus facilement obtenir que le Conseil de sécurité coiffe de plus près l'Unscom en créant ou en réactivant des mécanismes appropriés. L'Irak et nombre de diplomates à Bagdad s'étant plaints par ailleurs de la « brutalité » des inspecteurs, ceux-ci pourraient être rappelés à l'ordre.

Une fois l'Unscom relancée sur de nouvelles bases, la balle sera encore une fois dans le camp irakien. En d'autres termes, Bagdad pourra difficilement imputer à la partialité des inspecteurs les rapports de l'Unscom, l'accusant de dissimuler une bonne partie de ses programmes d'armement. Ni l'Unscom ni le Conseil de sécurité ne se satisferont des professions de foi de Bagdad, qui a juré jeudi *« sur l'honneur »*, *« au nom d'Allah, le clément, le miséricordieux »*, qu'il *« n'a plus d'armes biologiques ou chimiques »*. Les témoignages d'experts de différentes nationalités, mercredi devant le Conseil de sécurité de l'ONU, confirment que l'Irak demeure dangereux (*Le Monde* du 21 novembre).

Toutefois, pour encourager M. Hussein à remplir toutes les conditions du désarmement de son pays, le Conseil de sécurité pourrait – la France et la Russie le souhaitent – décider d'établir une sorte de méthode de travail, en vertu de laquelle les « chapitres » – nucléaire, *chimique*, *bactériologique* – du désarmement de l'Irak seraient clos par l'Unscom l'un après l'autre.

Des améliorations à la résolution 986, plus connue sous l'appellation *« pétrole contre nourriture »*, pourraient être aussi envisagées : en augmentant, par exemple, les quantités de pétrole que le gouvernement irakien est autorisé à vendre pour subvenir aux besoins de sa population et/ou en variant l'éventail des produits qu'il est autorisé à acheter, ou encore, en renonçant à réexaminer tous les six mois la pertinence de cette résolution.

Mais c'est seulement lorsque l'Unscom sera satisfaite de tous les volets du désarmement de l'Irak – les experts de l'ONU estiment qu'on en est encore bien loin (*Le Monde* du 21 novembre) – que les sanctions pourront être levées, comme le veut le paragraphe 22 de la résolution 687 de l'ONU imposant des sanctions à ce pays. Washington semble avoir renoncé à sa détermination à laisser ce pays sous embargo jusqu'à la chute du régime de Saddam Hussein.

Mouna Naïm

Agacée par les Russes, la Maison Blanche veut juger Saddam Hussein sur ses actes et non sur des promesses

WASHINGTON
NEW YORK (Nations unies)
de nos correspondants

Officiellement, pour les Etats-Unis, rien n'est changé : parce qu'il entend juger Saddam Hussein à ses actes et non à ses promesses, le président Bill Clinton continue d'associer la menace d'une action militaire à la diplomatie. *« Nous devons être très prudents, ce n'est pas terminé »*, a déclaré Samuel « Sandy » Berger, conseiller présidentiel pour la sécurité nationale. Soucieuse de se faire comprendre de ses partenaires et du président irakien, l'administration Clinton a donné son feu vert, au lendemain de l'accord de Genève (*Le Monde* du 21 novembre), à l'envoi immédiat de trente-deux avions de chasse et bombardiers supplémentaires dans la région du Golfe.

Ces appareils seront stationnés à Bahreïn, où le Pentagone a également décidé de dépêcher une batterie de missiles sol-air Patriot, dont la vocation est de détruire d'éventuels missiles irakiens Scud. Cette « Force expéditionnaire aérienne » va renforcer l'armada de 22 navires de guerre (dont 2 porte-avions) croisant dans le Golfe, laquelle est appuyée par plus de 250 avions. Le Pentagone a d'autre part lancé un avertissement aux Irakiens leur demandant de cesser de modifier l'emplacement de leurs missiles et radars, ces mouvements constituant une menace pour l'aviation alliée, chargée de faire respecter la zone d'exclusion aérienne du sud de l'Irak.

En se livrant à cette nouvelle démonstration de force, l'administration veut maintenir une pression militaire sur Bagdad. Nous verrons au cours des prochains jours si Saddam Hussein se plie effectivement et *« inconditionnellement »* à la volonté de la communauté internationale, a indiqué, en substance, Bill Clinton.

Le chef de la Maison Blanche, comme Madeleine Albright et William Cohen, les secrétaire d'Etat et secrétaire à la défense, se sont félicités du bout des lèvres du *« pas en avant »* franchi à Genève, tout en soulignant que Washington n'a accepté ni *« compromis »*, ni *« accord »*, ni *« conditions »*, ni *« concessions »*.

SURPRISE ET INQUIÉTUDE

Il est ainsi hors de question, souligne-t-on à Washington, d'accéder aux demandes irakiennes s'agissant de l'arrêt des vols d'avions espions U 2 (un vol doit avoir lieu ce week-end), ou d'exclure les *« sites présidentiels »* de Bagdad des futures inspections des experts de l'Unscom, la commission chargée du désarmement de l'Irak. Quant à un assouplissement du mécanisme autorisant Bagdad à vendre une partie de son pétrole pour acheter des vivres et des médicaments, il ne pourra être approuvé par les Etats-Unis que lorsqu'ils auront acquis la certitude que les Irakiens se soumettent complètement aux inspections de l'Unscom. *« Nous verrons alors*, a précisé M. Cohen, *dans quelle mesure nous pouvons aider à soulager les souffrances que le président Saddam Hussein a infligées à son propre peuple. »*

L'administration rencontre une difficulté : si un dérapage militaire est évité, elle doit trouver pour elle-même *« une sortie de crise »*. Washington aura du mal à effacer l'impression que Saddam Hussein a tenu tête pendant plus de trois semaines à l'Amérique. Le président irakien s'en sort sans dommages militaires, avec un retour au *statu quo ante* et un prestige accru au sein de l'opinion arabe. En prime, il a bénéficié d'un répit qui lui a sans doute permis de dissimuler une partie de ses armes de destruction massive, et peut espérer des concessions.

Les responsables américains ne parviennent pas, d'autre part, à cacher l'agacement que leur inspire le rôle joué par Moscou, particulièrement celui du ministre russe des affaires étrangères, Evguéni Primakov. Les efforts de ce dernier *« pourraient, probablement, avoir joué un rôle constructif »*, a concédé M. Berger.

Les Américains ont gardé de M. Primakov le souvenir d'un homme qui, avant le déclenchement de la guerre du Golfe, cherchait surtout à éviter d'affaiblir le potentiel militaire irakien. Un responsable de la Maison Blanche soulignait récemment que personne ne s'attendait à voir M. Primakov sortir *« un lapin de son chapeau »*. Le fait que l'intéressé ait relevé le défi, permettant à la diplomatie russe d'effectuer un retour sur la scène proche-orientale, n'est pas du goût de Washington au moment où l'influence des Etats-Unis dans la région est en perte de vitesse.

Les mêmes interrogations à propos du *« mystère russe »* pouvaient être entendues parmi les diplomates des Nations unies à New York. *« Nous sommes évidemment agréablement surpris par la décision spectaculaire de Bagdad de coopérer avec l'ONU*, admet un diplomate occidental, *mais cette surprise est mêlée d'inquiétude. »* On peut être certain, disent d'autres diplomates, que le président irakien n'est pas *« subitement devenu raisonnable. Il a sans doute l'impression d'avoir marqué un point diplomatique. Mais lequel ? »*

D'ores et déjà, Bagdad a pratiquement obtenu l'annulation des dernières sanctions que lui imposait la résolution 1 137 du Conseil de sécurité, interdisant les déplacements de certains responsables irakiens. Directement liée à la décision de Bagdad d'expulser les inspecteurs américains de l'ONU, cette résolution pourrait être retirée *« dès la semaine prochaine »*. D'autre part, et malgré les violations évidentes des résolutions de l'ONU, Bagdad échappe à toute punition.

Un certain *« rééquilibrage »* par nationalité au sein de l'équipe des inspecteurs de l'Unscom est une idée qui semble faire son chemin. Parmi les inspecteurs qui doivent reprendre leur travail samedi, il y aura deux Américains de moins. Londres a suggéré d'augmenter le nombre des inspecteurs britanniques, pour que le pourcentage des Américains soit réduit.

Du fait de la crise, l'Irak a *« obligé »* des pays membres du Conseil à *« examiner de plus près »* les perspectives de la levée éventuelle des sanctions économiques imposées depuis l'invasion du Koweït. *« Sans la crise, Richard Butler aurait continué à nous dire que le désarmement de l'Irak n'est pas terminé, et le Conseil de sécurité aurait, sans réfléchir, reconduit les sanctions »*, commente un ambassadeur.

Une réunion de l'Unscom devait se tenir vendredi 21 novembre à New York. L'Unscom pourrait faire des recommandations au Conseil de sécurité.

Afsané Bassir Pour et Laurent Zecchini

Le double succès contesté d'Evguéni Primakov

MOSCOU
de notre correspondante

En réussissant sa médiation irakienne, Evguéni Primakov a non seulement redressé l'image d'une diplomatie russe tombée au plus bas, mais aussi, peut-être, sauvé son propre poste. Depuis six mois, les Russes n'avaient pratiquement plus vu sur leurs écrans ce calme apparatchik à la soixantaine bedonnante, que des rumeurs donnaient régulièrement comme étant sur le point d'être limogé. Fondées ou non, celles-ci ne devraient plus, logiquement, être à l'ordre du jour.

Evguéni Primakov a en effet apporté au président Boris Eltsine une occasion inespérée de rehausser le prestige de son pays, non seulement au Proche-Orient, où les Arabes déplorent depuis près d'une décennie la disparition de Moscou, mais aussi dans le monde : au sein du « concert des grandes nations », la Russie est devenue, pour la circonstance, celle qui a permis de trouver une issue pacifique à la crise. On aurait pu s'attendre qu'un tel succès, le premier depuis des années, fasse la « une » de tous les médias russes. Ce ne fut guère le cas. Si la première chaîne, par exemple, a bien annoncé, jeudi 20 novembre, que *« dans le monde entier, on applaudit au succès de la diplomatie russe »*, elle ne l'a fait que brièvement, en avant-dernière nouvelle de la soirée, juste avant celle sur les cérémonies du soixantième anniversaire d'un acteur célèbre...

> **Seul le Parti communiste russe a publié un communiqué se félicitant de la victoire du ministre des affaires étrangères**

Les raisons de cette relative discrétion sont multiples. Il y a bien sûr la forte actualité intérieure et l'incertitude qui plane encore sur l'issue de la crise dans le Golfe, mais aussi l'indifférence assez générale en Russie envers tout ce qui a trait au « Sud » et au Proche-Orient en particulier. Comme si pesait encore la répulsion qu'inspirait, durant les années soviétiques, l'ambiguë propagande « pro-arabe ». Les Irakiens *« unis derrière leur dictateur »*, assimilés ici aux musulmans de l'ex-URSS, n'inspirent pas beaucoup de sympathie. Quant au thème de la résistance aux Etats-Unis, il fut trop intensément exploité ces derniers temps pour des « causes perdues » (Yougoslavie et OTAN). Il ne mobilise plus guère qu'une fraction de la classe politique. Ainsi, seul le Parti communiste russe a publié un communiqué se félicitant du succès de M. Primakov. Ce qui explique aussi les réserves sur le sujet des grands médias russes, tous « anticommunistes ».

Leurs commentateurs « démocrates » font la fine bouche : l'un remarque, non sans raison, que *« la Russie s'est trouvée de façon inattendue dans une situation favorable, non grâce à son génie diplomatique, mais à cause de l'arrogance des Etats Unis »*. Un autre souligne que le succès de M. Primakov tient au fait qu'il est un spécialiste de longue date de la région et connaît Saddam Hussein depuis plus de vingt ans. Dans les deux cas, il s'agit de diminuer les qualités propres de l'actuel ministre des affaires étrangères, qui a remplacé à ce poste, en janvier 1996, le jeune et très pro-occidental Andreï Kozyrev. C'est sans doute faire injure à M. Primakov, cet arabisant formé à l'école du KGB qui est le seul dirigeant russe actuel à avoir mené une carrière ascendante sans interruption depuis l'ère brejnévienne.

Envoyé spécial de la *Pravda* pour le monde arabe avant d'être promu au bureau politique du PCUS par Mikhaïl Gorbatchev, il est soutenu à la fois par celui-ci et par son ennemi Boris Eltsine pour diriger les services de renseignement extérieur en 1991. Il réussit ensuite d'autres gageures : rester à ce poste après la défaite de M. Gorbatchev et le transmettre à son premier adjoint quand il s'empare des affaires étrangères. Il le fit à un moment des plus sombres pour la Russie : en pleine guerre tchétchène, quand les communistes ont gagné les législatives et que les sondages donnaient 5 % d'intentions de vote à un Boris Eltsine malade.

Aussi, quand ce dernier fut réélu et que les jeunes réformateurs entrèrent en scène, on commença à parler du prochain renvoi de ce représentant de la vieille garde, supposé appliquer ses méthodes pour maintenir la CEI dans l'orbite de la Russie et s'opposer à l'OTAN. D'autant plus que de « jeunes » candidats à la relève ne manquent pas dans l'entourage de Boris Eltsine. On cite le porte-parole du président, Sergueï Iastrjembski, un diplomate de carrière qui a piloté avec autorité son patron dans tous ses derniers voyages à l'étranger. Jeudi, il a parlé du *« triomphe spectaculaire du président Eltsine et de la diplomatie russe »*. Mais pas d'Evguéni Primakov. Celui-ci aura donc encore à lutter s'il veut s'imposer aux yeux du président comme le seul homme capable de « transformer l'essai » irakien en un succès pour la Russie sur la scène proche-orientale. Premier créancier de l'Irak et grand fournisseur de l'Iran, Moscou pourrait y engranger de solides succès commerciaux. Condition, chacun en est ici conscient, d'un réel retour sur la scène internationale.

Sophie Shihab

à la case départ

Le double succès contesté d'Evguéni Primakov

Menace de crise gouvernementale en Inde

NEW DEHLI. Le gouvernement de coalition du Front uni (quatorze partis) d'Inder Kumar Gujral semble en sursis en Inde après la décision, jeudi 20 novembre, du Parti du Congrès de lui retirer son soutien si le DMK, parti régionaliste du Tamil Nadu (sud de l'Inde), n'est pas exclu du pouvoir. Le DMK est mis en cause dans le rapport d'une commission sur l'assassinat en 1991 de Rajiv Gandhi par les Tigres Tamouls du Sri-Lanka. Selon ce rapport, le DMK aurait facilité leur action.

Le Front uni refuse de plier devant cette nouvelle exigence du Parti du Congrès. Le Parti du Congrès semble prêt à de nouvelles élections. Il *pense jouer sur l'émotion créée par le rappel de l'assassinat de l'héritier* de la famille Nehru-Gandhi pour limiter ses pertes. Il compte aussi sur un engagement dans la bataille de Sonia Gandhi, la veuve de l'ancien premier ministre. Le *Times of India* a en effet annoncé, vendredi 21 novembre, qu'elle serait désormais prête à assurer la présidence du parti. – *(Corresp.)*

Djamaa Islamiya propose une trêve aux autorités égyptiennes

LE CAIRE. Responsable du récent attentat de Louxor, l'organisation extrémiste musulmane égyptienne Djamaa Islamiya a, dans un communiqué publié jeudi 20 novembre, proposé une trêve à condition que le gouvernement *« mette un terme à ses campagnes injustes contre les membres de la Djamaa, libère ses prisonniers, rompe ses relations avec l'entité sioniste »* et obtienne la libération de Cheikh Omar Abdel Rahman, le guide spirituel du mouvement, condamné à la prison à vie aux Etats-Unis. Nabil Osman, directeur des services d'information du gouvernement, a déclaré que celui-ci n'avait pas pour habitude de commenter des communiqués *« fantômes »*. Un appel à la trêve lancé en juillet par six dirigeants de la Djamaa emprisonnés en Egypte avait été désavoué par six autres leaders exilés du mouvement et ignoré par les autorités du Caire. – *(Reuter.)*

Vives tensions politiques au Pakistan

NEW DEHLI. Neuf mois après l'élection triomphale de son parti à la tête du Pakistan, le premier ministre Nawaz Sharif, qui avait promis la stabilité politique et la reprise économique, se retrouve au centre d'une grave crise constitutionnelle qui menace son gouvernement. En conflit avec la Cour Suprême, M. Sharif est menacé, en cas de condamnation, d'exclusion du Parlement, ce qui entraînerait la chute de son cabinet.

Pour sortir de l'impasse, le premier ministre avait fait voter mardi par les deux chambres du Parlement une loi qui lui aurait permis de faire appel d'une éventuelle condamnation. Mais le président Farouk Leghari, dont les relations avec M. Sharif ne sont pas des plus cordiales, a refusé de signer cette loi. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **RWANDA : le gouvernement et l'armée** ont affirmé, jeudi 20 novembre, avoir repoussé un raid de rebelles hutus contre une prison de Gisenyi (nord-ouest). 300 personnes auraient été tuées lors de l'attaque, destinée à libérer des centaines de prisonniers attendant d'être jugés pour leur rôle dans le génocide anti-tutsi de 1994. – *(AFP.)*

■ **NIGERIA : un avocat, Tunji Braithwaite,** a été, mercredi 19 novembre, le premier politicien à annoncer son intention de se présenter à l'élection présidentielle de 1998, selon la presse de Lagos. Les politiciens montrent peu d'empressement à afficher leurs ambitions, par peur de représailles au cas où le général Sani Abacha, actuellement au pouvoir, déciderait de se présenter. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **GRANDE-BRETAGNE : la cote de confiance longtemps inégalée** du gouvernement travailliste de Tony Blair a reculé de 14 points entre septembre et début novembre, selon un sondage publié jeudi 20 novembre par le quotidien conservateur *Daily Telegraph*. Cet effritement est consécutif au scandale lié au financement du Parti travailliste auquel le premier ministre peine à mettre un terme définitif malgré des excuses publiques. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : plusieurs dizaines de milliers de personnes** ont défilé, jeudi 20 novembre, dans les rues de Bucarest, lors de la plus importante manifestation organisée contre *« la politique économique d'appauvrissement »* du gouvernement de centre-droit, depuis son accession au pouvoir en novembre 1996. Répondant à l'appel des syndicats, les manifestants ont réclamé la démission du cabinet du premier ministre chrétien-démocrate, Victor Ciorbea, dénonçant *« la hausse dramatique du chômage et la dégradation des conditions de vie »*. – *(AFP.)*

■ **GRÈCE-TURQUIE : la Grèce maintient son refus d'intégrer la Turquie** dans le projet français de « conférence européenne » destinée à éviter une fracture entre les pays qui adhéreront rapidement à l'UE et les autres. C'est ce qu'on a appris jeudi 20 novembre, en marge du sommet de Luxembourg sur l'emploi. *« Tout le monde est maintenant d'accord pour inclure la Turquie dans la Conférence européenne qui réunira une fois par an les Quinze plus les onze pays candidats à l'adhésion à l'UE »*, a indiqué une source diplomatique française, en soulignant toutefois qu'il y avait *« une voix dissonante »*, celle de la Grèce. – *(AFP, Reuter.)*

La Corée du Sud est à son tour contrainte de demander une aide d'urgence au FMI

Séoul va solliciter un important prêt du Fonds monétaire international

Avant d'annoncer officiellement un recours humiliant à l'instance financière internationale, les autorités sud-coréennes entendent négocier les conditions d'un emprunt dont le montant pourrait dépasser l'aide de 50 milliards de dollars accordée au Mexique en 1994. Après les 17 milliards de dollars accordés à la Thaïlande, les 40 milliards à l'Indonésie, l'aide à la Corée risque d'assécher les liquidités mondiales.

TOKYO
de notre correspondant

La Corée du Sud a décidé, vendredi 21 novembre, de demander l'assistance du Fonds monétaire international (FMI) pour remédier à la crise financière à laquelle elle est confrontée. Mais les autorités de Séoul se donnent *« deux à trois jours »* avant de formuler officiellement leur demande. A l'issue d'une journée au cours de laquelle se sont succédé les déclarations contradictoires et les démentis officiels, le ministre des finances Lim Chang-yuel a déclaré que *« la Corée se prononcera dans deux ou trois jours sur les modalités de l'assistance demandée au FMI »*. Si la décision est prise – Séoul n'a guère d'autre choix –, les autorités ne souhaitent apparemment pas annoncer leur demande avant d'en avoir négocié les conditions avec le FMI.

Avant de quitter Séoul pour Vancouver, où il doit participer au sommet du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), le président Kim Young-san s'adressera, samedi 22 novembre, à la nation pour expliquer dans un message télévisé les raisons de la décision de la Corée de recourir au FMI, a annoncé l'agence de presse coréenne Yonhap. Celle-ci indique également que la demande d'assistance de la Corée a été communiquée vendredi matin au directeur adjoint du FMI, Stanley Fisher, arrivé la veille dans la capitale coréenne.

Le marché des changes a aussitôt réagi, et le won s'est légèrement redressé par rapport au dollar. Le montant de l'assistance demandée au FMI pourrait être supérieur à celui accordé au Mexique en 1994 (50 milliards de dollars) et approcher, avance la presse coréenne, les 100 milliards. Des analystes financiers estiment que la Corée a besoin immédiatement de 30 à 40 milliards de dollars.

Les autorités sud-coréennes, qui ont longtemps écarté l'hypothèse d'un recours au FMI, ont décidé de « jeter l'éponge » pour deux raisons. La première tient au peu d'impact sur les marchés des mesures d'urgence adoptées mercredi par le nouveau ministre des finances : le won a continué jeudi à se déprécier pour atteindre les limites de la marge de fluctuation autorisée par le gouvernement et portée de 2,25 % à 10 % de sa valeur. Depuis le début de la semaine, la monnaie coréenne avait perdu 13 % de sa valeur.

> Le montant de l'assistance demandée au FMI pourrait être supérieur à celui accordée au Mexique en 1994 et approcher, avance la presse coréenne, les 100 milliards de dollars

Dans ces conditions, il ne faisait plus guère de doute que les banques étrangères seraient réticentes à reconduire les prêts consentis à leurs homologues coréennes. Avec des réserves largement entamées par la défense du won au cours de ces dernières semaines (tombées en octobre à 20 milliards dollars) et une « dette chaude », à court terme, approchant 80 milliards de dollars, la Corée n'avait guère d'autre choix que l'aide étrangère.

La seconde raison, plus déterminante, au revirement de l'attitude de Séoul a été l'accueil pour le moins froid des Japonais à l'appel au secours que leur avaient adressé les Coréens. Espérant pouvoir trouver une solution moins « dégradante » pour la onzième économie du monde que d'avoir recours au FMI, M. Lim avait essayé de faire jouer la solidarité régionale. Le nouveau ministre des finances avait proposé au Japon de souscrire à une émission d'emprunts d'Etat de la Corée. En dépit de ses réserves (220 milliards de dollars), le Japon, confronté aux problèmes de son propre système bancaire, a préféré ne pas s'engager sur cette voie. Bien que les Américains aient été également réticents, l'attitude nippone, ressentie comme un affront à Séoul, ne manquera pas de peser dans le contentieux des relations très émotionnelles – étant donné la colonisation de la péninsule par le Japon entre 1910 et 1945 – entre les deux pays. Persister dans ces conditions dans le refus de demander l'aide du FMI n'aurait pu qu'aggraver la perte de confiance dans la Corée, dont elle aurait mis des années à se remettre, et Séoul a décidé d'« aller à Canossa ».

Si la demande d'assistance de la Corée au FMI a été bien accueillie par les marchés dans la région, elle suscite quelques inquiétudes. Après celles accordées à la Thaïlande (17 milliards de dollars) et à l'Indonésie (40 milliards), l'aide à la Corée (au bas mot 50 milliards de dollars) risque d'assécher les liquidités mondiales.

Philippe Pons

L'épidémie de sida progresse très rapidement en Chine

LE MINISTÈRE chinois de la santé a officiellement reconnu, mercredi 19 novembre, que l'épidémie d'infection par le VIH s'est brutalement accélérée dans ce pays depuis le début de l'année. Selon Wang Zho, directeur du département du contrôle des maladies à ce ministère, 2 237 nouveaux cas de contamination par le VIH ont été identifiés durant les neuf premiers mois de cette année. Près de 77 % de ces cas concernent des toxicomanes utilisateurs de seringues. Au total, selon les statistiques officielles chinoises, 8 257 cas d'infection par le VIH ont, à ce jour, été recensés. L'augmentation observée depuis le début de cette année correspond à une progression de 37 %.

En réalité, les épidémiologistes spécialisés dans la surveillance du sida font état de chiffres notablement plus élevés. Les estimations les plus fréquemment avancées évoquent l'existence de 150 000 à 200 000 séropositifs. Et, lors d'une rencontre internationale organisée il y a quelques semaines à Manille sous l'égide d'Onusida, plusieurs experts ont conclu que ces chiffres devaient, selon toute vraisemblance, être multipliés par deux.

ACTIONS SANITAIRES

Une étude publiée en mai dernier par des experts du centre médical international japonais, travaillant en collaboration avec l'Académie chinoise de médecine préventive, faisait état de la progression de l'infection par le VIH au sein de différentes ethnies de la province de Yunnan, à proximité de la Birmanie. Ce travail avait déjà mis en évidence la progression de l'infection qui, au-delà de la communauté des toxicomanes, commence à toucher les femmes enceintes et les donneurs de sang.

Plusieurs éléments indiquent que les autorités politiques chinoises évoluent aujourd'hui rapidement dans leur perception de la réalité épidémiologique et dans leurs analyses quant aux actions sanitaires qui doivent être mises en œuvre. *« Il est clair que, jusqu'en 1995, le sida et l'infection par le VIH n'étaient, pour Pékin, qu'une réalité médicale circonscrite à certaines minorités. Or ce n'est plus le cas aujourd'hui*, a déclaré au *Monde* le docteur Clément Chankam (Onusida). *Mais il est clair aussi que, dans ce domaine comme dans d'autres, la situation chinoise est en train d'évoluer rapidement. En d'autres termes, les autorités sanitaires de ce pays ne perçoivent plus le sida comme une entité infectieuse localisée aux confins de la Birmanie. La transmission du VIH par le sang ainsi que – et surtout – par les relations sexuelles commence à être enfin prise en compte. »*

Pour sa part, l'agence officielle de presse chinoise reconnaît aujourd'hui l'extension de l'épidémie dans les régions du centre du pays, l'infection progressant notamment par l'intermédiaire de migrants et *de donneurs de sang rétribués. Les* épidémiologistes retiennent aussi la responsabilité des professionnels des transports routiers ou ferroviaires qui, en Asie comme en Afrique, constituent des agents importants de contamination, compte tenu de leurs déplacements géographiques et du nombre de leurs partenaires sexuels.

Jean-Yves Nau

A Abidjan, psychothérapie de groupe entre taxis et policiers

ABIDJAN
de notre correspondant

Les policiers ivoiriens opèrent *« en état d'ébriété »* et *« en dehors des heures de service, sans que leur matricule soit apparent »* ; ils infligent des contraventions immédiatement perçues, *« sans délivrer de récépissé »*. Ils ont facilement recours *« à la matraque et aux injures à ascendant »*.

Les chauffeurs de taxi abidjanais ont énuméré leurs griefs. Mais pour une fois, ils ne le faisaient pas par voie de presse ou lors d'une réunion syndicale. Ladji Coulibaly, le président de leur syndicat, s'exprimait dans le grand amphithéâtre de l'école de police d'Abidjan, devant un parterre d'officiers et de sous-officiers des forces de l'ordre, en présence du ministre de la sécurité, Marcel Dibonan Koné.

Les policiers ont eu le loisir de répondre aux chauffeurs, par la voix du commissaire Viviane Atsain. Celle-ci a rappelé les innombrables infractions au code de la route, la propension des *taximen* à user de stimulants – du café noir aux amphétamines – pour allonger leur journée de travail et leur facilité à proposer des *« arrangements à l'amiable »* d'ordre financier lorsqu'on les menace de l'amende réglementaire.

Le grand déballage a eu lieu mardi 18 novembre, un peu plus de deux semaines après qu'un chauffeur de taxi eut été tué d'une balle dans la tête par un policier.

Pour ses collègues, la victime a refusé d'ajouter 500 francs CFA (5 francs) à la somme qu'il avait déjà donnée à l'agent. Pour la police, le taxi a refusé de se soumettre au contrôle. Au bout de deux jours de grève, les taxis d'Abidjan avaient obtenu l'assurance d'une concertation dont la réunion à l'école de police a été la première manifestation.

Il s'agit en fait, pour l'Etat ivoirien, de discipliner deux corporations particulièrement rétives : les professionnels du transport et les agents des forces de l'ordre. Les propriétaires de taxis louent leurs voitures à la journée, à charge pour les chauffeurs de leur rapporter une recette quotidienne de 32 000 F CFA, ce qui suppose une journée de travail de seize heures. Les *taximen* multiplient les courses, les petits services (du coup, les policiers les accusent de se faire souvent les complices des bandits qui écument certains quartiers), et, lorsqu'ils arrivent au bout du rouleau, ils font parfois appel à des amis plus ou moins qualifiés pour conduire leur voiture. La sanction qu'entraîne un refus de priorité, par exemple, est une amende de 10 000 F CFA, une catastrophe économique qui réduit à néant le fruit d'une semaine de travail, d'où la tentation de faire appel au bon cœur des policiers.

La plupart du temps, ceux-ci ne font pas la fine bouche. Au contraire, ils procèdent fréquemment à des contrôles qui n'ont rien à voir avec la répression des infractions au code de la route, et beaucoup avec l'envie de mettre *« de la sauce dans le riz »*. Certains de ces barrages sont régulièrement établis à des endroits où ils provoquent non moins régulièrement de graves accidents. Récemment, le ministre de la sécurité a évoqué la création d'une « police des polices » pour mettre fin à ces pratiques. Mais la réaction indignée des policiers l'a obligé, pour l'instant, à faire marche arrière.

Thomas Sotinel

هكذا من الاصل

COHABITATION **Le président de la République, jeudi 20 novembre, devant le congrès de l'Association des maires de France, a indiqué qu'il ne souhaitait pas que les parlementaires soient privés de la possibilité de détenir aussi un mandat local. Il préconise simplement que le cumul de fonctions exécutives (ministre, maire, président de conseil général ou régional) soit prohibé. ● LE FONCTIONNEMENT des institutions est, a précisé Jacques Chirac, concerné par une réforme en la matière. Le premier ministre souhaitait interdire à un député ou à un sénateur la détention d'un mandat exécutif local. Mais, après avoir consulté les dirigeants des partis politiques, il n'a pas encore mis au point sa position définitive. ● LIONEL JOSPIN est attendu samedi au congrès du Parti socialiste à Brest. En s'y exprimant, dimanche, il aura l'occasion de répondre aux déclarations du chef de l'Etat.**

Jacques Chirac et Lionel Jospin divergent sur le cumul des mandats

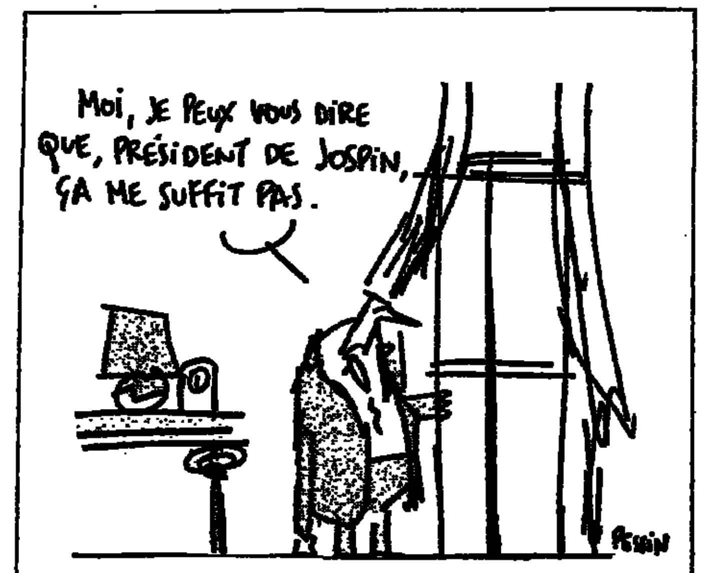
Comme la plupart des dirigeants de la droite, le président de la République souhaite que les parlementaires puissent aussi être des élus locaux. Il estime qu'il faut simplement interdire la détention de deux fonctions exécutives

LA COHABITATION, un des éléments de cette fameuse exception française en Europe, pourrait être compliquée par une autre particularité hexagonale : le cumul des mandats. Le président de la République, jeudi 20 novembre, devant le congrès de l'Association des maires de France, a préconisé, sur ce dossier, une solution divergente de celle que le premier ministre espère mettre en œuvre. Certes, Jacques Chirac, longtemps rétif à toute idée de limitation du nombre de fonctions que peut détenir un élu, a fini par mesurer les exigences de l'opinion, mais il souhaite, à l'inverse de Lionel Jospin, que les parlementaires puissent conserver la possibilité d'être aussi responsables de collectivités locales. C'est d'ailleurs le vœu de la plupart des hommes politiques, et en tout cas des maires qui ne veulent pas se voir fermer la porte de l'Assemblée nationale ou du Sénat.

Le chef de l'Etat, jeudi, a été à la fois précis et flou. Il a reconnu qu'il n'était pas possible de laisser *« les choses en l'état »*, mais il a ajouté qu'il ne fallait pas que les *« législateurs »* soient *« coupés des réalités du terrain »*. Il s'est donc déclaré favorable à l'interdiction pour un élu de cumuler deux fonctions exécutives, comme ministre, maire, président de conseil général ou régional. Mais pas plus. Seulement, il n'a pas précisé si, dans l'application de cette règle, il serait tenu compte de la taille de la commune. Or, cela change tout. Ainsi, par exemple, sur les vingt-deux présidents de régions métropolitaines, onze sont aussi maires, mais ils ne sont que trois (Marc Censi, UDF-DL, en Midi-Pyrénées, Antoine Rufenach, *RPR*, en Haute-Normandie et Jean-Claude Gaudin, UDF-DL, en Provence-Alpes-Côte d'Azur) à être premiers magistrats de villes de plus de 20 000 habitants, barre actuelle dans la législation sur les cumuls.

Partisan du droit pour un député ou un sénateur de détenir aussi un mandat local, M. Chirac n'a pas non plus précisé s'il pensait que cette possibilité devait être totale ou limitée. Il a simplement donné une indication en parlant de son expérience en Corrèze, dont il fut le président du conseil général, de 1970 à 1979, en même temps que le représentant à l'Assemblée nationale.

Quoi qu'il en soit, il est ainsi très loin de la position de M. Jospin. Celui-ci a fait d'une restriction des cumuls un des points forts de la modernisation du système politique. Certes, depuis qu'il est à Matignon, il n'a pas précisé jusqu'où devait aller cette limitation. Mais le programme du Parti socialiste voulait interdire à un parlementaire de détenir aussi une fonction exécutive locale et, dans l'entourage du premier ministre, on ne cachait pas que cela restait son objectif.



Sur un sujet aussi sensible pour le fonctionnement de la démocratie, le chef du gouvernement a voulu, avant de mettre au point un projet de loi, consulter l'ensemble des partis politiques « républicains ». Le débat qui a rebondi, alors, a confirmé la réticence de la plupart des élus, toutes tendances confondues. Bernard Roman, député socialiste du Nord, a présenté un rapport très ferme au bureau national du PS, mais celui-ci ne l'a pas formellement approuvé, demandant simplement au premier ministre d'*« aller vite et loin »*.

METTRE AU POINT UNE STRATÉGIE

Au RPR, il ne s'est trouvé pratiquement que Pierre Mazeaud pour demander une interdiction stricte des cumuls, souhaitant même un référendum pour vaincre les réticences. Philippe Séguin n'a pas pris clairement position, même si sa démission de la mairie d'Epinal a manifesté qu'il trouvait difficile pour un dirigeant national d'être aussi un responsable local. Mais François Léotard, François Bayrou, Alain Madelin, Nicolas Sarkozy, Charles Pasqua ont tous demandé qu'un parlementaire puisse détenir un pouvoir exécutif local. M. Chirac a même ajouté un argument à ceux de ses amis. Il a précisé devant les maires qu'une telle réforme devrait s'accompagner de la mise au point d'un *« véritable statut de l'élu »*. Or, l'expérience prouve la complexité d'un tel dossier. Celui actuellement en vigueur date d'une loi du 3 février 1992, mais sa préparation, sous l'égide de Marcel Debarge, sénateur socialiste de Seine-Saint-Denis, avait commencé en 1982...

Le président de la République vient donc d'apporter à la droite son soutien. Certes, la seule procédure pour laquelle son aval est vraiment indispensable est une réforme constitutionnelle et celle-ci n'est nécessaire que pour interdire à un ministre d'être aussi maire, président de conseil général ou régional. Mais sur ce point-là, tout le monde est d'accord. Toutefois, M. Chirac, jeudi, a déclaré qu'une législation sur les cumuls touche *« au fonctionnement de notre système représentatif »* et à *« l'équilibre de nos institutions »* ; de celles-ci, il est constitutionnellement le gardien.

Le chef de l'Etat vient donc de signifier au premier ministre qu'il s'accordait un droit de regard particulier sur les *« propositions »* que fera le gouvernement en la matière, lançant même, pour que cela soit clair : *« Je les attends. »* Cet élément nouveau ne peut que nourrir la réflexion de M. Jospin. La consultation des partis politiques ayant pris plus de temps que prévu, Matignon n'a pas encore arrêté sa position, loin s'en faut. Il lui faut, aujourd'hui, mettre au point une stratégie : aller vite ou prendre son temps ; chercher le consensus ou présenter un projet strict pour montrer que c'est la droite, qu'elle siège à l'Assemblée nationale, au Sénat ou à la présidence de la République, qui récuse une réforme souhaitée par les électeurs.

Thierry Bréhier

« J'attends les propositions du gouvernement »

***DEVANT** le congrès de l'Association des maires de France, Jacques Chirac a évoqué, jeudi 20 novembre, le* « profond renouveau de l'action publique et de ses acteurs » *auquel aspirent les Français. Le chef de l'Etat a poursuivi :* « Ils appellent de leurs vœux une politique plus claire dans son projet, mais aussi une politique différente dans sa pratique, plus modeste, plus proche d'eux, plus ouverte aux femmes et aux jeunes générations (...). Sensibles à la lourdeur de la tâche, nos compatriotes souhaitent que leurs élus s'y consacrent pleinement.


VERBATIM

» La limitation du cumul correspond aujourd'hui à une attente réelle de notre peuple. C'est un sujet important et délicat (...). Je crois que nous devons éviter deux écueils. Le premier serait de laisser les choses en l'état, au risque de (...) décevoir. Le second serait de priver le législateur de l'expérience acquise dans l'exercice du mandat local.

» Le gouvernement a annoncé qu'il ferait des propositions. Je les attends. Pour ma part, je suis favorable à ce que tout cumul de fonctions exécutives soit désormais interdit, qu'il s'agisse des fonctions de ministre, de maire ou de président de conseil général et régional. Il faut que celles et ceux qui ont été investis de responsabilités exécutives puissent s'y consacrer pleinement.

» En revanche, il est essentiel que celles et ceux qui ont la lourde responsabilité d'élaborer la loi ne soient pas coupés des réalités du terrain, telle est notre culture. Il est essentiel que nos députés et nos sénateurs puissent rester à l'écoute de la France (...). La disponibilité et la compétence qu'exigent nos concitoyens impliquent un véritable statut de l'élu. »

Calme précaire à Brest en attendant les socialistes

BREST
de notre correspondante régionale

« Digemer mad au congrès du PS » : c'est peu dire que les socialistes brestois sont soulagés de pouvoir afficher leurs souhaits de bienvenue sur les murs d'une ville apparemment apaisée. Début octobre, l'agitation sociale chez les sous-traitants de l'arsenal, qui a culminé avec le saccage du bureau du maire, Pierre Maille (PS), semblait devoir tourner à l'émeute (*Le Monde* du 14 octobre). Désormais, parole de sous-préfet, *« la ville est calme, mais d'un calme précaire »*. Comme pour montrer que les Brestois n'entendaient pas perturber les travaux des socialistes, les syndicats appelaient à un rassemblement unitaire pour défendre l'emploi, vendredi au moment du déjeuner, juste avant l'ouverture du congrès.

REPORTAGE
L'agitation sociale chez les sous-traitants de l'arsenal est retombée d'un cran

Avoir à portée de mégaphone un gouvernement à peu près au complet encourage naturellement les mouvements de mauvaise humeur. Les parents d'élèves devraient s'exprimer sur les sévères fermetures d'écoles publiques à Brest, de même que les salariés de l'hôpital, les animateurs sportifs de la ville, les opposants aux lois Pasqua-Méhaignerie, les bretonnants qui militent pour la Charte européenne des langues minoritaires, etc. L'accostage du ferry, qui doit héberger un millier de congressistes, fait grogner les professionnels du port de commerce.

Sur les 342 000 habitants du pays brestois, 27 000 personnes travaillent pour le ministère de la défense : 21 000 dépendent de la marine nationale, 6 000 de la Direction des constructions navales. Avec la sous-traitance et les entreprises, comme l'implantation locale de Thomson, directement liées à ce secteur, c'est environ le tiers des emplois locaux qui dépend des activités de la défense. Or, les suppressions s'annoncent par milliers. La sous-traitance est la première touchée.

Dans ce contexte explosif de mono-industrie en déclin, le vote du budget de la défense n'a fait que renforcer l'inquiétude. Voilà pour les mauvaises coïncidences. Les bonnes ne tiennent pas complètement au hasard. Annoncée dans la nuit du 8 au 9 octobre, la commande d'une plate-forme pétrolière, pour laquelle le gouvernement s'est beaucoup démené et les collectivités locales beaucoup engagées, a permis de faire tomber la tension d'un cran. Elle doit se traduire par un million d'heures de travail, dont l'essentiel pour Brest. D'autres contrats sont en négociation.

Depuis des semaines, les pourparlers sur l'accompagnement social dans la sous-traitance sont menés à marche forcée. L'Etat y a mis du sien en autorisant la cessation d'activité à cinquante-quatre ans (les salariés de l'arsenal pourront, eux, partir à cinquante-deux) et en finançant largement les congés de conversion (jusqu'à 100 % au lieu de 50 %) par exemple.

Ces mesures n'expliquent pas entièrement la baisse de la mobilisation. Brest Debout, un mouvement qui réunit une quarantaine d'organisations, a rassemblé jusqu'à 20 000 personnes dans les rues en septembre 1996. Mais la lutte, cela finit par user et diviser. Proximité des élections oblige, le RPR rechigne au sujet de la plate-forme pétrolière. Le PC se bat *contre le budget de la défense* préparé par le « gouvernement pluriel » et prône une réduction du nucléaire, au grand dam de la CGT de l'arsenal qui y verrait une menace pour l'île Longue. La CFDT, peu présente dans la sous-traitance, s'en prend au charismatique secrétaire général CGT des « métallos »... Résultat : presque tout le monde s'est mis d'accord pour mettre Brest Debout en sommeil.

Enfin, comme le constate Fortuné Pellicano, élu brestois RPR, *« donner une mauvaise image de la ville serait un piège »*. L'opposition municipale a quand même décidé de bouder le cocktail offert en l'honneur du congrès, dans le bureau du maire qui a effacé les traces des récentes violences.

Martine Valo

Le premier ministre est attendu samedi au congrès du PS

BREST
de notre envoyé spécial

Dès son arrivée à Brest, vendredi 21 novembre, pour l'ouverture du congrès du Parti socialiste, François Hollande, le premier secrétaire délégué, devait s'entretenir avec les syndicalistes venus exprimer, près du parc des expositions de Penfeld où se dérouleront les travaux, leurs inquiétudes sur l'emploi. Le congrès ne devait démarrer qu'à 15 heures après une réunion entre M. Hollande et les 102 premiers secrétaires fédéraux qui sont soumis à réélection le 27 novembre.

Plus de 3 500 personnes devaient assister au congrès du PS : 558 délégués, près de 700 membres de droit, 180 représentants de partis socialistes étrangers, 200 observateurs de partis, de syndicats et d'associations françaises, 1 500 invités et environ 400 journalistes. Les congressistes, les permanents du PS et des invités sont logés sur le ferry *Le Val-de-Loire* amarré dans le port de Brest. Après les discours de bienvenue de François Cuillandre, premier fédéral du Finistère et de Pierre Maille, maire de Brest, encore tout étonnés que le congrès se tienne dans leur ville après les violentes manifestations des ouvriers des arsenaux en colère, qui avaient occupé la mairie, Alain Claeys, chargé de l'organisation et de la trésorerie, député de la Vienne, proche de Laurent Fabius, présentera, au nom de M. Hollande, le rapport d'activité déjà adopté par 89,96 % des militants qui se sont exprimés.

UNE PREMIÈRE DEPUIS 1920

Le débat général s'engagera ensuite avant que la proclamation des résultats définitifs des votes sur les motions d'orientation ne soit précédée d'une séquence internationale, avec les interventions de Pierre Mauroy, président de l'Internationale socialiste, et d'Oskar Lafontaine, président du SPD allemand. Aucune surprise n'est attendue sur ces résultats définitifs qui devraient donner, à quelques décimales près et après examen des contentieux, le même équilibre que pour 97 fédérations : 84,41 % pour la motion A, celle de M. Hollande et de la quasi-totalité des courants, 5,46 % pour la motion B, présentée par d'anciens poperenistes conduits par Marie-Thérèse Mutin, et 10,13 % pour la motion C, celle de la Gauche socialiste. Dans le futur conseil national, dont la composition fait encore l'objet d'âpres négociations, 173 sièges sur 204 devraient revenir à la motion A, 11 à la B et 20 à la C.

Un nouveau sondage très favorable

Le premier ministre continue à marquer des points dans l'opinion publique. Selon un sondage réalisé par CSA, les 19 et 20 novembre, auprès d'un échantillon national de 1 006 personnes et publié par *Le Parisien* (daté 21 novembre), 61 % des personnes interrogées déclarent avoir confiance en Lionel Jospin, contre 34 % qui n'ont pas confiance.

Les principaux atouts du chef du gouvernement restent sa façon de gouverner, appréciée par 69 % des personnes interrogées (64 % chez les sympathisants UDF et 61 % chez ceux du RPR), ainsi que sa personnalité, appréciée par 68 % des Français. En outre, deux Français sur trois (66 %) se réjouissent que la cohabitation avec le président de la République se passe bien.

La coïncidence de l'ouverture du congrès du PS et du conseil extraordinaire de Luxembourg sur l'emploi, organisé à l'initiative du gouvernement de Lionel Jospin *(lire page 2)*, n'a visiblement pas entamé l'optimisme des organisateurs quant à l'avenir de l'Europe sociale. Ils ont en effet choisi comme slogan, inscrit sur le panneau installé derrière la tribune, *« En France, en Europe, faisons vivre nos idées ! »*. Samedi, au retour de Luxembourg, le premier ministre rejoindra les congressistes, mais il ne s'exprimera, en principe, que dimanche, dans un discours de conclusion qui suivra celui de M. Hollande.

La journée de samedi sera également marquée par la visite de Robert Hue. Ce sera la première fois qu'un secrétaire national du PCF, qui ne doit pas s'exprimer devant les délégués, se rendra à un congrès socialiste depuis... 1920. A l'heure où plusieurs responsables socialistes se prennent à rêver d'un « congrès de Tours à l'envers », ce geste aura une portée hautement symbolique après les déclarations de M. Jospin disant sa fierté d'avoir des ministres communistes.

Ce n'est également que samedi que les congressistes entreront dans le vif des débats. Les prétendants au poste de premier secrétaire doivent déposer leurs candidatures avant la réunion, dans la soirée, de la commission des résolutions, dont l'objet est de rechercher une synthèse entre les trois motions d'orientation en compétition. Cet échéancier ne rend que plus improbable ladite synthèse, même avec les « mutinistes » de la motion B. Jean-Luc Mélenchon, le porte-parole de la Gauche socialiste, qui a incriminé Jean-Christophe Cambadélis, chargé des fédérations et des relations extérieures au secrétariat national, qualifié de « grand charcutier » pour sa présentation des résultats, mais a ménagé sur ce point M. Hollande, sera candidat contre le premier secrétaire délégué le 27 novembre. Le sénateur de l'Essonne espère augmenter fortement le score de la Gauche socialiste et ne désespère pas, dans ce but, de rallier une partie des anciens poperenistes.

Michel Noblecourt

هكذا من الأمل

La droite sénatoriale veut réduire les impôts sans augmenter le déficit budgétaire

La prévision de croissance est jugée « risquée »

LES SÉNATEURS ont commencé, jeudi 20 novembre, l'examen du projet de loi de finances pour 1998, adopté le 19 novembre par les députés. Plutôt que de rejeter ce projet de budget avec lequel ils sont en profond désaccord, les sénateurs UDF et RPR ont entrepris, sous la houlette d'Alain Lambert (UDF-UC), rapporteur général, et de Christian Poncelet (RPR), président de la commission des finances, de bâtir un contre-projet.

L'objectif est d'arriver au même résultat de 257,89 milliards de déficit, soit 3,05 % du PIB, mais avec des moyens différents, en supprimant les hausses d'impôts votées par les députés. Pour y parvenir, M. Poncelet a proposé de *« dégraisser le mammouth »* que constitue l'Etat. Il va donc s'agir, a expliqué M. Lambert, de geler 21,3 milliards de francs de dépenses supplémentaires par rapport au budget de 1997, en réalisant des économies sur les dépenses de tous les ministères, exception faite des budgets *« régaliens »*, de la justice et de la police.

Le Sénat ne votera pas le budget de la défense dont les coupes dans les crédits d'équipement ont servi, selon les commissaires des finances, de variable d'ajustement budgétaire.

Le président de la commission a résumé la feuille de route budgétaire du Sénat : *« Sanctuariser le montant du déficit budgétaire au niveau fixé par le gouvernement ; éliminer, dans toute la mesure du possible, les prélèvements fiscaux supplémentaires ; préserver le processus quinquennal d'allègement de l'impôt sur le revenu* [plan Juppé] *; et enfin geler, en francs courants, le montant des dépenses au niveau atteint en 1997. »*

Contestant cette philosophie, le ministre de l'économie et des finances a répliqué que la baisse des impôts directs éloignerait la France de ses partenaires européens : *« Si on veut des convergences, on ne peut vouloir appliquer la réforme Juppé. »* Dominique Strauss-Kahn a insisté sur le principe de solidarité dans lequel il voit un moteur de la croissance. *« Notre pays n'est jamais aussi beau et puissant que quand il est juste »*, a-t-il dit.

« CONFIANCE » POUR 3 %

Le ministre de l'économie a réaffirmé son credo sur le taux de croissance prévisionnel, véritable clé de voûte de la réussite de son dispositif budgétaire : *« J'ai confiance dans un taux de croissance de 3 % pour notre économie l'année prochaine »*, a-t-il affirmé, alors que le rapporteur général soulignait la *« fragilité »* de cette hypothèse de croissance de 3 % : *« Il s'agit d'un pari risqué »*, a-t-il averti.

A M. Lambert qui affirmait que *« les prélèvements obligatoires ne baisseront pas en 1998 »*, M. Strauss-Kahn a répondu que si la pression fiscale restait la même, *« les prélèvement ne seront pas les mêmes, certains paieront plus et d'autres paieront moins »*. Le ministre de l'économie et le rapporteur général se sont opposés sur la question de la dépense, rigoureusement maîtrisées, selon le premier, alors que le second affirme que le gouvernement laisse *« filer la dépense et se creuser le déficit »*.

Jean Cluzel (UC-UDF), Roland du Luart (RI) et Philippe Marini (RPR) ont déposé un amendement destiné à maintenir l'abattement de 30 % en faveur des journalistes.

F. R.-L.

M. Seillière envisage au CNPF un « vice-président délégué »

ERNEST-ANTOINE SEILLIÈRE, candidat favori à la présidence du CNPF, veut doter l'organisation patronale d'un *« vice-président délégué »*. M. Seillière, qui s'exprimait, jeudi 20 novembre, devant l'assemblée générale de Marine-Wendel, le holding de tête de son groupe, a précisé qu'il entendait travailler *« à 50 % »* au CNPF et *« à 50 % »* à la Compagnie générale d'industries et de participation (CGIP), dont il veut garder la charge. Il entend s'appuyer sur un superintendant, chargé de boucler les dossiers, de faire tourner l'appareil patronal et d'assumer les tâches de représentation, selon la répartition des fonctions qui prévaut à l'UIMM. M. Seillière envisagerait de hisser la commission de l'action territoriale au rang des deux grandes commissions – économique et sociale – du CNPF, en la dotant d'une vice-présidence exécutive. Cette commission est chargée des relations avec la base patronale.

DÉPÊCHES

■ **GENS DE MAISON : devant l'assemblée générale de l'association du corps préfectoral**, réunie jeudi 20 novembre, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a indiqué : *« Il ne saurait* (...) *exister la moindre dérive »* concernant les gens de maison (*Le Monde* du 3 octobre). *« S'il existe un risque d'écarts* (...), *les raisons en tiennent souvent à une absence de lisibilité des règles. C'est pourquoi j'ai demandé à la direction générale de l'administration de préparer des mesures de clarification et de rationalisation »*, a-t-il indiqué.

■ **CONJONCTURE : la production industrielle a baissé de 1 % en septembre**, par rapport aux résultats (hors énergie) de juillet-août, selon l'indice publié vendredi 21 novembre par l'Insee. Sur un an, la tendance est cependant excellente : la hausse est de 5 %.

■ **SÉNAT : Bernard Fournier (RPR), ancien expert-comptable**, succédera au sénateur de la Loire, François Mathieu, décédé lundi 17 novembre. M. Fournier est vice-président du conseil général de la Loire et maire de Saint-Nizier-de-Fornas.

■ **EMPRUNTS RUSSES : l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité**, jeudi 20 novembre, un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord de novembre 1996 entre la France et la Russie sur le remboursement des emprunts russes. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la coopération, a indiqué qu'un deuxième projet de loi, précisant les modalités *« de répartition entre les ayants droit »*, sera présenté au Parlement au premier semestre 1998, quand seront *« connus les résultats des recensements des titres russes et des spoliations »*.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale** a rétabli dans sa version initiale, jeudi 20 novembre, au lendemain de l'échec de la commission mixte paritaire députés-sénateurs, le projet de financement de la Sécurité sociale pour 1998. Les députés examineront ce texte en deuxième lecture le 25 novembre.

■ **ENFANCE : l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité**, jeudi 20 novembre, à l'occasion de la journée des droits de l'enfant, une proposition de loi de Renaud Donnedieu de Vabres (UDF-DL) sur le conseil de famille, inspirée par des écoliers lors du dernier Parlement des enfants, en juin. Le président de l'Assemblée, Laurent Fabius, qui souhaite présider une commission d'enquête parlementaire *« sur l'état des droits de l'enfant en France aujourd'hui »*, a plaidé en faveur de la tenue au Palais-Bourbon, à l'occasion de l'an 2000, d'un *« Parlement mondial des enfants »* qui regrouperait *« un ou deux enfants »* par pays.

Le dernier hommage du Parti communiste à Georges Marchais, l'« ouvrier ajusteur »

Plusieurs milliers de personnes ont assisté aux obsèques de l'ancien secrétaire général

Les militants ont ressorti les drapeaux rouges frappés de la faucille et du marteau, sur la place de la mairie de Champigny-sur-Marne. Robert Hue a salué la mémoire du *« jeune ouvrier ajusteur »* qui fut *« l'idée vivante que le pouvoir n'appartient pas à ceux qui se prétendent faits pour l'exercer »*. Pour le PS, Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a salué le *« partenaire rude mais loyal »*.

IL ÉTAIT FOU de jazz, et c'était au moins un point commun avec Robert Hue, qui en pare ses meetings. Dès 8 heures, jeudi 20 novembre, devant la mairie de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), les sonos s'essaient aux airs du jour. *In a silent way* par Miles Davis, *Summertime* de Gershwin, *My Funny Valentine, le Concerto d'Aranjuez*... Rares sont les commerçants qui ont baissé leur store. Pour venir rendre hommage à Georges Marchais, leur ancien secrétaire général, les militants *« venus de toute la France »*, annonçait la fédération du Val-de-Marne, ont pris le RER.

Ce jeudi matin, le blues vient de cela. On les attendait 30 000, ils sont à peine 3 000 ou 4 000, âgés, fatigués, à avoir fait le chemin pour s'incliner une dernière fois devant la dépouille. On est loin des heures glorieuses, des foules du peuple communiste d'antan. Pourtant, *« Marchais, c'était un brave camarade, un gars qui se battait pour la défense des travailleurs »*, estime un cheminot. Les crimes de Staline ? *« Je suis communiste, d'accord, mais je ne fais pas de politique »*, dit-il, soulevant sa casquette en geste d'impuissance.

Vers 9 h 30, la pluie s'est mise à tomber dru sur la place. Dans la foule sombre surgissent quelques parapluies noirs, lugubres. *« Stalinien ? Bien sûr que Marchais l'était. Je l'étais aussi. Pourquoi renier mon passé ? »*, sourit Maurice sous son collier de barbe blanche. Il est venu seul pour les obsèques du vieux dirigeant communiste.

DRAPEAUX ROUGES

« Aujourd'hui, j'ai du chagrin », admet cet ancien cadre de l'aéronautique. Il a adhéré en 1951, comme son père l'a fait en 1936, à l'époque du Front populaire. *« Ce ne sont pas tellement les histoires soviétiques qui nous intéressent. On militait à cause des réalités françaises : la guerre de 1940, l'Algérie. C'est seulement à partir de 1956 et du rapport Khrouchtchev que j'ai compris que quelque chose ne tournait pas rond dans la machine. »*

Pour cette triste occasion, on a ressorti les drapeaux rouges frappés de la faucille et du marteau. Deux tribunes sont disposées devant la place de la mairie. La première est réservée à la famille : son épouse, Liliane, les quatre enfants, Michelle, Monique, Claudine, Olivier. Sur l'autre, la direction du PCF au grand complet, comme aux plus grands jours, les ministres communistes, Jean-Claude Gayssot, Marie-George Buffet. Anicet Le Pors, Charles Fiterman, Jack Ralite, trois anciens ministres de 1981, sont là aussi.

Le PS est venu en nombre : François Hollande, Jean-Christophe Cambadélis, Henri Emmanuelli, Jean-Marc Ayraud et Claude Estier... Le fils de François Mitterrand, Gilbert, a envoyé un message pour s'associer à l'*« émotion »* et à l'*« évocation de pages communes »* de l'histoire de la gauche. Parmi les délégations étrangères, la plupart des pays « frères » ou des ex-pays amis (Chine, Algérie, Hongrie, Cuba) ont envoyé des représentants.

Sous le dais noir, Nicolas Marchand, le premier, ouvre les hommages. Le secrétaire de la fédération du Val-de-Marne, cher au cœur du défunt, est le seul qui puisse revendiquer l'héritage. En ce jour de deuil, il veut rendre *« justice »* à l'ex-secrétaire général : *« Avec Georges, nous avons pris notre part pour engager le parti dans la voie d'une mutation vitale. »* Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement, rappelle *« la voix »*, *« le visage »*, *« le tribun »*, *« le lutteur »*, *« le partenaire rude, mais loyal »*, *« indispensable »* au succès de l'union de la gauche.

Avant de rejoindre le cimetière de Champigny, Robert Hue met en avant *« la liberté et la démocratie, les deux mots clés qui jalonnent le discours politique »* de Georges Marchais. D'une voie émue, il salue le parcours du *« jeune ouvrier ajusteur »*, qui fut *« l'idée vivante que le pouvoir n'appartient pas à ceux qui se prétendent faits pour l'exercer »*.

Quelques militants feuillettent *L'Huma* du jour. A peine trois colonnes sont consacrées aux funérailles. En « une », un sondage : *« le changement du PCF passe très fort »*...

Ariane Chemin et Catherine Simon

M. Léotard ne semble pas certain de pouvoir maintenir sa candidature en Provence

Le conseil national de l'UDF se réunit samedi

FRANÇOIS LÉOTARD réunit, samedi 22 novembre, le conseil national de l'UDF pour ne *« pas terminer l'année sans avoir une expression politique forte »*. Le thème de la réunion est « Une République pour des temps nouveaux ». En fait de temps, celui que traverse aujourd'hui le président de l'UDF est plutôt bouché. Encalminé à l'UDF, M. Léotard joue gros jeu dans sa tentative de conquête de la présidence de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Or M. Léotard évoque à présent les hypothèses qui pourraient l'amener à renoncer à cette bataille, pour le commandement de laquelle il est contesté jusque dans ses propres troupes.

De la publication du livre le mettant en cause dans l'assassinat de la députée Yann Piat, l'ancien ministre a retiré, selon sa formule, *« beaucoup de violence »* contre les mœurs politiques de l'époque, mais il doit aussi à cet épisode de voir fragilisée sa position par rapport aux ambitions régionales qui sont les siennes.

D'abord parce qu'il a pu mesurer, à cette occasion, la consistance des soutiens de certains de ses amis. Renaud Muselier, député et chef de file du RPR dans les Bouches-du-Rhône, a dit un peu trop haut ce que beaucoup d'autres, y compris au sein de la confédération, glissent, l'air de ne pas y toucher, à qui veut l'entendre : dorénavant, l'ancien maire de Fréjus ne serait pas le plus qualifié pour défendre la présidence de la région contre la gauche.

Les mêmes, et d'autres également, lui reprochent aussi d'avoir annoncé à l'avance que la droite RPR et UDF apporterait, si nécessaire, son appui à la gauche afin de barrer la route à Jean-Marie Le Pen. C'est précisément, jugent ces détracteurs, la meilleure manière de démobiliser les électeurs demeurés fidèles à la droite parlementaire. Certains, enfin, concluent en mettant en doute la capacité de M. Léotard à *« tenir jusqu'au bout de la campagne »* des élections régionales.

Jusqu'à présent, le président de l'UDF s'en tenait à son affirmation initiale : *« Je serai candidat dans tous les cas de figure »* à la présidence du conseil régional, assurait-il depuis le mois de septembre. Jeudi 20 novembre, pour la première fois, il a évoqué deux hypothèses qui pourraient le conduire à se retirer de la bataille. La première est celle où une loi, interdisant le cumul d'un mandat de parlementaire et d'une présidence d'exécutif locale, serait votée avant les élections de mars 1998 et immédiatement applicable. Or M. Léotard croit *« difficile, pour un président de parti, de ne pas être parlementaire »*, tout comme il juge inconvenant de demander aux électeurs de le choisir pour une fonction qu'il serait empêché d'exercer. Dans ce cas, M. Léotard *« réserve sa réponse »*.

MARGE D'ACTION RESTREINTE

Le président de l'UDF évoque une seconde hypothèse, qui paraît pourtant nettement spéculative pour l'instant : ce serait celle où, sans avoir encore fait adopter définitivement une loi sur le cumul des mandats avant les élections régionales, les socialistes annonceraient qu'ils se l'appliqueront à eux-mêmes par anticipation pour les scrutins de mars 1998. *« Cela nous poserait problème »*, indique M. Léotard en rappelant qu'il est personnellement favorable à l'interdiction de tout cumul. Une fois ces deux hypothèses explorées, M. Léotard prévient : *« Ne mettez pas en doute ma volonté d'être président de PACA ! »*

La carte des élections régionales reste en effet d'autant plus essentielle pour M. Léotard que sa marge d'action semble restreinte pour faire mouvement au sein même de l'UDF. A première vue, l'atmosphère y est plus sereine qu'au RPR. Dans la réalité, la confédération est plus *« libérale et centriste »* que jamais, et les chefs des deux principales composantes, Alain Madelin pour Démocratie libérale et François Bayrou pour Force démocrate, sont plus jaloux encore de leur autonomie.

Comme M. Léotard – se retrouvant dans la position qui fut celle de son prédécesseur, Valéry Giscard d'Esttaing – testait auprès d'eux l'éventualité de prendre une initiative, au conseil national, vers la mythique fusion des composantes de l'UDF, l'un et l'autre lui ont fait savoir que ce serait un casus belli qui entraînerait une contre-offensive commune de leur part.

Cécile Chambraud

Le PS d'Ile-de-France songe à faire appel à Michel Rocard pour les élections régionales

L'ancien premier ministre vient de quitter son siège de sénateur

Pour le congrès de Brest, les socialistes d'Ile-de-France ont confirmé leur traditionnelle sensibilité rocardo-jospinienne en se prononçant à une large majorité pour la motion A, présentée par François Hollande. Mais le PS a toujours du mal à désigner son candidat à la présidence de la région, que la gauche pourrait gagner en mars 1998. Si Dominique Strauss-Kahn devait y renoncer, le nom de Michel Rocard est évoqué.

L'ILE-DE-FRANCE n'a jamais été ni très fabiusienne ni très emmanuelliste... A l'ouverture du congrès de Brest, elle a confimé, selon le terme du premier fédéral de Paris, Jean-Marie Le Guen, son ancrage *« jospino-rocardo-rénovateur »*.

Selon les calculs effectués par les responsables d'Ile-de-France du PS, sur la soixantaine de membres qu'ils fourniront au futur conseil national (y compris les premiers fédéraux), la Gauche socialiste (motion C) n'en compterait que deux ou trois. Les partisans de la motion B, présentée par d'anciens poperénistes conduits par Marie-Thérèse Mutin, ne devraient pas être représentés en dépit d'un score honorable dans le Val-d'Oise. Quant aux fabiusiens, que leur soutien à la motion A, celle de François Hollande, *n'empêche pas de se* compter, ils devraient se retrouver à cinq ou six, menés par le député de Seine-Saint-Denis Claude Bartolone.

Cette homogénéité ne résout pas pour autant le problème de leadership régional qui se pose au PS dans la perspective des élections de mars prochain. La candidature annoncée de Dominique Strauss-Kahn à la présidence de la plus grosse région de France paraît chaque jour moins certaine. Le ministre de l'économie et des finances devrait renoncer à un avenir gouvernemental prometteur s'il devait prendre les commandes d'une région gagnable par la gauche, et déterminante pour son installation durable à la tête de l'Etat.

Aussi M. Strauss-Kahn occupe-t-il le terrain, en attendant une clarification de la stratégie socialiste. *« Même s'il n'est pas candidat à la présidence, il sera tête de liste dans le Val-d'Oise en même temps que porte-parole et débatteur de la campagne, face à Edouard Balladur »*, affirme M. Le Guen, justifiant ce système, que les électeurs auront du mal à comprendre selon d'autres responsables socialistes, comme *« une anticipation des effets de la loi contre le cumul des mandats »*.

Le dilemme auquel est confronté M. Strauss-Kahn favorise la circulation d'autres noms, à commencer par celui de l'actuel secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, qui fut préfet de la région Ile-de-France de 1991 à 1993. A son actif, une excellente connaissance des rouages et des dossiers régionaux, puisqu'il fut en charge de la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement. Cependant, ce même dossier constitue aux yeux de certains socialistes un sérieux handicap, dans la mesure où les compromis qu'il a dû accepter avec les exécutifs RPR-UDF de la région et de certains départements lui ont valu l'hostilité du PCF et des Verts.

« CANDIDATURES-LEURRES »

Les candidatures de Claude Bartolone, Manuel Valls ou Jean-Christophe Cambadélis sonnent plutôt comme des leurres, agités pour « ouvrir le jeu » et brouiller les pistes en plein congrès du parti. Le premier, proche de Laurent Fabius, aurait du mal à s'imposer aux rocardiens et aux jospinistes largement majoritaires en région parisienne. Les autres semblent destinés à remplir au sein du PS des fonctions par forcément compatibles avec la gestion périlleuse d'une assemblée élue à la proportionnelle.

La très récente démission du Sénat de Michel Rocard, ancien premier ministre, introduit un nouvel élément dans le jeu. Lui-même, il n'a encore jamais évoqué cette perspective, mais certains commencent à penser qu'il aurait la stature pour affronter Edouard Balladur, chef de file de la droite. M. Rocard, ancien élu des Yvelines, a toujours manifesté beaucoup d'intérêt pour l'Ile-de-France, dont il a entrepris de conduire le schéma directeur d'aménagement quand il était à Matignon. C'est même, en partie, pour l'empêcher de s'y constituer un fief électoral que François Mitterrand avait refusé les circonscriptions régionales.

Si Lionel Jospin le lui demandait, M. Rocard serait d'autant mieux accepté que sa candidature serait dénuée d'arrière-pensées sur la Mairie de Paris.

Pascale Sauvage

La chambre régionale des comptes critique la gestion Giraud

DANS UN RAPPORT *définitif* sur la gestion de la région Ile-de-France de 1989 à 1994, la chambre régionale des comptes (CRC) considère comme *« irrégulière, en l'absence de textes généraux ou de décisions particulières explicites l'autorisant »*, le recrutement du personnel de maison et son affectation au domicile privé de Michel Giraud (RPR), président du conseil régional d'Ile-de-France.

Plus d'une page du rapport est consacrée à cette question, qui a valu à M. Giraud sa mise en examen, le 13 octobre, pour *« conservation de prise illégale d'intérêt »* (*Le Monde* des 15 et 17 octobre). *« La chambre n'entend pas discuter les arguments d'opportunité présentés par l'exécutif régional »*, précisent les magistrats financiers, laissant ce soin au juge d'instruction. Ils dédouanent au passage la préfecture de région de ne pas avoir, en son temps, relevé cette irrégularité en affirmant que *« soumis au droit privé, ces contrats ne relevaient pas du contrôle de légalité »*.

Le rapport estime que la location de photocopieurs aurait nécessité des procédures de mise en concurrence. La même remarque concerne des opérations de communications payées en 1994 à deux sociétés, avec des circonstances aggravantes : *« Les deux entreprises qui présentaient des factures similaires en forme très simplifiée étaient toutes deux domiciliées à la même adresse, ce qui n'aurait pas dû échapper aux services de la région, et entretenaient entre elles des liens étroits, comportant des gérants et des administrateurs communs. »*

La chambre épingle, enfin, la politique de subventions à des associations, dont certaines, à l'instar de ce qui a été dénoncé pour la Ville de Paris, se sont constitué, jusqu'en 1994, *« des réserves de trésorerie pléthoriques »* résultant *« de subventions non utilisées et non reversées »*.

LE FN ET « L'EXÉCUTIF BALLADURIEN »

« Je mets à l'actif du bilan de l'exécutif ce rapport », a déclaré M. Giraud, se refusant à tout commentaire sur les emplois privés *« en raison de la procédure judiciaire en cours. » « Ce rapport ne doit pas faire oublier le précédent, très sévère, sur la passation des marchés publics »*, a commenté Jean-Jacques Porchez (Verts), son groupe estimant que ces nouvelles observations *« restent très superficielles »*.

Le Front national, lui, désigne clairement son adversaire : *« l'exécutif balladurien »*, tirant parti du fait que M. Giraud fut le ministre d'Edouard Balladur, chef de file de la droite aux régionales. Le groupe socialiste observe seulement qu'*« après Paris, l'Essonne, les Hauts-de-Seine et les Yvelines »*, collectivités gérées par le RPR et l'UDF, *« l'Ile-de-France est encore épinglée »*.

P. S.

Gouvernement et majorité sénatoriale s'affrontent sur le « 49-3 régional »

SAVOURANT le bon tour joué au gouvernement, dont ils sont parvenus à déranger l'ordre du jour prioritaire, les sénateurs ont consciencieusement démoli, jeudi 20 novembre, la proposition de loi modifiant le fonctionnement des conseils régionaux, que les députés avaient adoptée le 9 octobre et qui apparaît aux yeux des membres de la deuxième Assemblée, notamment UDF, comme des *« élucubrations »*, une *« usine à gaz »* ou encore une *« monstruosité juridique »*.

La veille, le gouvernement et la majorité sénatoriale s'étaient vivement affrontés sur l'ordre du jour, le rapporteur, Paul Girod (Rass. dém.) assurant que la commission des lois n'avait pas eu le temps d'examiner le texte, Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, insistant pour que le Sénat délibère sans attendre (*Le Monde* du 21 novembre). Finalement, seule la discussion générale a commencé jeudi, l'examen des articles étant repoussé à une date ultérieure.

Faute de pouvoir modifier le scrutin régional, pour éviter que l'extrême droite ne soit en situation d'arbitre dans les conseils, la majorité, en liaison avec des députés RPR, a entrepris une réforme de la procédure budgétaire visant à empêcher la paralysie de ces assemblées. Le mécanisme prévoit qu'un projet de budget régional, non voté dans les délais, serait considéré comme adopté, à moins qu'une motion de défiance, comportant un nouveau projet de budget, n'obtienne la majorité absolue des suffrages de l'assemblée régionale.

Dans un tel cas, c'est le président dont le budget a été rejeté qui serait censé l'exécuter. Cette dernière disposition a semblé assez *« surprenante »* à M. Girod. Le rapporteur, *« résigné »* à accepter la « motion de défiance », exigera, entre autres conditions, que l'adoption d'une telle motion entraîne le remplacement du président de l'assemblée régionale. *« Ce point mérite réflexion »*, a concédé Jean-Jacques Queyranne, représentant le gouvernement dans ce débat, tout en rappelant la *« réserve »* qu'avait déjà exprimée sur ce point Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, à l'Assemblée nationale.

« ARRIÈRE-PENSÉES »

Si le président de la commission des lois, Jacques Larché (Rép. et Ind.) a stigmatisé ce *« montage »*, des commissaires des lois socialistes, comme Guy Allouche n'ont pas caché non plus, dans les couloirs, que la rédaction adoptée par les députés *« soulève des problèmes juridiques »*. Certains sénateurs de la majorité voyaient même dans l'absence du ministre de l'intérieur au banc des ministres le signe que la proposition de loi des députés est loin de donner toutes les satisfactions sur le plan juridique.

Majorité et opposition se sont accusées d'*« arrière-pensées »*, la droite reprochant à la gauche de vouloir *« une loi de circonstance »*. Les uns, comme Jean-Pierre Raffarin (Rép. et Ind.), président du conseil régional Poitou-Charentes, soupçonnent le gouvernement de vouloir par avance *« verrouiller sa majorité plurielle »* dans les régions que la gauche s'apprête à conquérir en mars 1998. Les autres, comme M. Allouche, voient dans le refus de l'UDF de toute modification du système actuel, l'intention de garder les mains libres pour conserver des présidences de région avec des majorités relatives, éventuellement grâce à des accords avec des élus Front national.

Fabien Roland-Lévy

Les collectivités locales sont invitées à modérer leur fiscalité

LA FIN du congrès de l'Association des maires de France, jeudi 20 novembre, à Paris, a donné l'occasion au gouvernement et au président de la République de s'exprimer dans le même sens sur la fiscalité locale. *« La situation financière de vos collectivités est saine ! Elles ont dégagé un excédent de 3 milliards de francs en 1996 »*, a déclaré Christian Sautter. Il estime en effet que cette *« bonne santé »* des communes s'explique par le fait qu'elles ont réduit leurs investissements de 1995 à 1996 et maîtrisé leurs dépenses de personnel ; d'où leur *« restauration financière »*, contrairement au sentiment exprimé par de nombreux maires au congrès.

« En tant que responsable du budget de l'Etat, je souhaite très clairement arrêter la dérive qui a amené l'Etat à être le premier contribuable local, a ajouté M. Sautter. *Au total, les concours de l'Etat aux collectivités locales se monteront en 1998 à 250,5 milliards de francs. Aujourd'hui, ils représentent plus de 40 % de leurs recettes. »* Il s'en explique chiffres à l'appui : l'Etat a pris en charge 73 milliards de francs des quatre taxes locales en 1997, soit 23 % de leur montant total. Il a acquité 36 % du produit de la taxe professionnelle.

RÉÉQUILIBRER LE PARTAGE

« Notre pays croule sous les charges publiques », a affirmé pour sa part Jacques Chirac, sans ignorer les *« contraintes financières dans lesquelles se débattent les communes »*, face à *« des transferts de charges* [qu'elles] *n'ont pas toujours souhaités et qui n'ont pas toujours été compensés par les transferts de recettes correspondants »*.

Pour autant, l'Etat ne saurait être seul responsable. Selon M. Chirac, la fiscalité locale, à travers notamment la taxe professionnelle et la taxe sur le foncier bâti, a *« atteint aujourd'hui un niveau élevé »*. *« Nos concitoyens*, a-t-il averti, *supportent de plus en plus mal le fardeau de ces prélèvements assis sur des bases obsolètes et défavorables à l'emploi. »*

Se félicitant que le pacte de stabilité – qui garantit aux collectivités une évolution de leurs recettes au niveau de l'inflation jusqu'en 1998 – ait été respecté, M. Chirac estime nécessaire de franchir une étape supplémentaire en vue d'*« étendre le pacte à l'évolution des dépenses »*, alors que M. Jospin lui, prépare la « sortie » de ce pacte *« Les Français*, a-t-il dit, *y verraient la promesse de partage plus équilibré de l'effort demandé à chacun : contribuables, Etat et collectivités locales. »*

Jean Menanteau

RELIGION Une instruction du Vatican, qui définit de manière très restrictive les collaborations entre prêtres et fidèles laïcs, est contestée au sein de l'Eglise. Certains, en France, qualifient ce texte de « *désespérant* ». ● DEPUIS des années, les laïcs ont pris une place grandissante dans les Eglises, participant à la liturgie, à l'enseignement religieux, à l'animation des paroisses, à la préparation aux sacrements. La forte baisse du nombre de prêtres encourage cette coopération. ● L'INSTRUCTION du Vatican entend mettre fin à « *des déviations pastorales et à des abus disciplinaires* » et rappelle que les laïcs ne sauraient se substituer au clergé. Cette position intransigeante est aussi critiquée en Allemagne. « *Cette multiplication des vetos pourrait créer un climat de découragement* », estime Mgr Karl Lehman, président de la conférence des évêques allemands.

Une polémique s'ouvre dans l'Eglise sur le rôle des fidèles laïcs

En France et en Allemagne, des personnalités comme le cardinal Eyt et Mgr Karl Lehman protestent contre une « instruction » du Vatican sur la collaboration des prêtres et des laïcs. Ce document défend le rôle « sacré » du clergé contre les empiétements des croyants

IL N'EST PAS de sujet plus crispant dans l'Eglise catholique que celui de la pénurie du clergé. Sa capacité à répondre demain aux besoins croissants des communautés chrétiennes, à ses engagements dans la société (action sociale et caritative, encadrement de jeunes, etc.) est en jeu. Or, un pays comme la France, qui comptait quarante mille prêtres en 1965, n'en a plus que vingt-cinq mille. Quand sont ordonnés chaque année cent jeunes prêtres, il en meurt huit fois plus. Des projections font état de moins de dix mille prêtres diocésains dans dix ans. « *Que faire avant qu'il ne reste que quelques prêtres fossiles, des églises vides, des sectes florissantes ?* », écrivait un fidèle à la lecture d'une lettre-brûlot écrite, en 1993, par des prêtres alsaciens à l'archevêque de Strasbourg.

L'amenuisement du clergé a conduit à des révolutions silencieuses, largement méconnues, dans le tissu local de l'Eglise, dont les paroisses se regroupent et où les responsabilités sont mieux réparties entre prêtres et fidèles, hommes et femmes. Les non-pratiquants ou ceux qui fréquentent une église exceptionnellement, pour un mariage ou un enterrement, se disent souvent frappés par la place prise par les laïcs, au point de s'étonner de voir des femmes présider des obsèques à l'église. Le rôle des laïcs aumôniers de jeunes, de prison ou d'hôpital est davantage connu.

Mais cette collaboration de fidèles à la liturgie, à l'enseignement religieux, à l'animation des paroisses, à la préparation aux sacrements provoquent aussi des tensions, d'autant plus grandes que ces laïcs, parfois qualifiés d'« *assistants pastoraux* », sont professionnalisés et rémunérés, comme en Allemagne, en Suisse, aux Pays-Bas et de plus en plus en France. La frontière est devenue floue entre le ministère « ordonné» du prêtre et du diacre (qui ont reçu le sacrement de l'« ordre ») et le rôle du laïc qui n'est pas ordonné. Nombre de théologiens et d'évêques réclamaient depuis longtemps une clarification, en dehors même des voies explorées par les contestataires, comme la fin de l'obligation du célibat des prêtres et l'accès des femmes aux ministères ordonnés.

Un texte qui crée un climat de « défiance »

Le Vatican a donc voulu réagir. Il le fait dans un document d'une extrême sévérité. Pas moins de sept dicastères de la Curie romaine (dont la congrégation pour la doctrine de la foi du cardinal Ratzinger) se sont ligués pour rédiger et publier le 13 novembre une « *instruction* » – approuvée par Jean Paul II – sur la collaboration entre les prêtres et les laïcs, très restrictive pour ces derniers. « *Collaborer ne signifie pas se substituer* », affirme d'emblée ce document d'une trentaine de pages, qui écarte les laïcs de toute fonction qui pourrait concurrencer le « *ministère sacré* » du prêtre.

Il s'agit de mettre fin, explique-t-il, à « *des déviations pastorales et à des abus disciplinaires* ». Les évêques sont invités à « *mettre en œuvre les moyens nécessaires pour empêcher catégoriquement la propagation de ces transgressions* ». Par exemple, l'usage de termes comme « *aumônier* », « *chapelain* », « *pasteur* », « *modérateur* », pour désigner un laïc responsable d'un service d'Eglise, est désormais proscrit. Ces dénominations pourraient introduire, dans l'esprit des fidèles, des « *confusions* » avec le rôle des prêtres.

Les autres dispositions sont de la même veine. Si la prédication dans les églises peut être exceptionnellement confiée à des laïcs, « *elle ne peut devenir un fait ordinaire, ni être comprise comme une authentique promotion du laïcat* ». Les fidèles, les « *assistants pastoraux* », les catéchistes, les séminaristes sont catégoriquement « *exclus* » de l'homélie. De même, les laïcs élus dans les conseils pastoraux n'ont qu'« *une voix consultative* ». Les décisions élaborées par un tel conseil, « *réuni hors de la présidence du curé, voire contre lui, sont invalides, et donc nulles* ». Le Vatican va jusqu'à rappeler que l'âge de soixante-quinze ans, celui de la retraite pour un prêtre, n'est pas un « *motif suffisant* » pour obliger l'évêque à accepter sa démission. Il s'agit d'éviter « *une conception fonctionnaliste du ministère sacré* ».

La liturgie ne peut être « *présidée* » que par un clerc. Ce serait un « *grave abus* », note le texte, de ne laisser au prêtre que « *le minimum nécessaire pour garantir la validité* » de la célébration. A propos des Assemblées dominicales en l'absence de prêtres (ADAP), qui se multiplient en France (trois mille ont lieu régulièrement chaque dimanche), le Vatican souligne qu'un « *mandat spécial* » doit être accordé par l'évêque pour les autoriser. Ce sont des « *solutions temporaires* » et les fidèles doivent être dissuadés de les considérer comme de vraies messes. Mettant fin à un usage également devenu courant, le Vatican indique encore que seul l'évêque peut autoriser des fidèles à « *distribuer la sainte communion* ».

S'agissant du sacrement des malades, il est rappelé que seul le prêtre est tenu de l'administrer. Mais rien n'est dit des cas d'urgence, où un aumônier d'hôpital laïc, homme ou femme, doit faire face à une demande de sacrement d'un mourant qu'il n'est pas habilité à donner. Enfin, pour la célébration des funérailles (qui ne sont pas un sacrement), les prêtres et les diacres sont pressés de remplir plus souvent cet office, « *même au prix de sacrifices* ». Les fidèles non ordonnés ne peuvent présider un enterrement à l'église que dans le cas d'« *un vrai manque* » de prêtre.

Même si le fond de ces normes n'est pas nouveau, un tel rappel au règlement provoque une levée de boucliers. En Allemagne, le Comité central des catholiques a estimé qu'« *un jour sombre* » s'était levé. En visite à Paris jeudi 20 novembre, Mgr Karl Lehman, président de la conférence des évêques allemands, interrogé par *Le Monde*, explique que « *cette multiplication des vetos pourrait créer un climat de découragement* » et met en garde Rome sur les conditions de « *réception* » de tels documents. En France, des théologiens qualifient en privé ce texte de « *désespérant* ». Si la conférence des évêques doit se prononcer début décembre, le cardinal Pierre Eyt, archevêque de Bordeaux et président de la commission doctrinale, a déjà regretté dans *La Croix* du 21 novembre le climat de « *défiance* » créé par ce texte.

« *Le ton général*, écrit-il, *semble accréditer l'idée que nous serions à la recherche d'une pratique alternative de l'équilibre des ministères dans l'Eglise. Or, ceci n'est pas vrai, même si se manifestent, face à de réelles situations d'exception, des excès, ou du moins des interprétations de la règle de l'Eglise qui pourraient être mieux orientées* ». Rome a tranché. Mais les difficultés liées à la diminution du nombre de prêtres et l'aspiration des laïcs à des responsabilités dans leur Eglise reste intact.

H. T.

COMMENTAIRE

AVEUGLEMENT

Le Vatican tente de couper court au débat sur le partage des tâches entre le prêtre et le laïc qui se pose en particulier dans un pays comme la France où, numériquement, le clergé est en voie d'effondrement. Depuis des années, des évêques et théologiens chevronnés, comme le jésuite Bernard Sesboüé, souhaitaient que soit reprécisée la spécificité du ministère du prêtre. Mais ils n'imaginaient sûrement pas que ce serait dans un registre aussi fermé.

Cette « instruction » romaine a des aspects choquants. Comment oser dire à des prêtres surchargés de travail, dont la moyenne d'âge en France est supérieure à soixante ans, que leur départ à la retraite à l'âge de soixante-quinze ans est suspendu au bon vouloir de leurs évêques ? Elle est décourageante, à force d'ignorer la réalité d'hommes et de femmes – aumôniers de prison ou d'hôpital, catéchistes, animateurs de jeunes – qui ont acquis une formation théologique et remplissent des fonctions, sans aucun désir de grignoter le pouvoir du prêtre. Elle traduit une peur, celle d'abus qui n'existent pas ou sont loin d'être la règle. Surtout elle est aveugle : elle recentre la marche de l'Eglise sur un clergé déjà réduit et âgé dans l'illusion que les vocations vont refleurir, au lieu de laisser ouvertes d'autres perspectives de collaboration avec les laïcs.

Ce rappel disciplinaire est typique d'une fin de règne pontifical, où l'administration prend le pas sur l'imagination. En mars, le préfet de la congrégation du clergé, Mgr Castrillon Hoyos, s'était livré à une charge contre des prêtres accusés de réduire leur rôle à celui d'une « *assistance sociale* » et l'Eglise à une « *société de secours philantropique* ». Un évêque français avait osé protester contre cette « *insulte* ». Combien seront-ils demain à ignorer ces nouvelles normes fixées par des hommes d'appareil qui veulent légiférer pour l'Eglise entière ?

Henri Tincq

Le pavé dans la mare de Mgr Gilson

Le huis clos qui a marqué la dernière assemblée plénière des évêques de France, du 4 au 10 novembre à Lourdes (Hautes-Pyrénées), a suscité d'autant plus de protestations chez les journalistes spécialisés que l'un des principaux débats portait cette année sur... la politique de communication de l'Eglise de France. Jusqu'alors, de nombreux évêques se plaignaient – en privé – de la mise à l'écart des journalistes, décidée par le Conseil permanent (exécutif) de l'épiscopat. Pour la première fois, un évêque a osé s'élever publiquement contre cette disposition. Dans la lettre d'information de la Mission de France, dont il est l'évêque, Mgr Georges Gilson, qui est également archevêque de Sens-Auxerre, écrit : « *Il faut nous interroger sur notre attitude à nous, les évêques. Discuter en assemblée, entre nous, sur la presse, les médias, la télévision et autres chemins de communication, alors que des journalistes campent à la porte de la salle, est une erreur, pire, une faute contre l'intelligence.* »

هكذا من الاصل

Le cas d'André Tarallo revient au centre de l'affaire Elf

L'ancien PDG d'Elf-Gabon s'est vu signifier, jeudi 20 novembre, par les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky trois nouvelles mises en examen pour abus de biens sociaux, en raison de versements de commisssions occultes et de l'emploi de complaisance de Mme Deviers-Joncour

André Tarallo a été mis en examen pour abus de biens sociaux à trois reprises jeudi 20 novembre par les juges Joly et Vichnievsky. Ces mises en examen concernent d'une part l'affaire du rachat de la raffinerie de Leuna, d'autre part le versement d'une commission de 15 millions de dollars dans le cadre du rachat de permis d'exploration américains en mer du Nord. Enfin, la troisième mise en examen intervient dans le cours de l'information ouverte sur les conditions de recrutement par Elf de Mme Deviers-Joncour, soupçonnée d'avoir bénéficié d'un emploi de complaisance grâce à l'intervention de Roland Dumas, alors ministre des affaires étrangères. Signé par M. Tarallo, le contrat initial de Mme Deviers-Joncour prévoyait un salaire mensuel de 50 000 francs. Selon un rapport de la brigade financière, M. Tarallo aurait, entre 1991 et 1997, dépensé un total de 213 635 781 francs pour acquérir ou faire construire des biens immobiliers, effectuer des travaux d'aménagement et de décoration et acheter des mobiliers divers.

LES RETROUVAILLES entre André Tarallo et le juge d'instruction Eva Joly auront duré plus de six heures. Convoqué jeudi 20 novembre en début d'après-midi au Palais de justice de Paris, le « M. Afrique » du groupe Elf-Aquitaine en est ressorti aux alentours de 21 heures, escorté de ses deux avocats, Guillaume Le Foyer de Costil et Mario Stasi, et lesté de trois mises en examen supplémentaires pour *« abus de biens sociaux »*. Son précédent passage entre les murs du cabinet d'instruction 126 remontait au 16 avril, date d'une confrontation avec l'intermédiaire André Guelfi. Le 4 avril, l'ancien président d'Elf-Gabon avait échappé de fort peu à une incarcération – moyennant le paiement d'une caution de 10 millions de francs (*Le Monde* daté 7-8 avril) –, André Guelfi ayant révélé le versement par Elf d'une commission de 20 millions de dollars en marge d'une négociation pétrolière au Venezuela.

Bénéficiaire, via un compte suisse baptisé « Colette » – prénom de son épouse –, d'une somme de 2,5 millions de dollars prélevée sur cette commission, André Tarallo s'était alors vu notifier une deuxième mise en examen, pour *« recel d'abus de biens sociaux »* ; la première, infligée le 3 juillet 1996 pour *« complicité d'abus de biens sociaux »*, était due à son implication dans les montages financiers destinés à favoriser le soutien, par Elf, du groupe textile Bidermann.

QUESTIONS SUR LEUNA

Mais aucun de ces deux chapitres du désormais tentaculaire dossier Elf n'a été abordé au cours de l'interrogatoire de jeudi, conduit par Eva Joly et sa collègue Laurence Vichnievsky, pas plus que l'inventaire de ses avoirs, dont la valeur atteint des montants insoupçonnés.

Les questions des deux juges ont en revanche longuement porté sur les dessous du rachat par Elf, en 1992, de la raffinerie de Leuna, dans l'ex-Allemagne de l'Est, assorti de la reprise par Elf du réseau de stations-services Minol. M. Tarallo restait le dernier des protagonistes du dossier à ne pas avoir été interrogé sur ces faits – mis à part l'insaisissable Alfred Sirven (aujourd'hui sous le coup d'un mandat d'arrêt international), ancien directeur d'Elf chargé, sous la présidence de Loïk Le Floch-Prigent, des *« affaires générales »*. L'opération allemande avait donné lieu au versement d'au moins 300 millions de francs de commissions occultes, dont les destinataires finaux s'abritent toujours derrière des sociétés-écrans, en Suisse et au Liechtenstein (*Le Monde* du 28 mai).

Alors responsable de l'ensemble de la branche hydrocarbures du groupe Elf, M. Tarallo avait été informé du principe du versement d'une commission de 256 millions de francs à l'une des sociétés d'André Guelfi, baptisée Nobleplac, ainsi que l'atteste un document versé au dossier d'instruction : une note confidentielle datée du 12 septembre 1991, dans laquelle le directeur du raffinage d'Elf, Alain Guillon, expliquait à sa hiérarchie que *« pour le succès du projet, l'intervention d'un ou plusieurs consultants externes* [était] *nécessaire »*, et préconisait, *« après vérification de leurs compétences et de leurs références »*, le recours aux dirigeants de Nobleplac. Adressé *« à l'attention du président, sous couvert de M. Tarallo »*, ce document porte, outre le paraphe de M. Le Floch-Prigent, le visa d'André Tarallo, et a donc valu à ce dernier une nouvelle mise en examen. L'ex-PDG d'Elf-Gabon avait en outre été mis en cause par l'un des hommes-clé du montage est-allemand, Hubert Le Blanc-Bellevaux. Cet intermédiaire – lui-même mis en examen et incarcéré durant plus de trois mois – assurait aux juges, le 30 juillet, être *« sûr »* qu'avant de procéder à la répartition des sommes versées par Elf, André Guelfi avait reçu *« le feu vert de M. Tarallo et de M. Sirven pour faire ces virements »*. Affirmant que l'investissement de Leuna avait été imposé par M. Le Floch-Prigent, André Tarallo n'a cependant admis avoir joué qu'un rôle *« technique »* dans ce dossier. Mais il a contesté avoir eu connaissance de la répartition ultérieure des fonds. Sollicité par M. Le Blanc-Bellevaux pour la mise en place du montage financier, M. Tarallo se serait étonné de l'importance de la commission à verser. L'intermédiaire aurait alors invoqué devant lui *« la gourmandise des partis politiques »*.

ENCORE DES COMMISSIONS

La transmission récente, par le juge d'instruction genevois Paul Perraudin, d'éléments relatifs à une autre commission, versée par Elf lors du rachat de permis d'exploration américains en mer du Nord, est à l'origine d'une autre mise en examen de M. Tarallo. Cette commission, d'un montant de 15 millions de dollars, avait été virée sur le compte suisse d'une société off-shore, Manufacturing Export Company of Asia (MECA). Concepteur du montage, l'avocat Claude Richard avait assuré que la somme avait été partagée entre deux hommes, Nathan Meyohas, ex-avocat devenu homme d'affaires, et Maurice Bidermann. Les documents bancaires helvétiques versés à la procédure française établissent que le premier n'a bien perçu que 5,1 millions de dollars, et que le second a récupéré, lui, 2,5 millions de dollars, le reste se partageant en frais divers et en virements vers des destinations inconnues.

Une série de courriers échangés entre M. Tarallo et l'avocat genevois chargé de la gestion de MECA semble aussi montrer que l'ancien dirigeant d'Elf avait, ici encore, approuvé le principe du versement d'une commission, demandant qu'un contrat en bonne et due forme soit rédigé pour la circonstance.

Enfin, les juges Joly et Vichnievsky ont notifié à M. Tarallo une troisième mise en examen, dans le cours d'une autre information judiciaire : celle ouverte le 4 novembre sur les conditions du recrutement par Elf de Christine Deviers-Joncour, soupçonnée d'avoir bénéficié d'un emploi de complaisance grâce à l'intervention de Roland Dumas, alors ministre des affaires étrangères, et sur le financement de l'achat de l'appartement qu'elle occupe à Paris (*Le Monde* des 8 et 15 novembre).

« Le Foccart du pétrole »

« L'inculpation de Tarallo est une injure »*, lâchait l'ancien président de la République du Congo, Pascal Lissouba, le 21 septembre 1996, devant les journalistes Antoine Glaser et Stephen Smith. Dans le deuxième volume de leur livre *Ces messieurs Afrique* (Calmann-Lévy), les auteurs rapportent la colère du chef d'Etat, renversé depuis par son rival Sassou N'Guesso. *« Il a fait fleurir Elf, la maison était bien tenue. Maintenant, on s'en prend à lui. C'est cracher sur la tombe de De Gaulle.* (...) *A la place où il était, il a brassé des milliards ! Personne ne peut être un saint à cette place.* (...) *Qu'on fiche donc la paix à Tarallo ! C'est un homme hors du commun, un bâtisseur d'empire.* (...) *Tarallo s'est mis au niveau des gens en face, mais il a tenu compte de nos problèmes et des intérêts de son pays. C'est un peu comme Foccart, qui a fait ce qu'il a fait pour le général de Gaulle. Tarallo est le Foccart du pétrole. Il a grandi la France comme Foccart a essayé de préserver les liens entre l'Afrique et la France. »

Saisi par la brigade financière au cours d'une perquisition, le contrat *initial de Mme Joncour*, établi en juillet 1989 par la Société nationale Elf-Aquitaine (SNEA), prévoyait un salaire mensuel de 50 000 francs et portait, une fois encore, la signature de M. Tarallo. Après six mois, ce contrat avait été relayé par deux autres, établis au nom d'Elf-Impex (à Paris) et d'Elf-Aquitaine International (à Genève), deux sociétés alors présidées par Alfred Sirven. Questionné par les juges, M. Tarallo a expliqué qu'il ignorait quelles tâches avaient été accomplies par cette femme au profit d'Elf, mais qu'il n'avait pas eu d'autre alternative que de ratifier son embauche ou de *« démissionner »*.

Hervé Gattegno

La fortune et les menues dépenses du « M. Afrique » du groupe pétrolier

LES SUPERLATIFS manquent pour qualifier la fortune attribuée à André Tarallo, au terme de plusieurs mois d'intensives recherches policières. Agé de soixante-dix ans, fils d'un percepteur corse et lui-même fonctionnaire du Trésor avant d'intégrer l'ENA, où il fut le condisciple de Jacques Chirac, le « M. Afrique » d'Elf semble avoir constitué, en une quarantaine d'années d'affaires pétrolières, un patrimoine gigantesque dont il n'était peut-être pas seul à profiter. Dans un rapport de synthèse remis aux juges d'instruction le 27 mai 1997, les enquêteurs de la brigade financière de Paris chiffraient à 213 635 781 francs *« la somme des dépenses de M. Tarallo, recensées pour la période comprise entre 1991 et 1997, pour les acquisitions ou la construction de biens immobiliers, les travaux d'aménagement, de décoration et les achats de mobiliers divers... »*.

Dressé en grande partie sur la base des documents comptables fournis aux juges d'instruction par M. Tarallo lui-même, ce bilan hors normes a été complété par l'enquête menée auprès d'un grand nombre d'antiquaires de la capitale, témoins des achats somptuaires de l'ancien PDG d'Elf Gabon, grand amateur d'art contemporain. Ainsi, les enquêteurs disposent d'une *« liste des achats effectués en salle des ventes* (...) *: livres, couverts, petit mobilier, bijoux, tableaux, céramiques de maîtres »*, dont la valeur totale atteindrait 45 789 695 francs pour la seule période comprise entre 1993 et 1997. Plusieurs comptes bancaires, ouverts en France et en Suisse, semblent avoir été utilisés par M. Tarallo pour régler ces mirifiques acquisitions. Selon le témoignage d'une antiquaire du quai Malaquais, certaines transactions auraient été réalisées via un compte portant le code « C2 » – *« référence qui correspond au moyen de règlement : virements non identifiés venus du Crédit suisse de Zurich »*.

Les investigations ont également porté sur le chantier de la villa Cala Longa, demeure hollywoodienne bâtie dans le maquis corse pour André Tarallo, non loin du golfe de Bonifacio (Corse-du-Sud). Selon le décompte – apparemment non exhaustif – de la brigade financière, l'entreprise locale chargée de superviser le chantier aurait été payée au moyen de quinze chèques tirés sur le compte de M. Tarallo à la banque Hottinguer de Zurich, et de vingt virements adressés de Suisse au Crédit agricole d'Ajaccio, sans précision sur l'origine des fonds – certains mouvements étant libellés *« banque scandinave en Suisse »*. Au total, indique la synthèse policière, *« les dépenses identifiées réalisées par M. Tarallo pour l'acquisition, la construction et l'aménagement des jardins de sa villa Cala Longa peuvent être chiffrées à 89 437 366 francs. »* Les enquêteurs ont notamment saisi, chez un entrepreneur du cru, une série de factures, datées du 3 janvier 1997, dont l'une porte sur des *« travaux supplémentaires »* non détaillés, dont le coût s'élève à 33,8 millions de francs... L'*« aménagement et la fourniture de végétaux »* ont été facturés plus de 5 millions de francs. La piscine, à elle seule, a coûté 4,8 millions.

DES MILLIONS SUR « COLETTE »

Ces recherches, menées tous azimuts à partir de la fin du mois d'avril, ont permis aux enquêteurs de saisir de nombreux chèques et ordres de virement, puis de recenser les différents comptes bancaires à Genève, Zurich, Lausanne, ou Paris revendiqués par M. Tarallo – ou dont il est soupçonné d'avoir été l'ayant droit. Une partie au moins de ces avoirs bancaires a été l'objet, au cours des derniers mois, de mesures de saisies, ordonnées par le juge suisse Paul Perraudin, chargé de l'exécution des commissions rogatoires internationales émises par ses homologues parisiennes, Eva Joly et Laurence Vichnievsky. Les policiers ont aussi mis en évidence de nombreuses dépenses effectuées par M. Tarallo à partir du fameux compte de l'Union bancaire privée de Genève, baptisé « Colette » – prénom de son épouse –, sur lequel avait été virée, en 1992, une partie de la commission versée par Elf en marge d'une négociation au Venezuela (*Le Monde* du 8 avril).

Assurant avoir simplement *« ouvert ce compte »* à la demande de Samuel Dossou, conseiller personnel du président gabonais, Omar Bongo, M. Tarallo avait nié avoir jamais effectué *« des débits sur ce compte »*. Les pièces collectées par la brigade financière, ajoutées aux relevés du compte produits par M. Tarallo lui-même, contredisent cette version des faits, permettant aux enquêteurs d'estimer à 3,91 millions de francs le *« chiffre des règlements effectués par M. Tarallo au profit des fournisseurs »*. La somme est toutefois relativement faible au regard des montants entreposés sur le compte : ouvert en 1991 et clôturé en août 1996, le compte « Colette » a été créditeur de plus de *20 millions de francs à partir du mois de septembre 1992*, culminant à 38,5 millions en septembre 1994.

Les pièces fournies aux juges par M. Tarallo établissent par ailleurs que celui-ci, depuis son départ du groupe Elf, en octobre 1991, a perçu des honoraires de plusieurs chefs d'Etat africains, au titre de conseiller, pour un montant global avoisinant 140 millions de francs. Les enquêteurs n'excluent donc pas que les dépenses effectuées par M. Tarallo au-delà de cette somme l'aient été pour le compte d'autres personnalités, françaises ou africaines. L'importance des factures de garde-meubles – 12,8 millions de francs en 1995 – pourrait ainsi attester qu'une partie des objets d'art achetés par l'ancien dirigeant d'Elf n'était pas destinée à embellir ses appartements parisien et genevois, déjà luxueusement décorés, mais à partir vers d'autres destinations, au profit d'autres amateurs, encore plus discrets que lui.

H. G.

Le procès des comptes du PSG devrait avoir lieu au printemps

APRÈS avoir jugé, au mois de mai, les comptes de l'Olympique de Marseille (OM), club de football alors dirigé par Bernard Tapie, la justice va se prononcer sur ceux du Paris Saint-Germain (PSG) à l'époque où Francis Borelli était à la tête du club parisien. Le juge d'instruction du tribunal de Paris, Patrick Fiévet, a rendu son ordonnance de renvoi le 15 octobre, et l'audience de fixation déterminera le 5 décembre la date du procès, qui devrait se tenir au printemps prochain.

Au terme de cinq années de procédures, le magistrat a renvoyé devant le tribunal M. Borelli, président du club de 1978 à 1991, ainsi que trois intermédiaires attachés aux transactions financières liées aux transferts des joueurs : Ljubomir Barin, Licio d'Onofrio et Gaston Seil. Francis Borelli est tenu pour seul responsable d'un *« détournement »* de 22 684 000 francs, entre 1986 et 1990. Les trois hommes d'affaires devront répondre de faits de *« recel d'abus de confiance »*.

« L'information a montré, eu égard au montant des sommes concernées, le caractère succinct des justificatifs s'y rapportant, voire leur absence totale, l'opacité relative à la distribution et à la destination finale desdites sommes au demeurant versées par des paradis fiscaux, que l'intérêt du PSG n'a pas été servi comme l'exige la réglementation en vigueur, et que les pratiques suivies ont correspondu à une gabegie répandue dans le monde du football dans les années 1980 », indique le juge dans son ordonnance de seize pages.

Dénoncée par une transmission de l'administration fiscale, le 15 janvier 1992, qui avait vérifié une quinzaine de comptabilités de clubs de football de première division, l'existence de fonds occultes au PSG a conduit le juge Fievet à découvrir un système de rémunération parallèle. *« Sept sociétés, dont quatre ont joué un rôle essentiel »*, ont composé la structure d'évasion fiscale. Officiellement, chacune d'entre elles était censée défendre l'image du joueur. En réalité, elles servaient à recevoir les sommes détournées lors des transferts.

JOUEURS LIÉS À VIE

Licio d'Onofrio, longtemps président du club de Porto (Portugal), où il a connu Tomislav Ivic comme entraîneur, a géré l'arrivée de ce dernier, en 1988, au PSG grâce à une société panaméenne. Deux conventions signées sous couvert de *« vente d'image »* ont permis de sortir 420 000 dollars pour des prestations fictives. Un an plus tard, *via* la société International Agency for Marketing, installée à Vaduz (Lichtenstein) et également contrôlée par d'Onofrio, le PSG renouvelait le contrat d'Ivic contre 420 000 dollars. L'intermédiaire a reconnu les faits en indiquant qu'il avait prélevé 15 % des versements.

Ljubomir Barin, jugé, comme d'Onofrio, dans l'affaire des comptes de l'OM, est sans doute l'un des courtiers les plus connus du monde du football professionnel. Celui que l'on surnomme « Sacoche noire » décrit Francis Borelli *« comme un personnage difficile, virevoltant, manquant de rigueur et qui n'était pas à la hauteur de sa tâche »*. Ces déclarations ont, par ailleurs, éclairé les enquêteurs sur les transferts des joueurs d'origine yougoslave, Safet Susic, Vahid Halilhodzic et Zlatko Vujovic recrutés par le club parisien. *« L'examen de leur contrat semblait démontrer que ces joueurs étaient quasiment liés à vie avec leur club d'origine et qu'à chaque renouvellement de contrat ou transfert, les versements étaient effectués quel que soit le club d'origine ou à un même compte bancaire ouvert en Suisse. »*

Prétextant cette filiation incontournable, l'imprésario et son client ont multiplié leurs revenus grâce à un système *« de double facturation »*. Sur les seuls exercices 1989, 1990, Safet Susic a reçu 7 millions de francs chaque année. Vujovic encaissait, pour sa part, entre 1989 et 1990, près de 11 millions de francs. Des compensations étaient demandées au PSG pour dédommager ce club d'origine qui n'en savait rien.

BÉNÉFICIAIRES NON IDENTIFIÉS

Les transactions entre clubs français n'ont pas échappé au détournement de la légalité. Le Luxembourgeois Gaston Seil, à la fois journaliste de télévision et intermédiaire, est apparu dans le dossier lors des transferts des joueurs Jules Bocandé de Metz au PSG et de Daniel Bravo en provenance du club de Nice. Pour ces deux sportifs, M. Seil a été rémunéré à hauteur de 5 % des montants négociés avec Francis Borelli, soit plus d'un million de francs déposé sur un compte monégasque.

Si l'évasion fiscale au profit des intermédiaires et du PSG a été établie par l'enquête, les investigations ne semblent pas avoir fait toute la lumière sur l'utilisation finale de l'argent dissimulé. *« Les commissions avaient été versées à l'étranger dans des paradis fiscaux sans qu'on puisse identifier leurs véritables bénéficiaires »*, souligne le juge. Le dossier ne donne aucun élément sur le retour, à Paris, d'une partie de ses sommes afin d'alimenter une éventuelle *« caisse noire »*.

Jacques Follorou

En Alsace, une arrestation filmée par une télévision américaine

MULHOUSE
de notre correspondant

La chaîne de télévision américaine CBS avait déployé les grands moyens dans l'espoir de filmer en direct l'arrestation d'un Américain de cinquante-cinq ans, James Nivette, soupçonné du meurtre de son amie aux Etats-Unis et réfugié à Munster (Haut-Rhin). L'équipe venue spécialement en Alsace pour l'événement est presque parvenue à ses fins, jeudi 20 novembre peu après 18 heures, quand l'homme est sorti d'un immeuble de la petite cité de la montagne vosgienne où il venait d'être ceinturé par trois membres du GIGN, le groupe d'intervention de la gendarmerie nationale.

C'est le dénouement d'une de ces histoires dont téléspectateurs et médias américains se montrent friands. Elle commence par l'image *« forte »* d'un bébé de dix-huit mois trouvé abandonné sur un trottoir de San Bruno (Californie), lundi 17 novembre, et qu'un policier américain tient dans ses bras sur les écrans de télévision. Rapidement, des téléspectateurs permettent d'identifier l'enfant, un garçon prénommé Tyler. L'émotion grandit quand la police découvre, mardi, le corps sans vie, criblé de balles, de sa mère, Gina Barnett, vingt-cinq ans, dans le domicile qu'elle partage à Folsom, dans le comté de Sacramento, avec son ami James Nivette qui, lui, a disparu. On perd sa trace à l'aéroport de San Francisco, où il semble avoir pris un avion pour la France.

Mais où en France ? Selon toute vraisemblance, en Alsace, estime la chaîne de télévision CBS, à qui l'enquête a appris l'existence d'un appartement que possède James Nivette dans la vallée de Munster. Une équipe dépêchée aussitôt sur place, avec camion-régie et parabole, diffuse un premier reportage dès son arrivée, sans que l'homme ait encore pu être localisé. Invitée à davantage de prudence par les autorités françaises, elle devra patienter jusqu'à jeudi soir pour filmer la fin de l'intervention du GIGN, dont trois gendarmes sont parvenus à appréhender sans peine James Nivette dans la cage d'escalier.

Le Californien, recherché aux Etats-Unis, y était arrivé en début de semaine. Sa voisine du troisième étage, âgée de soixante-deux ans, ne s'était pas inquiétée de sa présence. Elle avait l'habitude de voir débarquer l'hôte américain plusieurs fois par an. Tout juste s'était-elle étonnée auprès de lui de le voir garder si longtemps les volets fermés.

Lucien Naegelen

هكذا من الأصل

Non à la lutte des classes



La Compagnie Aérienne *100% Classe Affaires

Bienvenue à bord de FAIRLINES à tous ceux qui veulent enfin vivre la révolution :

Une cabine unique entièrement repensée de 72 sièges seulement au lieu de 120, des grooms aux aéroports pour vous faciliter l'embarquement avec vos bagages jusqu'à h-15 minutes.

Dès le décollage, un écran vidéo interactif tactile diffuse notamment les plus célèbres programmes de la chaîne CNN. Un mini-clavier est disponible pour vous permettre d'apporter la touche finale à vos dossiers grâce aux logiciels intégrés dans le système. Un salon vous est réservé à bord pour téléphoner en toute tranquillité. La carte FAIR*miles* vous offre 1 vol aller/retour tous les 5 vols aller/retour et des avantages conçus avec nos partenaires.

Les premières lignes de FAIRLINES : Paris CDG I - Nice, Paris CDG I - Milan Malpensa, Nice - Milan Malpensa.

Bienvenue sur FAIRLINES, la plus belle des Classes Affaires à un tarif vraiment économique.

Pour vous en convaincre, nos services de réservation sont heureux de vous accueillir dès aujourd'hui :
Paris 01 44 09 6000 - Nice 04 93 21 4950 - Milan (+39) (0) 2 54 16 1500
ou votre agence de voyage habituelle.

FAIRLINES

de l'affaire Elf

هكذا من الأصل

Six cabinets médicaux clandestins fermés dans la communauté chinoise à Paris

LES POLICIERS de la 12e section des renseignements généraux ont démantelé, mercredi 19 novembre, un réseau de cabinets médicaux clandestins opérant auprès de la communauté chinoise du quartier de Belleville, à Paris. Agissant sur commission rogatoire, les enquêteurs ont interpellé dix-neuf personnes, dont six ressortissants chinois qui exerçaient illégalement la médecine.

Avortements clandestins et tardifs, interventions de chirurgie dentaire, soins ophtalmologiques : les actes médicaux s'opéraient en appartement, à des tarifs très bas (300 francs pour un avortement) et *« dans des conditions d'hygiène épouvantable »*, soulignent les enquêteurs. La plupart de ces soi-disant médecins étaient titulaires de diplômes chinois et la clientèle n'était *« pas exclusivement composée d'irréguliers »*, précisent-ils. Un acupuncteur-ophtalmologiste de cinquante et un ans a été mis en examen et écroué, une gynécologue de trente-cinq ans a été placée sous contrôle judiciaire. Quatre autres *« médecins »* devaient être présentés au juge vendredi 21 novembre.

Le SNES « satisfait » de la circulaire sur les mutations des enseignants

LE CONFLIT qui a opposé le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, et neuf syndicats d'enseignants sur la déconcentration des mutations des professeurs du second degré (*Le Monde* du 14 novembre), a trouvé une conclusion provisoire, jeudi 20 novembre, avec la publication de la circulaire qui organise le « mouvement ».

Celle-ci paraît à peu près dans l'état où les syndicats l'avaient négociée avec la direction des personnels du ministère. *« Nous sommes satisfaits de cette première étape »*, commente Jean-Marie Maillard, du SNES, principal syndicat du secondaire. Le SNES ne s'est pas opposé au renforcement de la prime accordée, en 1998, aux enseignants qui formuleront des voeux de mutation portant sur l'académie ou le département plutôt que sur un établissement précis, bien que ce système puisse *« préfigurer une déconcentration »* en donnant davantage de pouvoirs aux rectorat.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : l'avocat général de la chambre d'accusation** de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a requis, jeudi 20 novembre, l'infirmation du non-lieu obtenu par un policier qui avait mortellement blessé, le 20 août 1995, près de Sospel (Alpes-Maritimes), un enfant tsigane lors d'un passage clandestin de la frontière italienne et le renvoi devant la cour d'assises. Christian Carenco avait ouvert le feu sur un convoi de 43 Roms serbes et touché au thorax Todor Bogdanovic, huit ans, qui se trouvait dans le coffre d'un des véhicules. L'arrêt sera rendu le 18 décembre.

■ **ESCROQUERIE : une quarantaine de personnes devaient être écrouées**, vendredi 21 novembre, dans le cadre de l'enquête sur une escroquerie aux traites fictives, mise au jour dans le quartier de la confection du Sentier, à Paris (*Le Monde* du 19 novembre). Cinquante-trois personnes ont été mises en examen pour, selon les cas, *« escroquerie »*, *« faux »*, *« usage de faux »*, *« recel et complicité »*. Des centaines d'entreprises sont mises en cause.

■ **OMAR : un expert en écriture du Loir-et-Cher, Laurence Rateau,** a émis des doutes sur les conclusions de ses confrères dans l'affaire du jardinier marocain Omar Raddad, accusé d'avoir tué Ghislaine Marchal le 24 juin 1991. Selon *La Nouvelle République du Centre-Ouest* du 21 novembre, Laurence Rateau a examiné différents documents fournis par les défenseurs d'Omar Raddad. Elle doute *« à 96,3 % »* que Mme Marchal, ait effectivement écrit de son sang *« Omar m'a tuer »* sur la porte de sa cave. Le jardinier a été condamné à dix-huit ans de réclusion criminelle en 1994.

■ **IUT : Claude Allègre, ministre de l'éducation, a décidé de suspendre**, mercredi 18 novembre, l'application de la réforme pédagogique des instituts universitaires de technologies (IUT). Les procédures de contrôle des connaissances, jugées trop *« sélectives »* par les étudiants, avaient provoqué un mouvement de grève dans une dizaine d'établissements.

■ ***IMMIGRATION : des sans-papiers ont entamé une grève de la faim*** *« illimitée »*, vendredi 21 novembre, à Lille. Composé de 21 personnes, dont deux femmes, de nationalités différentes (Ghanéens, Sénégalais, Laotiens, Algériens, Guinéens), le groupe dénonce *« une application restrictive et arbitraire de la circulaire Chevènement »*. – *(Corresp.)*

■ **JUSTICE : un père de famille a été condamné, jeudi 20 novembre,** à quatre mois de prison, dont quinze jours ferme, pour avoir giflé l'institutrice de sa fille dans une école primaire de Creil (Oise). Le même jour, une directrice d'école maternelle de Lyon, poursuivie pour avoir mordu au bras un élève de six ans afin de lui *« faire comprendre qu'il ne fallait pas mordre ses camarades »*, a été condamnée à quinze jours de prison avec sursis et 1 500 francs d'amende.

■ **VIOLENCE : des véhicules ont à nouveau été incendiés**, jeudi 20 novembre au soir, dans le quartier de Lille-sud. Les incidents se multiplient depuis mardi 18 novembre, à la suite à l'interpellation pour vol à la roulotte d'un jeune homme de la cité, condamné à dix mois de prison, dont six ferme, par le tribunal de Lille. – *(Corresp.)*

Me Varaut, avocat de Maurice Papon, évoque un éventuel arrêt du procès

Il estime que les interruptions des débats « dénaturent la procédure d'assises »

Me Jean-Marc Varaut, avocat de Maurice Papon, toujours hospitalisé, a évoqué, dans des déclarations au quotidien *Sud-Ouest*, la possibilité d'un arrêt du procès. Interrogé par *Le Monde*, Me Varaut estime que dans ce procès *« à saute-mouton »*, *« la procédure d'assises, orale, est dénaturée »*. Des avocats des parties civiles repoussent catégoriquement l'idée que le procès n'aille pas à son terme.

Alors que Maurice Papon demeure hospitalisé à l'hôpital Haut-Lévêque de Pessac (Gironde) et que la reprise de son procès est fixée au jeudi 27 novembre, Me Jean-Marc Varaut, son avocat, a indiqué, au cours de déclarations faites au quotidien *Sud-Ouest* (éditions du 19 novembre), que *« si d'autres interruptions avaient lieu, le procès devrait être arrêté »*.

« Ce n'est pas une tactique que de le dire, a précisé, jeudi 20, au *Monde*, Me Varaut. *C'est une question de pragmatisme. Je m'interroge sur la compatibilité d'un procès oral avec un procès à saute-mouton. La procédure d'assises, orale, est dénaturée. Les jurés qui n'ont pas à leur disposition les pièces du dossier assistent à un procès décousu, dont l'issue – la décision – ne sera fonction que d'impressions. »* Mais, poursuit Me Varaut, arrêter le procès *« serait la dernière des choses à faire »*. L'avocat souhaite rappeler que son client, pour sa part, affirme avoir la ferme intention de le poursuivre.

Réagissant à ces propos, Mes Alain Lévy et Michel Zaoui, avocats de plusieurs associations de déportés, parties civiles, ont diffusé un communiqué dans lequel ils estiment que *« l'âge et la maladie de Maurice Papon impliquent d'éventuelles suspensions qui ne sauraient en aucun cas entraîner son interruption »*. Repoussant catégoriquement l'idée que le procès n'aille pas à son terme, les deux avocats mettent en exergue ce qu'ils considèrent comme des *« acquis »* des six premières semaines de débats.

« Maurice Papon, estiment-ils, *a reconnu qu'il savait que les juifs qui étaient déportés allaient vers un sort cruel, définition même du crime contre l'humanité ; Maurice Papon a reconnu que les décisions importantes, c'est-à-dire celles concernant le sort des juifs, étaient prises de concert avec Maurice Sabatier, engageant par voie de conséquences sa totale responsabilité pénale. Ainsi, d'ores et déjà, une part importante de ces moyens de défense s'est effondrée au point que Maurice Papon s'arc-boute à un discours incantatoire selon lequel il aurait sauvé des juifs. »* Hors-normes par sa durée (la cour d'assises a siégé un mois et demi, n'a abordé que le tiers des audiences initialement prévues et n'a pas commencé l'examen des faits), le procès de Maurice Papon soulève un certain nombre de questions juridiques.

La cour n'a abordé que le tiers des audiences prévues

Aux termes du code de procédure pénale, *« les débats* [aux assises] *ne peuvent être interrompus et doivent continuer jusqu'à ce que la cause soit terminée par l'arrêt de la cour. Ils peuvent être suspendus pendant le temps nécessaire au repos des juges et de l'accusé »*. Habituellement, seuls des délais très courts sont autorisés. En outre, l'oralité des débats suppose la continuité de l'audience. Alertés par la deuxième suspension du procès pour cause de maladie, nombre d'avocats de parties civiles craignent une éventualité, plus que d'autres : l'impossibilité, pour les médecins, de dire précisément quand l'accusé sera en mesure de comparaître. Ce qui laisserait de fait l'audience en suspens.

Nommé, lundi 17 novembre, par la cour d'assises afin d'examiner Maurice Papon et de dire à quelle date le procès est susceptible de reprendre, le professeur René Pariente, chef du service de pneumologie à l'hôpital Beaujon, à Paris, et expert près la cour de cassation, rendra son rapport sur l'état de santé de l'accusé mercredi 26 novembre. Soit la veille de la reprise de l'audience fixée par le président Castagnède. Selon ses avocats, l'état de santé de Maurice Papon était, jeudi en fin de journée, *« stationnaire »*, Me Varaut précisant que l'accusé *« n'avait pas dormi de la nuit, entre mercredi et jeudi »*.

Jean-Michel Dumay

Après onze ans de cavale, la misère le ramène vers la prison

NANCY
de notre correspondante

C'est une histoire triste et morale ; celle de Mohamed Berkame, un harki âgé de soixante-huit ans, qui a choisi, *« poussé par la misère »* après onze années de cavale, de regagner le centre de détention de Toul où il purgeait une peine de quinze ans de réclusion. La liberté qu'il a volée pendant onze ans a eu un goût amer. Pour cet homme au bout du rouleau, usé par la rue, les années d'errance, la fuite et la peur d'être arrêté, la prison a constitué la seule issue, le seul refuge.

Lorsque Mohamed Berkame s'est présenté, lundi 17 novembre, au centre de détention, les gardiens n'en sont pas revenus. M. Petipas, le directeur, non plus : *« C'est la première fois que je vois une chose pareille, un détenu qui revient, onze ans après s'être évadé. »* Le directeur a eu un premier entretien avec Mohamed Berkame pour essayer de comprendre et de reconstituer son parcours. *« J'écouterai ce qu'il voudra bien me confier, je devrai m'en contenter »*, dit-il. Pas plus que le parquet du TGI de Nancy ou le juge d'application des peines, Charles Petipas ne veut épiloguer sur les raisons qui ont amené l'homme à faire le chemin en sens inverse après une si longue absence. *« C'est l'intimité de sa vie privée, je ne me sens pas le droit de la raconter »*, explique le substitut qui a dû gérer cette étrange affaire. En même temps que les portes de la prison se sont refermées sur lui, une sorte de consensus judiciaire et administratif s'est opérée pour protéger par le silence l'itinéraire de Mohamed Berkame.

ALCOOL, DISPUTES, VIOLENCE, DIVORCE

Avant sa condamnation, sa vie n'avait déjà pas été facile. Ses deux fils ont été égorgés en représailles lorsqu'il s'est engagé dans le camp français durant la guerre d'Algérie. En 1963, il est parvenu à quitter son pays, et a obtenu la nationalité française. Il s'installe avec son épouse à Uckange (Moselle), où il trouve un travail de mécanicien. Sa première femme morte de maladie, il se remarie bientôt avec Fatima, de seize ans sa cadette. La discorde s'installe dans le couple. Il est persuadé d'être un traître aux yeux de son épouse algérienne. Alcool, disputes, violence, divorce. Une nuit de juillet 1977, il tue avec un pied-de-biche une voisine, convaincu qu'elle a influencé sa femme et qu'elle l'a amenée chez des marabouts qui l'ont envoûtée.

En octobre 1978, la cour d'assises de la Moselle le condamnera à quinze ans de réclusion pour coups mortels. Mais, un jour de juin 1986, profitant d'une permission de sortie, il ne regagnera pas le centre de détention de Toul. C'est une évasion. Pour cela il sera condamné par défaut en 1987 à trois ans de prison ferme. Cette peine qu'il n'a jamais effectuée est aujourd'hui prescrite.

Pour la justice, le cas de Mohamed Berkame est rarissime. Quand il est rentré à la prison, le parquet de Nancy s'est empressé de se plonger dans des calculs afin d'évaluer la durée de la peine qui lui restait à effectuer. *A priori* pas plus de deux ou trois ans. Il pourra bénéficier d'une libération conditionnelle ou d'une semi-liberté. Le juge d'application des peines l'aidera à préparer sa liberté, qui ne ressemblera plus, cette fois, à cette autre forme de prison, sans barreaux, dans laquelle il a vécu pendant onze ans.

Monique Raux

Des « femmes-relais » sont renvoyées de l'école par les emplois-jeunes

A Marseille, les aides-éducateurs se chargeront de ce travail de médiation

MARSEILLE
de notre correspondant

« Les écoles étaient très contentes, on avait de bons rapports avec les instituteurs et les directeurs, on aimait aider les familles, les enfants. Ce travail nous permettait de sortir de chez nous et de rencontrer des personnes : c'était chaleureux et solidaire. » Voilà ce qu'explique une « femme-relais », qui a vu son travail de liaison entre les familles et l'école – et son contrat emploi-solidarité – stoppé net depuis le vendredi 14 novembre pour cause... d'emplois-jeunes.

Cette activité inventée et portée depuis 1994 par l'association Schebba, groupe de femmes des quartiers nord de Marseille (Picon-Busserine-Saint-Barthélemy), avait obtenu une reconnaissance. Quatorze contrats aidés permettaient à des femmes d'âge très variable de remplir, outre une série de tâches matérielles comme l'aide aux ateliers, l'accompagnement des sorties ou la distribution du goûter, un rôle de médiatrice et d'interprète entre les familles et l'institution scolaire.

Dans l'esprit de l'association, le fait que les femmes-relais soient choisies parmi celles qui avaient les difficultés économiques les plus graves permettait aussi de les réinsérer dans le monde du travail et dans leur quartier. Ce projet global fut donc soutenu et suivi par un comité de pilotage auquel participaient, entre autres, l'Office central de coopération à l'école (OCCE). Il semblait donner satisfaction à tout le monde. En mai, les cinq directeurs d'école maternelle et primaire concernés avaient écrit à Schebba leur volonté de renouveler les CES. Pourtant le 11 septembre, les animatrices de l'association reçoivent une lettre de Roland Grosperrin, inspecteur de l'éducation nationale, responsable de la ZEP numéro 5.

Il leur annonce que *« les dernières mesures gouvernementales concernant les emplois-jeunes ont amené le ministre de l'éducation nationale à affecter (...) dans toutes les écoles ZEP des quartiers nord de Marseille, des aides-éducateurs »*. *« Parmi leurs diverses missions »*, ajoute-t-il, ils *« auront à remplir les rôles que nous avions défini conjointement dans le profil des femmes-relais »*.

Les responsables de l'association, et leur présidente Zoubida Meguinni-Tani, s'adressent alors aux élus du quartier, au préfet de région et au ministre. Rien n'y fait, aucun des contrats qui devaient être renouvelés le 14 novembre ne l'est. La présidente de l'association se sent flouée. *« On dirait qu'on ne reconnaîtra jamais vraiment notre travail, parce que nous sommes des femmes »*, dit-elle. Najette Djillel, membre de Schebba, souligne pour sa part la singularité du travail des femmes-relais, le rôle de *« référent culturel »* qu'elles jouaient dans des quartiers où nombre de parents d'élèves ne maîtrisent ni le français ni les codes imposés par l'école. Cette fonction a, selon elle, servi de nombreuses fois à apaiser des conflits naissants ou à persuader des parents qu'envoyer les enfants à l'école était indispensable.

Une activité portée depuis 1994 par les animatrices de l'association Schebba

Les animatrices de Schebba, évidemment favorables aux emplois-jeunes, soulignent pourtant que la décision de l'inspecteur va directement à l'encontre de la loi Aubry qui stipule explicitement : *« Lorsqu'elles sont conclues avec une personne morale de droit public,* [les conventions] *ne peuvent s'appliquer qu'à des activités non assurées jusqu'alors par celle-ci. »* En clair, les emplois-jeunes ne peuvent se substituer à des emplois déja aidés.

Du coté de l'inspection, Rosette Bertrand justifie la mesure en expliquant que *« les postes n'étaient pas indispensables »*, surtout depuis que des jeunes gens viennent épauler les équipes pédagogiques. Elle ajoute que les missions de médiation en train d'être mises en place sont plus complexes que celles que pouvaient exercer les femmes-relais.

Rosette Bertrand précise pourtant que, non seulement les ponts ne sont pas rompus avec Schebba, mais que l'inspection a proposé à l'association de monter un autre projet qui permettrait aux femmes de retrouver une place. Une place hors de l'école, ce qui est précisément ce que refusent les animatrices de l'association.

De fait, il semble que les acteurs de l'éducation nationale craignent surtout qu'il y ait trop d'intervenants dans l'école et que leurs tâches soient un peu trop floues pour l'ordre administratif. En attendant les aides éducateurs sont en place, et les femmes-relais de retour à leur inactivité. Amère ironie : le nom de l'association Schebba a été choisi en 1986 parce qu'il signifie en arabe dialectal *« Belle jeunesse »*.

Michel Samson

Embarras au ministère de l'éducation nationale

***« La lettre de l'inspecteur de circonscription envoyée à l'association Schebba est maladroite et malvenue »*, indiquait-on, jeudi 20 novembre, au cabinet du ministre de l'éducation nationale. *« Il n'y a pas de corrélation de fait entre les emplois-jeunes et les CES et, conformément à la loi, il ne doit pas y avoir de substitution »*, ajoutait-on. Le ministère indique qu'une nouvelle lettre a été adressée à l'association et qu'*« une offre a été faite pour reprendre des femmes-relais en CES »*. Néanmoins, la présence des aides-éducateurs *« est susceptible d'entraîner une évolution de leurs fonctions »*.**

A la suite de cette affaire, le ministère veut être *« très attentif au risque de substitution d'emplois. Les aides-éducateurs ne doivent pas remplacer des emplois associatifs ou municipaux »*. Pour éviter toute dérive, il est envisagé de créer des *« comités de suivi locaux »*.

le Maurice Papon,
el arrêt du procès

La cour n'a abordé que le tiers des audiences prévues

misère le ramène vers la prison

rées de l'école par les emplois-je

Une activité portée depuis 1994 par les animateurs de l'association Schebba

هكذا من الأصل

La Sologne refuse de créer un parc naturel régional

Partout ailleurs, les élus sont tentés par les dotations qui accompagnent un PNR. Mais ici, les quelque 400 000 hectares de forêts et d'étangs détenus par de riches propriétaires restent un monde secret, fermé au public, voué à des chasses chères et très prisées

CHAON (Loir-et-Cher)
de notre envoyé spécial

Il s'appelait Alphonse Depardieu. Il fut l'authentique « Raboliot » qui servit de modèle à Maurice Genevoix. Un vieux cliché permet de le découvrir, petite silhouette rigolarde et moustachue entre deux pandores, au Musée du braconnage qui vient de s'ouvrir à Chaon (Loir-et-Cher), en plein cœur du pays solognot, et qui connaît un beau succès.

La pratique du braconnage n'a pas disparu en Sologne : *« 2 % à 3 % du gibier est abattu comme ça ! »* Pierre Gardet, le maire de ce village de 375 habitants, fait lui-même visiter son musée, avant de parler de sa commune. *« Quatre-vingt-dix % du territoire de Chaon sont la propriété de gens qui n'y habitent pas. »* Un habitant ajoute : *« La Sologne n'a jamais appartenu aux Solognots. Ceux-ci vivent dans les interstices que les puissants veulent bien leur laisser. »*

L'hectare de chasse n'a pas de prix en Sologne. *« Jusqu'à 60 000 francs »*, indique le maire de Chaon. Deux fois le prix de l'hectare en Beauce. *« Les gros domaines se vendent bien »*, insiste un connaisseur. Les grandes propriétés, naguère morcelées, se reconstituent. Dans les années 70, la Sologne avait attiré les émirs arabes et Bokassa au temps de sa splendeur impériale. Aujourd'hui, c'est le « show-biz » qui semble être séduit par le pays du Grand Meaulnes, une nouvelle génération de châtelains plus discrète.

La chasse en Sologne fait figure de monoactivité. Elle a pignon sur rue : la fédération des chasseurs du Loir-et-Cher est une véritable PMI qui distribue 32 bulletins de salaires. Pourtant le poids économique de la chasse en Sologne relève du mystère. Aucune étude n'a été réalisée depuis vingt ans.

LE DROIT DE « CARTONNER »

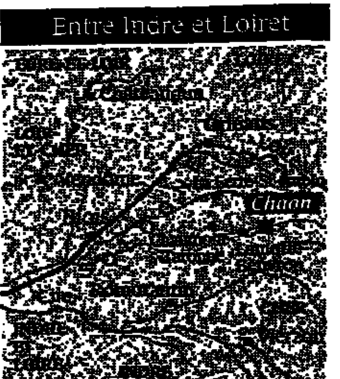
« Les commerçants font la moitié de leur chiffre d'affaires le week-end », avance le maire de Lamotte-Beuvron, Patrice Martin-Lalande (RPR), député du Loir-et-Cher. L'entretien des domaines profite à l'artisanat local. C'est la partie visible de l'iceberg. Derrière les rideaux d'arbres, une sorte de brouillard entoure les chasses d'affaires, très onéreuses, encore nombreuses, et les chasses dites « amicales », qui donnent lieu, toutes, à d'importantes transactions financières.

Un document, réalisé en 1993 par la chambre de commerce du Loir-et-Cher, donne quelques chiffres. Au cours d'un week-end, 70 000 chasseurs fréquenteraient la Sologne, première région cynégétique de France. Cela générerait un chiffre d'affaires de 50 millions de francs. Chasser en Sologne coûte cinq fois plus cher qu'ailleurs dans l'Hexagone. Il peut en coûter jusqu'à 30 000 francs par an. Une journée revient à 1 500 francs. Un week-end avec hébergement autour de 5 000 francs. *« Le marché de la chasse en Sologne est très actif, voire saturé. Trouver une action de chasse relève parfois de l'exploit. Il n'y a aucune transparence des tarifs. On trouve parfois un tarif officieux derrière l'officiel »*, constate le *Journal de la Sologne* dans un numéro spécial sur la chasse (automne 1997). Conséquence de ces prix prohibitifs : le chasseur revendique le droit de « cartonner ». Par centaines, des volatiles d'élevage sont poussés devant la bouche des fusils. *« C'est du tir et non plus de la chasse »*, se désole le maire de Chaon.

Selon l'étude de 1993, la déprise agricole, la concurrence cynégétique étrangère et la crise économique auraient entraîné une baisse du chiffre d'affaires de la chasse en Sologne. Particulièrement néfaste aurait été la suppression en 1974 – décidée pourtant par les services d'un chasseur nommé Giscard d'Estaing – de la déduction des frais généraux des chasses d'affaires pour les entreprises. *« Le nombre des chasses a baissé et le travail au noir s'est développé »*, indique l'étude. Autre conséquence, le nombre des gardes-chasse aurait fortement diminué. *« Il en manque 2 000 en Sologne ; 20 % à 30 % seulement des diplômés qui sortent des écoles de gardes trouvent un emploi »*, déplore Raynald Rousseau, un chasseur auteur de l'étude. La chasse d'affaires aujourd'hui nécessiterait un investissement important : la location d'un domaine de 300 hectares (12 jours pour 12 fusils) pourrait atteindre plus de 500 000 F.

INQUIÉTUDE

Du côté des écologistes, l'état actuel de la Sologne, une région naturelle fragile, inspire plutôt de l'inquiétude. *« Depuis les années 70, la Sologne a perdu 50 % de son patrimoine naturel. Il y a 15 % à 20 % de clôtures en plus. Les paysages ont évolué ou n'ont plus été entretenus »*, affirme Alain Beignet, responsable de Sologne-Nature-Environnement et membre du comité économique et social de la région Centre. Interrogations aussi sur le patrimoine bâti : au siècle passé, surtout entre 1860 et 1914, la Sologne s'est couverte de châteaux (environ 340). Après cette période euphorique, on n'en construira plus guère, en France comme en Europe. Aucune réflexion ne s'est engagée sur la protection de ce patrimoine.



Ce diagnostic n'est pas partagé par Patrice Martin-Lalande, député RPR du *Loir-et-Cher, président du* Syndicat de la Sologne, qui regroupe 125 communes. *« Le « mitage » des lotissements en pleine nature, c'est terminé. La vente des chemins ruraux aussi. En revanche nous n'avons pas réussi à enrayer le phénomène des clôtures. L'Etat donne lui-même le mauvais exemple au domaine de Chalès à Nouan-le-Fuzelier, une propriété des douanes. »* Même constat de satisfaction chez François-Xavier Dubois, directeur de la Fondation Sologne : *« L'ouverture au tourisme a été maîtrisée. »* Les élus se frottent les mains : l'ouverture d'un Center Park à Chaumont-sur-Tharonne a fait reculer le chômage, et le pactole déversé soulage les budgets communaux.

Sollicités par la Région, les élus viennent pourtant, une fois de plus, de tourner le dos à la création d'un parc naturel régional. Trois mots dont la seule évocation provoque depuis toujours des frissons d'effroi chez beaucoup de propriétaires. *« Certains PNR sont une réussite, mais ils concernent des régions sans réputation touristique ou en retard sur le plan économique. La Sologne a déjà une notoriété. Les détenteurs de notre patrimoine ne veulent pas d'un PNR. Si nous l'imposons, nous allons rallumer la guerre et remettre en cause ce qui a été réalisé depuis vingt ans »*, explique Patrice Martin-Lalande. *« Avec le Syndicat de la Sologne, nous avons les outils d'un PNR »*, ajoute-t-il. *« Le Syndicat n'a plus de ressources*, rétorque Pierre Gardet, un des quelques élus favorables au parc. *Un parc, c'est des dotations et du travail fait en commun. Ici chacun tire de son côté. Ce sont les grands propriétaires qui bloquent. »*

Partisan du parc, Alain Beignet annonce la création d'un comité pour *« faire progresser la réflexion »*, y compris auprès de propriétaires mal informés. *« Le parc, c'est à la fois un outil de développement et de protection »*, insiste l'écologiste. Avant d'ajouter : *« Il ne s'agit pas de « flinguer » la chasse pour sauver la Sologne. Seulement de chasser mieux, et non pas plus, en introduisant une sorte de sélection par l'éthique. »*

Régis Guyotat

Un gigantesque domaine privé

***La Sologne est la seule région naturelle dont les responsables refusent* la création d'un parc naturel régional. Ailleurs, les élus se précipitent sur la formule, qui génère des dotations. Au début des années 70, la question avait déjà été posée. Les signes de dégradation étaient évidents : morcellement des domaines, « mitage », vente de chemins ruraux, pose de clôtures, conflits avec les promeneurs rejetés sur le goudron des routes. Le tollé des propriétaires contre le parc avait été immédiat.**

Au milieu des années 70, un préfet de région, Paul Masson – aujourd'hui sénateur (RPR) du Loiret –, était revenu à la charge en créant la Fondation Sologne. L'objectif était de racheter quelques domaines afin de les ouvrir au public. « Ouvrir la Sologne sans la casser », tel était le « slogan ». Le préfet avait vu plusieurs domaines lui passer sous le nez. Après maintes difficultés, une propriété de 400 hectares, Le Ciran, avait pu être acquise en 1977. Maigre consolation, au milieu d'un domaine privé de près de 400 000 hectares. Aujourd'hui la Fondation Sologne fête ses vingt ans. *« Ce sont les vingt ans d'échec du PNR que nous fêtons »*, commente amer Alain Beignet.

DÉPÊCHES

■ **ILE-DE-FRANCE : *des carnets de dix billets offrant une réduction* de 20 %** sont mis en vente depuis le 20 novembre pour les réseaux de banlieue de la SNCF et de la RATP. Selon le Syndicat des transports parisiens, cette mesure vise à *« inciter les Franciliens à prendre les transports publics et à fidéliser la clientèle »*.

■ **ISÈRE : le tribunal administratif de Grenoble** a rejeté, mercredi 19 novembre, l'ensemble des requêtes contre l'autorisation d'exploitation d'une décharge industrielle sur la commune d'Izeaux (*Le Monde* du 10 juillet). Les magistrats ont estimé que les requérants *« se bornent à invoquer la fragilité de la nappe phréatique »*, sans démontrer que les systèmes de protection prévus ne sont pas *« suffisants pour empêcher les risques de sa pollution »*. L'exploitation a été suspendue en juillet dans l'attente des résultats, toujours pas publiés, d'une mission d'inspection ordonnée par le ministère de l'environnement. – *(Corresp.)*

■ **SAVOIE : la direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF) de Savoie** vient d'indiquer que *« les résultats des premières expertises ne permettent pas de confirmer la présence du loup en haute Maurienne »*. Les dégâts constatés sur des troupeaux de moutons cet automne dans les alpages du Mont-Cenis, frontaliers avec l'Italie, avaient été imputés au loup par des bergers (*Le Monde* du 25 octobre). La DDAF précise cependant que *« la présomption d'une incursion des loups en provenance du val de Suse subsiste »* et que l'*« éventualité d'une installation à terme d'une meute dans le secteur de la haute Maurienne ne peut donc pas être écartée »*. – *(Corresp.)*

■ **YVELINES : Roland Nadaus, maire (PS) de Guyancourt depuis** 1983 et conseiller général des Yvelines, a annoncé, jeudi 20 novembre, sa prochaine démission de la présidence du syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) de Saint-Quentin-en-Yvelines, qu'il occupait depuis 1989. Roland Nadaus invoque des raisons *« d'ordre personnel et professionnel »*.

Grand « nettoyage » à la chambre de commerce de Melun

MELUN
de notre correspondant

Pierre Lautussier avait oublié qu'une liste pouvait se présenter contre lui. Le tout-puissant président de la chambre de commerce et d'industrie de Melun avait si bien verrouillé le fonctionnement interne de l'établissement public que personne n'avait songé, depuis vingt-quatre ans, à lui en contester la conduite. Le danger est finalement venu de l'intérieur : Pierre Vitte, administrateur de la CCI mais également président de l'Union patronale de Seine-et-Marne depuis cinq ans, a pris la tête d'une liste adverse.

Mardi 18 novembre le résultat est tombé sans appel : plus de 57 % des voix et vingt-cinq sièges sur vingt-six pour le challenger. Encore la liste de Pierre Lautussier ne doit-elle son unique siège qu'à la défection de dernière heure d'un colistier de Pierre Vitte. Ce dernier peut, au passage, se féliciter d'avoir réussi en Seine-et-Marne le meilleur score du CNPF dans les départements où plusieurs listes étaient aux prises. Dès sa victoire connue, Pierre Vitte a confirmé ce qu'il avait annoncé *durant la campagne : « Nous allons ouvrir les placards et réaliser dès janvier des audits tout en examinant l'adéquation des employés avec leurs postes de travail. »* Le futur président, qui abandonnera fin décembre son mandat à la tête de l'Union patronale, s'engage en outre à modifier le règlement intérieur de la CCI pour favoriser notamment l'alternance et à limiter l'âge des administrateurs à soixante-cinq ans.

« TRAIN DE VIE SOMPTUAIRE »

Depuis deux mois, Pierre Vitte a essentiellement consacré sa campagne à dénoncer l'*« immobilisme »* de l'équipe en place et le *« train de vie somptuaire »* de la CCI. Dans une lettre du 12 novembre, il révélait l'existence d'un bateau luxueusement aménagé appartenant à une filiale de la CCI « Seine et Loing Rivière » censée développer le tourisme fluvial. Mais dans le port d'Avon où sont amarrées les quatorze pénichettes de la société, on ne voit aucune trace de ce fameux bateau de 15 mètres qui mouille en réalité à Châtillon-sur-Loire (Loiret). Autre vaisseau fantôme : un avion Cessna immatriculé FGDHI, acquis en 1983 par la chambre et basé sur l'aérodrome de Melun-Villaroche jusqu'à son rachat, en 1987, par *Jean-Louis Guillon, directeur général* de la CCI depuis la prise de pouvoir de Pierre Lautussier. Enfin, Pierre Vitte déplore l'absence de transparence des comptes de l'établissement : *« La CCI de Melun est l'une des seules de France à n'avoir jamais eu de bulletin de liaison entre ses ressortissants. J'aimerais également qu'on m'explique l'intérêt pour les entreprises du Sud-Seine-et-Marnais des déplacements incessants du président vers des destinations lointaines telles que le Bénin, les Antilles ou Las Vegas »*.

Beau joueur, Pierre Lautussier accepte sa défaite sans amertume apparente : *« Je souhaite bonne chance au président Vitte. Je crois que l'usure du pouvoir est naturelle au bout de vingt-quatre ans. Pour le reste, il s'agit d'arguments de campagne de bon aloi. »* M. Lautussier affirme néanmoins que les comptes de la CCI sont en règle : *« Je ne me suis jamais rendu à Las Vegas pour le compte de la Chambre. Quant à l'immobilisme, l'argument me paraît un peu court pour un organisme passé de sept à quatre cents personnes en vingt ans et qui propose une multitude de formations et de services aux entreprises »*. Une majorité d'électeurs en a jugé autrement.

Roland Puig

Les présidents des conseils généraux séduits par Mmes Aubry et Voynet

LES MINISTRES continuent, à l'image du premier d'entre eux, de construire des relations pacifiées avec les associations d'élus locaux, y compris quand celles-ci sont dominées par la droite : c'est le cas pour l'Assemblée des présidents de conseils généraux (APCG), présidée par Jean Puech (UDF-DL), ancien ministre d'Edouard Balladur et d'Alain Juppé, et reçue successivement, mercredi 19 et jeudi 20 novembre, par Dominique Voynet et Martine Aubry. Il s'agissait d'évoquer l'aménagement du territoire avec la première et le volet social de la décentralisation avec la seconde (*Le Monde* du 13 novembre). M. Puech semble être sorti très satisfait de ces deux entretiens.

L'entourage de Mme Voynet précise que la ministre a assuré à ses visiteurs, répondant ainsi à une préoccupation latente de l'APCG, que l'économie des départements ne serait pas bouleversée par les orientations du projet de loi que prépare la ministre. M. Puech confirme que Mme Voynet l'a assuré que les départements étaient des interlocuteurs *« incontournables »* et a rappelé que les autres projets de loi en préparation, touchant aux collectivités locales, s'inscriraient dans le cadre de son propre projet. Mme Voynet sera reçue par le bureau de l'APCG début décembre.

Avec Mme Aubry, les présidents de conseils généraux ont eu une longue conversation pour défricher les pistes de réforme. La prestation spécifique dépendance (PSD) pour les personnes âgées et le RMI, deux des points les plus sensibles de l'action sociale des départements, ont été évoquées : de fortes disparités locales ont été constatées en particulier pour la PSD. M. Puech indique que l'APCG et la ministre se sont *« retrouvés sur les principaux éléments du bilan »* de la PSD et sont tombés d'accord pour faire avancer le plus rapidement possible le dossier de la tarification de cette prestation, afin de la *« normaliser »* et de la *« pérenniser »*.

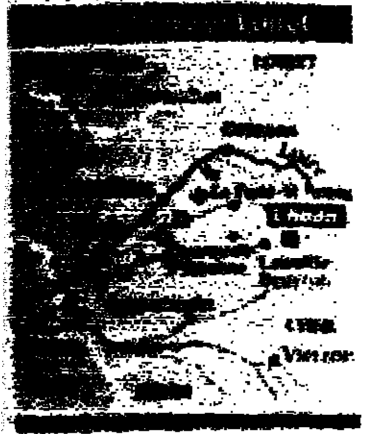
M. Puech a trouvé le ton de la ministre *« très pragmatique, très positif »*. Il ajoute que les deux parties ont l'intention de *« concrétiser une action commune rapidement »* notamment en dressant un bilan conjoint du RMI. L'entourage de Mme Aubry affirme de son côté qu'il s'est agi d'une *« réunion préparatoire positive, plutôt cordiale, qui a visiblement contribué à la réflexion de la ministre »*.

J.-L. A. et C. F.

هكذا من الأصل

...rel régional

...quelque 400 000 hectares de forêts
...à des chasses chères et très prisées



...mbre de commerce de Melun

...x séduits par Mme Aubry et ...

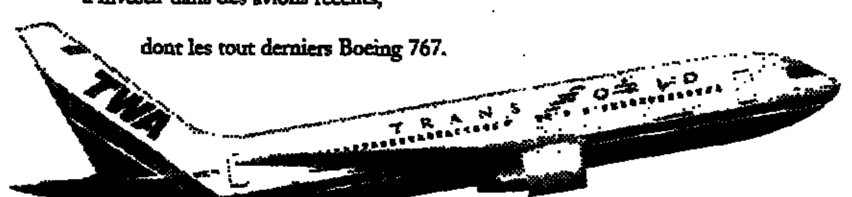


U N   B I L A N   P O S I T I F   P O U R   N O S   C L I E N T S   P R E S E N T S   E T   A   V E N I R

TWA. ETRE MEILLEUR AUJOURD'HUI,

En moins d'un an, les employés de TWA ont fait réaliser à leur compagnie une progression des plus spectaculaires en terme de ponctualité, en la hissant parmi les premières du marché américain.

Pour ce qui est de sa flotte, TWA continue à investir dans des avions récents, dont les tout derniers Boeing 767.



Et en plus du programme FREQUENT FLIGHT BONUS, TWA vient de créer le programme PLATINUM. Il suffit d'effectuer 20 liaisons transatlantiques ou 100 000 miles pour y adhérer et ainsi bénéficier de surclassements et autres avantages. Autre amélioration, la mise en place d'un terminal unique à l'aéroport JFK pour faciliter les correspondances entre le réseau international et le réseau domestique.



Voilà pour ce qui vient de se faire.

POUR ETRE ENCORE MEILLEUR DEMAIN.

Aujourd'hui TWA profite de cette remarquable progression pour améliorer ses produits, ses services et construire les progrès de demain.

TRANS WORLD ONE, une classe déjà très appréciée sur les vols quotidiens transatlantiques de Paris vers New York et St. Louis, *pour ses sièges inclinables au confort remarquable,* est en cours de perfectionnement.

Un service de qualité supérieure toujours au prix de la Classe Affaires...

Sur le réseau domestique, la capacité de la PREMIERE CLASSE augmente de 60% pour le plus grand confort de ses passagers.

Les clients TWA *apprécient un service de qualité supérieure.* C'est pour eux que la compagnie améliore et agrandit la PREMIERE CLASSE.

Avec son partenaire Trans World Express, TWA dessert actuellement une centaine de destinations à l'intérieur des Etats-Unis, le Canada, le Mexique et les Caraïbes.

Un nouveau SALON AMBASSADOR vient d'ouvrir à St. Louis et les installations de JFK à New York seront refaites très prochainement. Les salons Ambassador offrent aux voyageurs un espace réservé particulièrement agréable pour se détendre ou travailler.

Toutes ces améliorations font partie du plan d'investissement et de croissance voulu par TWA. Chaque jour, chaque vol, chaque nouvelle idée est l'opportunité de construire une meilleure compagnie, et donc une meilleure expérience de voyage pour les passagers. Tel est le but de TWA.



Pour réserver, prenez contact avec TWA au 01.49.19.20.00, votre agent de voyages ou tapez 3615 TWA (2,23 F TTC/min) sur Minitel ou http://www.twa.com sur Internet.

NOUS FAISONS TOUT POUR ETRE EN VOTRE COMPAGNIE. **TWA**®

T R A N S   W O R L D   A I R L I N E S

هكذا من الأصل

HORIZONS

TÉMOIGNAGE

Lettres d'Algérie

5. Louise, Yvette, Marie..., retraitées

En juin 1994, Catherine a quitté l'Algérie. Après vingt-sept ans passés dans le pays de son mari, les assassinats répétés de Français ont eu raison de sa ténacité : elle a regagné la France avec sa famille. Catherine s'est pourtant fait une promesse : écrire aux vingt femmes qui, chaque semaine, se retrouvaient dans le jardin de son pavillon. Un groupe de vieilles dames, Françaises ou mariées à des Français, toutes issues d'un milieu modeste. Les premières cartes sont parties à l'occasion du 14 juillet. D'autres lettres ont suivi – une par mois pour chacunes d'elles – à l'occasion de fêtes religieuses, d'anniversaires ou d'événements particuliers. Les réponses n'ont pas tardé à arriver, souvent rédigées d'une écriture tremblante.

Lettres rassemblées par Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

12 septembre 1994 1

Chère Catherine,

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai lu ta lettre, qui n'est arrivée qu'aujourd'hui. Nous ne nous attendions pas à une issue pareille. Depuis le 6 août, le consulat est fermé. Tous les services sont transférés à l'ambassade à Hydra, mais pour y accéder il faut se lever de bonne heure. Des centaines de personnes attendent. Quoi ? Je l'ignore, puisque, pour les visas, ils disent qu'il faut écrire en France. Il n'y a personne pour nous renseigner. La police algérienne nous dit de faire la chaîne comme tout le monde. Mardi dernier, j'ai rencontré Yvette de Bab-el-Oued avec Annie. Elle vociférait, se demandant s'ils allaient nous enlever notre secours. Je lui ai recommandé la patience. Je vais y retourner demain mardi voir s'ils sont décidés à recevoir les personnes âgées.

Ton travail est-il intéressant ? Et tes enfants, ont-ils été scolarisés ? Nous avions été invités quand les sénateurs sont venus et pour le 14 juillet cela s'est passé à l'ambassade, nous n'étions pas nombreux, c'était plutôt une fête champêtre. On s'est bien occupé de nous. J'étais loin de me douter de ce qui allait nous arriver. De plus, il y a la chèrté de la vie, ex : poulet 13 500 DA le kg *[soit 135 nouveaux dinars, pour un salaire moyen de 5 500 dinars]*, pommes de terre : 4 200 ; pas de légumes à moins de 8 000 et le raisin, 5 000. Inutile de noircir le tableau, mais comment fait le petit peuple ? Pour nous, on nous a dit de rentrer mais ils devraient être humains et comprendre que nous avons des problèmes avec nos maris. C'est sûr que ces réunions du jeudi, plutôt ces folies, nous étaient salutaires et il faut dire que nous étions vraiment gâtées.

Catherine, je te quitte bien tristement. Je pense que ta mère va bien, que tu as beaucoup de satisfactions avec les enfants. Gardons le contact. D'Alger, les meilleures bises à tout le monde.

Louise

5 novembre 1994 [la lettre est accompagnée d'une photo d'identité] 2

Chère Catherine,

J'espère que vous allez bien. Quant à moi, je suis à Bab-el-Oued dans une poudrière. J'aimerais rentrer en France. Comment dois-je procéder ? Ici, au consulat, on ne nous reçoit pas.

Mon mari est mort, donc je suis seule. Nous allons chez Nouria pour voir pour les papiers et les renseignements. M. Marcel a été encerclé deux jours à Lafayette. Je suis un peu mieux. J'ai un peu *plus de courage. J'aimerais rentrer mais pas en maison de retraite.*

Nouria s'est battue devant le consulat avec une fille et deux hommes. Elle les a mis K.-O. On a bien ri car on l'a traitée de sale race, c'est au sujet des visas.

Donc je vous embrasse tous bien des fois. Toutes les dames ont pleuré quand Nouria nous a donné votre adresse. A bientôt.

Yvette

5 janvier 1995 3

Chère Catherine,

Avec un peu de retard, je viens vous souhaiter une bonne et heureuse année 1995, en espérant que la vie devienne meilleure. Pour nous, nous avons eu deux rencontres au consulat mais ce n'est plus comme avant, mais espérons que l'on se rencontrera bientôt. Je vois souvent Simone. On voudrait bien rentrer mais il faut savoir où aller. J'ai demandé au mois d'août pour une résidence mais nous n'avons pas assez de moyens et il faut attendre qu'il y ait une place. Alors, si tu peux nous donner quelques renseignements sur les moyens que nous pourrions avoir, financiers ou autres, cela nous ferait plaisir.

Ne soit pas trop sévère avec les fautes d'orthographe. Merci pour la carte postale au chat. Je t'embrasse bien affectueusement ainsi que tous ceux que l'on connaît.

Marie

► Le 22 janvier 1995, *Joseph Belaïche, commerçant français installé au centre d'Alger est tué. C'est le vingt-septième assassinat d'un Français depuis septembre 1993.* Le 31 janvier, une bombe explose devant le commissariat central d'Alger, boulevard Amirouche, faisant 36 morts et 256 blessés.

21 février 1995 4

Chère Catherine,

N'ayant pas de courrier, je prends la plume. Je voulais te remercier pour t'être occupée de nous, pour la maison de retraite, mais mon mari ne veut pas partir. De plus, je me sens encore valide. J'aimerais un petit deux-pièces et être chez moi. *Peut-être suis-je difficile.* Ici, c'est toujours le marasme. J'ai eu une bonne grippe, ainsi que mon mari. Tu as su sûrement pour José Bélaïche, qu'il dorme en paix. Et à la télévision tu as dû voir l'horreur du boulevard Amirouche. Sans cela, au niveau du consulat, pas beaucoup de contacts : c'est bien dommage, mais il faut dire qu'ils ont peur. *[...] Je vais te quitter* car en cette période de ramadan, je vais commencer ma petite chorba *[soupe traditionnelle, NDLR]*.

En espérant recevoir un petit mot, bonnes bises d'Alger à toi et à ta mère.

Louise

4 mars 1995 5

Chère Catherine,

Je t'écris ces lignes pour te dire que nous allons quand même pas trop mal, seulement nous n'avons plus personne. On ne se voit plus que quand on nous réunit au consulat, *mais depuis l'été dernier, on n*'a eu que deux invitations : une pour le départ de Mme L. et l'autre du consul. A part ça, j'espère que pour toi et ton mari ça va, que tu as trouvé du travail. Ma copine Odette va bien, quoique nous ne nous voyons plus car c'est très loin chez elle. Mais nous parlons au téléphone.

Tu sais, cette année, la récolte des dattes, il n'y en a pas eu car c'était tout pourri et on a tout jeté. Même pour les manger, on nous avait interdit. Plusieurs personnes ont été très malades. Espérons que l'année prochaine on aura plus de chance. Espérons aussi que tout redevienne comme avant.

En attendant, chère Catherine, j'espère que tu vas bien ainsi que ton mari et tous les enfants, et que le moral est bon. Je te quitte de plume mais pas de coeur car je t'aimais beaucoup.

Annie

Le repas du 10 juin, au consulat de France, est annulé après l'assassinat de deux Français dans le quartier d'El Biar, à Alger. ▼

17 avril 1995 6

Ma chère amie Catherine,

Inutile de te dire la joie quand j'ai reçu ta lettre, juste le 16 pour Pâques. Tu me manques beaucoup. Je repense aux beaux jours que nous avons passés car, hélas, maintenant... On reste à *la maison, heureusement on a le téléphone. Pour mon mari,* il devient impossible ; des fois, je me dis : qu'est-ce que je fais ici ? Je pourrais profiter des derniers jours que Dieu voudra me donner, et puis mon amour-propre reprend le dessus, il faut faire son devoir jusqu'au bout. Je ne sais pas si je te l'ai dit, mais on a eu un petit colis pour Noël. On nous l'a donné fin mars pour l'Aït ! Enfin, c'était gentil, *c'était bien mieux que rien.*

Voilà les beaux jours ! Heureusement. Avec le soleil, moi je me mets à mon balcon et je regarde les gens qui se promènent. Véronique sort avec ses enfants le jeudi car ils ont une voiture. Moi, je ne peux presque pas marcher. J'ai grossi et aucun exercice. Je descends le matin une fois tous les deux mois, rue Michelet, *pour m'acheter une bouteille de Bordj [vin cuit algérien, NDLR]*. C'est pas cher (300 DA), mais maintenant j'ai peur. A la place je prends du gazeux, tu parles ! Enfin, le principal, c'est la santé. Vivement les élections. Espérons que tout rentrera dans l'ordre et que toi tu reviendras parmi nous. Ce jour-là, on fait une fête à tout casser. C'est pas les bouchons de gazeuse qui sauteront mais autre chose !

Mon mari t'envoie ses amitiés ; il me dit : quand tu reçois une lettre de Catherine, tu es folle. Je t'embrasse très, très fort.

Une amie qui ne t'oubliera jamais.

Edith

30 mai 1995 7

Très chère Catherine,

Bien sûr que j'ai reçu toutes tes cartes, et c'est avec un très grand plaisir que je te lis.

Ici, c'est de pire en pire... Je ne sors plus du tout. C'est plus tranquille pour tous. Heureusement qu'il y a le balcon.

Depuis le mois de novembre 1994, il n'y a rien eu au consulat. Hier soir, j'ai eu un coup de fil du service social pour le 10 juin, il y a un repas de midi à 16 h 30. Cela nous changera les idées.

Je te quitte en t'embrassant bien fort.

Véronique

11 septembre 1995 8

Chère Catherine,

J'écris encore une fois. J'espère que cette fois tu recevras ma lettre. J'espère rentrer en France sous peu. Ahmed *[son fils, policier, NDLR]* a été tué. Je règle les affaires des enfants et je pars.

Claudette est morte d'un cancer généralisé. Raymonde, aussi, a été trouvée morte dans son lit par la concierge. J'étais seule à son enterrement avec M.C. J'ai couru a la morgue de l'hôpital, à la morgue du cimetière français. Ensuite au cimetière d'El Alia, toujours seule avec M.C. Personne du consulat ne s'est dérangé. On meurt, on nous jette comme des chiens. Hier je suis montée au consulat. Il y avait une chaîne pour les visas mais pour nous, pas de chaîne à l'intérieur. Nous avons eu un colis.

Je termine en t'embrassant très affectueusement, ainsi que l'entourage.

Rose

15 janvier 1996 9

Bien chère Catherine,

Je viens te présenter tous mes voeux de bonne et heureuse année et dans l'espoir de bientôt nous retrouver toutes à Alger. Je ne sais pas *si toutes mes lettres arrivent. Cette semaine, j'ai reçu la lettre que tu* as envoyée pour la Fête des mères, qui est partie de France au mois de juin. Au mois de septembre, nous avons eu un colis. Le 28 décembre, nous avons eu une réception route d'Hydra, chez Mgr Tessier, offerte par une association arabe. Ils nous ont donné plein de petits cadeaux, cela nous a fait plaisir de se rencontrer, on était véhiculées. Autrement, on se rencontre à quelques-unes chez le M.C., mais nous sommes vraiment indésirables au consulat ; on voudrait bien rentrer, mais nous ne trouvons rien en France, et ce n'est pas avec 1 000 francs par mois que l'on peut se débrouiller. Enfin, on va voir dans quelques jours comment cela se passe. Pour l'instant, je t'embrasse bien affectueusement, toi et toute ta famille.

Marie

P.S. Quand tu m'écris, tu ne mets pas mon prénom. *[Le nom de famille de Marie est arabe.]*

8 juin 1996 10

Bonjour Catherine,

Pour nous, ici, c'est la consternation après le décès des sept moines *[de Tibehirine, enlevés le 27 mars 1996 et égorgés le 21 mai]*. Je suis montée à Notre-Dame d'Afrique pour la messe de requiem. Cérémonie très émouvante, beaucoup de fidèles et d'anonymes *(...)*

On a refusé le visa à mon mari. Deux lettres, deux refus. Je trouve cela aberrant. Peut-être faudrait-il écrire aux affaires étrangères car on nous dit de rentrer, mais nos maris devraient avoir des visas pour un an comme avant pour venir nous voir. J'ai tout fourni (carte d'identité consulaire, photocopie du livret de famille, plus la concession du cimetière de Toulouse de mon fils, et relevé bancaire). Inutile de te dire que je l'ai très mal pris car les voyous et les trabendistes *[petits revendeurs de marchandise illégalement importée, NDLR]* réussissent à avoir facilement le visa. *(...)* Moi, à part le marché, je ne sors pas. Ce n'est pas la joie, mais c'est notre maktoub *[destin, NDLR]*, en espérant des jours meilleurs qui tardent à venir.

Bonnes bises d'Alger.

Louise

6 avril 1997 11

Salut Catherine,

Je viens de recevoir une lettre avec un beau dessin datée du 5 mars. Le courrier a beaucoup de retard. La situation a l'air calme à Alger. Comme toi, nous souhaitons le retour à une vie normale. Nous avons un temps splendide, je n'ai pas mis de manteau de l'hiver. Il n'y a pas eu de pluie alors nous n'avons de l'eau que tous les deux jours. La vie est très chère. *(...)* Ne nous plaignons pas, avec notre allocation on s'en sort, mais je me demande comment font les familles nombreuses. Pour Pâques, Brigitte nous avait conviées à un petit repas, très sympa, rien ne manquait : charcuterie, crevettes, beaujolais, fromage et un bel oeuf de Pâques. Nous avons eu la visite du nouvel ambassadeur. A part quelques-unes, nous étions nombreuses, heureuses de nous rencontrer. J'attends toujours un visa. Cela fait quatre ans que je ne suis pas allée en France.

Bises.

Louise

► *Pendant ces quatre années de* correspondance, les amies de Catherine ont vécu des destins similaires. Yvette, après avoir passé un an en France, est retournée à Alger. Louise attend toujours un visa pour son mari. Simone, Claudette et Raymonde sont mortes, comme M. Marcel. Nouria, Marie, Odette, Véronique, Edith, Annie et Rose vivent toujours en Algérie.

La diversité des revenus sociaux en Europe

L'EMPLOI n'est pas le seul *domaine dans* lequel les politiques des quinze Etats membres de l'Union européenne sont divergentes. La protection sociale, sans doute moins soumise aux lois du marché et de la concurrence, et davantage au poids de l'Histoire et des évolutions démographiques, est, elle aussi, marquée de profondes différences, même si chaque pays a tenté de s'adapter aux mutations, communes, de la société : vieillissement démographique, montée du *chômage de masse*, accroissement de la pauvreté, modification des structures familiales, développement des techniques médicales et des besoins de santé.

Dans un chapitre de son document *Les Revenus sociaux 1981-1996*, publié le 19 novembre par l'Insee, le service statistique du ministère de la solidarité (SESI) s'est livré à une comparaison sur la place des transferts sociaux dans les revenus et le niveau de vie des ménages dans quatre pays : Royaume-Uni, Pays-Bas, Espagne et France, tentant de mesurer les effets de ces prestations (santé, retraite, famille, chômage, minima sociaux) sur les niveaux de vie. Le premier constat est sans grande surprise : ces transferts (hors santé) jouent *« un rôle important »* dans la composition du revenu des citoyens.

Leur part dans le revenu total disponible des ménages va de 23 % au Royaume-Uni à 29,9 % en France (29,5 % aux Pays-Bas, 25,4 % en Espagne). Il n'est pas étonnant que les retraites soient prépondérantes, mais c'est en France que leur poids est le plus lourd : avec 987,4 milliards de francs versés en 1996 à 11 millions de personnes, les pensions représentent 21,4 % du revenu des ménages avant impôt, contre 17,9 % en Espagne, 17,5 % aux Pays-Bas et 13,7 % au Royaume-Uni, alors que *« la proportion de ménages bénéficiaires est la même qu'en France »*.

LE RÔLE CAPITAL DES PRESTATIONS

Cela confirme que le niveau moyen des pensions est sensiblement plus élevé en France et aux Pays-Bas, où les retraités ont un niveau de vie *« relativement équivalent »* en moyenne à celui des actifs, alors qu'il est *« plus faible »* dans les deux autres pays. En Grande-Bretagne, les anciens salariés doivent davantage compléter leur pension par un patrimoine. En France, toutefois, l'augmentation continue des prélèvements sur les salaires (CSG, RDS, cotisation maladie) a entraîné, selon le SESI, une légère dégradation du pouvoir d'achat des retraités entre 1991 et 1996.

A des degrés variables, les populations qui ont le plus besoin du filet de la protection sociale sont les mêmes dans les quatre pays. Il s'agit, note le SESI, *« des ménages les plus jeunes confrontés aux difficultés d'accès à l'emploi, mais aussi de ceux dont la personne de référence est âgée de 50 à 59 ans, population fréquemment touchée par des sorties d'activité plus ou moins volontaire avant 60 ans »*. De même, les familles monoparentales ou nombreuses apparaissent *« particulièrement vulnérables »*. Quant à la pauvreté des personnes âgées vivant seules, elle reste *« élevée »* au Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, en France. Cela explique que, hors retraite, les revenus sociaux (chômage, invalidité, prestations familiales) *« se concentrent au début et à la fin de la vie active »*. Pour les bas revenus, et dans les quatre pays, les prestations ont, évidemment, une importance capitale. *« L'étendue des revenus sociaux perçus par les ménages situé en bas de la distribution des niveaux de vie montre* (leur) *importance dans la lutte contre la pauvreté »*, remarque l'étude, permettant une réduction des écarts entre les différentes catégories de ménages. Si l'on écarte les systèmes de retraite, l'ampleur de la réduction de cette pauvreté qui est imputable aux prestations sociales reste, cependant, *« très variable »* selon les pays.

C'est aux Pays-Bas que le système arrache le mieux à la précarité, et dans une moindre mesure en France, où les dépenses de protection sociale ont atteint (santé comprise) 2 360 milliards de francs en 1996. L'Espagne et le Royaume-Uni s'en tirent moins bien. Grâce à un système d'aide aux familles performant, la France, par exemple, *« se distingue par une réduction importante de la pauvreté parmi les couples ayant deux enfants et plus, notamment si on la compare au Royaume-Uni »*, où, pour ce type de familles, le taux de pauvreté avant transferts sociaux est pourtant comparable à celui de la France.

Les auteurs de l'étude reconnaissent qu'ils n'ont pas pu tenir compte de la présence éventuelle d'autres revenus, ni des solidarités privées, notamment familiales. Dans un pays comme l'Espagne, où les aides à la famille ou au logement sont faibles, elle jouent encore un rôle important et évitent à une partie de la population de basculer dans la pauvreté. Et l'on sait désormais le rôle joué par la « génération pivot » des 55-65 ans pour aider des ascendants frappés par la dépendance et des descendants victimes du chômage.

Jean-Michel Bezat

Courants *par Alain Le Quernec*



Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Jacques Chirac trouble-fête

SANS « fusion » ni « fission », la cohabitation entre Jacques Chirac et Lionel Jospin prend un tour surprenant avec l'auto-invitation du président de la République au congrès de Brest. Tout se passe en effet comme si, au moment où les sondages couvrent le premier ministre de leur douce musique et où celui qui est encore premier secrétaire du Parti socialiste s'apprête à recevoir les ovations du congrès de Brest, le président de la République s'invitait sans crier gare à cette fête organisée sans lui. En une après-midi et une soirée, à Paris d'abord, devant l'Association des maires de France, puis à Luxembourg, devant les chefs d'Etat et de gouvernement européens, M. Chirac a rappelé et souligné que le premier ministre et lui-même partagent le même pouvoir, mais pas les mêmes vues.

Dans les deux cas, le chef de l'Etat s'est exprimé sur des sujets *qui mettent en jeu ses prérogatives* et qui relèvent donc du domaine « partagé », selon l'expression qu'employait François Mitterrand. Devant les maires, il a pris position sur la question du cumul des mandats pour rejeter l'idée d'interdire aux parlementaires d'être en même temps élus locaux, voire chefs d'exécutifs locaux. M. Jospin n'a pas encore fait connaître, lui, les conclusions qu'il tire des consultations auxquelles il a procédé avant d'élaborer un *projet de loi, mais les orientations* du PS pendant la campagne électorale étaient claires : mandat unique, au moins s'agissant d'un mandat parlementaire. Or, le Sénat y est hostile. Le premier ministre sait maintenant que la voie du référendum, que lui suggérait... le RPR Pierre Mazeaud, lui est fermée, puisqu'elle suppose l'accord du chef de l'Etat.

Ce dernier est disposé, en revanche, à traduire dans la loi – et, en l'occurrence, dans la Constitution – l'interdiction faite par M. Jospin à ses ministres de demeurer, en même temps, chefs d'exécutifs locaux, c'est-à-dire maires, présidents de conseil général ou présidents de conseil régional. *Les incompatiblités* concernant les ministres doivent figurer, en effet, dans la Constitution : M. Jospin sait désormais qu'il aura l'accord de M. Chirac pour y introduire cette disposition nouvelle.

Décidé à imposer sa volonté sur la question des mandats, le président de la République est en même temps un adversaire politique lorsque, à l'occasion d'une réunion du Conseil européen, il dénonce *« le mirage d'expérimentations hasardeuses »* qui *« peuvent affecter gravement l'efficacité de la lutte contre le chômage »*. Le chef de l'Etat ne peut certes pas s'opposer au projet de loi sur les trente-cinq heures que le conseil des ministres examinera le 10 décembre, mais il se sert de sa position dans le domaine de la politique internationale et, ici, européenne, pour décrier l'un des axes principaux de la politique choisie par le gouvernement contre le chômage.

***En se mettant ainsi en travers* de la route du gouvernement, le président de la République n'a en tête, une fois encore, que ce qu'il lui faut d'abord préserver : son rang de chef de l'opposition.**

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

La mémoire des peuples d'Asie

Suite de la première page

Par un ironique retour des choses, c'est Kim Dae-jung, que les généraux sud-coréens avaient fait condamner à mort pour avoir fomenté l'émeute de Kwangju, qui paraît aujourd'hui le candidat le mieux placé dans la course à la présidence en Corée du Sud.

Face à de tels traumatismes, il n'est pas faux de dire que les peuples d'Asie font preuve d'une patience que l'observation superficielle incline à assimiler à de la résignation. *« Kwangju ? Il faut laisser une génération s'écouler pour régler ce genre de problèmes »*, a-t-on entendu dire des intellectuels coréens, alors même qu'ils étaient devenus totalement libres de leurs propos. Le même son de cloche émane aujourd'hui de leurs homologues chinois à propos de Tiananmen.

Un autre exemple illustre à la fois cette patience et l'inéluctable règlement de comptes historiques qu'elle comporte : en 1947, le régime nationaliste de Tchiang Kaï-chek (alors en guerre contre les communistes de Mao Tsé-toung) perpétue dans l'île de Taïwan, qu'il vient de récupérer auprès du Japon vaincu, un massacre de vingt mille à trente mille autochtones qui se sont soulevés contre l'autorité continentale. Ce n'est qu'en 1992 que le gouvernement local sera contraint – à sa surprise – d'ouvrir les dossiers. C'était, pour ce régime (celui de Lee Teng-hui), affaire de légitimité.

Cela ne veut pas dire que des aveux de culpabilité soient chose facile à arracher au pouvoir. En Corée du Sud, le massacre de la population soulevée dans l'île de Cheju, en 1948, est toujours tabou. Trente mille à quarante mille morts, victimes des partisans communistes et surtout de l'armée et de la milice de Sungman Rhee. Le 4 novembre, Suh Jun-sik, un militant des droits de l'homme qui passa plusieurs années en prison au cours de la dictature de Park Chung-hee (1961-1979), a été arrêté pour avoir organisé un festival de films contestataires, dont l'un, qui n'avait pas été soumis à la censure, traitait du massacre de Cheju.

Deng Xiaoping a mis moins d'un an, après être revenu aux affaires en 1977, pour blanchir une petite émeute, au symbolisme néanmoins puissant, qui avait entaché, en avril 1976, la fin du règne de Mao, et à en condamner la répression. Mais c'était là manœuvre politicienne. Avec autant de détermination, Deng a éludé la responsabilité du régime dans les tourments qu'il a fait subir au pays au cours de ses trois premières décennies : des dizaines de millions de morts par exécutions, violences d'Etat, famines et troubles organisés d'en haut.

Héritier de ce régime, Jiang Zemin peut être sincèrement surpris de voir à quel point Tiananmen 1989 conditionne encore l'image de son pays à l'étranger, comme l'ont montré sa visite aux Etats-Unis et les précautions prises par le gouvernement Clinton pour désamorcer la question. La répression du 4 juin 1989 à Pékin n'était-elle pas d'une ampleur réduite par rapport aux drames précédents, devant lesquels l'Occident n'avait pas levé le petit doigt ? Tout s'explique-t-il, dès lors, par la médiatisation d'un événement de cet ordre – survenu, en l'occurrence, devant les caméras de télévision du monde entier ?

DÉMISSIONS COMMERCIALES

L'exemple de Taïwan montre qu'une réponse simpliste de cette nature passe à côté de la vérité d'un peuple, même élevé dans le culte de l'autorité.

Celui du Tibet encore plus. Pas une puissance occidentale ne protesta contre l'annexion du Tibet par la Chine en 1950, ni contre la répression du soulèvement de 1959, qui allait mener le dalaï-lama à se réfugier en Inde. Le « dieu-roi » tibétain est aujourd'hui reçu partout dans le monde, alors que la région reste pratiquement inaccessible aux médias. L'argument de la mise en scène télévisuelle ne tient pas.

Cela ramène à peu le discours, fréquemment entendu, selon lequel de telles affaires nationales trouvent naturellement leur résolution dans un consensus atteint à l'initiative des gouvernants. Même sous des régimes autoritaires comme celui de Pékin, parviennent parfois à s'élever des voix, et non des moindres, pour réclamer qu'au moins l'amnésie ne l'emporte pas. C'est le cas, notamment, du célèbre écrivain Pa Kin, qui, quoique sur le point de s'éteindre, appelle de ses vœux à la création d'un *« Musée de la révolution culturelle »*.

L'idée selon laquelle « les peuples aspirent à oublier » a souvent servi d'alibi philosophique à des démissions plus prosaïquement commerciales. La France giscardienne n'a pas attendu longtemps pour oublier Kwangju. Discrète dans la condamnation du massacre, elle ne jugea même pas opportun d'envoyer un observateur (des pays d'Europe du Nord et les Etats-Unis avaient au moins fait acte de présence) au procès – sans preuves ni témoins – intenté, trois mois après le massacre, à Kim Dae-jung devant une cour martiale. A l'époque, la France caressait l'espoir de vendre sa technologie nucléaire à Park – lequel rêvait de se doter de l'arme atomique. C'est aux pressions de Washington que Kim dut de n'être pas exécuté. De son côté, François Mitterrand avait écrit personnellement à Chun Doo-hwan pour lui demander son indulgence. Quatre ans plus tard, en 1984, la France, devenue socialiste, recevait le « bourreau de Kwangju ». Ces fâcheux événements passés ne furent pas évoqués.

A l'égard de la Chine, les considérations commerciales masquent aujourd'hui une réelle difficulté à penser la relation qu'il convient d'instaurer avec un pays dans lequel on aimerait ne pas soupçonner l'existence d'une large faille entre le gouvernement et la population. Il appartient aux Occidentaux de cesser de se voiler la face sous prétexte de différentiels culturels surannés qui trouveraient leur source dans un isolement effectivement dépassé : malgré la censure (sélective), malgré la répression (réelle mais pas omniprésente), il y a, aujourd'hui, infiniment plus de jeunes Chinois bien informés des réalités du monde occidental – y compris sur les rapports entre gouvernés et gouvernants – que l'inverse...

Francis Deron et Philippe Pons

RECTIFICATIF

Elf-Aquitaine

Dans un article consacré à l'information judiciaire ouverte à l'encontre de Christine Deviers-Joncour, ancienne salariée d'Elf-Aquitaine soupçonnée d'avoir bénéficié d'un emploi de complaisance, nous avons fait état de la saisie d'un courrier adressé par Michel Charasse à Roland Dumas, respectivement ministre du budget et ministre des affaires étrangères à l'époque (*Le Monde* du 15 novembre). Ce document, daté du mois d'octobre 1992, évoquait une intervention de M. Dumas en faveur d'une société de communication fondée par Mme Joncour, Kairos. Les vérifications entreprises attestent qu'en définitive cette société ne fut dispensée que d'un redressement d'environ 20 000 francs, et non de *« plusieurs millions »*, ainsi que nous l'avions écrit, sur la foi d'une information erronée. M. Charasse a indiqué au *Monde* avoir *« pris l'avis de* [ses] *services »* et maintenu un redressement relatif à la TVA, dont le montant ne nous est pas connu. Mme Joncour avait, parallèlement, subi plusieurs redressements fiscaux à titre personnel, relatif à des successions.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'orgueilleux isolement espagnol

OFFICIELLEMENT, l'Espagne est au ban des nations : éloignée de l'ONU, écartée de la conférence européenne, séparée de la France par un rideau de fer baissé sur les Pyrénées, considérée comme le dernier pays fasciste du monde, elle est tenue dans une sorte de quarantaine diplomatique. Pratiquement, elle ne s'en porte pas plus mal. L'isolement renforce l'orgueil de ses dirigeants, qui sont fiers d'y résister, en même temps qu'il affermit leur position auprès d'un peuple qui n'aime guère les réprimandes infligées par l'étranger.

Ledit isolement n'est d'ailleurs point si rigoureux qu'il empêche un fructueux commerce avec l'Amérique. Et si nul ne songe à étendre à l'Espagne le bénéfice du plan Marshall, c'est sans doute parce que tout le monde se rend compte qu'elle profite depuis pas mal de temps d'une sorte de plan Marshall à son usage personnel.

Dans cette aventure, le rôle que joue la France fait songer à une tragédie de Victor Hugo, où se mêlent étroitement le sublime et le grotesque. La fermeture de la frontière lui cause à coup sûr un tort commercial considérable : les produits d'autres pays moins scrupuleux qu'elle prennent sur les marchés espagnols la place des siens. Mais ce mépris des contingences ne me paraît point si blâmable, après tout, dans la mesure où il se réfère à des intérêts supérieurs : dans un monde qui s'enlise de plus en plus dans le sordide, un certain détachement des choses matérielles est à tout prendre la marque d'une grandeur authentique.

Maurice Duverger
(22 novembre 1947.)

L'intellectuel et l'immigré

par Santiago Amigorena

A entendre les propos des intellectuels suscités par le débat sur l'immigration, il me semble aujourd'hui propice, en tant qu'immigré, de parler des intellectuels. Alors qu'en première page du *Monde* on m'annonçait il y a quelques semaines (3 octobre) qu'un millier d'artistes et d'intellectuels appelaient à une régularisation massive des sans-papiers, j'apprenais, à l'intérieur du journal, que, *« soucieux de répondre aux accusations de parisianisme lancées en février, les signataires ont enfin respecté un équilibre entre la capitale et la province »*. L'appel regroupait aussi des antiquaires, des femmes au foyer, une ouvrière, une députée, un clerc d'huissier, une pharmacienne, Bertrand Tavernier, un concierge d'hôtel et quelques coiffeurs.

Toujours en première page du *Monde*, j'ai lu : *« Huit mois après le succès du mouvement qu'ils avaient engagé contre la loi Debré... »* Signataire de cette première pétition, je m'interroge : de quel succès s'agit-il ? J'ai signé, écrit, manifesté contre la loi Debré et pour l'abrogation des lois Pasqua. Si le mouvement auquel j'ai participé *a rencontré, sur ces objectifs*, les seuls qu'il revendiquait, le moindre succès, je n'en ai pas été informé.

Le même jour, dans les pages « Horizons », Sami Naïr écrivait que *« l'immigration a accédé au rang peu enviable de sujet "passionnel" dans la société française »*.

Pourquoi les intellectuels pétitionnaires, effrayés d'occuper la place qui devrait être la leur, sont-ils allés chercher quelques Français rassurants, manuels et provinciaux ? Pourquoi s'accorde-t-on à penser qu'un mouvement rencontre le succès dès lors qu'il est relayé par les médias ? Pourquoi Sami Naïr soutient-il ce lieu commun de notre fin de millénaire : tout sujet *« passionnel »* ne peut pas être objet d'un véritable débat ?

Essayons tout d'abord de savoir, grâce à quelques extraits d'un texte de Maurice Blanchot suscité par un débat vieux de treize ans (*Les Intellectuels en question*), ce qu'est un intellectuel. *« Il semble qu'on ne le soit pas tout le temps, pas plus qu'on ne puisse l'être tout entier. »* Il s'agit donc d'un état. L'intellectuel ne l'est que lorsqu'il descend, pour parler publiquement, de ces terres qu'il fréquente habituellement, et qui sont celles des lettres, des sciences et des arts.

« L'intellectuel est d'autant plus proche de l'action en général et du pouvoir qu'il ne se mêle pas d'agir et qu'il n'exerce pas de pouvoir. » Ne sont donc pas intellectuels ceux dont le rôle est exclusivement la parole publique, la parole devenue parole de pouvoir, c'est-à-dire les intellectuels *« professionnels »*, mais également, *« dans les sociétés postdémocratiques du spectacle »*, les journalistes qui exercent leur pouvoir médiatique, et peut-être même les cinéastes qui exercent leur pouvoir « spectaculaire ».

« L'intellectuel est entre la théorie et la pratique. » Bien que cela semble paradoxal, pour la cité, les artistes et les écrivains, comme les scientifiques, sont des purs théoriciens, et les journalistes, comme les hommes politiques, des purs praticiens. Les intellectuels, qui, *« depuis qu'ils portent ce nom, n'ont rien fait d'autre que de cesser momentanément d'être ce qu'ils étaient pour répondre à des exigences morales, à la fois obscures et impérieuses, puisqu'elles étaient de justice et de liberté »*, sont en *« installation précaire »*, à égale distance des deux.

L'intense question de l'immigration, qui pendant les derniers mois a toujours surgi accompagnée d'un doute (est-il plus sage d'en parler ou de se taire ?), resurgit aujourd'hui en provoquant une surprenante querelle entre deux clans d'intellectuels. D'un côté, les intellectuels *« médiatiques »* – cinéastes en tête – pétitionnent contre le projet de loi Chevènement. Dans leurs rangs, certains se plaignent de la dépolitisation de leur milieu. A leur égard, on parle de gauche *« morale »*. Leurs hésitations les ont fait passer par une infinité de textes avant la *Lettre ouverte au gouvernement* du 15 octobre qui définit enfin clairement leur position sur l'immigration. D'avant ce texte, je retiens surtout leur incapacité à assumer la place qu'on leur accorde autrement qu'avec honte, en s'entourant de non-intellectuels.

De l'autre côté, les intellectuels *« professionnels »* pétitionnent pour soutenir le pouvoir. Centro-extrémistes, tout leur semble excessif, impensable si sujet d'amour et de haine. *« Frémissant »* à l'idée que *« les exclus de la planète entière »* pourraient affluer et demander une régularisation immédiate, ils méprisent toute forme de protestation. Les intellectuels du premier clan – qu'ils accusent, vexés sans doute, de ne pas *« représenter la réalité sociologique de la classe intellectuelle »* – ne sont plus que des *« intellectuels »* (entre guillemets), les pétitions de *« pieux rituels de lamentations indignées »*, et les manifestations de la *« marche à pied »*.

« Opposition stérile entre éthique de la conviction et éthique de la responsabilité », voilà grossièrement à quoi pouvait se résumer la querelle médiatique sur l'immigration. Querelle étonnante entre deux clans dont les membres, le plus souvent, ne correspondent ni les uns ni les autres aux critères retenus par Blanchot pour définir ce qu'est un intellectuel. Querelle insolite : elle a opposé deux clans dont les membres semblent accepter aussi mal les uns que les autres le nom d'intellectuel qu'on leur attribue.

Est-il aujourd'hui possible d'assumer la place d'intellectuel autrement qu'avec honte ? Doit-on vraiment s'entourer, pour affirmer une position publique, de coiffeurs et de clercs d'huissier ? Comment se fait-il qu'« intellectuel » puisse être une insulte ?

Nous sommes tous responsables, et de l'état de nos médias, et de l'état de nos intellectuels. Donc, je me demande : ne serait-ce pas l'idée que nous nous faisons de la démocratie qui nous contraint à cette incapacité de débattre ? Pourquoi nous interdisons-nous – alors qu'on sait aujourd'hui qu'il est vain de les séparer – en critiquant le capitalisme de critiquer la démocratie ? Est-ce que la démocratie doit éviter ou exalter le conflit ? Les multiples crises politiques italiennes, en opposition à l'alternance soporifique américaine, sont-elles un indice de la bonne ou de la mauvaise santé de la démocratie ? Et si le centre n'était pas le destin mais la fin de la démocratie ?

> Est-ce que la démocratie doit éviter ou exalter le conflit ? Et si le centre n'était pas le destin mais la fin de la démocratie ?

Dans la démocratie, c'est-à-dire dans un régime dont la conciliation des différentes opinions est la condition d'existence, il faut aujourd'hui apprendre à se méfier davantage de notre tolérance que de notre intolérance. Il faut commencer par accepter que *« les catégories sur l'opposition desquelles s'est fondée la politique moderne (droite/gauche, privé/public, absolutisme/démocratie, etc.) »* se sont estompées, et chercher, à partir de là, de quelle place nous, intellectuels ou immigrés, pouvons encore parler.

« L'homme, pendant des millénaires, est resté ce qu'il était pour Aristote : un animal vivant et de plus capable d'une existence politique ; l'homme moderne est un animal dans la politique duquel sa vie d'être vivant est en question » (Michel Foucault, cité par Giorgio Agamben). D'où parler alors ? Sommes-nous vraiment devenus ces *« corps dociles »* que le biopouvoir a créés pour que le développement et le triomphe du capitalisme soient possibles ? Peut-on encore séparer théorie et pratique ?

Immigré et membre du troisième « clan » – celui qui regroupe de nombreuses personnes qui représentent peut-être effectivement *« la réalité sociologique de la classe intellectuelle »* et qui se soucient autant de savoir comment et pourquoi ils devraient parler que de prendre la parole –, je déteste répéter tout le mal que j'entends sur notre siècle. Fervent adepte de la « solitarité », je me considère le plus souvent tout-puissant, dictant les lois et accomplissant les actes. Je m'informe, mais j'imagine que je fais moi-même l'information qui m'informe. Bref, je parle, écris, et suis, comme chaque être humain, le centre seul du monde.

Ne faisant jamais de concession au social en tant qu'abstraction, je cherche la posture qui me permette de ne plus *« renoncer à mes forces créatrices en renonçant à ma solitude »*, de mêler définitivement pratique et théorie, de ne pas perdre, en me *« mettant en jeu pour soutenir une affirmation publique »*, le *« droit à la parole inattendue »*.

Santiago Amigorena *est scénariste.*

Trop tard pour être un homme

par Noëlle Lasne

ILS sont sortis de l'ombre, un par un, incertains et comme étonnés d'être encore vivants. Ils ont marché jusqu'ici, jusqu'à ce jour, d'hébergements en hôtels, de squats en meublés, avec leurs médicaments dans des sacs en plastique et toutes leurs ordonnances soigneusement repliées, le maigre butin de leur existence de malades. Ils n'ont plus qu'un passe*port périmé ou, quelquefois*, une *« autorisation provisoire de séjour pour soins »* à valider tous les trois mois au commissariat ou à la préfecture. Ils viennent des pays les plus pauvres d'Afrique et d'Asie ou de pays en guerre. Ils sont entrés en France, il y a longtemps, pour travailler, retrouver leur famille ou demander l'asile. Ils ont d'abord été en situation régulière, puis ils ont perdu leur titre, leurs droits, leur travail. Un jour, ils sont tombés gravement malades.

Ils ont traversé la totalité des régimes politiques et des textes législatifs, poursuivis par cette triple malédiction : étranger, irrégulier, malade. Indésirables parmi les indésirables, ils ont essuyé des refus de soins d'une violence inégalée. En témoigne ce compte rendu hospitalier, parmi d'autres, d'un genre particulier : *« Cliniquement, il s'agit manifestement d'une tumeur classée T 3 (voire T 4). En l'absence de couverture sociale, aucun examen complémentaire n'a été effectué. »*

Ils ont été mis à la porte des hôpitaux publics, avec leurs cancers, puis opérés en urgence dans les mêmes hôpitaux. Ils se sont vu refuser, encore et toujours, leurs droits à l'aide médicale, pourtant inscrits dans la loi. Quelquefois, ils sont parvenus à les faire valoir. Alors ils ont dû, entre deux chimiothérapies, aller mendier un bon après l'autre, à la mairie, aux heures ouvrables.

En 1993, le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, avait prévu de supprimer définitivement le droit à l'aide médicale des étrangers résidant en France sans titre de séjour. C'est in extremis, comme il se doit, que quelques organisations humanitaires et quelques parlementaires attentifs ont obtenu le maintien de ces droits. En 1994, grâce au même ministre de l'intérieur, les héberger est devenu un crime et les dénoncer un devoir. Ils sont devenus dangereux, même pour leur entourage. Ils ont été jetés dehors par leurs amis, dénoncés par des chefs de services hospitaliers, poursuivis par des huissiers, placés en centre de rétention et reconduits à la frontière. Ils ont été mis dans des avions, avec leurs comprimés à prendre pour quarante-huit heures, et sommés d'aller mourir plus loin. Quand on ne les a pas jetés en prison pour refus d'embarquement. Comme cette femme algérienne, traînée, menottes aux poignets, par deux policiers devant le médecin de la préfecture, après avoir été arrêtée sur convocation. Seule l'intervention d'un collectif de trente-cinq associations, l'Action pour le droit des malades étrangers en France (ADMEF) constitué en 1994, a permis d'empêcher par deux fois son expulsion.

Ils n'ont jamais eu accès au moindre traitement préventif, ils sont toujours arrivés trop tard, ils ont déclenché leur diabète par un coma, leur sida par une tuberculose cérébrale, leur cancer par des métastases.

A trente ans, ils sont usés jusqu'à la corde. Beaucoup d'entre eux sont morts il y a déjà très longtemps, au bout du chemin, juste au moment où le rêve prenait forme : une carte de séjour obtenue à titre dérogatoire, un appartement thérapeutique, une aide médicale. C'était trop tard. *« Trop tard pour être un homme »*, comme disait ce Zaïrois mourant d'un cancer du foie, qui nous réclamait encore des papiers sur son dernier lit d'hôpital.

> Ils se défont sous nos yeux, comme au ralenti. Dénoncés, arrêtés, expulsés, reconduits, ils comptent les jours, et leurs jours sont comptés

Séparés de leur famille et rejetés par leur entourage, ils ont appris le bannissement. Ils se sont mis à vivre avec des colis alimentaires, à se lever très tôt pour éviter les transports en commun par peur des contrôles, à parcourir des kilomètres pour venir consulter.

En janvier 1994, une femme s'est levée à 5 heures du matin pour venir à pied de Montfermeil, où elle habite, consulter au centre Médecins sans frontières. Elle vit en France depuis 1986 et a travaillé pendant plusieurs années comme femme de ménage à la Maison de la radio. Elle vient d'être mise à la porte par la famille qui l'héberge et qui craint des représailles, car elle est sans papiers. Elle n'a jamais osé parler à personne de sa sérologie VIH positive. Lorsqu'elle consulte à Médecins sans frontières, elle pèse quarante kilos et vient de déclencher le sida. La mairie de Montfermeil a toujours refusé d'instruire son dossier d'aide médicale. La mairie de Montfermeil est coutumière du fait. Quelques mois *plus tard* – elle a alors été hospitalisée à trois reprises –, ses droits à l'aide médicale sont ouverts et une chambre l'attend dans un appartement thérapeutique. Mais elle est morte.

En 1995, Suzanne Sauvaigo, rapporteur de la commission d'enquête sur l'immigration, accusera les personnes étrangères sans titre de séjour d'abuser de cures thermales par le biais de l'aide médicale. Très au fait des réalités, elle proposera que ces malades un peu particuliers ne soient soignés que lorsqu'ils sont contagieux ou, à la rigueur, en situation d'urgence. Les propositions du rapport Sauvaigo ne sont pas suivies sur ce point, mais la haine est à son comble.

En février 1996, Médecins sans frontières a ouvert un programme d'assistance sociale et juridique aux étrangers résidant en France. Quelques mois plus tard, la loi Debré déclare inexpulsables les étrangers atteints de pathologies lourdes. Mais elle précise aussi que toute personne interpellée sans titre de séjour peut désormais se voir *confisquer* son passeport par la police. Son passeport : seul document permettant de prouver une résidence en France, et d'obtenir l'aide médicale. Ils mourront donc inexpulsables, irrégularisables, à petit feu.

Si leur histoire sonne comme une tragédie, ils n'en sont que les ombres fatiguées, bientôt éteintes. En juillet 1997, la circulaire Chevènement propose enfin que leur soit délivré un titre de séjour, dans le cadre d'une régularisation exceptionnelle. La procédure prévue est simple, puisqu'elle se fait sur avis et après accord du médecin inspecteur de la Ddass. Mais les obstacles se multiplient.

Dans cerains départements d'Ile-de-France, des médecins se déclarent incompétents et bloquent les dossiers. Dans d'autres départements, ce sont les services préfectoraux qui réclament des pièces non exigibles : justificatifs de ressources, ou encore – c'est un comble ! –, une attestation de droits ouverts à l'aide médicale. On leur dit que ce sera long. Que cela durera des mois. Alors, ils entrent dans leur lenteur et se défont lentement, sous nos yeux, comme au ralenti. Dénoncés, arrêtés, expulsés, reconduits, ils comptent les jours et leurs jours sont comptés. Pour toutes les personnes gravement malades, Médecins sans frontières réclame que soit mise en place immédiatement une procédure d'urgence. Il n'y a pas de droit au séjour pour les morts.

Noëlle Lasne *est responsable de programme à Médecins sans frontières.*

De quoi oublierons-nous de nous souvenir?

par Max Milner

LES dix dernières années de ce siècle auront été les années-mémoire, avec une prime pour 1997. Mémoire de 1789, mémoire de Vichy, mémoire (bordée de noir) de la révolution d'Octobre ; actes de repentance de l'Eglise catholique, de l'ordre des médecins – et pourquoi pas un jour du PCF, comme certains le suggèrent ? Leitmotiv de tous les *mea culpa* inspirés par ces retours sur le passé : nous ne savions pas. De sorte que les historiens, qui savent par métier et après coup, sont amenés irrésistiblement à se muer en procureurs et à poser cette question lancinante : comment était-il possible d'ignorer ce qui, sous notre regard rétrospectif, aurait dû crever les yeux (ou du moins les yeux de certains, particulièrement éclairés et responsables) à l'époque même où nous nous reportons ?

La question qui ressort de ce chœur d'auto- (ou d'hétéro-) accusations est terrible, pour peu qu'on veuille bien la regarder en face. Puisque des actes, des décisions ou des opinions qui ont entraîné des catastrophes d'une portée incalculable ont été admis ou minimisés par des milliers d'hommes et de femmes dont on ne peut pas mettre en doute l'honnêteté, la bonne volonté, la lucidité en d'autres matières et même, bien souvent, l'héroïsme, quels sont en ce moment les actes, les décisions ou les opinions qui sont susceptibles de produire, dans l'avenir, des conséquences aussi graves ou plus graves encore ?

Il serait bien imprudent de penser qu'il n'y en a plus, ou qu'ils ont été tous répertoriés (ce qui ne veut pas dire, même dans ce dernier cas, que nous soyons armés pour y faire face). Est-ce le développement insuffisamment contrôlé du nucléaire civil (*quid* des risques d'une secousse sismique d'une violence absolument inédite) ? Est-ce le risque de réchauffement de la planète dû à l'effet de serre (vis-à-vis duquel l'aveuglement volontaire de la plus grande puissance du monde sera peut-être jugé dans l'avenir comme aussi coupable que celui des premiers laudateurs de l'URSS) ? Est-ce le retour larvé à des formes de conflit ou d'esclavage auxquelles risque de conduire une *« horreur économique »* que l'on taxe un peu facilement d'anti-utopie ? Je serais infidèle à mon propos si je disais que c'est ceci ou cela. Le plus probable est que c'est autre chose, dont l'idée ne nous vient même pas à l'esprit.

On répondra peut-être que les catastrophes qui se sont produites n'étaient pas aussi imprévisibles que cela et que, donc, la faculté de prévoir le pire n'est peut-être pas éteinte, qu'elle est même aiguisée par l'expérience du passé.

> Etablir une sorte de hiérarchie dans l'horreur est une démarche spécieuse

Des voix se sont élevées contre le fascisme comme contre le communisme dès leurs premières manifestations. La question de savoir pourquoi elles n'ont pas été entendues est certes capitale, mais elle dépasse de loin la compétence des seuls historiens. Si je me rapporte à la période que j'ai vécue, je vois, entre autres motivations, la crainte de faire le jeu d'un adversaire dont on avait tout lieu de suspecter la pureté d'intentions lorsqu'il dénonçait les mêmes faits. On a, dans des milieux qui n'étaient nullement nazis, passé beaucoup de choses à Hitler, et plus tard aux dictatures sud-américaines ou autres, pour éviter la propagation d'un *communisme* qui était considéré comme le danger absolu.

Inversement, l'indulgence coupable dont beaucoup d'intellectuels ont fait preuve envers un communisme de plus en plus oppressif s'explique en partie par la répugnance à faire chorus avec la dénonciation des mêmes faits dans l'autre camp, dont l'éventuelle domination sans partage était considérée, à tort ou à raison, comme une régression épouvantable pour l'humanité dans son ensemble.

La prise en considération des « résultats » pour établir une sorte de hiérarchie dans l'horreur est une démarche spécieuse, parce qu'Hitler a été vaincu et n'a été capable d'accomplir qu'une partie du mal dont il était capable. S'il avait triomphé – ceux qui ont vécu dans cette terreur ne peuvent pas considérer cette éventualité comme une hypothèse d'école –, si ses projets de domination mondiale avec l'aide du Japon avaient abouti, les morts se compteraient-ils par dizaines ou par centaines de millions ? Ou, pire encore (car il y a pire que la mort), l'abjection dont il était le foyer aurait-elle fait tache d'huile, et jusqu'à quelles limites ?

Ces réflexions n'ont pas pour but, on s'en doute, de proclamer la vanité de la mémoire mais de mettre en garde contre ses fixations, qui risquent de nous rendre aveugles au présent et à l'avenir. Le grand service qu'ont à nous rendre les historiens est de nous montrer que l'Histoire ne se répète pas, et que ses « leçons » ont sans cesse besoin d'être réinterprétées, ce qui justifie amplement leur travail. Les choix qui s'offrent à nous ne sont jamais entre ce qui a été et ce qui a été, mais entre ce qui est et ce que nous sommes capables d'inventer, individuellement et collectivement. Sans quoi, le manque d'imagination est susceptible d'engendrer de plus grands malheurs que le manque de mémoire.

Max Milner *est professeur émérite à l'université de la Sorbonne nouvelle.*

ÉLECTIONS A La Poste et à EDF-GDF, les agents ont élu cette semaine leurs représentants du personnel. Les résultats, communiqués jeudi 20 novembre dans la soirée, étaient très attendus à trois semaines des élections prudhomales. ● A LA POSTE, la CGT, première organisation, régresse, tout comme FO qui est le deuxième syndicat. La CFDT se stabilise mais SUD, quatrième organisation, progresse de 4 % au détriment de la CGT et de FO. ● A EDF-GDF, la CGT reste majoritaire mais perd des voix, tout comme la CFDT, deuxième organisation. Ces deux syndicats avaient eu des positions opposées sur l'accord signé en janvier sur la réduction du temps de travail. La CFDT l'avait vigoureusement soutenu et la CGT s'y était opposée. C'est FO, dont l'attitude est plus ambiguë qui progresse. SUD devrait s'implanter dans les années à venir.

A La Poste et à EDF-GDF, équilibre maintenu entre syndicats « durs » et « modérés »

Les élections professionnelles ont fait figure de test avant les prud'homales du mercredi 10 décembre. A La Poste, le syndicat Sud progresse au détriment de FO et de la CGT. A EDF-GDF, la CGT et la CFDT régressent au profit de FO

LES 315 000 POSTIERS et les 147 500 gaziers-électriciens étaient appelés cette semaine à élire leurs représentants du personnel. A La Poste, les élections se sont déroulées mardi 18 novembre, et à EDF-GDF, jeudi 20. Mais dans les deux entreprises, les résultats ont été connus, dans la soirée de jeudi. La participation a été très élevée : 84,8 % de votants à La Poste et 89 % à EDF-GDF.

A La Poste, la progression de SUD constitue le principal fait marquant de cette élection. SUD, qui avait obtenu 12,1 % lors des précédentes élections des comités paritaires en 1994, obtient désormais 16,4 % des voix. Ce syndicat se rapproche de la CFDT qui, avec 17,3 %, reste à peu près stable (– 0,5 %), et conserve la troisième place. Marie-Pierre Liboutet, secrétaire générale de la fédération CFDT P & T, estime que son organisation qui, lors des élections de 1994, avait perdu 5 % pour avoir soutenu très activement la réforme du statut en 1991, a « *soldé les comptes* ». Elle peut même se féliciter d'être devenue la première organisation chez les cadres, devant FO.

FO garde la deuxième place, tous collèges confondus, mais, en passant sous la barre des 20 % (19,6 %), la centrale perd 2,3 %, ce qui est beaucoup. Dans les centres financiers, les dirigeants de FO évaluent leur perte à 6,5 %.

Manifestement, SUD a pris des électeurs à FO – une organisation très réformiste à La Poste –, mais également à la CGT, en pointe dans tous les conflits. Avec 34,7 % des voix, ce syndicat reste largement en tête mais perd 3 % par rapport à 1994. Globalement, l'équilibre des forces entre les quatre principaux syndicats reste à peu près le même. La CGT et SUD recueillent 51 % des suffages (50 % en 1994), tandis que FO et la CFDT totalisent 37 % (38,7 % en 1994). Derrière, la CFTC obtient 5,1 % (5,6 % en 1994), la CSL, 3,5 % (3 %), les Autonomes, 2,5 % (1,4 %), et la CGC, 0,9 % (0,7 %).

RÉSULTATS CONTRADICTOIRES

Chez EDF-GDF, le scrutin révèle une progression de FO, un repli de la CGT, et surtout de la CFDT. Ainsi, la CGT, syndicat majoritaire, perd 0,84 % et obtient 53,54 % ; la CFDT se déprécie de 1,02 %, à 23,81 % ; tandis que FO gagne 1,44 %, à 13,68 %. Les deux autres syndicats enregistrent de très légères progressions : + 0,25 % pour la CGC, avec 5,64 % des voix, et + 0,18 % pour la CFTC, à 3,33 %.

La CFDT, qui comptait beaucoup sur son engagement dans l'accord sur la réduction du temps de travail hebdomadaire à 32 heures et l'embauche de jeunes pour regagner des voix, n'a pas atteint son objectif. De même pour la CGT, qui avait opté pour la position inverse en s'opposant à l'application d'un tel accord.

Une première analyse permet d'observer que les voix perdues par la CGT sont allées vers FO et non vers la CFDT. La centrale de Louis Viannet a été très sanctionnée dans les centres où elle s'est ouvertement opposée à l'accord, allant jusqu'à perdre la majorité, comme à Cannes, en Touraine, ou à Nancy. A Angers et Arras, deux sites où les chefs d'unités avaient reconnu le droit d'opposition de la CGT et avaient annulé l'accord de réduction du temps de travail, la sanction a été vive. Le syndicat y a perdu sa majorité, enregistrant une chute de 6,7 % en Anjou et de 5,9 % dans la préfecture du Pas-de-Calais. Les agents les plus âgés, qui, grâce à l'accord, pouvaient cesser leur activité plus tôt, semblent avoir sanctionné la CGT qui, indirectement, retardait leur départ en s'opposant à l'accord. La CFDT, en moyenne, est resté étale là où les accords de réduction du temps de travail ont été signés. Le syndicat de Nicole Notat n'a véritablement progressé que dans les unités qui se sont engagées les premières sur les 32 heures, comme le centre Drôme-Ardèche (+ 6 %), Auxerre (+ 3,88 %), ou Lille (+ 3,3 %). Au niveau national, la CFDT enregistre un recul dans le collège exécution, qui regroupe les plus bas salaires de l'entreprise, passant de 18 à 16,2 %, et au niveau de la maîtrise et des cadres. En revanche, la CGT reste très présente dans la production et le nucléaire. Sur le site de Creys-Malville, l'organisation syndicale enregistre une progression spectaculaire de 21 %, passant de 53 % à 74 %, étant la seule organisation à s'opposer fortement à la fermeture du surgénérateur Superphénix.

Dominique Gallois et Frédéric Lemaître

COMMENTAIRE

ÉQUILIBRE

A trois semaines des élections prud'homales, les élections des représentants du personnel de La Poste et d'EDF-GDF vont être observées à la loupe dans les états-majors syndicaux. Le premier enseignement est que l'impact des propos injurieux de Marc Blondel à l'égard de Nicole Notat n'explique pas les résultats : FO progresse à EDF-GDF mais régresse à La Poste, alors qu'à EDF-GDF la CFDT régresse et reste stable à La Poste.

A EDF-GDF, l'année 1997 a été dominée par l'accord sur la réduction du temps de travail signé par la CFDT, la CFTC et la CGC. Si la CFDT, qui revendique haut et fort la paternité de l'accord recule de façon significative, la CGT, qui le conteste tout aussi bruyamment, perd également des voix. C'est un syndicat à la position ambiguë, FO, qui progresse le plus. Ce syndicat a certes refusé de signer l'accord national mais, sur 108 accords locaux, il en a signé 16.

Deux raisons peuvent expliquer ces résultats : soit les agents d'EDF-GDF ont voulu sanctionner ceux qui apparaissent comme des diviseurs, soit ils ont manifesté leur désarroi en votant pour une organisation qui en est également le reflet. L'arrivée de SUD aux prochaines élections – sa représentativité vient d'être reconnue et des élections vont avoir lieu le 18 décembre à l'unité de Montpellier (*Le Monde* du 20 novembre) – bouleversera la donne. La CFDT peut être inquiète, mais la CGT a également tout à craindre de cette arrivée. Dans les autres entreprises publiques, son score tourne autour de 30 %. Sa majorité absolue à EDF-GDF est atypique.

Le principal enseignement des élections à La Poste est que SUD, qui, au début des années 90, a progressé au détriment de la CFDT, prend désormais des électeurs à la CGT. Mais entre les syndicats « durs » et les organisations plus modérées, l'équilibre des forces reste à peu près identique.

Frédéric Lemaître

La CGT progresse à Renault Sandouville

Les 6 494 salariés de Renault Sandouville étaient appelés à élire, jeudi 20 novembre, leurs représentants au comité d'entreprise et leurs délégués du personnel. FO, qui avait progressé de 15 % en 1995, régresse sensiblement au profit de la CGT mais garde le secrétariat du comité d'entreprise. Dans le premier collège (ouvriers), la CGT obtient 51 % des voix (39,8 % en 1995), FO 44,54 % (54,54 %), la CFDT 3,59 % (4,63 %) et la CFTC 0,81 % (0,98 %). Dans le second collège (maîtrise), la CGT obtient 27,31 % (17,94 % en 1995), FO 62,9 % (69,8 %), la CGC 8,69 % (12,22 %) et la CFTC 1 % (0 %). FO obtient six sièges au comité d'établissement, la CGT cinq et la CGC un.

Aux élections des délégués du personnel, l'évolution est identique. Dans le premier collège, la CGT passe de 48 % à 58,8 % alors que FO recule de 45 % à 35 %. Dans le second collège, la CGT obtient 30,63 % des voix (26 % en 1995) et FO 49 % (53,8 %).

Le PDG d'Air France annonce une baisse des coûts de 10 % en trois ans

JEAN-CYRIL SPINETTA, président d'Air France depuis un peu plus d'un mois, reste discret sur la politique qu'il entend mener. Au siège de Roissy, certains salariés s'impatientent : depuis le départ de Christian Blanc, qui a quitté ses fonctions après le refus du gouvernement de Lionel Jospin de s'engager à privatiser Air France, la compagnie aérienne n'a plus de plan de développement précis. Il y a environ deux semaines s'est tenu un séminaire de direction sur la stratégie à trois ans du groupe, dont rien n'a encore filtré.

Jeudi 20 novembre, Jean-Cyril Spinetta a levé un coin du voile, à l'occasion d'un colloque au Sénat organisé par le Centre d'étude et de prospective stratégiques. Le nouveau président du transporteur national, comme son prédécesseur, a insisté sur la nécessité pour Air France de se développer. Sans avion supplémentaire, la compagnie ne pourra pas profiter au maximum de la plate-forme de correspondances mise en place à Roissy 2, qui lui permet d'alimenter ses vols long-courriers par ses passagers en provenance de vols moyen- et court-courriers.

Depuis 1994, la flotte d'Air France est restée stable : Bruxelles avait accepté que l'Etat recapitalise Air France à hauteur de 20 milliards de francs à condition, notamment, que cet argent ne soit pas dépensé pour son développement pendant la durée du plan de redressement (1994-1996).

M. Spinetta prévoit aujourd'hui d'investir 40 milliards de francs sur les cinq prochaines années : sa flotte long-courrier devrait passer de 70 à 97 appareils d'ici à 2002 et sa flotte moyen-courrier de 125 à 137 avions, soit un solde net de 39 avions. M. Blanc, lui, prévoyait d'acheter 15 à 20 avions supplémentaires, dont 9 en long-courrier, entre 1997 et 1999.

Pour financer ce développement, Air France va devoir encore faire des économies, si elle ne veut pas voir son endettement recommencer à augmenter. Car ses profits à venir n'y suffiront pas même si, en quittant son poste, Christian Blanc a annoncé que le groupe gagnerait 1 milliard de francs entre avril 1997 et mars 1998, alors que jusque-là il évoquait le chiffre de 500 millions. Sur le premier semestre de cet exercice, le chiffre d'affaires d'Air France s'est accru de 8,5 %, pour un trafic en hausse de 1,6 %.

Au Sénat, M. Spinetta a donc annoncé qu'Air France allait devoir abaisser ses coûts de 10 % sur les trois ans à venir, là où son prédécesseur s'était donné comme objectif de les réduire de 15 %. M. Spinetta devra obtenir des pilotes de nouvelles concessions. Mais, pour l'instant, les négociations n'ont toujours pas commencé.

ALLIANCE IMPÉRATIVE

Autre dossier urgent pour Air France : celui des alliances. Alitalia devrait annoncer le 8 décembre qui elle choisira, d'Air France ou de KLM, comme alliée européenne. Si Air France n'est pas élue, les conséquences en seront graves. Déjà, Iberia, avec qui les discussions avaient été très poussées, lui a échappé au profit de British Airways. « *On était très près d'aboutir. On pensait même faire une alliance à trois : Alitalia, Iberia et Air France. Mais le changement de gouvernement et les nouvelles orientations qui ont été prises ont tout remis en question* », explique un cadre d'Air France.

Selon *Les Echos* du 19 novembre, Air France et son partenaire américain Continental seraient prêts à rentrer dans le capital d'Alitalia au moment de sa privatisation. L'alliance asiatique, que M. Blanc avait annoncée pour la fin 1997, ne semble plus aujourd'hui aussi imminente. Enfin, M. Spinetta devra rapidement faire part de sa détermination aux salariés d'Air France. « *Dans cette période d'attentisme, les vieux démons coporatistes d'Air France se réveillent* », confie un commandant de bord de la compagnie. « *La seule présence de M. Spinetta, qui a présidé Air Inter entre 1990 et 1993, suffit à les raviver* », confirme un cadre.

Virginie Malingre

Danone renforce son image mondiale à Wall Street

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Un mois après le président de France Télécom, c'est celui de Danone, Franck Riboud, qui a ouvert la séance boursière de Wall Street, jeudi 20 novembre. L'opérateur était venu se faire coter à la Bourse de New York pour lever des fonds, mais « *ce n'est pas le cas de Danone* », explique M. Riboud. Le groupe n'a finalement introduit que 600 000 actions, à 31 dollars, sur le marché américain au lieu de 880 000 prévues. Cela représente moins de 1 % du capital, prélevé sur les 3,5 % d'autocontrôle pour ne pas diluer les autres actionnaires. Les investisseurs américains, qui avaient ramassé des actions à Paris ces derniers jours, détiennent déjà plus de 12 % du capital.

SYNONYME DE SANTÉ

Danone a pris le chemin de Wall Street « *pour donner une plus grande visibilité au marché* », affirme son PDG. « *C'est plus une opération de relations publiques qu'une opération financière* », confie même un proche collaborateur de M. Riboud. Il s'agit de se faire reconnaître des investisseurs après s'être fait connaître des consommateurs par ses yaourts et eaux minérales, pour lesquels Danone revendique la première place sur le marché américain sous le nom de Dannon. Le groupe, qui préfère gommer ses origines françaises, veut donner de lui-même l'image d'une marque universelle synonyme de santé, de pureté et d'avenir.

C'est donc entouré d'enfants que M. Riboud a sonné la cloche, aux côtés du président du New York Stock Exchange (NYSE) et de celui de la banque Lazard frères, Michel David-Weill. L'ouverture de la séance a été précédée d'un gigantesque breakfast dans la rue, offert par Danone. L'occasion de faire goûter l'Actimel, son nouveau yaourt de petit déjeuner aux vertus digestives. Un concurrent direct pour Kellog's et ses omniprésentes céréales.

C'est le troisième objectif de M. Riboud : étalonner sa marque par rapport à ses concurrentes américaines, à l'heure où le groupe entend faire de Danone la troisième marque mondiale. Ces dernière semaines, le PDG a sillonné les Etats-Unis, après avoir « reformaté » son groupe pour le faire entrer dans la grille d'exigences des investisseurs américains. En cédant coup sur coup, en octobre, les activités les moins rentables de la branche épicerie (Panzani, Amora) puis de la confiserie (Carambar), Danone s'est mis en position de maintenir sa marge opérationnelle au-dessus de la barre de 9 % du chiffre d'affaires. Le PDG a profité de son périple américain pour visiter quelques sites de production de concurrents, histoire de vérifier, dit-il, que « *Danone reste un producteur à faible coût* ».

Interrogé sur les risques de délocalisation de la production que ferait courir cette course à la mondialisation, surtout depuis l'annonce de la réduction du temps de travail en France, M. Riboud est formel : « *En aucun cas les 35 heures ne peuvent nous amener à fermer une usine, ou au contraire à la maintenir ouverte. Si on doit fermer un site pour des raisons économiques, nous le ferons.* » Et d'observer que « *de toute façon, chez Danone, 60 % du collège ouvrier dans les usines françaises sont déjà à 36 heures de travail par semaine en moyenne* ».

Pascal Galinier

Les pêcheurs d'une filiale d'Intermarché en grève depuis un mois à Lorient

RENNES
de notre correspondante

Choc des cultures, nouvelles méthodes de travail : les navigants de l'armement de pêche industrielle Pétrel, filiale d'Intermarché, sont en grève depuis le 24 octobre à Lorient. Les soixante-dix marins remettent en question l'accord d'entreprise signé le 15 janvier. Lorient a déjà connu en mai et juin un conflit de plusieurs semaines chez Jéguo-Quéré, l'autre armement repris par le groupe espagnol Pescanova.

Avec Pétrel, Intermarché – qui renforce, par des rachats, sa position dans les filières des produits de la mer – a inauguré un principe d'exploitation qui passe mal auprès des marins. Ces derniers partent pour des campagnes de vingt-quatre à vingt-six jours, tandis que les navires restent en mer. La relève s'effectue par avion, et le poisson est embarqué directement par cargo. Du coup, les pêcheurs exercent aussi des activités de dockers et de trieurs de poissons. « *Il faut stopper la pêche dès l'arrivée du cargo. Traditionnellement, c'est le poisson qui commande : lorsqu'il est présent, on ne s'arrête pas pour répondre à un coup de sifflet !*, explique Jean-Marc Barrey, secrétaire national de l'union maritime CFDT. *Les pêcheurs ne comprennent pas ce système où ils ne sont plus libres de livrer leur cargaison en Ecosse.* »

Conditions de travail, de rémunération, jours de congés, mise en place d'un comité d'entreprise : les revendications ne diffèrent guère d'un conflit social classique. Mais elles révèlent une différence d'approche culturelle. L'affaire de la « godaille » – cette habituelle part de revenus en nature – l'illustre. Les marins la revendiquent au nom de la tradition ; Intermarché, qui juge la pratique archaïque, ne veut pas en entendre parler. Mais c'est la mise en carton et le chargement des palettes qui font réagir le plus vivement. « *Ils ont voulu prendre des marins pour des épiciers. Pour une fois, ils tombent sur un os* », note M. Barrey, qui accorde néanmoins un bon point à la direction de Pétrel pour avoir mensualisé les salairiés. Celle-ci se refuse à tout commentaire.

L'ultime rencontre à la sous-préfecture, lundi 17 novembre, s'est traduite par un protocole de fin de négociation contenant quelques avancées, notamment des « primes de carton ». Après une longue assemblée générale le lendemain, les pêcheurs ont mis sa signature au vote jeudi 20 novembre : ils l'ont refusé à 75 %.

Martine Valo

Total augmente ses réserves de 10 % grâce au Venezuela

TOTAL A SIGNÉ, le 20 novembre au Venezuela, un contrat qui permet d'augmenter de 10 % ses réserves d'hydrocarbures. La part de pétrole revenant à la compagnie française dans ce projet est estimée à un milliard de barils. Cet investissement est l'un des principaux engagés pour exploiter les bruts extralourds de l'Orénoque, les autres étant conduits notamment par les américains Conoco, Arco et Mobil.

Associé à la firme d'Etat vénézuélienne Maraven et aux norvégiens Statoil et Norsk Hydro, Total est l'opérateur du projet Sincor qui comprend, outre l'extraction, la création de deux unités de transformation, l'une sur place et l'autre à San José, sur la côte. La durée du permis est de trente-cinq ans à compter du démarrage de la production. L'investissement s'élève à 2,650 milliards de dollars, soit près de 16 milliards de francs.

La difficulté essentielle résidait dans l'extraction et la transformation de ce brut qui sort sous forme épaisse et visqueuse. Des études ont permis de concevoir des puits horizontaux permettant de sortir cette pâte dont la fluidité sera ensuite augmentée pour pouvoir être transportée par oléoduc jusqu'à la côte, à 200 kilomètres de là. Il s'agit d'en augmenter l'indice API (American Petroleum Institute) qui détermine la densité des bruts. Extrait à 8 degrés API, le brut sera mélangé à du nafta pour atteindre 15 degrés. Une fois sur la côte, il sera transformé en un brut synthétique de 30 degrés API qui pourra être traité dans toutes les raffineries.

Pour une production sensiblement analogue (175 000 barils/jour), le choix de Total diffère de celui de ses concurrents américains, qui s'arrêtent à l'étape intermédiaire dans la transformation. Ils destinent leurs produits semi-lourds aux seules raffineries américaines capables de les transformer en brut synthétique. L'investissement de départ est donc moins élevé, mais le marché potentiel plus étroit.

Dominique Gallois

Otmar Issing, membre du directoire de la Bundesbank

« Je ne crois pas que nous ayons besoin d'un ministre du travail européen »

M. Issing justifie la décision de la Bundesbank de relever ses taux directeurs en octobre par le souci d'apporter à l'euro un deutschemark stable. Il prône une poursuite de la modération salariale en Allemagne et espère que la monnaie unique entraînera une meilleure compétition, plus d'investissement et de croissance. Mais il précise que l'enjeu principal de l'euro sera de réaliser les réformes structurelles dont l'Europe a besoin.

MEMBRE du directoire de la Bundesbank, chef économiste de la banque centrale allemande, Otmar Issing est l'une des personnalités les plus influentes sur les marchés financiers internationaux. Ses travaux de recherche théorique sur la monnaie font *aussi référence dans* les milieux économiques universitaires. Il est considéré comme l'un des tenants de la ligne « dure » à *Francfort. Selon certaines rumeurs*, il pourrait occuper un poste éminent – vice-président – au sein du conseil de la future Banque centrale *européenne (BCE).*



OTMAR ISSING

« Que pensez-vous de la proposition de la France de nommer M. Trichet à la tête de la Banque centrale européenne (BCE) ?

– Nous connaissons tous les qualités de M. Trichet. Mais il serait in*quiétant d'entamer* la *crédibilité de* l'euro en désignant le président de la BCE sur des critères nationalistes.

– ***La France voit, dans la création*** **d'un conseil de l'euro, un moyen d'influer sur l'évolution des changes. Partagez-vous cette** ***opinion*** **?**

– Les commentaires sur l'évolution des taux de changes, de la part du conseil de l'euro, devraient rester *l'exception. Dans un système de* changes flottants, il n'est pas possible de commander l'évolution des cours. Des déclarations trop fré*quentes et désordonnées érodent* rapidement la crédibilité d'une monnaie et interfèrent avec la politique monétaire de la banque centrale.

– Vous avez décidé de relever vos taux d'intérêt en octobre alors que de nombreux économistes ***jugent*** **qu'il n'y avait pas de risques inflationnistes en Allemagne. Cette décision n'était-elle pas prématurée, comme l'a** ***montré le recul de l'indice du*** **coût de la vie qui s'est produit par la suite, et avant tout politique, destinée à déjouer les anticipations d'un euro faible ?**

– L'indice des prix à la consommation est un indicateur très en *retard, qui reflète les décisions* monétaires prises un à deux ans auparavant. Si, à court terme, il n'y a pas lieu d'être inquiet sur l'évo*lution des prix en Allemagne, tous* les indicateurs étaient dans le rouge, notamment les prix à l'importation, qui progressaient, en *août, de 5,4 % sur un an.* Nous voulons apporter à l'euro un mark stable, sans risques inflationnistes. Les erreurs que nous faisons au*jourd'hui devront être corrigées* par la BCE : l'évolution des prix en 1999 sera le reflet de l'action de banques centrales qui auront perdu leur *souveraineté monétaire* nationale. Le démarrage de l'euro sera décisif. S'il a lieu avec des prix qui progressent plus qu'auparavant, *il sera difficile de convaincre* les marchés que c'est à cause des mauvaises décisions prises par la Bundesbank. Qui le croira ? La cré*dibilité de l'euro et de la nouvelle* banque centrale en sera affectée.

– L'introduction de l'euro ne va-t-elle pas entraîner une ***hausse des taux en Europe*** **? Les opérateurs semblent penser que les taux dans la zone euro seront la moyenne des taux des** ***pays participants.***

– Pour parler d'une moyenne, cela suppose de connaître le nom des pays participants. Or la liste ne sera dévoilée qu'en mai 1998. Ce n'est pas une remarque purement formelle. Les marchés anticipent des taux *à court terme de 4,7 %* pour le mois d'avril 1999. Mais ce ne sont que des anticipations.

> Si une augmentation massive des salaires créait de la demande et des emplois, l'Allemagne de l'Est serait la région la plus riche du monde

» L'Allemagne sort d'une situation de croissance faible pour une *reprise cyclique. Les perspectives* de croissance sont plus fortes, avec peut-être une augmentation du potentiel de hausse des prix. Tout cela peut *contribuer* à expliquer les anticipations sur le marché des taux. Dans tous les cas, cela milite pour que les taux allemands soient plus *élevés au début 1999* qu'aujourd'hui. Mais je ne sais pas ce que seraient les anticipations de taux de la Bundesbank sans la perspective *de l'Union monétaire.*

– La Réserve fédérale américaine n'est-elle pas plus flexible et plus pragmatique que la Bundesbank ?

– Je ne sais pas ce que signifie plus flexible. Je pense qu'il est très difficile de comparer la politique *monétaire américaine à la politique* monétaire allemande, compte tenu des différences des économies des deux pays, et notamment l'organi*sation de leurs marchés du travail.* De nombreux universitaires américains passent leur temps à comparer les politiques monétaires. Mais *leur approche est souvent trop aca*démique : ils ont tendance à oublier que les environnements économiques sont différents. Les *politiques monétaires reflètent* la réalité économique de chaque nation. Un marché du travail plus flexible peut, par exemple, digérer *la politique monétaire différemment.*

» Une politique monétaire n'est pas une question de croyance reli*gieuse, c'est, entre autres, une* question de statistiques empiriques. En permanence, en Allemagne, nous menons des études *pour voir si notre stratégie moné*taire reste justifiée. Au moment de la réunification, par exemple, il était crucial de savoir si elle était *encore appropriée. Notre réponse* a été positive.

– Certains économistes, syndicalistes ou hommes politiques allemands préconisent d'en finir avec la modération salariale pour relancer le pouvoir d'achat et la consommation intérieure.

– Cette fin de la modération salariale concernerait ceux qui ont déjà un emploi. Nous devons nous soucier de ceux qui n'en ont pas. Il est dans l'intérêt de tous de continuer nos efforts. Notre système rigide du passé de négociations paritaires est sapé par la globalisation. Si une augmentation massive des salaires créait de la demande et des emplois, l'Allemagne de l'Est serait la région la plus riche du monde. En réalité, la région connaît un taux de chômage très élevé.

» Mais sous la surface, le système allemand s'adapte, il développe une plus grande flexibilité. La question est de savoir combien de temps cela prendra de se mettre au niveau des autres pays. Nous avons pris du retard.

– L'euro ne risque-t-il pas d'avoir des conséquences déflationnistes ?

– Je ne le crois pas. Mais avec une politique monétaire commune et une monnaie unique, nous aurons besoin d'une plus grande flexibilité *du marché du travail, car il n'y aura* plus de possibilité d'ajustement par les changes. Dans son dernier rapport annuel, le FMI consacre un chapitre à l'Europe et se montre très optimiste sur la monnaie unique. A une condition toutefois. L'essor attendu de la croissance ne *pourra avoir lieu que si l'Europe* relève le défi en restructurant son économie et en créant plus de flexibilité.

– ***Ne pensez-vous pas qu'il*** **sera difficile d'imposer les réformes nécessaires avec le niveau actuel du chômage ?**

– *La monnaie unique doit entraî*ner une meilleure compétition, plus d'investissement et de croissance. C'est une chance. Mais l'enjeu prin*cipal de l'euro* est de réaliser les réformes structurelles dont nous avons besoin. La question n'est pas de savoir ce que nous avons à faire, mais de *savoir* si nous y parviendrons de manière contrôlée ou si les marchés nous y contraindront.

– L'Europe est-elle culturellement et politiquement prête à la monnaie unique ?

– Pour ce qui est du volet culturel, sa diversité ne pose pas de problèmes. Quant à *moi*, je suis même favorable à cette diversité européenne. Pour ce qui est de la politique, l'Histoire a montré qu'unité monétaire et politique allait de pair. Avec Maastricht, nous avons créé une asymétrie : la politique monétaire devient supranationale tandis que la *politique* reste au niveau des Etats nationaux dans leur configuration actuelle. Cette situation inédite demandera des réponses *flexibles. Je ne crois pas,* par exemple, que nous ayons besoin d'un ministre du travail européen. Il n'y a pas besoin non plus d'un *ministre des finances, tant* que les Etats mènent des politiques budgétaires rigoureuses. Les ministres des finances devraient toutefois *discuter ensemble et se coordonner* pour ne pas perturber les conditions économiques européennes.

– La politique monétaire sera la ***même dans toute la zone*** **euro. Ne sera-t-elle pas inadaptée pour certains pays ayant à faire face à des situations conjoncturelles et structurelles différentes ?**

– Le risque de divergence conjoncturelle des économies est, à *mon avis, réduit. Il existe,* en revanche, un risque si les pays de la zone euro sont soumis à un choc extérieur asymétrique, qui aura des *effets différents selon les pays. Il* n'y aura pas de capacité d'adaptation par les changes et les taux. Nous aurons donc besoin de trouver *une plus grande flexibilité.* Lorsque, aux Etats-Unis, les habitants du Texas perdent par exemple un dollar de revenu, cette perte est *compensée pour 30 ou 40 cents par* des transferts financiers directs. Le solde est réalisé grâce à la flexibilité des salaires et de la main-d'oeuvre.

– ***N'y a-t-il pas une contradic*****tion dans la vision allemande de l'Europe, qui a toujours plaidé pour une fédération et son refus** ***d'augmenter le budget euro*****péen ?**

– Le traité de Maastricht ne prévoit pas de mécanisme d'assistance financière en cas de défaillance d'un Etat. Les Etats doivent être viables seuls. En Allemagne, les Länder qui financent les autres, comme le Bade-Wurtemberg, cherchent à sortir de cette situation. Si vous êtes toujours soutenu, vous n'êtes pas contraints d'entreprendre les réformes nécessaires, ce qui n'est pas bon. Au niveau européen, il n'y a pas de volonté politique de payer encore plus pour les autres Etats. Une telle situation créerait d'ailleurs des tensions politiques.

– Les Allemands ont imposé à leurs partenaires européens un pacte de stabilité pour ne pas laisser filer les finances publiques, mais le ministère des finances n'arrive pas à imposer la même orthodoxie budgétaire aux Länder allemands.

– Il existe parfois une contradiction entre ce que réclament certains responsables allemands pour leurs partenaires européens et ce qu'ils souhaitent pour eux à l'inté*rieur du pays. »*

Propos recueillis par Pierre-Antoine Delhommais et Arnaud Leparmentier

First Union est devenue la sixième banque américaine

Elle a réalisé la plus grosse opération du secteur

IL Y A dix ans, First Union n'était qu'une petite banque de 3 000 salariés basée à Charlotte, en *Caroline du Nord.* En bouclant l'acquisition de CoreStates, à l'issue d'une offre publique d'achat amicale de 16,1 milliards de dollars (93 milliards de francs), elle se hissera au sixième rang des banques américaines. Les 19 114 salariés de CoreStates vont s'ajouter aux 44 333 personnes que compte aujourd'hui First Union, qui affichera un total de bilan de 205 milliards de dollars. La banque, présidée par Edward Crutchfield, affichera la plus large présence sur toute la Côte est des Etats-Unis.

Pour en arriver là, First Union a multiplié les acquisitions : plus de 80 en dix ans. La liste des plus importantes est impressionnante : Florida National Banks en 1990, Southeast Banks en 1991, Dominion Bancshares, Georgia Federal Savings et First American Metro en 1993, First Fidelity en 1996 et Signet Banking en juillet 1997. Ces deux dernières opérations représentent un investissement de 8,65 milliards de dollars. En moins de deux ans, First Union a dépensé 25 milliards de dollars pour sa croissance ! S'y ajoute l'acquisition de quelques autres établissements *spécialisés* dans la gestion de fonds et le courtage d'actions, domaines longtemps interdits aux banques commerciales. First Union est peu à peu devenue une *référence* dans les nouvelles techniques de distribution des produits bancaires et financiers aux particuliers.

Les analystes croient à un effet boule de neige dans la croissance de la banque et estiment que sa *dernière acquisition l'avantage* pour briguer un rapprochement avec Fleet Financial Group, une banque de Boston qui vient d'ac*quérir* la maison de titres Quick and Reilly. Certains envisagent même qu'elle pourrait s'intéresser à la Mellon Bank de Pittsburgh, sa rivale pour l'achat de CoreStates.

Les banques américaines ont du retard à combler en termes de taille de réseau. Du fait d'une réglementation datant des années 30, elles ne pouvaient exercer leurs activités au-delà de leur Etat d'origine. Le verrou n'a sauté qu'en 1994. La concentration s'est alors accélérée, mais il reste encore environ 9 500 banques !

Comme elles dégagent de bons résultats, les cours de Bourse des banques commerciales s'envolent. Elles peuvent donc payer à bon compte leurs acquisitions en proposant aux actionnaires de leur cible d'échanger leurs titres contre des titres du nouvel ensemble. En outre, note un analyste, *« plus les banques sont grosses, moins leur bénéfice par action est diminué, proportionnellement, par une nouvelle acquisition ».* Autre facteur d'accélération : l'expérience. *« Des banques comme Nationsbank, First Union ou Banc One, qui ont connu une fantastique croissance externe, ont une expérience dans ce genre d'opérations qui leur permet d'être très efficace pour gérer leurs acquisitions »,* explique Bruno de Saint Florent, consultant chez Mercer Management à New York. Nationsbank a notamment fusionné cette année avec Barnett Bank une opération de 15,5 milliards de dollars.

Conséquence de cette frénésie : les prix montent vertigineusement. Les analystes estiment ainsi que First Union devra réduire les coûts de Corestates de 30 % pour renta*biliser son opération.* La banque a déjà annoncé des mesures pour faire accepter les restructurations auxquelles elle va procéder. Elle a *promis de créer 3 000 emplois* dans la région de Philadelphie, le siège de CoreStates, et a apporté 16 millions de dollars à un fonds de *formation pour la reconversion* des salariés remerciés.

Sophie Fay

Alcatel est autorisé à déployer son réseau de satellites Skybridge

LA SOCIÉTÉ *américaine Teledesic n'aura pas le monopole des futurs* réseaux de satellites non géostationnaires, capables d'offrir, à partir de 2001, à l'échelle planétaire, un accès à grand débit à des informations multimédias (voix, données, images). Le projet Skybridge du français Alcatel *(appuyé par l'américain Loral et les japonais Toshiba, Mitsu*bishi et Sharp) pourra lui aussi se déployer. De même que le projet Celestri de l'américain Motorola. Le 20 novembre, dans le cadre du Sommet mondial des radiocommunications à Genève (Suisse), ils ont été *autorisés à utiliser des fréquences jusqu'alors réservées aux* satellites géostationnaires. Ce sommet a entériné le compromis qui s'était dégagé la semaine dernière entre les représentants des administrations américaines et européennes (*Le Monde* du 15 novembre).

DÉPÊCHES

■ **ALCATEL : le groupe français** a annoncé jeudi 20 novembre qu'il compte vendre en 1997 plus de 10 millions de terminaux téléphoniques, dont 3 millions de mobiles à la norme GSM. Alcatel estime que sa part du marché européen du téléphone GSM devrait passer de 2 % à 12 % en 1997.

■ **BOUYGUES : Thierry Miléo, directeur de la stratégie** de Bouygues Télécom, a indiqué, jeudi 20 novembre, que le groupe n'offrira pas de téléphone fixe aux particuliers au 1er janvier 1998, mais *« courant 1998 ».* Vers octobre, selon certains experts. Les services aux entreprises seront, eux, ouverts à partir du début 1998.

■ **CRÉDIT LYONNAIS : Karel Van Miert, commissaire européen chargé de la concurrence**, a estimé jeudi 20 novembre, que le sauvetage du Crédit lyonnais avait coûté *« plus de 150 milliards de francs »* aux contribuables français. Selon lui, le Crédit lyonnais devra faire *« des efforts supplémentaires, sans doute en dehors de la France, mais probablement, aussi, à l'intérieur de la France »* pour se redresser.

■ **NATEXIS : le groupe bancaire, issu de la fusion Crédit National-BFCE**, a conclu, jeudi 20 novembre, avec UBS (Uniond es banques suisses) la cession de sa participation de 66 % dans Alfi Gestion, qui gère une trentaine de milliards de francs d'actifs pour le compte d'institutionnels et d'entreprises.

■ **HOECHST : les actions du groupe pharmaceutique allemand** ont perdu 6,8 % en bourse, jeudi 20 novembre, à la suite de l'annonce d'une baisse de 49 % de son résultat à 2,9 milliards de marks (9,8 milliards de francs) pour les neuf premiers mois de l'année.

■ **UNICHEM : le groupe britannique de distribution de produits pharmaceutiques** a signé, jeudi 20 novembre, un accord de fusion avec son homologue franco-italien Alliance Santé. Le nouvel ensemble réalisera un chiffre d'affaires de 5 milliards de livres (49 milliards de francs).

■ **WORMS : le groupe a annoncé**, jeudi 20 novembre, jour de la clôture de l'OPA lancée sur lui par l'IFIL (Agnelli), la cession de sa participation de 54 % dans la Compagnie nationale de navigation (CNN) à la Compagnie maritime belge (CMB) pour 432 millions de francs.

■ **ROUTIERS : le** ***ministre des transports, Jean-Claude Gayssot***, a annoncé aux partenaires sociaux, qu'il avait réunis jeudi 20 novembre, que son projet de loi sur le transport routier serait débattu à l'Assemblée nationale à partir du 8 décembre.

Merrill Lynch Mercury Asset Management sous la férule de sa « dame de fer »

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Les mauvaises langues prétendent qu'elle est aussi grise que ses tailleurs stricts et que, dans l'univers très masculin de la finance londonienne, un quidam non averti *peut aisément la* confondre avec une dactylographe. Carol Galley, quarante-huit ans, coprésidente du nouveau fonds d'investissements *Merrill Lynch Mercury Asset Management*, créé à la suite du rachat, annoncé le 19 novembre, par la banque d'affaires américaine, de *l'un des plus gros investisseurs insti*tutionnels de la City, n'en a cure. Grâce à son sens de la méthode et son doigté digne des Médicis, celle qu'on surnomme, et *pas toujours* avec gentillesse, la *« Dame de fer »* est considérée comme le principal artisan du succès de Mercury Asset Management (MAM). *Sa tâche ?* Placer au mieux les 104 milliards de livres – 1 040 milliards de francs, presque l'équivalent du budget de l'Etat français – confiés par ses clients, parmi lesquels figurent cinq des dix plus importants fonds de retraite au monde et plus de la moitié des cent plus grosses firmes britanniques composant l'indice FT-SE-100 (ou Footsie) de la Bourse de Londres.

MAM est un fonds dit « actif », qui acquiert des parts substantielles du capital d'entreprises jugées sous-évaluées au point d'en devenir parfois l'un des actionnaires les plus en vue. A l'inverse, les organismes « passifs » se contentent, eux, de saupoudrer leurs placements de bons pères de famille sur un large éventail de sociétés. La *golden girl* choisit souvent le risque en pariant sur des compagnies dynamiques et *aventureuses plutôt que sur des va*leurs sûres mais assoupies. En 1996, premier actionnaire de la chaîne hôtelière Forte, propriétaire entre autres des palaces Méridien, MAM s'est trouvé au cœur de l'OPA la plus retentissante de la décennie. En se délestant de ses actions au profit du prédateur Granada, Carol Galley avait permis à celui-ci de l'emporter.

Importance de la recherche, goût de l'innovation et travail en équipe : *telle* est la culture de cet ancien département de gestion de fortunes de la banque Warburg, devenu indépendant en 1995 lors du rachat par la *SBS* de la maison mère. Courtoise au point de ponctuer chaque phrase d'un léger sourire, Carol Galley, en bon croisé du libéralisme, est d'abord animée par l'inflexible détermination de tirer le maximum de son argent. Et, à cette fin, de faire respecter à tout prix le gouvernement d'entreprise à l'anglo-saxonne.

TABLEAU DE CHASSE

Avec une rémunération, en 1996, de 6 millions de livres, Carol Galley est la femme la mieux payée au monde. Mais, choqué par l'ampleur de *son tableau de chasse*, John Kay, directeur de l'école de commerce de l'université d'Oxford, en vient à se demander si ce qui est bon pour la gérante de fonds *l'est également* pour l'économie en général : *« L'obsession des entrepreneurs de la performance boursière les empêche de se concentrer sur une stratégie d'investissement à long terme et de conquête de parts de marché. »*

Le bénéfice de 117,3 millions de livres réalisé *en 1996-97 par MAM*, qui emploie 1 300 personnes dans 19 pays, illustre la formidable rentabilité de ce secteur, fécondée par l'engouement pour les actions et le développement des retraites privées. De quoi attirer les convoitises de mastodontes étrangers comme Merrill *Lynch*, qui ont déjà mis la main sur les principaux fleurons de la haute banque anglaise.

Marc Roche

Le gouvernement engage une concertation sur l'audiovisuel extérieur

En vue de réformer l'action télévisuelle internationale de la France, tous les opérateurs publics et privés ont été conviés à une réflexion commune et « continue » pour définir une stratégie fondée sur les impératifs du marché

EN REMETTANT sur le métier le dossier récurrent de l'audiovisuel extérieur, le gouvernement a décidé de changer radicalement de méthode. En 1996 et 1997, la volonté de réforme affichée par Alain Juppé s'était traduite par des rapports confiés à Francis Balle, puis à Jean-Paul Cluzel, président de Radio France Internationale (RFI). Leurs conclusions avaient été classées sans suite ou gommées par la dissolution de l'Assemblée nationale.

Une nouvelle étude, confiée à Patrick Imhaus, président de Satellimages TV5, vient d'être remise à Hubert Védrine, le ministre des affaires étrangères. Mais ce rapport d'une cinquantaine de pages, dit-on dans l'entourage du ministre, *« ce n'est pas l'Evangile »*. Il servira, au même titre que les précédents, de base de réflexion pour une démarche qui se veut *« pragmatique et interministérielle »*.

S'APPUYER SUR L'EXISTANT

Avant de se préoccuper des structures et des hommes à mettre en place pour mener une action efficace en direction de l'international, le ministère souhaite instaurer *« un dialogue entre tous les acteurs, publics et privés, de l'audiovisuel français, afin de définir une synergie »*.

Dans cet esprit, un déjeuner a réuni, lundi 17 novembre au Quai d'Orsay, les habituels interlocuteurs de l'audiovisuel extérieur – Philippe Baudillon (CFI), Patrick Imhaus (TV5), Jean-Paul Cluzel (RFI), Jérôme Clément (La Sept/Arte), René-Olivier Veillon (TV France Internationale), etc. –, mais aussi Patrick Le Lay (TF1), Xavier Gouyou Beauchamps (France Télévision), Serge Adda (Canal Horizons, groupe Canal Plus), Jean-Pierre Teyssier (INA) ou Marc Tessier (CNC). Chaque convive l'a reconnu : c'était la première fois qu'ils se retrouvaient tous ensemble pour échanger leurs points de vue et leurs expériences sur le sujet.

De plus, précise l'un des patrons de chaîne présents, *« le débat a été très pointu et très précis »*. Tous disent avoir apprécié *« la volonté de cohérence et d'écoute »* d'Hubert Védrine, auquel s'était jointe Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication. Rendez-vous a été pris pour d'autres réunions auxquelles devraient participer Bercy et le budget (Dominique Strauss-Kahn et Christian Sautter). *« La tutelle est multiforme ; pour qu'elle soit efficace, il faut beaucoup écouter »*, explique-t-on dans l'entourage de M. Védrine. De son initiative, le ministre attend maintenant que chacun fasse connaître ses attentes en matière de ventes de programmes à l'étranger, de présence sur les bouquets satellitaires ou de chaîne de télévision internationale.

Déjà, quelques lignes consensuelles ont été esquissées : l'idée de créer une chaîne vitrine, joyau du rapport Cluzel, a vécu. D'ailleurs, toute idée de création d'une nouvelle *« usine à gaz »* semble écartée : le ministère et les différents acteurs sont d'accord pour *« prendre appui sur l'existant »*. La chaîne francophone TV5 est considérée comme *« un bon outil »* en raison de sa bonne implantation internationale et de son réseau satellitaire, à condition de régionaliser et d'améliorer le contenu de ses programmes. L'expertise de CFI comme banque de programmes et prestataire technique *a été reconnue par tous*, mais la pertinence de son maintien en tant que chaîne sur certaines zones géographiques comme l'Afrique fait actuellement l'objet d'une évaluation. Enfin, tous les participants au déjeuner de travail sont convenus que les mécanismes d'aide à l'exportation qui existent dans les autres secteurs de l'industrie (TVA, aides au transport, etc.) doivent bénéficier aussi à l'audiovisuel, public comme privé. Pour le ministère des affaires étrangères, la mondialisation et l'avènement des nouvelles technologies justifient un travail en commun qui *« dépasse les concurrences franco-françaises »*. L'audiovisuel doit être pour la France *« une nouvelle forme de présence culturelle »*, mais *« à condition que la démarche repose sur la réalité du marché »*, la puissance publique pouvant agir *« comme facilitateur »*.

Le travail de *« concertation continue »* devrait se poursuivre jusqu'à la définition d'une *« stratégie commune qui tient la route »*. Il restera à aborder l'épineuse question des structures à mettre en place, notamment l'harmonisation entre TV5 et CFI, la définition de la place de l'information dans le dispositif (plus personne n'évoque la fameuse *« CNN à la française »* qui faisait florès en 1996), et la rationalisation des financements jusqu'à présent éclatés entre de nombreux ministères. Pour faciliter l'exploitation des fictions à l'étranger, il faudra aussi réformer le système français des droits, qui protège légitimement les ayants droit, mais pénalise l'exportation. Vaste chantier que le gouvernement souhaiterait boucler à la fin de l'année *« ou au début de l'autre »*.

Jean-Jacques Bozonnet et Yves-Marie Labé

Les orientations du rapport Imhaus

RESTÉ confidentiel depuis qu'il a été remis, à la mi-octobre, à Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, le rapport de Patrick Imhaus, président de la chaîne francophone TV5, intitulé *Pour un renforcement de la présence audiovisuelle extérieure de la France*, délimite les trois publics visés : d'abord, la scène audiovisuelle mondiale, avec ses quatre milliards de télespectateurs et son marché de 80 milliards de francs.

La France doit y être présente en poursuivant l'effort d'exportation des programmes français (par TVFI), en occupant le terrain de la diffusion non commerciale (avec CFI), et en faisant de France Télévision le *« pavillon »* de l'ensemble des programmes français. Il y a aussi les 200 millions de francophones et de francophiles : pour eux, il faut convaincre les pays où ils résident de reprendre les différentes offres de chaînes en français (TV5, MCM International, Arte, RFO, etc.) ainsi que les chaînes françaises en langues étrangères (Arte, Euronews et TV5 par exemple).

Enfin, les Français de l'étranger devraient pouvoir être servis par un micro-bouquet de chaînes en français, *via* CFI. Le président de TV5 souligne aussi les carences de l'information en français sur les écrans du monde entier, le manque de coordination du service public et l'éparpillement des moyens dans ce domaine. Il préconise que les télévisions produisent plus d'images, et qu'elles soient mieux distribuées, *via* une filiale à laquelle pourraient être associées RFI et l'Agence France-Presse. S'il rejette finalement la solution de la société holding Téléfi, imaginée par Jean-Paul Cluzel, il définit les rôles respectifs de TV5 et de CFI, et surtout les *« relations contractuelles »* à établir avec le secteur de l'audiovisuel public, fixe le cadre de la réforme du financement et rappelle la nécessité d'un renforcement de l'Etat chargé de la *« mise en cohérence des stratégies »*.

Y.-M. L.

Un audit critique la gestion du bouquet francophone en Afrique

LE BOUQUET numérique de programmes francophones destinés à l'Afrique est rudement épinglé à l'occasion d'un audit réalisé par le service juridique et technique de l'information et de la communication (SJTI), dépendant du premier ministre. A l'initiative du ministère de la coopération, le SJTI a procédé à *« une évaluation de la viabilité commerciale et technique du bouquet »*, dans le but de tester le business-plan du projet jugé trop *« volontariste »* par certains. Les conclusions de cet audit, remis début octobre, sont sans ambiguïté.

Porté sur les fonts baptismaux par le dernier gouvernement d'Alain Juppé, le bouquet francophone avait été confié à MCM International, filiale de MCM (51 %) et de la Sofirad (49 %) dirigée par François Thiellet, tandis que la commercialisation de l'ensemble de programmes revenait à la société Portinvest, filiale à 100 % de la Sofirad, dirigée aussi par M. Thiellet. Une double casquette dénoncée par le SJTI. Selon lui, *« les liens juridiques et commerciaux qui lient Portinvest et MCM International peuvent favoriser une confusion des missions et des fonctions, tant avec les opérateurs de chaîne qu'avec les opérateurs MMDS »*. Pis, cette situation aurait généré *« une presque totale absence de transparence »*. Pour le SJTI, *« l'absence de procédures de contrôle a déséquilibré les relations entre MCM International/Portinvest et les autres partenaires du bouquet par une mauvaise circulation des informations »*. A l'origine, le bouquet prévoyait huit chaînes : MCM Africa, Canal France International (CFI), TV5, Canal Plus Horizons, Planète, Euronews, La Cinquième/Arte et AB Cartoon.

Or, selon l'audit, Canal Horizons, Planète et la Cinquième/Arte n'ont toujours pas signé de lettre d'intention avec Portinvest. *« Après la phase de lancement du bouquet il n'est pas anormal de procéder à des ajustements*, indique François Thiellet, *mais le plus important est que le bouquet existe et qu'il a été confirmé par les autorités de tutelle. »*

Au premier rang des ajustements figurera la *« remise à plat de Portinvest »*. La Cinquième/Arte, comme d'autres chaînes, souhaite *« un conseil d'administration de Portinvest, paritaire et neutre, avec la participation des acteurs du bouquet »*. Une telle organisation devrait mettre un terme à certaines critiques du SJTI : *« Portinvest n'a pas été en mesure de fédérer les intérêts individuels des partenaires du bouquet autour d'un projet collectif »*, affirme par exemple l'audit. En outre, *« le dynamisme dont à fait preuve MCM International pour pénétrer le marché africain s'est accompagné d'un manque de concertation et de réflexion et a surtout favorisé la diffusion de MCM Africa »*.

APPEL D'OFFRES

A l'avenir, après *« une reprise en main par la Sofirad »*, un appel d'offres pour la gestion des abonnés en réception directe et en MMDS va être lancé. Canal Plus Horizons, forte de son expertise de la télévision payante et présente depuis plusieurs années en Afrique, sera candidate. La chaîne cryptée pourrait être suivie par CFI et MCM International. Pour certains, François Thiellet devrait être amené *« à choisir entre la direction de MCM International et celle de Portinvest »*.

Pour l'heure, la subvention de 10 millions de francs n'a pas été remise en cause et aucune décision n'a encore été prise. Toutefois, *« une concertation avec les opérateurs du bouquet a été engagée par le ministère de la coopération et là Sofirad »*. A son terme, la Sofirad devrait nommer une nouvelle personnalité à la tête de Portinvest, tandis que la commercialisation sera menée par la chaîne ayant remporté l'appel d'offres.

Guy Dutheil

Le photographe Francis Apesteguy quitte Gamma

LE PHOTOREPORTER Francis Apesteguy, membre de Gamma depuis 1978, a démissionné de son agence. Dans une lettre du 31 octobre adressée à Rémi Gaston-Dreyfus, président de Gamma, ce photographe chevronné, qui avait servi d'« acteur » pour le film *Reporters* (1981), de Raymond Depardon, dénonce *« un changement de ligne éditoriale »* et l'impossibilité *« d'exercer librement* [son] *métier »*, en l'occurence, *« effectuer librement des reportages »* avec la journaliste-rédactrice Patricia Valicenti. Cette dernière a également démissionné. Invoquant la clause de conscience, mais aussi la clause de cession en s'appuyant sur une modification du capital, les deux journalistes estiment avoir été licenciés du propre fait de l'agence et réclament des indemnités.

« Francis Apesteguy et Patricia Valicenti ont choisi de partir, répond Rémi Gaston-Dreyfus. *Nous ne pouvons accepter qu'ils travaillent en exclusivité. Mais il n'y a en rien censure. S'ils persistent, les jugent trancheront. »* La démission de Francis Apesteguy est la conclusion de conflits répétés avec une agence qui fête ses trente ans mais qui traverse une période difficile (*Le Monde* du 12 septembre). Secrétaire du comité d'entreprise, le photographe s'est opposé à des plans de restructuration et des baisses de salaires.

Il a joué un rôle actif pour que les photographes, conformément à la loi, soient rétribués en salaire et non en droit d'auteur, et a mené une grève en 1995. Après la mort de Lady Diana, tandis qu'un photographe et un motard de Gamma étaient mis en examen, Francis Apesteguy, lui-même ancien paparazzi, a été l'un des rares photographes d'agence à dénoncer le tournant « tout commercial » de ces structures, au détriment, selon lui, de leur vocation d'agence de presse.

Michel Guerrin

Mme Trautmann demande aux chaînes du service public de se doter de médiateurs

PARCE QUE les Français lisent désormais le travail des journalistes à travers *« les lunettes de la suspicion »*, les radios et télévisions du service public auront bientôt, elles aussi, leur médiateur. La ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, a demandé, lors d'un colloque organisé, jeudi 20 novembre à Paris, par Reporters sans frontières (RSF) sur le thème de la responsabilité des journalistes et de la déontologie, aux dirigeants des radios et télévisions publiques de créer des postes de médiateurs dans chaque entreprise, voire dans chaque chaîne, pour que *« la notion de responsabilité progresse aussi dans les entreprises de service public »*.

La médiation, inspirée des initiatives prises en 1986 par le quotidien espagnol *El Pais* et en 1995 par *Le Monde*, s'exerce en contrepoint interne en rendant compte des réactions des lecteurs face à l'information publiée. *« Je suis assez tentée par cette solution »* qui permet *« un travail d'analyse et de suivi des mécontentements »*, a affirmé la ministre. Reste à mettre en place les modalités de fonctionnement. Les médiateurs d'*El Pais*, Francisco Gor, et du *Monde*, Thomas Ferenczi, sont autonomes par rapport à la rédaction et peuvent ouvertement mettre en cause les choix faits par leurs directions.

AUTODISCIPLINE

Des rédactions comme celles de France 3, que Mme Trautmann a citée en exemple, mais qui viennent péniblement d'accoucher de leur charte déontologique, trouveront-ils le terrain d'entente nécessaire ? Comme un présage des difficultés à venir, huit syndicats de France 3 maintiennent un préavis de grève pour le 2 décembre, appelant notamment à *« l'ouverture de négociations sur la politique générale »*.

En dépit des difficultés, Mme Trautmann, qui s'est déclarée *« hostile dans le contexte actuel à une nouvelle loi »*, souhaite favoriser l'autodiscipline plutôt que renforcer l'arsenal législatif réglementant la liberté de la presse. Cette décision devrait rassurer les professionnels de la presse, comme Ivan Levaï, directeur de l'information du quotidien *La Tribune*, ou Olivier Mazerolle, directeur de l'information de RTL, qui n'ont pas caché leur attachement à la *« philosophie »* de la loi de 1881 estimant qu'*« une grande loi protectrice »* ne pourrait résoudre *« des problèmes qui se posent à chaque fois comme des cas particuliers »*. Or la loi de 1881 est la victime des coups de butoir répétés depuis les récentes critiques déclenchées par la présence de photojournalistes sur les lieux du décès de la princesse de Galles et celles liées aux méthodes d'investigation des deux auteurs de l'ouvrage *L'Affaire Yann Piat*.

Les journalistes, qui refusent d'endosser une responsabilité collective, reconnaissent être désormais tributaires de la rapidité croissante de la diffusion des informations et de la concurrence exacerbée que se livrent les médias. Mais ils préfèrent, pour redorer leur blason, les mesures autodisciplinaires. *« Dans ce pays, les droits de l'Etat sont profondément supérieurs aux droits des individus,* analyse Edwy Plenel, directeur de la rédaction du *Monde*. *En vingt ans, chaque fois que le législateur a touché au texte, cela s'est toujours fait dans un sens plus restrictif. »*

Florence Amalou

DÉPÊCHES

■ **PUBLICITÉ : le premier groupe mondial de publicité WPP**, propriétaire de J Walter Thompson et Ogilvy & Mather, veut acquérir le réseau asiatique Batey, dont le groupe franco-britannique BDDP/GGT détient 20 % depuis 1989. WPP achète aujourd'hui 37,4 % de la holding Batey Holdings Pte Ltd, basée à Singapour, et pourra porter sa participation à 49 % en juin 2001 et à 100 % après le 30 novembre 2002 pour un montant de 288 millions de francs.

■ **Havas Advertising, qui recherche un partenaire anglo-saxon** susceptible de le faire accéder à la cinquième place mondiale en diminuant la participation de Havas dans son capital de 37 % à environ 20 % (*Le Monde* du 11 septembre) a présélectionné deux réseaux américains non cotés. La transaction devra être bouclée avant fin 1998. – (*Reuter*.)

■ **RADIO : Radio-Soleil a décidé de se mettre en grève** pour protester contre les décisions du CSA, qui ne lui a accordé aucune fréquence supplémentaire lors des nouvelles attributions annoncées jeudi 20 novembre (*Le Monde* du 21 novembre). Elle *« s'élève contre ce traitement injuste qui la pénalise dans son développement à un moment critique de la vie de la radio »*.

■ **PRESSE : Hachette Filipacchi Médias cède à Aguesseau Communication** sa participation (50 %) dans les magazines *Maison Côté Sud* et *Maison Coté Ouest* (Editions Côté Sud) et Atmosphère, selon *Les Echos* du 21 et 22 novembre.

هكذا من الأعمال

■ AU TERME d'une semaine de grande volatilité, la Bourse de Tokyo a affiché une hausse substantielle vendredi. Le Nikkei a terminé sur un gain de 2,53 %, à 16 721,58 points.

■ L'OR a ouvert en légère hausse vendredi 21 novembre sur le marché de Hongkong. L'once s'échangeait à 303,40-303,70 dollars contre 303,10-303,50 dollars jeudi en clôture.

■ WALL STREET est repassée jeudi 20 novembre au-dessus des 7 800 points pour la première fois depuis quatre semaines. Le Dow Jones a gagné 101,87 points, soit 1,32 %, à 7 826,61 points.

■ LE PRIX du baril de « light sweet crude » a perdu 64 cents, à 19,16 dollars jeudi 20 novembre, après l'acceptation par l'Irak du retour des inspecteurs de l'ONU.

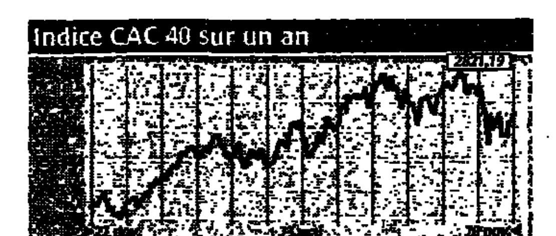
■ LES AVOIRS nets de changes de la Banque de France ont augmenté de 360 millions de francs dans la semaine du 6 au 13 novembre à 128,91 milliards de francs, selon le Crédit lyonnais.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Cinquième séance de hausse à Paris



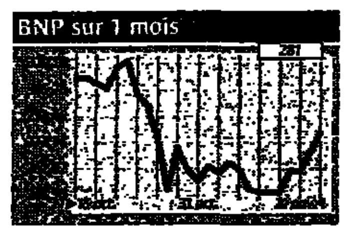
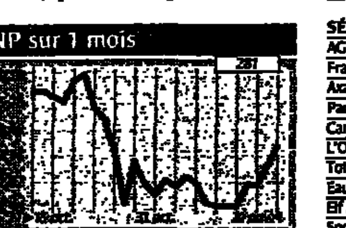
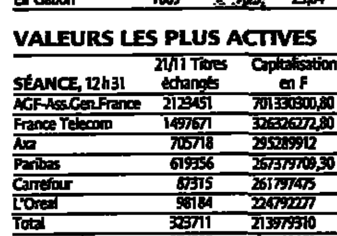
LA TRÈS NETTE amélioration du climat boursier international, notamment dans le Sud-Est asiatique, permettait à la Bourse de Paris de gagner à nouveau du terrain, vendredi 21 novembre, pour la dernière séance du terme boursier. En hausse de 0,76 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait deux heures et quart plus tard un gain de 1,24 %, à 2 856,18 points. Le marché était actif avec un chiffre d'affaires de 5,8 milliards de francs, dont 5 milliards de francs sur les valeurs de l'indice CAC 40 et 670 millions de francs sur les AGF.

Wall Street est repassée jeudi au-dessus des 7 800 points pour la première fois depuis quatre semaines, stimulée par la hausse de la place de Tokyo, une détente dans le Golfe et les spéculations sur la poursuite de la concentration dans le secteur bancaire américain.

Du côté des valeurs, les AGF gagnaient près de 11 % à la reprise des cotations dans un marché actif portant sur 0,82 % du capital du groupe d'assurances. Spir Communication progressait de 5 %, Deveaux de 4,4 % et LVMH de 3 %, à qui l'on prête l'intention, selon le *Financial Times*, de racheter le groupe italien Gucci. LVMH s'est refusé à tout commentaire vendredi au sujet de rumeurs sur un éventuel rachat de la maison de mode italienne.

BNP, valeur du jour

TROISIÈME plus forte hausse du compartiment à règlement mensuel, la BNP a gagné, jeudi 20 novembre, 4,07 %, à 281 francs avec des transactions portant sur 1,6 million de titres. L'action est vivement entourée depuis plusieurs séances sous l'effet de rumeurs d'OPA. Ernst Moritz Lipp, membre du directoire de la Dresdner Bank, a démenti catégoriquement toute intention de sa banque de préparer une OPA sur la BNP, dont il est partenaire depuis début 1993. En revanche, la deuxième banque privée allemande serait favorable à une acquisition par son partenaire, la BNP, du groupe français CIC, qui doit être privatisé.

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h31	Cours au 21/11	Var. % 20/11	Var. % 31/12
AGF-Ass.Gen.France	329,70	[illegible]	+96,83
Deveaux(Ly)#	665	[illegible]	−7,63
Moulinex #	131,90	[illegible]	+16,79
Promodes	2130	[illegible]	+45,39
SFIM	1030	[illegible]	—
Cred.Fon.France	65,40	[illegible]	−3,11
LVMH Moet Hen.	1037	[illegible]	−28,43
Vallourec	372	[illegible]	+35,27
Peugeot	645	[illegible]	+10,44
Spir Communic. #	330	[illegible]	−33,18
BAISSES, 12h31			
Sagem SA	2450	[illegible]	−21,72
Marine Wendel	649	[illegible]	+36,34
Groupe Andre S.A.	535	[illegible]	+34,08
Ingenico	111	[illegible]	+27,58
Lapeyre	317,10	[illegible]	+6,40
Labinal	1515	[illegible]	+52,87
Skis Rossignol	101,20	[illegible]	−29,57
CGIP	1840	[illegible]	+28,58
DMC (Dollfus Mi)	98,20	[illegible]	−21,93
Elf Gabon	1009	[illegible]	−23,84

VALEURS LES PLUS ACTIVES

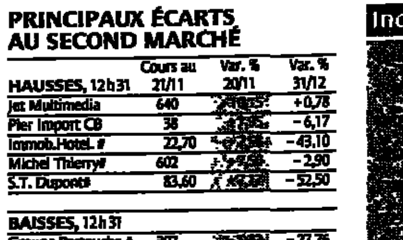
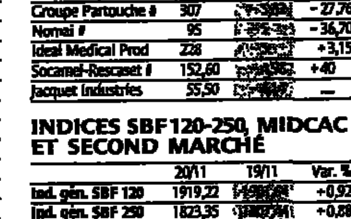
SÉANCE, 12h31	21/11 Titres échangés	Capitalisation en F
AGF-Ass.Gen.France	2123451	701330300,80
France Telecom	1497671	326326272,80
Axa	705718	295289912
Paribas	619356	267379709,30
Carrefour	87315	261797475
L'Oreal	98184	224792277
Total	323711	213979310
Eaux (Gle des)	274589	208283058
Elf Aquitaine	279280	203058829
Societe Generale	246931	188132565

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

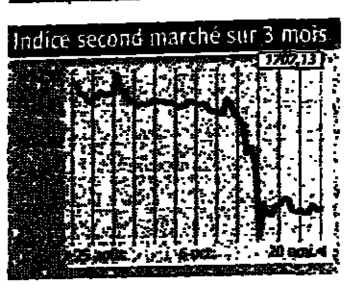
HAUSSES, 12h31	Cours au 21/11	Var. % 20/11	Var. % 31/12
Jet Multimedia	640	[illegible]	+0,78
Pier Import CB	38	[illegible]	−6,17
Immob.Hotel. #	22,70	[illegible]	−43,10
Michel Thierry#	602	[illegible]	−2,90
S.T. Dupont#	83,60	[illegible]	−52,50
BAISSES, 12h31			
Groupe Partouche #	307	[illegible]	−27,76
Nomai #	95	[illegible]	−36,70
Ideal Medical Prod	228	[illegible]	+3,15
Socamel-Rescaset #	152,60	[illegible]	+40
Jacquet Industries	55,50	[illegible]	—

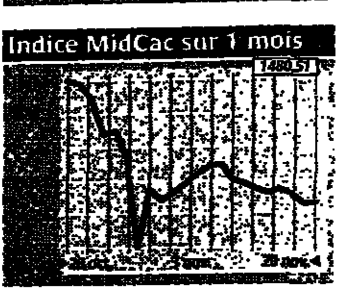
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	20/11	19/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1919,22	[illegible]	+0,92
Ind. gén. SBF 250	1823,35	[illegible]	+0,88
Ind. Second Marché	1707,13	[illegible]	+0,07
Indice MidCac	1480,51	[illegible]	+0,05
Valeurs indus.	2088,24	[illegible]	+1,11
1 - Energie	2804,36	[illegible]	+0,70
2 - Produits de base	1953,48	[illegible]	+1,52
3 - Construction	1768,22	[illegible]	+0,43
4 - Biens d'équip.	1433,11	[illegible]	+0,50
5 - Automobile	2202,89	[illegible]	+2,42
6 - Biens consom.	3507,79	[illegible]	+2,21
7 - Indus. agro-alim.	1455,09	[illegible]	+0,38
Services	1961,16	[illegible]	+0,49
8 - Distribution	3640,75	[illegible]	+0,62
9 - Autres services	1284,94	[illegible]	+0,39
Sociétés financières	1388,39	[illegible]	+0,69
10 - Immobilier	720,59	[illegible]	−0,55
11 - Services financ.	1447,36	[illegible]	+0,91
12 - Sociétés invest.	1625,47	[illegible]	+0,32

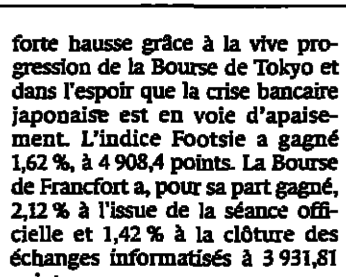









Nouvelle forte hausse à Tokyo



A L'ISSUE d'une semaine très volatile, la Bourse de Tokyo a affiché une hausse substantielle, vendredi 21 novembre, soutenue encore par l'espoir de voir le gouvernement recourir aux fonds publics pour soutenir les banques en difficulté. L'indice Nikkei a terminé sur un gain de 413,09 points, soit 2,53 %, à 16 721,58 points.

La veille, Wall Street est repassée au-dessus des 7 800 points pour la première fois depuis quatre semaines, stimulée par la hausse de la place de Tokyo, une détente dans le Golfe et les spéculations sur la poursuite de la concentration dans le secteur bancaire américain. L'indice Dow Jones a gagné 101,87 points, soit 1,32 %, à 7 826,61 points.

En Europe, la Bourse de Londres a également terminé la séance en forte hausse grâce à la vive progression de la Bourse de Tokyo et dans l'espoir que la crise bancaire japonaise est en voie d'apaisement. L'indice Footsie a gagné 1,62 %, à 4 908,4 points. La Bourse de Francfort a, pour sa part gagné, 2,12 % à l'issue de la séance officielle et 1,42 % à la clôture des échanges informatisés à 3 931,81 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 20/11	Cours au 19/11	Var. en %
Paris CAC 40	2823,38	2790,56	+1,16
New-York/DJ indus.	7766,43	[illegible]	+0,54
Tokyo/Nikkei	16308,50	15842,50	+2,86
Londres/FT100	4909,20	[illegible]	+1,61
Francfort/Dax 30	3915,94	[illegible]	+2,07
Frankfort/Commer.	1296,31	[illegible]	+1,56
Bruxelles/Bel 20	2899,82	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2396,98	2372,78	+1,01
Milan/MIB 30	1216	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	595,10	[illegible]	+0,86
Madrid/Ibex 35	585,90	[illegible]	+2,90
Stockholm/Affarsal	2334,05	2334,85	—
Londres FT30	3156,80	[illegible]	+0,77
Hong Kong/Hang S.	10050,68	10154,36	−1,03
Singapour/Strait t	1641,03	[illegible]	−2,43

NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

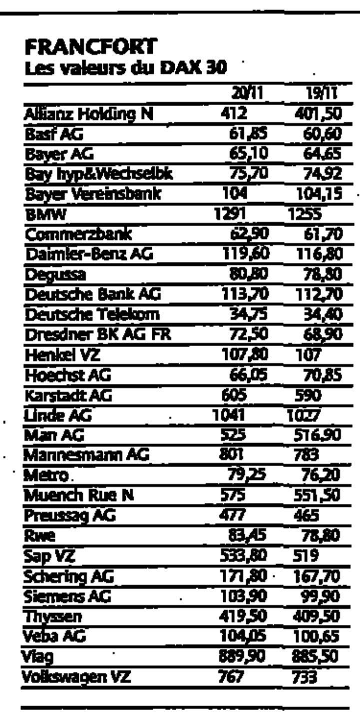
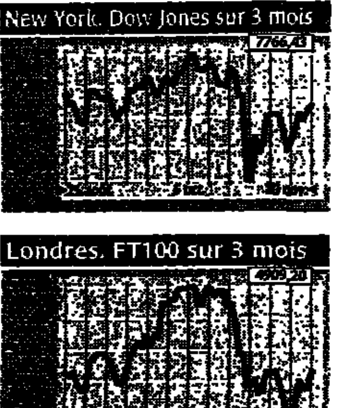
	20/11	19/11
Alcoa	70,31	69,12
Allied Signal	37,87	37,25
American Express	79,50	78,87
AT & T	54,62	52,93
Boeing Co	49,93	50
Caterpillar Inc.	46,75	46,56
Chevron Corp.	84,06	82,31
Coca-Cola Co	63,56	62,12
Disney Corp.	90,87	91,37
Du Pont Nemours&Co	61,31	60,12
Eastman Kodak Co	60,50	60,06
Exxon Corp.	62,62	62,06
Gén. Motors Corp.H	61,56	61,18
Gén. Electric Co	71,93	70,56
Goodyear T & Rubbe	61,06	61,50
Hewlett-Packard	63	60,87
IBM	104,75	103,06
Intl Paper	46,56	47
J.P. Morgan Co	116,12	115,37
Johnson & Johnson	64,37	63,12
Mc Donalds Corp.	48,62	48
Merck & Co.Inc.	92,56	92,81
Minnesota Mng.&Mfg	97	94,31
Philip Moris	42,68	42,25
Procter & Gamble C	76,06	74,56
Sears Roebuck & Co	47,43	47,56
Travelers	51	48,93
Union Carb.	45,81	44,81
Utd Technol	74,68	73,25
Wal-Mart Stores	39,93	39,50

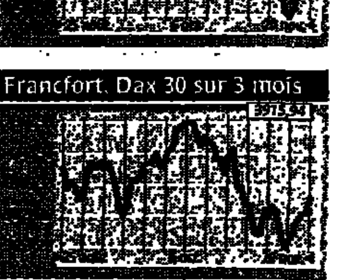
LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

	20/11	19/11
Allied Lyons	5,33	5,20
Barclays Bank	14,47	14,73
B.A.T. industries	5,36	5,26
British Aerospace	15,84	15,78
British Airways	5,43	5,52
British Petroleum	8,83	8,74
British Telecom	4,55	4,56
B.T.R.	2,06	2,03
Cadbury Schweppes	6,25	6,12
Eurotunnel	0,59	0,60
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	13,18	12,56
Granada Group Plc	8,43	7,98
Grand Metropolitan	5,72	5,71
Guinness	5,68	5,61
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	7,02	6,95
H.S.B.C.	14,28	13,54
Impérial Chemical	8,53	8,32
Legal & Gen. Grp	5,16	5,04
Lloyds TSB	6,86	7,05
Marks and Spencer	6,26	5,89
National Westminst	8,85	8,83
Peninsular Orienta	6,72	6,63
Reuters	6,86	6,74
Saatchi and Saatch	1,16	1,17
Shell Transport	4,35	4,20
Tate and Lyle	4,60	4,60
Zeneca	17,24	17,23

FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

	20/11	19/11
Allianz Holding N	412	401,50
Basf AG	61,85	60,60
Bayer AG	65,10	64,65
Bay hyp&Wechselbk	75,70	74,92
Bayer Vereinsbank	104	104,15
BMW	1291	1255
Commerzbank	62,90	61,70
Daimler-Benz AG	119,60	116,80
Degussa	80,80	78,80
Deutsche Bank AG	113,70	112,70
Deutsche Telekom	34,75	34,40
Dresdner BK AG FR	72,50	68,90
Henkel VZ	107,80	107
Hoechst AG	66,05	70,85
Karstadt AG	605	590
Linde AG	1041	1027
Man AG	525	516,90
Mannesmann AG	801	783
Metro	79,25	76,20
Muench Rue N	575	551,50
Preussag AG	477	465
Rwe	83,45	78,80
Sap VZ	533,80	519
Schering AG	171,80	167,70
Siemens AG	103,90	99,90
Thyssen	419,50	409,50
Veba AG	104,05	100,65
Viag	889,90	885,50
Volkswagen VZ	767	733



LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Légère hausse du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en légère hausse, vendredi 21 novembre. Dès l'ouverture, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la perfomance des emprunts d'Etat, gagnait 2 centièmes à 99,88. La veille, il avait gagné 20 centièmes. Le Matif avait profité du bon résultat de l'adjudication par le Trésor français qui s'est soldée par une baisse de taux sur l'ensemble des lignes.

Sur le marché américain, le rendement moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est remonté à 6,05 % contre 6,03 % la veille, en raison de rumeurs selon lesquelles un plan japonais de sauvetage du secteur bancaire pourrait inclure des ventes d'obligations américaines pour lever des fonds. Le taux long, qui évolue en sens inverse des prix, était tombé à 6,16 % après la publication d'un recul de l'indice d'activité établi par la Réserve fédérale de Philadelphie pour la région.

Notionnel 5,5 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 20/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,35	5,52	6,09	1,70
Allemagne	3,30	5,50	6,12	1,80
Grande-Bretagne	6,38	6,60	NC	2,80
Italie	6,63	6,08	6,63	2,60
Japon	0,52	1,94	NC	0,50
Etats-Unis	5,40	5,82	6,04	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 20/11	Taux au 19/11	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 20/11	Vente 20/11	Achat 19/11	Vente 19/11
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,49	3,63	3,21	3,46
3 mois	3,59	3,74	3,58	3,70
6 mois	3,75	3,90	3,73	3,83
1 an	3,99	4,11	3,81	4,06
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5313	—	3,5313	—
Pibor Francs 3 mois	3,6914	—	3,6992	—
Pibor Francs 6 mois	3,8281	—	3,8281	—
Pibor Francs 9 mois	3,9688	—	3,9688	—
Pibor Francs 12 mois	4,1055	—	4,1094	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,6198	—	4,6146	—
Pibor Ecu 6 mois	4,6563	—	4,6771	—
Pibor Ecu 12 mois	4,7500	—	4,7760	—

MATIF

Échéances 20/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Déc. 97	88807	99,86	99,88	99,66	99,68
Mars 98	7802	99,30	99,30	99,12	99,12
Juin 98	2	98,54	98,54	98,54	98,54
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 97	9664	96,25	96,26	96,23	96,24
Mars 98	8644	96,04	96,05	96	96
Juin 98	7184	95,84	95,84	95,79	95,79
Sept. 98	3753	95,66	95,66	95,61	95,62
ÉCU LONG TERME					
Déc. 97	1167	98,84	98,84	98,66	98,70
Mars 98	...	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 20/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 97	18852	2834	2842	2815	2828
Déc. 97	661	2849,50	2846,50	2823	2837
Janvier 98	1001	2833,50	2843,50	2832,50	2843,50
Mars 98	1052	2868	2868	2848,50	2848,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,7885 | US/DM ↗ 1,7400 | US/¥ ↘ 125,8700 | DM/F ↗ 3,3483 | £/F ↗ 9,8180

Progression du dollar

LE DOLLAR progressait, vendredi 21 novembre, au cours des premières transactions entre banques. Le billet vert s'échangeait à 5,8359 francs et 1,7430 deutschemark, contre respectivement 5,8175 francs et 1,7373 deutschemark au cours des derniers échanges interbancaires de jeudi. Quelques heures plus tôt à Tokyo, le dollar a terminé en légère hausse face au yen, la devise japonaise ne réussissant pas à conserver ses gains dans le sillage du bond de la Bourse de Tokyo. Le dollar s'échangeait à 126,12 yens, contre 125,97 yens plus tôt et 125,85 yens à New York, jeudi soir.

Le dollar avait chuté brièvement à 125,65 yens dans le sillage de la progression de la Bourse japonaise, mais des achats de couverture sont apparus avec le ralentissement de la progression du marché, entraînant la remontée du dollar.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 20/11	% 19/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,8300	[illegible]	322	346
Ecu	6,6325	+0,04	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,7885	−0,15	5,5000	6,1000
Belgique (100 F)	16,2335	[illegible]	15,6600	16,2600
Pays-Bas (100 fl)	297,1400	+0,02	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4155	−0,07	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	87,9800	+0,08	82	92
Irlande (1 iep)	8,7310	[illegible]	8,2800	9,3200
Gde-Bretagne (1 L)	9,8180	+0,32	9,3500	10,2000
Grèce (100 drach.)	2,1340	[illegible]	1,8000	[illegible]
Suède (100 krs)	76,7700	+0,87	70	[illegible]
Suisse (100 F)	412,8800	−0,07	398	422
Norvège (100 k)	82,3000	−0,02	76,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,5750	+0,01	45,8500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9645	[illegible]	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2800	[illegible]	2,9000	3,6800
Canada 1 dollar ca	4,0807	−0,31	3,7800	4,3800
Japon (100 yens)	4,5672	+0,26	4,3600	4,7100
Finlande (mark)	110,9600	[illegible]	104,5000	115,5000

PARITES DU DOLLAR	21/11	20/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7400	[illegible]	+0,40
TOKYO : USD/Yens	125,8700	[illegible]	−0,95

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,8072	5,8052	5,7925	[illegible]
Yen (100)	4,5936	[illegible]	4,5556	[illegible]
Deutschemark	3,3480	3,3475	3,3478	[illegible]
Franc Suisse	4,1285	[illegible]	4,1307	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4160	[illegible]	3,4207	[illegible]
Livre sterling	9,8223	[illegible]	9,8000	[illegible]
Peseta (100)	3,9694	[illegible]	3,9647	[illegible]
Franc Belge (100)	16,239	16,216	16,244	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,50	4,06	3,79
Eurodollar	5,62	5,88	5,85
Eurolivre	7,33	7,62	7,75
Eurodeutschemark	3,61	3,72	3,82

L'OR

	cours 20/11	cours 19/11
Or fin (k. barre)	57500	57300
Or fin (en lingot)	58350	57700
Once d'Or Londres	305,95	302,70
Pièce française(20f)	336	327
Pièce suisse (20f)	331	327
Pièce Union lat(20f)	333	330
Pièce 20 dollars us	2440	2320
Pièce 10 dollars us	1470	1450
Pièce 50 pesos mex.	2160	2135

LE PÉTROLE

En dollars	cours 21/11	cours 20/11
Brent (Londres)	19,20	18,67
WTI (New York)	20,01	19,51
Light Sweet Crude	19,78	19,05

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	21/11	20/11
Dow-Jones comptant	136,17	[illegible]
Dow-Jones à terme	145,22	144,76
CRB	239,40	[illegible]
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	1873,50	1897,25
Cuivre à 3 mois	1909,50	1890,50
Aluminium comptant	1601,25	1617,25
Aluminium à 3 mois	1645	[illegible]
Plomb comptant	538,75	554,25
Plomb à 3 mois	560	572,50
Etain comptant	5637,50	5615
Etain à 3 mois	5622,50	5625
Zinc comptant	1144,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1207,50	[illegible]
Nickel comptant	6052,50	[illegible]
Nickel à 3 mois	6220	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	521,30	522,98
Platine à terme	...	[illegible]
Palladium	211	210,78
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	340,25	339,50
Maïs (Chicago)	273,75	271,75
Grain. soja (Chicago)	726	726
Tourt. soja (Chicago)	233,40	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	...	[illegible]
Orge-(Londres)	74,75	74,75
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1571	[illegible]
Café (Londres)	1633	1605
Sucre blanc (Paris)	...	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	71,17	70,35
Jus d'orange (New-York)	78,40	78,55

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 21 NOVEMBRE

Liquidation : 21 novembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 31

CAC 40 ↗ PARIS **+1,18 %** CAC 40 : 2854,55

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	969	965	− 0,41	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	949	919	− 3,16	1000
Renault (T.P.)	1807	1790	− 0,94	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2220	2230	+ 0,45	1000
Saint Gobain(T.P.)	1251	1253	+ 0,15	1000
Thomson S.A (T.P)	910	910	—	1000
Accor	1082	1105	+ 2,12	100
AGF-Ass.Gen.France	297,70	329,70	+ 10,74	30
Air Liquide	928	928	—	70
Alcatel Alsthom	713	723	+ 1,40	40
Aros (ex.Axime) CA	740	738	− 0,27	10
Axa	415,60	418,90	+ 0,79	60
Bail Investis	759	755	− 0,52	100
Bancaire (Cie)	790	804	+ 1,77	100
Bazar Hot. Ville	535	540	+ 0,93	60
Bertrand Faure	365	362,90	− 0,57	5
BIC	409	419,30	+ 2,51	25
BIS	490	490	—	20
B.N.P.	281	284,50	+ 1,24	25
Bollore Techno.	736	730	− 0,81	50
Bongrain	2289	2265	− 1,04	50
Bouygues	593	596	+ 0,50	50
Bouygues Offs.	280,90	279	− 0,67	10
Bull#	65,30	65	− 0,45	10
Canal +	1010	1012	+ 0,19	20
Cap Gemini	480	474,70	− 1,10	40
Cred.Fon.France	63	65,40	+ 3,80	100
Credit Lyonnais CI	287	282	− 1,74	100
Cred.Nat.Natexis	318	325,10	+ 2,23	100
CS Signaux(CSEE)	182	181,10	− 0,49	100
Damart	3761	3763	+ 0,05	50
Danone	925	931	+ 0,64	10
Dassault-Aviation	1274	1263	− 0,86	30
Dassault Electro	579	579	—	80
Dassault Systemes	161	159,40	− 0,99	5
De Dietrich	270	269,50	− 0,18	25
Deveaux(Ly)#	629	665	+ 5,72	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	43,85	44	+ 0,34	100
Dexia France	616	621	+ 0,81	100
DMC (Dollfus Mi)	100	98,20	− 1,80	75
Dynaction	158	157	− 0,63	25
Eaux (Cie des)	755	763	+ 1,05	100
Eiffage	254	254,10	+ 0,03	50
Elf Aquitaine	724	725	+ 0,13	50
Eramet	237,90	235	− 1,21	20
Eridania Beghin	920	907	− 1,41	65
Essilor Intl.	1642	1645	+ 0,18	20
Essilor Intl.ADP	1570	1550	− 1,27	20
Esso	478,80	478,50	− 0,06	50
Eurafrance	2365	2392	+ 1,14	200
Euro Disney	7,85	7,80	− 0,63	5
Europe 1	1200	1200	—	100
Eurotunnel	5,60	5,60	—	—
Fimalac SA	475	470,20	− 1,01	40
Finextel	105,20	105,60	+ 0,38	100
Fives-Lille	324	325	+ 0,30	50
France Telecom	217,90	217	− 0,41	25
Fromageries Bel	4150	4150	—	50
Galeries Lafayette	2701	2670	− 1,14	100
GAN ex.dt sous.	131,50	131,60	+ 0,07	10
Gascogne (B)	478,90	478	− 0,18	80
Gaumont #	392	386	− 1,53	50
Gaz et Eaux	2420	2425	+ 0,20	50
Geophysique	776	771	− 0,64	10
G.F.C.	520	520	—	100
Groupe Andre S.A.	553	535	− 3,25	30
Groupe GTM	369,90	370	+ 0,02	50
Gr.Zannier (Ly) #	122	120,50	− 1,22	10

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
Volkswagen A.G #	3089	3231	+ 4,59	50
Volvo (act.B) #	164	168,30	+ 2,62	6
Western Deep #	110,50	112,10	+ 1,44	2
Yamanouchi #	138,10	143	+ 3,54	50
Zambia Copper	13,95	13,95	—	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; *Ny = Nancy; Ns = Nantes.*

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 : ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 31
VENDREDI 21 NOVEMBRE

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	343	348
Commerzbank AG	200	200
Fiat Ord.	17	16,60
Gold Fields South	91	80,10
Kubota Corp.	18,80	18,80
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	41	41
Robeco	529	549
Rodamco N.V.	167,80	167,20
Rolinco	510	521
Sema Group Plc #	131	131
Solvay SA	350	350

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Samse (Ly)	671	671
Sechilienne (Ly) ◆	1120	1120
Sucr.Pithiviers	3150	3182
Tanneries Fce (Ny) ◆	296	296
Teleflex L. Dupont	109,10	108,10
Union Cie Nord(Li)	234	234

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; *o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite;* ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 31
VENDREDI 21 NOVEMBRE

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 31
VENDREDI 21 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	28,90	28,90
Belvedere	627	627
BVRP	195	195
Coil	156	155
Electronique D2	715	705
FDM Pharma n.	200	202
Genset ◆	370,30	370,30
Guyanor action B ◆	9,55	9,55
High Co. ◆	160,30	160,30
Infonie	76	75
Joliez-Regol. ◆	74,90	74,90
Mille Amis	44,95	44,95
Naturex ◆	73	73
Olitec	650	644
Picogiga ◆	195	195
Proxidis	17,50	17,50
R21 Santé	390	390
Stelax	8,20	8

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 31
VENDREDI 21 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	830	830
Crédit Gén.Ind. ◆	9,50	9,50
Générale Occidentale ◆	178	178
Sté lecteurs du Monde ◆	149,90	164,80
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande *réduite*; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 20 novembre

Crédit Mutuel

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Avenir Alizes	2368,09	2321,66
CM Option Dynamique	132,88	131,08
CM Option Equilibre	264,15	261,21
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	154,10	149,98
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	926,54	926,54
Créd.Mut.Ep.Ind. C	142,41	138,50
Créd.Mut.Ep.J	23166,53	23166,53
Créd.Mut.Ep.Monde	1643,87	1599,87

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Kaleis Dynamisme C	1095,19	1073,72
Kaleis Équilibre C	1070,21	1049,23
Kaleis Sérénité C	1040,79	1030,49
Latitude C	149,95	149,95
Latitude D	136,61	136,61
Oblitys D	626,45	617,19
Plénitude D PEA	204,50	199,51
Poste Gestion C	15028,89	15028,89
Revenus Trimestr. D	5184,08	5132,75
Solstice D	2357,51	2351,63

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

SPORTS L'équipe de France de rugby affronte les Springboks, samedi 22 novembre, au Parc des Princes, pour le second test-match de la tournée sud-africaine après sa défaite (32-36), samedi 15 novembre, à Lyon. ● OLIVIER MERLE et David Venditti font leur retour chez les tricolores, qui comptent sur leur physique pour créer des brèches dans la défense adverse. ● LES ENTRAÎNEURS du XV de France, Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, ont insisté sur la notion de *« rugby total »* nécessaire pour battre les équipes de l'hémisphère Sud. ● LE CAPITAINE SUD-AFRICAIN, Gary Teichmann, se méfie de la réaction des Français et invite ses coéquipiers à ne pas relâcher leur effort. ● CE MATCH est le dernier joué au Parc des Princes par le XV de France, qui évoluera dès le Tournoi des cinq nations 1998 au *Stade de France* de Saint-Denis.

Le XV de France prêt à affronter la boulimie de jeu des Sud-Africains

Pour leur dernier match international au Parc des Princes, les tricolores veulent prendre leur revanche sur les Springboks, qui les ont battus lors du premier test-match, et démontrer leur capacité d'adaptation à un rugby total

UN PÂLE SOLEIL hivernal éclairait l'entraînement des rugbymen français sur le stade du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), aux portes de Paris, jeudi 19 novembre. Une faible lueur qui laissait dubitatifs les quelques supporteurs rangés derrière la main courante. *« Soleil d'Austerlitz ou lumière d'avant-Waterloo ? »*, s'interrogeaient deux retraités rieurs.

De la grisaille de l'Est lyonnais à celle du nord de Paris, l'équipe de France de rugby est toujours à la recherche de l'éclair qui va illuminer son jeu, la propulser dans cette nouvelle dimension du rugby mondial où évoluent déjà les trois grandes nations de l'hémisphère Sud.

Après la défaite de Lyon (32-36), les vingt et un joueurs retenus par Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux ont peaufiné toute la semaine la préparation du deuxième test contre l'Afrique du Sud : *« Une revanche qui nous tient à cœur »*, a souligné Jo Maso au moment de la présentation de l'équipe qui va affronter les Springboks, samedi 22 novembre, au Parc des Princes.

VISIONNAGE CRITIQUE

La formation, qui y disputera le dernier match international de rugby avant l'inauguration du Stade de France, n'a subi que deux modifications : le Briviste David Venditti remplace le Berjallien Laurent Leflamand à l'aile droite, et le Montferrandais Olivier Merle rentre à la place du Toulousain Fabien Pelous en deuxième ligne.

La séance de visionnage du premier test a permis de tirer les leçons de l'échec : à l'aile, un joueur plus attiré par le jeu au centre, poste qu'il occupe dans son club, a été appelé pour suppléer un finisseur, et dans le pack, un technicien cède sa place à homme puissant, *« très entreprenant, à la force physique rassurante pour ses partenaires »*, selon les termes de Jo Maso. Les sélectionneurs du XV de France ont demandé à leurs hommes d'éviter que ne se reproduisent *« les relâchements coupables qui fragilisent moralement l'équipe »*.

Il y a deux lectures possibles du premier match de Lyon. La première, alarmiste, s'attarde sur cette somme d'imprécisions qui a entaché la prestation française dans une rencontre où l'inspiration, le fameux flair français, semblait être passée à l'ennemi : *« On ne peut pas dépenser autant d'énergie, faire autant d'actions de jeu sans les conclure*, regrette l'entraîneur, Jean-Claude Skrela. *Il faut être plus performant dans la réalisation. »*

La deuxième, plus enthousiaste, privilégie l'impression favorable laissée par les Bleus pendant les vingt dernières minutes : *« La fin de match nous a confortés dans notre jugement sur les possibilités de cette équipe*, se réjouit Jo Maso. *Je pense qu'elle va se lâcher pendant le deuxième test. »*

Toute la semaine, les joueurs de Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux ont notamment travaillé leur replacement dans le jeu en mouvement, leur redistribution sur le terrain. Là encore, lors de la rencontre de Gerland, la boulimie de jeu démontrée pendant une heure par les Sud-Africains a imposé quelques efforts d'adaptation : *« Dans les équipes de l'hémisphère Sud, seuls les quatre joueurs qui arrivent les premiers dans la périphérie du ballon viennent déblayer le terrain*, a remarqué Philippe Saint-André, le capitaine français. *En France, ou en Angleterre, on en envoie encore une dizaine. Dans nos neurones, on a des schémas d'un rugby à l'ancienne. »*

« En Europe, nous en sommes restés à un rugby traditionnel, ajoute Pierre Villepreux. *De tout temps, on a dit aux avants d'aller là où se trouve le ballon. Mais, dans le rugby moderne, il faut en permanence être capable de prendre une place qui n'est jamais la même. Les numéros ne servent à rien. On peut très bien voir un pilier en soutien dans la ligne de trois-quarts. »* Le modèle du chantre français de *« l'intelligence situationnelle »* est, bien sûr, néo-zélandais, mais aussi sud-africain.



QUATRE DÉFAITES DE SUITE

En l'occurrence, il s'appelle Mark Andrews et occupe la deuxième ligne de la mêlée des Springboks : *« Contre l'Italie, il s'est retrouvé à un moment en position de trois-quart centre, face au dernier défenseur. On aurait dit André Boniface ! »* Dans l'ensemble, les coéquipiers de Philippe Saint-André ne demandent qu'à pratiquer ce jeu total. Les rugbymen français ont quatre défaites consécutives contre les Sud-Africains à se faire pardonner : la demi-finale de la Coupe du monde de 1995, les deux tests de la tournée en France des Springboks en 1996 et celui de Lyon, samedi 15 novembre.

Le grand air de la revanche a donc résonné plus d'une fois dans les vestiaires français à l'approche du match de samedi. *« Cela commence à faire beaucoup*, reconnaît Philippe Saint-André. *Il nous faut nous préparer non pas pour être de bons* sparring partners, *mais pour gagner. Le goût de la revanche facilite toujours les choses dans la préparation et la motivation psychologique, car il est utile d'essayer de puiser dans d'autres ressources que le domaine tactique. »*

Eric Collier

Les équipes

Le coup d'envoi du deuxième test-match opposant la France à l'Afrique du Sud sera donné samedi 22 novembre, à 15 h 45, au Parc des Princes. La rencontre est retransmise en direct sur France 2.

La composition des équipes est la suivante :

● **France.** – 15. Jean-Luc Sadourny (Colomiers) ; – 14. David Venditti (Brive), 13. Christophe Lamaison (Brive), 12. Stéphane Glas (Bourgoin), 11. Philippe Saint-André (Gloucester), cap. ; – 10. Thierry Lacroix (Harlequins), 9. Fabien Galthié (Colomiers) ; – 7. Laurent Cabannes (Harlequins), 8. Abdelatif Benazzi (Agen), 6. Philippe Benetton (Agen) ; – 5. Olivier Merle (Montferrand), 4. Olivier Brouzet (Bègles-Bordeaux) ; – 3. Franck Tournaire (Toulouse), 2. Marc Dal Maso (Agen), 1. Christian Califano (Toulouse).

● **Afrique du Sud :** – 15. Percival Montgomery (Western Province) ; – 14. James Small (Western Province), 13. André Snyman (Northern Transvaal), 12. Dick Muir (Western Province), 11. Peter Rossouw (Western Province) ; – 10. Henry Honiball (Natal), 9. Werner Swanepoel (Orange Free State) ; – 7. André Venter (Orange Free State), 8. Gary Teichmann (Natal) cap., 6. Johan Erasmus (Orange Free State) ; – 5. Mark Andrews (Natal), 4. Krynauw Otto (Northern Transvaal) ; – 3. Adrian Garvey (Natal), 2. James Dalton (Gaunteng Lions), 1. Os du Randt (Orange Free State).

● **Arbitres :** M. O'Brien, assisté de MM. Hawke et Honiss (Nouvelle-Zélande).



Les souvenirs princiers de Philippe Sella

LES RUGBYMEN FRANÇAIS ne viennent pas jouer à Paris, ils « montent au Parc », avec leur club pour disputer une finale de championnat de France, ou avec l'équipe de France pour une rencontre internationale. A leurs yeux, ce Parc des Princes qu'ils s'apprêtent à oublier après le match contre les Springboks n'est pas un stade, mais *« une arène magique qui chante et qui fait du bruit »* (Laurent Cabannes), *« une référence pour les rugbymen du monde entier »* (Philippe Saint-André). Philippe Sella, aujourd'hui trois-quarts centre du club anglais de Saracens, y a disputé trente-sept rencontres (trente-deux matchs internationaux, cinq finales de championnat).

Dès ses premiers pas sur la pelouse parisienne, en 1982, avec le SU Agen, Philippe Sella n'avait pas eu besoin de cinq minutes pour inscrire son premier essai. Depuis, il a fait du Parc le jardin de ses nombreux exploits ; il y a régalé plus souvent qu'à son tour le public de ses courses fluides et de son adresse au jeu de passes. Le joueur le plus capé au monde est sans doute l'auteur du plus bel essai jamais marqué dans ce stade.

UN ESSAI D'ANTHOLOGIE

C'était pendant le Tournoi des cinq nations, millésime 1986, sans doute le plus coté dans la cave aux souvenirs de Philippe Sella. Cette année-là, le centre agenais devait marquer un essai dans les quatre matchs du tournoi. Le 18 janvier, la France s'était inclinée d'un point en Ecosse (17-18).

Le 1er février, les Irlandais s'avançaient au Parc des Princes. Les Français les ont dominés sans faiblir. La fin du match approchait lorsqu'est parti un de ces coups destinés à asseoir la réputation du *french flair*. *« L'action débute sur une touche dans nos 40 mètres*, se souvient Philippe Sella. *Pierre Berbizier effectue le lancer, et un avant, Dominique Erbani je crois, la récupère en fond de touche, Daniel Dubroca la relaie vers Guy Laporte, venu à sa hauteur. Il réussit un cadrage débordement sur son adversaire et donne vers l'extérieur. Quelqu'un perce, le jeu se développe vers l'extérieur. Puis, après une mêlée ouverte, il y a un renversement vers la droite. Le ballon passe de joueur en joueur, mais un Irlandais parvient à l'intercepter. Il tape, se fait contrer. Sur la récupération, Laporte reçoit le ballon et adresse une très longue passe à Patrick Estève. Nous sommes à trente mètres de leur ligne, côté virage d'Auteuil. Il me donne sur la gauche, je résiste à trois défenseurs, transmet à Jean-Baptiste Lafond qui met la balle au sol. Les avants vont percuter, à dix mètres face aux poteaux. Pierre Berbizier est au relais, il me donne le ballon et je vais marquer, sans opposition. »*

Le mouvement a duré un peu plus d'une minute. *« Au moins douze bonshommes ont touché le ballon*, croit se souvenir Philippe Sella. *C'était un essai extraordinaire parce qu'il a réuni en une minute et quelques secondes toutes les valeurs du rugby : le combat, l'agressivité dans l'action, les courses, la conservation du ballon, le placement et le replacement... Il y a tout eu. »* Après sa conclusion, les arrières français ont communié en cercle sous les poteaux, le ballon tenu au-dessus de leurs têtes. Le public du Parc des Princes ne s'est pas rassis, il n'a plus cessé d'applaudir jusqu'à la fin du match.

E. C.



هكذا من الأصل

Les valeurs de Gary Teichmann, capitaine des Springboks


FRANCK SEGUIN/TEMPSPORT

IL Y A UN AN, lorsque Gary Teichmann a débarqué en France, on ne donnait pas cher de ses chances de survie à la tête du XV sud-africain. Après tout, prendre la

PORTRAIT

Simplicité et réalisme sont les maîtres mots du troisième ligne sud-africain

succession d'une légende vivante comme François Pienaar, capitaine des champions du monde en titre, évincé dans des conditions mystérieuses, ressemblait au plus grand cadeau empoisonné de l'histoire des Springboks. Douze mois plus tard, Gary Teichmann est toujours là, et, dans le système de jeu de l'entraîneur Nick Mallett, ce numéro huit du Natal est devenu incontournable.

Plus discret que son prédécesseur, plus introverti aussi, Gary Teichmann ne souffre plus de la comparaison. L'homme a mûri, le joueur a pris de l'ampleur et, sans rien changer de sa manière modeste et effacée, le capitaine s'est étoffé. « *Je n'ai jamais essayé de copier François*, dit-il. *Il avait sa propre façon de mener l'équipe, et je pense que personne ne pourrait l'imiter.* » Regard franc et démarche chaloupée, Gary Teichmann a gardé la simplicité et la pudeur d'un homme de la terre.

Originaire du Zimbabwe où il est né en janvier 1967, il a grandi sur la ferme de ses parents dans les Midlands, au pays des Zoulous, à mi-chemin entre Durban « la moite », aux bords de l'océan Indien, et l'ombre imposante de l'immense chaîne des Drakensberg. C'est ici que les Teichmann se sont installés après avoir fui l'ancienne Rhodésie pendant la guerre, et c'est ici que Gary vient se ressourcer avec sa femme Nicky et leur petite fille Danielle.

Même en dehors du terrain, il est parfaitement concentrée sur sa tâche de joueur et sur sa mission de capitaine. Jeudi 20 novembre, profitant de l'étape parisienne de la tournée, il a déjeuné chez Guy Savoy aux côtés de Mark Andrews et Nick Mallett. Seulement voilà : même lors d'un repas gastronomique (foie gras au sel, daurade et *risotto aux champignons*, faisan aux châtaignes et endives confites à l'orange), il ne baisse jamais la garde : non seulement il fait l'impasse sur le sucre, mais il n'avale pas non plus la moindre goutte d'alcool.

Pour autant, Gary Teichmann ne vit pas avec des œillères. Pour preuve, l'année dernière, lorsqu'on a proposé une visite à Max Brito, le joueur ivoirien paralysé à la suite d'un accident de jeu lors de la Coupe du Monde 1995, la veille du *test-match* de Bordeaux, Gary Teichmann fut le premier à répondre présent. A la veille de la rencontre du Parc des Princes, ce capitaine exemplaire reste prudent. « *Même si notre victoire de Lyon nous permet de rester confiants, nous devons nous méfier de la réaction des Français*, dit-il. *C'est leur dernier match au Parc et nous savons que pour eux c'est un grand moment d'émotion.* » Mais il est persuadé que les Springboks peuvent faire mieux encore : « *Nous avons longuement regardé la cassette du match, et je pense que nous ne sommes qu'à 80 % de notre potentiel.* »

L'EXEMPLE DES BLACKS

A preuve, l'étonnante remontée du XV de France, à Lyon, dans les vingt dernières minutes. « *Lorsqu'on mène 36-15*, explique-t-il, *il est très difficile de ne pas se relâcher. Mais regardez les Blacks : lorsqu'ils prennent de l'avance comme ça, ils ne se relâchent jamais. Ils vous achèvent.* » Neuf essais marqués contre l'Italie, cinq contre la France à Lyon : les Springboks de Teichmann semblent avoir réussi leur révolution culturelle. Oui, mais comme il le souligne, une rencontre internationale n'est pas qu'une chasse effrénée à l'essai, un quête constante de spectacle. « *Pas question de reprendre le match là où nous l'avons laissé samedi dernier* », annonce-t-il.

Est-ce pour cela que l'entraînement de mercredi 19 novembre était basé essentiellement sur le jeu à l'ancienne – pression dans l'axe profond, coups de pied de placement et maîtrise du ballon. Retour au conservatisme ancestral ou préparation technique en vue d'un match pluvieux ? « *Le jeu de passes, c'est bien*, prévient Gary Teichmann. *Mais il faut savoir adapter son jeu selon les conditions. Quoi qu'il arrive, nous serons prêts.* »

Ian Borthwick

Le président de la Fédération sud-africaine sous surveillance

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Bataille pour la présidence de la fédération, bras de fer avec le ministère des sports, grogne des ligues régionales : le rugby sud-africain négocie dans la douleur le passage à l'ère du professionnalisme. Si la tournée des Springboks en Europe montre que les joueurs savent se plier aux exigences du rugby moderne, l'adaptation est plus difficile en dehors du terrain. Ce sport traverse, depuis plusieurs mois déjà, une crise d'identité causée par les pesanteurs d'une gestion autoritaire et peu transparente.

Emblème sportif de la minorité blanche au temps de l'apartheid, le ballon ovale reste sous la coupe de Louis Luyt, afrikaner pure souche qui dirige d'une main de fer la fédération depuis plus de cinq ans. La victoire des Springboks lors de la Coupe du monde en 1995 a fait oublier pendant un temps le style conservateur et autocratique du « roi Luyt », comme le surnomme la presse. Mais à l'heure de la « nouvelle » Afrique du Sud et du professionnalisme, le gouvernement de Nelson Mandela et les sponsors demandent des comptes au président de la fédération. Ses adversaires le considèrent comme le principal frein aux changements et ont déclenché une bataille en règle contre lui.

FRONDE DES SPONSORS

Sur la base d'accusations d'irrégularités financières lancées par un rival de Louis Luyt, le gouvernement a nommé une commission d'enquête judiciaire afin d'examiner la gestion de la fédération. L'affaire a vite tourné à la confrontation avec le ministre des sports, Steve Tshwete, qui ne cache pas son aversion pour Louis Luyt. La mise en place de la commission vient encore d'être retardée par l'action en justice intentée contre elle par la fédération. Mais le gouvernement semble bien décidé à ne pas lâcher prise.

M. Luyt a dû faire face également à la fronde des sponsors, qui ont lancé un appel public à davantage de transparence dans la gestion du rugby sud-africain. Certaines fédérations régionales ont aussi pris le chemin de la révolte en s'opposant à la refonte des provinces initiée par la fédération. L'objectif est d'enrichir l'effectif des équipes sud-africaines engagées dans le *Super 12* face aux sélections néo-zélandaises et australiennes. Certaines provinces s'estiment lésées par la réforme, et le problème n'est toujours pas entièrement résolu.

M. Luyt a, par contre, remporté une éclatante victoire sur ses adversaires en étant largement réélu à la tête de la fédération, au début du mois de novembre. Grâce à un réseau d'influences encore bien établi, il a mis en minorité les deux candidats qui s'étaient présentés contre lui. Contesté de toutes parts, le « roi Luyt » a montré qu'il fallait encore compter avec lui et que la réforme du rugby sud-africain se ferait à sa main.

Frédéric Chambon

L'irrésistible ascension de David Trezeguet, buteur de l'AS Monaco

Il a largement contribué à la victoire de son club face au PSG en match avancé de la 17e journée du championnat de D 1

MONACO
de notre envoyé spécial

C'est une belle histoire, comme le football sait encore en offrir de temps en temps. Celle d'un garçon de vingt ans pétri de talent et qui, sans perdre la tête, commence à tutoyer les étoiles tout en prenant une jolie revanche sur un club qui n'avait pas voulu de lui. Jeudi 20 novembre, sur la pelouse du Stade Louis II, David Trezeguet a une nouvelle fois confirmé ses exceptionnelles qualités d'attaquant. Pour la troisième journée de championnat consécutive, le jeune espoir d'origine argentine a inscrit un doublé. Cette fois, ce fut à l'occasion du match au sommet entre son équipe et le Paris Saint-Germain, sèchement battu 3-0.

Au sein d'une formation monégasque qui monte en puissance et dont la fin de saison promet d'être excitante, aussi bien en championnat qu'en Ligue des champions, celui que ses coéquipiers surnomment affectueusement « Bati », en hommage à son idole Gabriel Batistuta, habituel buteur de la Fiorentina et de la sélection argentine, a inscrit deux buts de toute beauté. Le premier en contrôlant la balle dos au but avant d'effectuer une superbe reprise en pivot qui trompa Christophe Revault. Le second à l'issue d'une course ponctuée d'un petit lob parfaitement dosé. Deux buts très différents dans leur conception et qui donnent un aperçu du potentiel athlétique et technique de Trezeguet devenu, en quelques semaines, le buteur le plus en vue du championnat de France.

Le piquant de l'affaire c'est qu'en juin 1995, David Trezeguet a effectué un essai d'une quinzaine de jours avec le PSG. Il avait séduit l'entraîneur de l'époque, Luis Fernandez, mais Michel Denisot jugea ses prétentions financières excessives. Aujourd'hui qu'on mesure bien le talent de Trezeguet, les dirigeants parisiens doivent se mordre les doigts de l'avoir laissé échapper, tout comme Thierry Henry, l'enfant des Ulis, qui porte lui aussi le maillot de l'équipe monégasque...

Fils d'un *ancien joueur du* FC Rouen, David Trezeguet n'a vécu qu'un an en France avant de partir avec sa famille pour l'Argentine. Son père inscrit à Platense (Buenos Aires) le bambin dont le talent est bientôt patent. Pour gagner sa vie balle au pied et nourrir sa famille, David n'a pourtant pas d'autre solution que de revenir en France à dix-sept ans. Repoussé par le PSG, Trezeguet qui a été repéré par Jean Tigana, se retrouve à Monaco. Un petit match suffit à convaincre définitivement l'entraîneur monégasque. Toute la famille se retrouve logée dans une villa, et le travail sérieux peut commencer.

« *Il fallait lui laisser le temps. Lorsque Sonny Anderson nous a quitté pour Barcelone, je n'étais pas inquiet. A mes yeux, David était son successeur naturel* », glisse Jean Tigana qui n'a pas hésité à faire lanterner Trezeguet avant de le titulariser régulièrement. « *Je suis certain que David terminera meilleur buteur du championnat ! Et sur ce qu'il montre depuis quelques semaines, il mérite vraiment sa place en équipe de France* », lançait, après la victoire sur le PSG, son coéquipier Victor Ikpeba, actuellement en tête du classement (dix buts) devant... Trezeguet (neuf buts en onze matches).

L'intéressé, lui, ne perd par la tête : « *Je dédie cette victoire et ces deux buts à ma petite sœur. C'est son anniversaire ! Quand à moi, je dois continuer à travailler.* » Observateur attentif, Aimé Jacquet, qui avait déja évoqué l'éventuelle arrivée chez les Bleus du jeune prodige monégasque, doit désormais être définitivement séduit.

Alain Constant

Le Stade de France assure de son étanchéité

Selon les responsables du consortium du Stade de France, qui s'est exprimé par communiqué, jeudi 20 novembre, « *la pollution affectant les terrains supportant la pelouse ne peut pas avoir d'incidence sur la qualité et la tenue de celle-ci* ». Il dément ainsi les affirmations (*Le Monde* du 21 novembre) de l'association de protection de l'homme et de l'environnement Robin des bois, qui craignait qu'une montée des eaux de la nappe phréatique polluée ne porte un coup fatal au gazon du Stade de France. La direction du Stade de France précise qu'en cas de montée de la nappe « *l'existence de la fosse périphérique, liée à la manutention de la tribune mobile, permettait de mettre en œuvre les moyens de pompage des eaux de cette nappe, évitant ainsi toute contamination possible* ».

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : l'Olympique de Marseille s'est incliné à Strasbourg (2-0)**, jeudi 20 novembre, en match avancé de la dix-septième journée du championnat de France de Première division. Les buts alsaciens ont été inscrits par David Zitelli (68e) et Gérald Baticle sur pénalty (92e). L'OM se retrouve donc sous la menace directe du FC Metz, qui reçoit Toulouse vendredi, pour le titre symbolique de champion d'automne consacrant l'équipe virant en tête à la moitié du championnat. « *On commençait à s'habituer à ne plus perdre*, commentait Rolland Courbis, l'entraîneur marseillais, *mais on sait accepter la défaite et il faut féliciter Strasbourg. Nous ratons le coche en première mi-temps.* » Auxerre, qui recevait Montpellier, s'est imposé (3-1).

■ **BASKET-BALL : Limoges a battu l'Olympiakos du Pirée (66-60)**, jeudi 20 novembre, dans sa salle de Beaublanc, lors de la 3e journée retour de l'Euroligue. L'équipe grecque est championne d'Europe en titre. Pau-Orthez a dominé les Turcs d'Istanbul (77-76), tandis que le PSG-Racing s'inclinait à Ljubljana (60-49).

هكذا من الأصل

Le plastique en pleines formes

Retour sur l'enthousiasme des années 60 et projection vers le futur pour un matériau qui se prête à tous les usages

ARC-ET-SENANS
de notre envoyée spéciale

Quel caractère ont en commun un peigne de mantille, un téléphone dessiné par Philippe Starck, une chaise de Gaetano Pesce, une robe de Courrèges, une éprouvette, des skis, un kayak, un grille-pain, un fauteuil de Jonathan de Pas ? Réponse : le plastique.

A force de présence dans la vie quotidienne, les matières plastiques ont vite acquis aux yeux de certains un sens péjoratif, synonyme de tout-venant sans ambition d'aucune sorte. Voilà donc une initiative qui pourrait aider à réhabiliter le matériau symbole de cette société de consommation, vivement souhaitée puis durement critiquée. « Passion plastiques », l'exposition que l'on peut voir à la Saline d'Arc-et-Senans (Doubs), développe le sujet présenté en avant-première, il y a un an, à l'Ecole des beaux-arts à Paris. Sans détours, elle se fonde sur des objets de vie, pour soutenir un projet plus large : faire découvrir les étapes importantes d'une industrie-phare du vingtième siècle. Autour de cinq thèmes : innovation, sécurité et fiabilité, plaisir et confort, préservation de l'environnement.

Voyage à rebours dans ce temps proche et lointain, l'univers du design « tout plastique » des années 60, l'exposition éclaire aussi l'époque présente d'un jour nouveau, avec des objets qui étaient devenus invisibles à force d'être côtoyés, et projette le visiteur dans un avenir comblé de technologies triomphantes.

L'entrée en matière est pédagogique : les éléments naturellement plastiques (la corne, l'écaille...) côtoient les premiers semi-synthétiques (ébonite, vulcanite, parkésine...) et la première génération des plastiques entièrement synthétiques (bakélite, mélamine, polystyrène...). Sur des totems (en plastique transparent), on découvre la carte d'identité des polymères les plus souvent utilisés ; parmi eux, le PVC, légitimement cité en ces lieux puisqu'il est fabriqué en partie à partir du sel qui fut à l'origine de la magistrale composition architecturale de Claude-Nicolas Ledoux.

BALADE LUDIQUE

Dès le seuil de la salle suivante, le visiteur est plongé dans un univers de couleurs vives – où l'orange domine – et de formes aux rondeurs affirmées. Le plastique explose dans les années 60. Il est présent dans le mobilier, les ustensiles ménagers, la création vestimentaire, la mode. L'époque, avide de progrès, se projette dans la civilisation des loisirs et entend libérer les mœurs. L'heure est à l'optimisme. Il se manifeste dans chacune des pièces de la maison.

Pour illustrer cette effervescence, Philippe Decelle, l'initiateur de l'exposition a voulu éviter les imitations, le propos n'étant pas de *« montrer des objets dont la matière cherche à en copier d'autres, considérées comme plus nobles ou plus rares »*. N'ont été retenus que des créateurs capables de s'intéresser aux propriétés expressives du plastique plutôt qu'à sa facilité d'utilisation. Des critères qui, selon Philippe Decelle, *« définissent l'essentiel de la production des années 1960 à 1973 »*. La balade est donc ludique. D'autant qu'elle pousse irrésistiblement au jeu du *« je me souviens »*. Rassemblés par la grâce d'une mémoire collective qui n'est pas totalement enfouie, le visiteur se souvient donc de la pomme à glaçons orange, du siège-sac souple qui renferme des granules de polystyrène (Piero Gatti) et prend la forme du corps, des fauteuils et des canapés ronds, gonflables, en PVC transparent, des mange-disques et des télévisions-boule...

UNE AVENTURE TECHNOLOGIQUE

Des pièces de mobilier plus rares, mais qui ne sont pas pour autant étrangères au regard, soulignent la folie douce de cette décennie : la chaise longue de Joe Colombo (1969, Italie), la chaise Fleur de Günter Beltzig (1967, Allemagne), le bureau Boomerang de Maurice Calka (1970, France), le siège Homme de Ruth Francken (1971, France), le fauteuil Pied et le canapé Femme de Nicola (1968, Belgique).

Pénétrer dans la bulle de plastique créée par l'architecte Sylvain Dubuisson pour l'exposition « Magie des plastiques » en septembre 1996 aux Beaux-Arts procure l'étrange sensation de plonger dans un univers à la fois proche de la science-fiction et totalement ancré dans l'existence quotidienne. Impression et démonstration : pour souligner que le plastique, même sous des apparences communes, relève d'une technologie complexe. Nez de TGV, flacon de Nina Ricci, couches-culottes pour bébé, film métallisé de navette spatiale, robe plissée d'Issey Miyake, casques de pompier, chaussures de football, maillot de bain, téléphone, bouteille de lait, seringues, prothèses... la liste est infinie et témoigne de la polyvalence du plastique. Jusqu'aux utilisations nouvelles, tant pour les objets du design que par les applications dans les domaines de pointe (médecine, aérospatial...), pour une aventure technologique qui continue.

Après le design des années 60, celui des années 90 souligne, à travers quelques exemples, comment la plupart des artistes contemporains ont intégré des matières plastiques dans leur travail, mais à divers degrés d'engagement. *« Nous n'avons considéré que les créateurs qui traitent le matériau pour ses possibilités expressives intrinsèques et non pour ses facilités d'exécution »*, note Philippe Decelle. Malléable, capable de revêtir toutes les formes, tous les aspects, toutes les couleurs, le plastique ouvre le champ de la création tous azimuts.

« Passions plastique » s'achève autour d'un espace entièrement consacré aux briques de jeux Lego. Les enfants peuvent y créer à loisir des objets inspirés de l'exposition centrale. Déjà, leurs réalisations suscitent l'admiration.

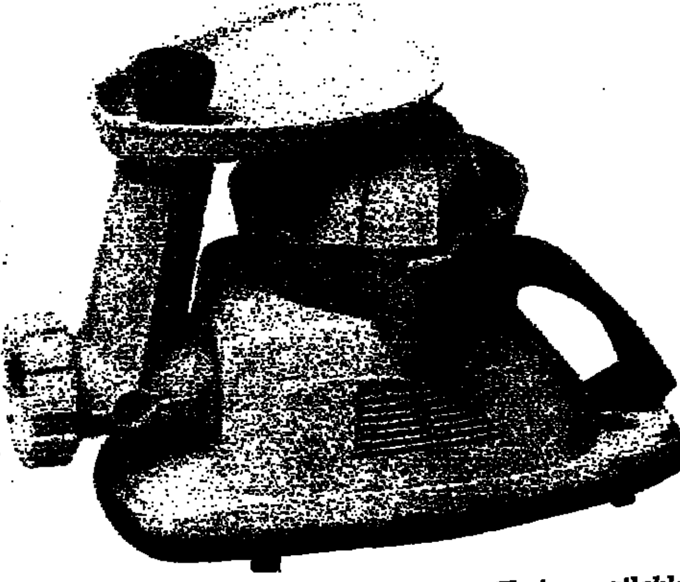
Véronique Cauhapé

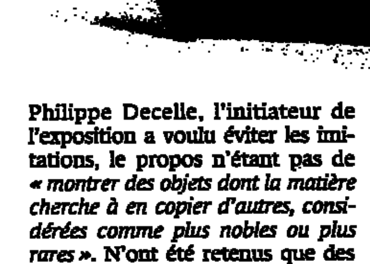
★ « Passion plastiques », jusqu'au 31 mars 1998. Saline royale, bâtiment des sels est, 25610 Arc-et-Senans. *Tél. : 03-81-54-45-00. Horaires :* de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Tous les jours, sauf le 25 décembre et le 1er janvier. Prix d'entrée pour le monument et les expositions : 35 F (adulte), 15 F (de six à quinze ans). Animation Lego pour les enfants : 6 F.

★ Deux livres : *Magie des plastiques*, édité par le groupement Profession plastique, « Le patio de Rueil », 104, avenue Albert-Ier, 92563 Rueil-Malmaison Cedex. Tél. : 01-46-53-11-32. Fax : 01-46-53-10-73. Et *L'Utopie du tout-plastique*, introduit par Philippe Decelle, édité par la Fondation pour l'architecture, 55, rue de l'Ermitage, 1050 Bruxelles.



D.R.





Chaise empilable dessinée en 1967 par Verner Panton (à gauche), Robot Charlotte créé en 1961 pour la marque Moulinex (ci-dessus). Croquis de Garouste et Bonetti pour la ligne de bain « Deci-delà » de Nina Ricci (ci-contre).

Les boîtes de M. Tupper

En 1946, Earl Tupper, un chimiste américain, crée et lance sur le marché les premiers bols hermétiques en polyéthylène. Dans le même temps, il cherche un moyen d'approcher les consommatrices pour leur expliquer le côté *« révolutionnaire »* de sa trouvaille. Ainsi naît le Tupperware, vendu exclusivement à domicile, à l'occasion de réunions de promotion et d'explication du produit. Les boîtes arrivent en France en 1961, avec le système de diffusion. Depuis, le produit s'est diversifié, gagnant au fil du temps des lettres de noblesse. Depuis dix ans, Tupperware a décroché, en Europe, trente-cinq prix et distinctions célébrant le design. C'est pour mettre en avant l'esthétique de ces objets usuels et promouvoir l'art du plastique que seront exposés, du 5 au *24 décembre 1997*, dans les nouvelles cuisines Boffi « AluKit », les Tupperware de l'an 2000.

★ Boffi, 234, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Trop chaud, moi ? Jamais !



D.R.

A manches longues ou en version débardeur, le sous-vêtement Damart s'est imposé comme l'indispensable des frimas. Fondée en 1953 par une famille d'industriels du Nord, les Despature, la marque Damart Thermolactyl est née de la découverte de la chlorofibre, une fibre de synthèse protégeant de la bise, de l'humidité et soulageant les douleurs. L'époque en a fait un classique. Avec trois millions de pièces vendues chaque année dans le monde, le maillot de corps antifroid a traversé bien des hivers, à l'abri des modes, devenant un nom générique pour désigner les sous-vêtements chauds.

Distribuée par correspondance et dans 242 points de vente répartis dans treize pays, la marque affiche un taux de notoriété de 98 % dans la population française (source Sofres). Avec un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs en 1996, la société, cotée en Bourse depuis 1976, emploie aujourd'hui 1 800 personnes.

Plus attachée au confort du corps qu'au design de ses produits, Damart, qui commercialise aussi une ligne de sportswear et de prêt-à-porter, est souvent cataloguée comme le fournisseur attitré du troisième âge, du monde rural et des mères au foyer. Aujourd'hui encore, plus de la moitié des acheteuses ont plus de soixante ans, seulement 7 % ont moins de trente ans, et les hommes restent encore des consommateurs marginaux. Aussi, pour effacer les clichés, la société amorce un virage dans ses produits et sa communication.

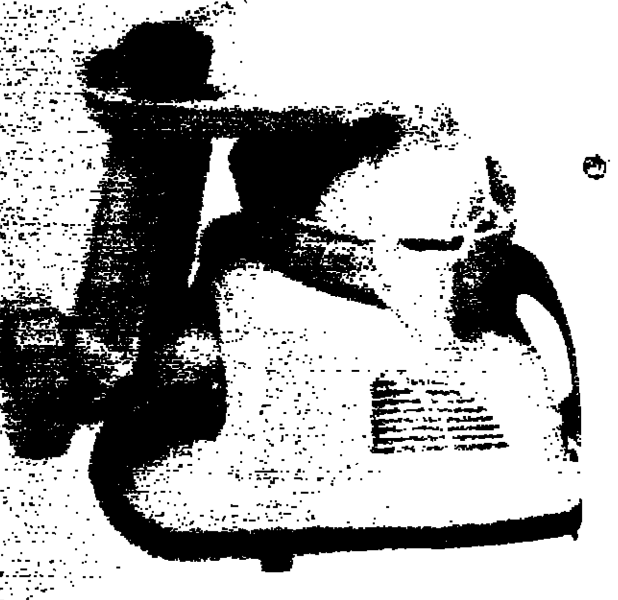
Le pionnier du *cocooning* prend l'air et cherche à s'imposer sur le marché des vêtements de loisirs actifs. Entre caraco de dentelle et blouson en laine polaire *high-tech*, la gamme s'élargit. Un accord vient d'être passé avec Wacoal, leader de la lingerie au Japon, pour développer sur le marché nippon une ligne plus féminine. Couleur rubis ou bleu lavande, avec de la soie ou du Lycra, le maillot de corps fait peau neuve et veut s'afficher sans complexe dessus comme dessous, à l'instar du tee-shirt Petit Bateau, récupéré dans la garde-robe enfantine. Damart s'éloigne des rocking-chairs et des feux de cheminée pour conquérir la ville et les grands espaces. *« Notre démarche est d'introduire dans la vie quotidienne des fibres "intelligentes", jusque-là réservées aux sports de l'extrême »*, précise Philippe Jacquier, président-directeur général depuis janvier 1997 et ancien directeur de Timberland. La nouvelle ligne Dynactyl joue la technicité grâce au Coolmax, une fibre respirante et antibactérienne. Les lancements se multiplient aussi sur le prêt-à-porter (34 % du chiffre d'affaires). Commercialisé actuellement, le blouson Outlast est fabriqué avec un matériau jusque-là utilisé par la NASA et l'US Air Force pour atténuer les variations de température sur le corps. Dès la saison prochaine, un bureau de style extérieur, Poisson rouge, responsable notamment des articles de sport Jean-Claude Killy, sera chargé de la création.

Pour faire connaître ses nouvelles orientations, Damart consacre, depuis 1995, 30 millions de francs par an à la publicité et investit 35 millions de francs dans la restructuration du réseau de boutiques, qui s'achèvera en l'an 2000. Loin de la première campagne *« Damart : froid, moi ? Jamais ! »*, ancrée dans l'imaginaire publicitaire, l'entreprise de Roubaix renouvelle aussi son image avec des mannequins plus jeunes dans ses catalogues.

Parmi les clients prestigieux, Damart compte les équipes françaises de ski pour la saison 1997-1998 attendues aux Jeux olympiques de Nagano, au Japon. Et, depuis le 6 novembre, le tricot de corps mythique a franchi les portes du cyberespace avec un site Internet en quatre langues (allemand, anglais, français et japonais), qui présente les innovations techniques de la marque.

Anne-Laure Quilleriet

هكذا من الأصل







La messagerie Internet pourra être consultée par téléphone

Un serveur multilingue lancé par une PME de Toulouse devrait permettre la gestion du courrier électronique à distance, sans ordinateur

LE RÉSEAU des réseaux, dont certains imaginent qu'il va supplanter tous les autres modes de communication, peut aussi engendrer des besoins nouveaux qui, paradoxalement, relancent l'usage d'outils relationnels plus classiques. Ainsi du système d'accès au courrier électronique d'Internet par le combiné téléphonique, conçu par Elan informatique.

Cette PME toulousaine de quarante-huit salariés, spécialisée dans les technologies de synthèse vocale – elle a racheté en 1985 une licence du Centre national d'études des télécommunications (CNET), avec lequel elle collabore depuis étroitement –, a développé un serveur permettant à un abonné d'écouter ses messages électroniques (e-mails) et d'y répondre par téléphone. Il est ainsi possible de « relever » à distance et à tout moment sa boîte aux lettres électronique, sans nécessairement disposer, à portée de main, d'un écran d'ordinateur fixe ou portable.

Ce système, baptisé « dial and play » et dont le prototype a été *présenté début 1997, n'est pas encore* accessible aux internautes. Mais le serveur est actuellement testé par France Télécom et Deutsche Telekom et il ne devrait pas tarder à leur être proposé, moyennant abonnement, par des opérateurs de télécommunications ou par des fournisseurs d'accès et de services à Internet. Sur ce marché planétaire, la concurrence s'annonce acharnée. Aux Etats-Unis, la société Première Technologie a déjà réalisé un système similaire, commercialisé par Compuserve, mais fonctionnant uniquement en langue anglaise.

Elan informatique, dont le produit a été primé par la Commission européenne, mise, pour faire la différence, sur son expérience de la synthèse vocale. Son système fait appel à des techniques aujourd'hui éprouvées, reposant sur la concaténation, c'est-à-dire l'enchaînement d'éléments de parole humaine préenregistrés, choisis parmi une base de données de 1 296 diphones (séquences de deux unités sonores élémentaires, ou phonèmes, correspondant généralement à une syllabe). La restitution phonétique du texte écrit intègre différents paramètres d'intonation et de rythme, afin d'imiter la prosodie du langage naturel.

MODÈLES DE RECONNAISSANCE

Ce travail classique d'ingénierie linguistique a toutefois été rendu plus complexe, en raison des spécificités des documents électroniques. Le caractère international de la Toile a obligé les informaticiens à créer un système multilingue, capable de « lire » des messages en anglais, en français, en allemand ou en espagnol, mais *aussi d'identifier* la *langue majoritaire* d'un document, lorsque celui-ci en comporte plusieurs. Cela afin de tenir compte des particularités de chaque idiome : un numéro de téléphone, par exemple, est décomposé en nombres de deux chiffres ou en une succession de chiffres simples, selon qu'il s'agit du français ou de l'anglais.

Il a fallu également *« restructurer les documents électroniques pour les débarrasser de leurs « impuretés » et les rendre aussi propres que possible »*, explique Etienne Lamort-de-Gail, l'un des responsables du projet. Le courrier transitant sur le réseau comporte en effet diverses « traces de routage » (adresses, références) qui permettent de suivre son cheminement mais encombrent inutilement son en-tête. Le logiciel doit les ignorer pour extraire les informations pertinentes : l'auteur, la date et l'objet du message.

Dans le corps du texte, ensuite, il doit rétablir les accents parfois supprimés lors du transfert, reconnaître les abréviations courantes – *« rgds »* pour *« best regards »* (« cordialement ») à la fin d'une missive en anglais – et laisser de côté les symboles variés (comme les « émoticônes » utilisés pour exprimer la joie, la colère ou l'ironie) qui peuvent émailler cette correspondance.

Ce système a toutefois ses limites. S'il permet de répondre par téléphone à un courrier numérique, il ne donne pas la possibilité, en revanche, d'adresser un message au destinataire de son choix. En outre, cette réponse se présente uniquement sous forme de message sonore, enregistré dans une « boîte vocale ». L'étape suivante, c'est-à-dire l'envoi par téléphone *de courriers qui seraient transcrits* dans la corbeille électronique du destinataire, exigera des modèles de reconnnaissance de la parole beaucoup plus performants que ceux qui existent aujourd'hui.

Après le lancement, par La Poste, d'un service convertissant les messages électroniques en télécopie ou en courrier papier (*Le Monde* du 17 mai), ce nouveau serveur constitue néanmoins un pas supplémentaire vers la création de messageries unifiées, mariant les supports écrits, sonores et électroniques, et faisant ainsi se rejoindre le monde physique et le monde virtuel.

Pierre Le Hir

Les Européens décryptent le génome de « Bacillus subtilis »

Le marché des gènes bactériens est en pleine expansion

Financé par la Commission européenne, le décryptage des 4 000 gènes de *B. subtilis* a mobilisé trente-huit équipes de différents pays coordonnées par deux laboratoires parisiens. Il ouvre la voie à de nombreuses applications dans l'agroalimentaire, la pharmacie et l'industrie des détergents.

CELA COMMENCE à devenir habituel. Une interminable liste de signataires, suivie d'un nombre impressionnant de laboratoires et de plusieurs pages dans lesquelles se succèdent les quatre lettres A,C,G,T (les composants de base de l'ADN) : un séquençage de génome supplémentaire...

S'il n'est pas le premier à recevoir ainsi les honneurs d'une revue scientifique, le génome de *Bacillus subtilis*, dont le séquençage intégral vient d'être officiellement annoncé dans la revue britannique *Nature* (datée du 20 novembre), n'en apporte pas moins sa touche personnelle. Bactérie du sol commune et inoffensive, *B. subtilis* est en effet un modèle de choix pour l'étude de certaines bactéries pathogènes. Importante source d'enzymes, elle présente aussi un intérêt industriel, pour l'agroalimentaire comme pour l'industrie des détergents.

Et puis le décryptage de ce génome-là est européen, et ce n'est pas si fréquent. Il l'est en tout cas majoritairement, puisqu'il est le fruit d'un consortium international *comprenant vingt-huit laboratoires* européens, sept laboratoires japonais, deux américains et un coréen. Financé par la Commission européenne, qui lui a consacré 5 millions d'écus (plus de 30 millions de francs) depuis 1990, le projet a été coordonné par deux laboratoires parisiens : l'unité de biochimie microbienne et l'unité de régulation de l'expression génétique de l'Institut Pasteur. Ceci expliquant cela, les quatre laboratoires français qui ont participé au projet ont déterminé, à eux seuls, 22 % de la séquence totale du micro-organisme.

L'intérêt de ces travaux ? Au plan fondamental, disposer de modèles simples – les plus simples qui soient, puisque les bactéries sont des êtres unicellulaires dépourvus de noyau et dotés d'un unique chromosome – pour comprendre le fonctionnement et la régulation du matériel génétique. Au plan appliqué, participer au développement d'un nouveau marché, d'ores et déjà en pleine expansion : celui des gènes microbiens. Un marché que détient essentiellement une poignée de firmes biotechnologiques américaines, lancées, depuis quelques années, dans le décryptage systématique de souches bactériennes, pathogènes ou non.

TRAVAIL DE FOURMI

Haemophilus influenzae (déclencheur de sinusites), *Helicobacter pylori* (créateur d'ulcères), *Mycoplasma genitalium* et *pneumoniae*, mais aussi *Synechocystis PCC6803* (une cyanobactérie au nom d'agent secret), *Methanococcus jannaschii* et *Archaeglobus fulgidus* (des archéobactéries résistantes à des conditions de vie extrêmes), et, bien sûr, l'incontournable *Escherichia coli* : depuis deux ans, les gé*nomes d'une dizaine de micro-or*ganismes bactériens ont été séquencés, et une quarantaine d'autres sont en cours de décryptage.

Un travail de fourmi que les chercheurs mènent parallèlement aux grands projets lancés il y a une dizaine d'années : le séquençage du génome humain, pour lequel les Etats-Unis occupent une position dominante, et celui de la levure de boulanger *Saccharomyces cerevisiae*, achevé par l'Europe il y a un peu plus d'un an (*Le Monde* du 2 mai 1996).

« Plus faciles à étudier du fait de leur taille réduite, présentant souvent un intérêt industriel et médical, les génomes des petits organismes apportent aussi quantité d'informations biologiques extrapolables en partie au génome humain », résume Antoine Danchin, chef de l'unité de régulation de l'expression génétique à l'Institut Pasteur. En ce qui concerne *Bacillus subtilis*, son génome s'est révélé être un texte de 4 214 800 « lettres » (les quatre bases A,C,G,T), formant plus de 4 000 gènes, dont environ 1 500 ont une fonction totalement inconnue. Autant dire que l'analyse de ces gènes, à laquelle la Commission européenne apportera une fois encore son soutien, demandera plusieurs années de labeur.

« La connaissance de ce texte a déjà permis de localiser plusieurs gènes impliqués dans la production d'antibiotiques potentiellement nouveaux », précise Antoine Danchin, en rappelant que la découverte de nouvelles cibles plus spécifiques, qui permettraient de lutter contre des bactéries de plus en plus résistantes aux antibiotiques, constitue l'un des enjeux majeurs de ces recherches. Parmi les gènes de *B. subtilis* déjà étudiés, une cinquantaine font également l'objet de dépôts de brevets de la part de neuf compagnies européennes de biotechnologies qui, elles aussi, ont participé au projet de séquençage. Source d'amylases (enzymes employées dans l'industrie du pain), de protéases et de cellulases (convoitées par l'industrie des détergents), la petite bactérie fera également son chemin au Japon. Ses caractéristiques génétiques y servent en effet à fabriquer le *natto*, plat traditionnel à base de soja fermenté.

Catherine Vincent

CARNET

DISPARITIONS

■ **LE COLONEL MARCEL ROBERT**, l'un des derniers aviateurs de la première guerre mondiale, est mort le 8 novembre dans sa cent unième année. Né le 14 août 1897 à Angers, Marcel Robert s'était engagé pour la durée de la guerre, en janvier 1915, dans la cavalerie. Après quelques mois d'études à Saint-Cyr, il est aspirant au 3e régiment de hussards, dans les tranchées de Champagne et de la Somme. C'est par esprit de vengeance après la mort de son frère, *le lieutenant Jean Robert, en* combat aérien en mai 1916, au-dessus de Verdun, que Marcel Robert s'était engagé dans l'aviation militaire, alors l'une des armes de l'armée de terre. Il est affecté dans une escadrille basée à Venise, pour assurer la protection des hydravions d'observation contre l'*aviation de* l'Empire austro-hongrois. Il obtient sa première victoire aérienne en combat à l'été 1917, après avoir désobéi à l'ordre qui lui était donné de ne pas redécoller après un premier engagement. Entre les deux guerres, il avait assuré l'instruction des pilotes de chasse et *il* avait participé à la rédaction du règlement de chasse, la « bible » des pilotes de l'aviation de combat de l'époque. Titulaire de la Croix de guerre 1914-1918, Marcel Robert était commandeur de la Légion d'honneur.

■ **GERHARD NEUMANN**, ancien vice-président du groupe américain General Electric, dont il était aussi le directeur général de la division « moteurs d'aviation », est mort le 2 novembre à l'âge de quatre-vingts ans. Né en Allemagne, Gerhard Neumann, mécanicien d'aviation en 1939, devient l'un des agents de l'Office of Strategic Services (OSS), les services spéciaux américains, durant la seconde guerre mondiale. Il entre ensuite comme ingénieur chez General Electric. Dans les années 70, il se lie d'amitié avec René Ravaud, alors PDG de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (Snecma). Les deux groupes vont mettre au point une stratégie de coopération dont Gerhard Neumann et René Ravaud sont les auteurs, et qui dure encore, un quart de siècle après. Cette coopération est symbolisée par la cofabrication de deux réacteurs d'avions commerciaux parmi les plus vendus dans le monde, la famille des CF-6 et celle des CFM-56. A titre exceptionnel, Gerhard Neumann sera fait, en janvier 1978, chevalier de la Légion d'honneur par la France.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 20 novembre 1997 sont publiés :

● ***EDF*** *: un arrêté relatif* aux mesures à appliquer par le fonds de péréquation de l'électricité en 1997.

● **Psychologues** : un décret et un arrêté relatifs à la rémunération des psychologues apportant leur concours aux établissements et services de la protection judiciaire de la jeunesse.

● **Autoroutes** : un décret approuvant le deuxième avenant à la convention passée entre l'Etat et la Société des autoroutes du sud de la France pour la concession de la construction, de l'entretien et de l'exploitation d'autoroutes.

● **« Vache folle »** : un arrêté modificatif relatif aux conditions auxquelles doivent satisfaire les abattoirs d'animaux de boucherie pour la production et la mise sur le marché de viandes fraîches et déterminant les conditions de l'inspection sanitaire de ces établissements.

● **Prep'ENA** : deux arrêtés portant ouverture en 1998 des épreuves pour l'accès aux cycles préparatoires au concours interne et au troisième concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Laurent et Valérie PETTITI
laissent à

Violaine

la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur,

Astrid,

le 17 novembre 1997, à Paris.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès survenu le 14 novembre 1997, à Paris, de

M. Robert DUVAUCHELLE,
ministre plénipotentiaire en retraite,
officier dans les ordres nationaux
de la Légion d'honneur et du Mérite.

L'inhumation a eu lieu le 20 novembre 1997, à Izy (Loiret), dans l'intimité familiale.

De la part de
Mme Hélène Duvauchelle,
son épouse,
M. et Mme Patrice Duvauchelle
et leurs enfants,
M. et Mme André Louka,
MM. Bernard et Hubert Duvauchelle.

105, avenue Michel-Bizot,
75012 Paris.

– M. Ichiro Nariyoshi,
son père,
Mme Sumiko Nariyoshi,
son épouse,
Mlle Satomi Nariyoshi,
MM. Chikashi, Hajimé et Takumi Nariyoshi,
ses enfants,
M. et Mme Hitoshi Nariyoshi,
Mlle Reiko Nariyoshi,
ses frère et sœur,
La famille Kikuchi,
Et ses parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Isao NARIYOSHI,
créateur textile,

qui s'est éteint le 9 novembre 1997 dans sa cinquante-septième année, entouré de l'affection des siens.

La cérémonie funéraire a été célébrée mercredi 19 novembre, au funérarium du cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

46, rue Pierre-Sémard,
94120 Fontenay-sous-Bois.

– Le Père Claude Marechal, supérieur général,
Le Père Patrick Zago, supérieur provincial de France des Assomptionnistes,
Sa communauté,
Et sa famille,
font part du décès, survenu à Vincennes, le 19 novembre 1997, du

Père Henri GUILLEMIN,
originaire du diocèse de Vanves,
ancien supérieur provincial
de Bordeaux (1964-1973),
ancien supérieur vice-provincial
chargé de Bayard-Presse (1978-1984).

Ses obsèques auront lieu le lundi 24 novembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame, 82, rue Raymond-du-Temple, 94300 Vincennes.

79, avenue Denfert-Rochereau,
75014 Paris.

– Maria Laborit,
Marie-Noëlle Benoît Laborit
et Serge Tanon,
Philippe et Aline Laborit,
Jacques et Marie-Françoise Laborit,
Jean Laborit,
ses enfants,
Sa famille,
Ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès survenu brutalement le 18 novembre 1997 du

docteur Geneviève LABORIT,
née de SAINT-MART,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu à Lurs (Alpes-de-Haute-Provence), dans l'intimité familiale, après son incinération conformément à ses vœux, le 26 novembre, à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jacqueline Moulinié,
Bernard Rérolle, SM,
Yves et Jacqueline Rérolle,
Henri et Edith Rérolle,
Paul et Marie-Dominique Rérolle,
Madeleine Novel-Rérolle,
Pierre Villez,
Jean-Pierre et Catherine Rérolle,
Guillemette Rérolle,
Jean-Claude et Jacqueline Rérolle,
Hélène Rérolle,
ses enfants,
Ses vingt-deux petits-enfants,
Ses trente-cinq arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Camille RÉROLLE,
née Germaine SIBILLE,

survenu à Lyon, le 19 novembre 1997, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

– Lanmeur. Rennes. Plestin-les-Grèves.

Mme Monique Remeur,
son épouse,
Valérie et Hervé Derrien,
Elisabeth et Jean-Elie Derlot,
ses enfants,
Athénaïs,
sa petite-fille chérie,
Mme Yvonne Geffroy,
sa belle-mère,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. François REMEUR,

survenu à l'âge de soixante-deux ans, le 19 novembre 1997.

Les obsèques ont eu lieu ce vendredi 21 novembre, en l'église de Lanmeur.

« On ne vaut que par ce qu'on donne, et tout ce qu'on ne donne pas est perdu et nous perd. »
André Comte-Sponville.

– Mme Alain Ruellan-Huguet,
Cédric et Anne Ruellan,
Aymeric Ruellan,
Baptiste Ruellan,
M. et Mme Edouard Ruellan,
Mme Roger Huguet,
Les familles Ruellan, Farjon et Huguet,
ont la tristesse de faire part du décès de

Alain RUELLAN,

survenu à Paris, le 15 novembre 1997.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le vendredi 21 novembre.

9, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.

Anniversaires de décès

– Colmar. Châtellerault. Paris. Miranda. Lecumberi. Alger. Staouëli. Le Haut-du-Tôt. Essert. Villersexel.

« Quel est cet orage qui gronde ? Quel est ce signe dans le ciel ? »

Souvenez-vous de

Georges SCHMIDLIN de FRANCK,
premier commando de France,
khâgneux (Henri-IV),
évadé de France,
croix de guerre,
médaille militaire,

mort au combat, pour la libération de Belfort, le 21 novembre 1944, à vingt ans.

Et de ses compagnons.

« Mon cœur cassé, déchiqueté,
En forme de nom sur une pierre blanche.
Mon cœur cloué, écartelé,
Sur une croix toute blanche. »

– Le 21 novembre 1991.

Gérard GARROS

nous quittait, volontaire.

« Sois l'arbre qui se détourne de son ombre et monte vers le soleil. »
Joë Bousquet.

– Le 21 novembre 1985.

Me René GEORGES-ETIENNE

quittait les siens.

Que ceux qui ont connu et estimé le résistant, l'ami ou simplement l'homme pour les idées qu'il défendait aient une pensée pour lui.

Débats

Les mardis
de la Fondation Jean-Jaurès
12, cité Malesherbes, 75009 Paris
(métro Pigalle)

La Birmanie aujourd'hui
soutien au peuple birman
Projection-débat
avec l'association Info-Birmanie

le mardi 25 novembre 1997, à 18 h 30 (accueil à partir de 18 heures).

Inscriptions : 01-40-72-21-21.
Fax : 01-40-72-21-23.

Communications diverses

– Cours de philatélie.
Histoire postale, philatélie, techniques. Cours dispensés par Jean-François Brun, expert et président de l'Académie de philatélie. La session complète 5 000 francs (renseignement : J.-F. Brun, 85, galerie Beaujolais, Palais-Royal, 75001 Paris. Tél. : 01-42-61-48-881.

Rectificatif

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE
La présentation de l'ouvrage d'Alain **Badiou sur Gilles Deleuze**, le 22 novembre 1997, annoncée dans *adcn* est reportée à une date ultérieure.

CARNET DU MONDE

Fax : **01-42-17-21-36**

Perturbé près de la Méditerranée

LA ZONE PLUVIEUSE qui a traversé l'ouest vendredi continue sa progression vers l'est en perdant son activité. Sur le nord-ouest, le temps restera chargé avec des averses. Au sud, une dépression s'est creusée en Méditerranée et il pleuvra du Golfe du Lion à la Corse.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur la Bretagne et le Cotentin, le ciel sera chargé avec des averses. Ailleurs, nuages et éclaircies alterneront. Il fera de 11 à 13 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – De l'Ile-de-France au Centre, les nuages seront présents tout au long de la journée et apporteront des averses. Plus au nord, des éclaircies se développeront. Il fera de 11 à 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur l'Alsace et la Franche-Comté, les passages nuageux n'empêcheront pas un ciel souvent ensoleillé. Sur les autres régions, la couverture nuageuse sera importante. Il fera de 7 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Au pied des Pyrénées, le ciel sera couvert et pluvieux. Ailleurs, des averses se déclencheront par endroits, néanmoins des éclaircies plus larges se développeront des Charentes au nord de l'Aquitaine. Il fera de 10 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur Rhône-Alpes, malgré un ciel voilé la journée sera assez bien ensoleillée. Sur le Limousin et l'Auvergne, les nuages seront nombreux et parfois accompagnés d'averses. Il fera de 8 à 11 degrés.

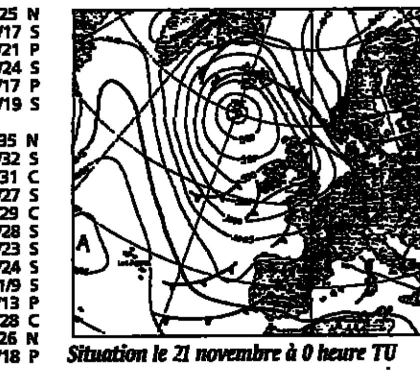
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur ces régions, le temps sera maussade avec nuages, pluie et vent. Les pluies seront parfois modérées sur Languedoc, Roussillon et Corse. Les vents de nord-est entre Corse et continent et de nord-ouest sur le Golfe du Lion souffleront jusqu'à 80 km/h en rafales. Il fera de 11 à 15 degrés.







Situation le 21 novembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 23 novembre à 0 heure TU

PRÉVISIONS POUR LE 22 NOVEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			NANCY	2/8	N
AJACCIO	8/16	P	NANTES	5/12	P
BIARRITZ	8/13	P	NICE	7/13	P
BORDEAUX	5/13	N	PARIS	6/10	N
BOURGES	5/9	P	PAU	4/10	P
BREST	7/11	P	PERPIGNAN	8/12	P
CAEN	6/10	P	RENNES	4/11	P
CHERBOURG	4/11	P	ST-ETIENNE	4/9	P
CLERMONT-F.	3/10	P	STRASBOURG	1/6	S
DIJON	4/9	P	TOULOUSE	4/11	P
GRENOBLE	2/9	S	TOURS	5/10	N
LILLE	4/8	N	**FRANCE outre-mer**		
LIMOGES	5/9	P	CAYENNE	23/30	P
LYON	4/9	N	FORT-DE-FR.	25/29	P
MARSEILLE	8/13	P	NOUMEA	23/30	N

PAPEETE	25/30	C	KIEV	1/2	N
POINTE-A-PIT.	24/30	P	LISBONNE	8/15	P
ST-DENIS-RÉ.	22/28	N	LIVERPOOL	6/9	P
EUROPE			LONDRES	5/10	S
AMSTERDAM	4/8	N	LUXEMBOURG	2/6	N
ATHENES	12/18	S	MADRID	2/9	S
BARCELONE	10/14	P	MILAN	5/11	C
BELFAST	5/8	S	MOSCOU	-4/-3	N
BELGRADE	-1/4	N	MUNICH	-3/5	N
BERLIN	-1/2	C	NAPLES	11/17	P
BERNE	0/4	N	OSLO	-3/1	C
BRUXELLES	5/9	N	PALMA DE M.	11/16	P
BUCAREST	-3/4	S	PRAGUE	-2/2	*
BUDAPEST	-4/3	*	ROME	11/15	P
COPENHAGUE	2/5	C	SEVILLE	7/15	S
DUBLIN	4/8	S	SOFIA	1/5	C
FRANCFORT	3/7	N	ST-PETERSB.	-3/-1	N
GENEVE	1/5	N	STOCKHOLM	-2/2	*
HELSINKI	-3/1	N	TENERIFE	13/17	C
ISTANBUL	7/10	P	VARSOVIE	0/1	*

VENISE	5/9	N	LE CAIRE	16/25	N
VIENNE	-2/3	*	MARRAKECH	9/17	S
AMÉRIQUES			NAIROBI	16/21	P
BRASILIA	20/28	S	PRETORIA	9/24	S
BUENOS AIR.	15/26	S	RABAT	10/17	P
CARACAS	24/30	S	TUNIS	13/19	S
CHICAGO	-3/1	C	**ASIE-OCÉANIE**		
LIMA	20/25	C	BANGKOK	26/35	N
LOS ANGELES	16/20	N	BOMBAY	23/32	S
MEXICO	11/20	C	DJAKARTA	26/31	C
MONTREAL	-5/-1	*	DUBAI	21/27	S
NEW YORK	6/12	P	HANOI	24/29	C
SAN FRANCIS.	11/16	P	HONGKONG	22/28	S
SANTIAGO/CHI	11/27	S	JERUSALEM	15/23	S
TORONTO	-4/0	*	NEW DEHLI	12/24	S
WASHINGTON	6/17	P	PEKIN	1/9	S
AFRIQUE			SEOUL	7/13	P
ALGER	13/17	P	SINGAPOUR	26/28	C
DAKAR	23/30	S	SYDNEY	16/26	N
KINSHASA	20/30	S	TOKYO	16/18	P

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Le Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC) de la compagnie aérienne Corsair, filiale de Nouvelles Frontières, a déposé un préavis de grève de 48 heures pour les samedi 22 et dimanche 23 novembre. Selon Jacques Maillot, président de Corsair, cette grève *« n'entraînera aucune perturbation sur le trafic »* de la compagnie qui *« assurera normalement tout son programme »* au cours de ce week-end. – *(AFP.)*

■ **GRÈCE.** Selon une enquête réalisée récemment par la préfecture d'Athènes, les touristes étrangers sont souvent victimes de racket dans les boîtes de nuit d'Athènes. De fortes amendes étant prévues par la loi, la préfecture de la capitale invite les *« victimes à protester contre de tels abus qui portent ombrage à la réputation de la Grèce, pays de tradition touristique ».* – *(AFP.)*

PRATIQUE

Face à la complexité de l'offre, le consommateur expert apparaît

DEPUIS au moins un an, une partie de la population française *participe à un gigantesque colloque* non-stop sur le thème : « Quelle formule d'abonnement adopter pour mon téléphone portable ? » Sujet inépuisable, le débat est renouvelé au rythme de l'incessante guerre commerciale que se livrent les opérateurs. Dès le début de 1998, ce casse-tête va s'étendre au téléphone domestique puisqu'il faudra choisir entre deux opérateurs au minimum et non plus s'en remettre au seul service public.

Que recouvriront précisément les formules de forfait, comment seront tarifés les appels longue distance, quel préfixe faudra-t-il composer en fonction de l'opérateur choisi ? Les télécommunica*tions constituent sans nul doute* le domaine où il est devenu, ces dernières années, le plus difficile de se repérer. Sous l'effet de la concurrence, de la déréglementation ou de la technologie – voire des trois à la fois – d'autres services font eux aussi, si l'on peut dire, payer la baisse de leurs prix par une complexité grandissante au moment de la décision d'achat.

Les exemples ne manquent pas. Aujourd'hui, commander un aller-retour Paris-Nice peut donner le *tournis tant les compagnies aé*riennes font miroiter un kaléidoscope de propositions : au plan international, le prix des billets évolue au gré du remplissage des avions, à peu près comme le cours des actions sur les Bourses internationales. Sans oublier les formules de fidélisation qui permettent de gagner des voyages gratuits.

Air France, soucieux de clarifier son offre, vient de lancer un nouveau guide baptisé Tempo (*Le Monde* du 6 novembre) regroupant certains tarifs, tandis que la compagnie a fait disparaître d'autres formules. La SNCF a adopté depuis un an une démarche identique. Auparavant, il fallait prendre en considération les trois tranches horaires selon la saison, le jour et l'heure (bleue, blanche et rouge) des trains classiques et connaître les quatre niveaux de tarification pour le TGV. Sans négliger les offres promotionnelles (Carré jeune, Carte kiwi, etc.).

Progressivement, la SNCF simplifie et généralise deux niveaux de réduction : 50 % pour les titulaires d'une carte, 25 % pour les autres, notamment les 18-25 ans et ceux qui voyagent à deux. En attendant que ce redéploiement soit mené à *bien, l'ancienne et la nouvelle for*mule cohabitent tant bien que mal.

Le moindre acte d'achat exige d'avoir assimilé une quantité impressionnante de paramètres

Pour faire bonne mesure, on pourrait aussi évoquer la politique de tarification d'EDF, le foisonnement des formules proposées par les agences de voyages ou encore le choix du type de carburation pour les automobiles (essence, diesel ou GPL). Bref, de plus en plus souvent, le moindre acte d'achat exige d'avoir assimilé une quantité impressionnante de paramètres, afin d'atteindre le niveau d'expertise indispensable pour effectuer un choix rationnel, si ce n'est optimal.

A l'horizon 1999, l'instauration de l'euro promet d'élargir encore davantage l'horizon du consommateur. La suppression des risques de change et, surtout, l'adoption d'un dénominateur monétaire commun devraient, entre autres, permettre beaucoup plus aisément aux sociétés allemandes de vente par correspondance de s'adresser directement aux acheteurs français. On peut en attendre une sophistication supplémentaire de l'offre commerciale.

Ces difficultés nouvelles et cette complexité grandissante ont déjà commencé de susciter, en retour, une demande de simplification à laquelle s'efforcent de répondre de nouveaux intermédiaires. The Phone House, chaîne spécialisée dans la vente de téléphones portables et d'abonnements aux réseaux existants, tente de bâtir son succès sur les qualités pédagogiques et l'indépendance de ses vendeurs à l'égard des opérateurs. *« Pour le consommateur, l'abondance des produits est devenue synonyme d'opacité et génère même une certaine anxiété. L'acheteur cherche des prix mais il attend aussi du conseil »*, estime Geoffroy Roux de Bezieux, président de The Phone House.

« La profusion de formules de voyages est telle que nous éprouvons nous-mêmes des difficultés à nous y retrouver », admet pour sa part Patrick Demonchy, président de l'agence Select Tours, qui propose *« des produits sélectionnés, adaptés à divers publics, qu'il s'agisse des seniors, de ceux qui recherchent le plus bas prix ou de ceux qui souhaitent partir dans les jours qui suivent »*.

A l'opposé, la société Solution Prix – qui, sur le modèle allemand, propose de trouver le prix le moins cher pour tout produit (électroménager, mobilier) d'une valeur supérieure à 2 000 francs – ne semble guère avoir percé. Depuis le printemps dernier, elle n'a réalisé qu'un chiffre d'affaires de 3 millions de francs et privilégie le circuit des comités d'entreprise plutôt que de s'adresser directement au grand public. Solution Prix, qui prévoit d'ouvrir de nouvelles agences départementales en 1998, souffre sans doute de son manque de spécialisation.

« L'économie de marché est capable de s'adapter de plus en plus rapidement et il ne fait pas de doute qu'un nombre croissant d'intermédiaires – dont la grande distribution – va apparaître », considère Robert Rochefort, directeur du Crédoc et auteur du *Consommateur entrepreneur* (éditions Odile Jacob). *« Cela semble tout à fait nécessaire,* poursuit-il. *Potentiellement, la complexité grandissante de l'acte d'achat est porteuse de nouvelles inégalités : les exclus ou les plus âgés risquent de se trouver tenus à l'écart. »*

Si l'on peut douter que le consommateur expert devienne un jour la norme, le consommateur naïf semble bien être en voie de régression accélérée. Selon une étude réalisée par The Phone House, l'acheteur de téléphone portable se rend en moyenne dans trois ou quatre points de vente avant de faire son choix. En outre, *« les trois quarts des candidats au dépaysement visitent au moins deux agences de voyages avant d'opter pour une destination*, souligne Christophe Charpentier, président d'Havas Voyages. *A aucun d'entre eux ne viendrait l'idée de se contenter de la première agence venue et d'y acheter, les yeux fermés, ses prochaines vacances, comme s'il s'agissait d'une baguette de pain. D'ailleurs, même la baguette n'est plus vraiment standardisée ».*

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97259

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II										■		
III			■									
IV				■						■		
V								■	■			
VI							■					
VII		■				■						
VIII		■								■		
IX					■		■					
X												

HORIZONTALEMENT

I. Eau, gaz, électricité, tout y passe. – II. Arme chimique utile au foyer. Sur une scène de Kyoto. – III. Cours primaire. Etat difficile à contrôler. – IV. Demi-moitié. Grande séparation. Possessif. – V. Gros tissu de soie et de coton. Unité d'accélération. – VI. N'ont pratiquement pas circulé. Petit carnivore de l'Amérique du Sud. – VII. Voiture à chevaux. A atteint des sommets avant de faire de la politique. – VIII. Comme une fierté bien portée. Bouts de pain. – IX. Grand lac. Protecteur des marins. – X. Donnasses un tour de vis.

VERTICALEMENT

1. Préparateur en tapisseries. – 2. Donne de la puissance à la pénétration. Note. – 3. Le sodium. Préparais à l'étouffée. – 4. Beau et bavard. Comme des visages parfaits– 5. Assure un bon maintien. – 6. Bien sur terre. Souverain renversé. – 7. Manifestation silencieuse et non violente. Pour interpeller. – 8. L'humanité lui doit beaucoup. Sortit la noix de sa coque. – 9. Prend le dessus chez l'homme. Bordures boisées. – 10. Livré à domicile par le 1 horizontal. Fin mars. – 11. Manière de dire ce que l'on entend. – 12. Ne se mouillent pas, même quand autour d'eux ça chauffe.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97258

HORIZONTALEMENT

I. Mot. Vergogne. – II. Ares. Surpris. – III. Natte. Sépias. – IV. Iguanes. Rosa. – V. Ge. Le. Ecot. – VI. Ping. Ob. Pi. – VII. Elan. Ecuries. – VIII. Tallon. Petit. – IX. Trieurs. Séné. – X. Edentées. Mes.

VERTICALEMENT

1. Maniguette. – 2. Orage. Lard. – 3. Têtu. Pâlle. – 4. Stalinien. – 5. Enén (néné). Out. – 6. Es. Genre. – 7. Russe. Se. – 8. Gré. Coup. – 9. Opprobres. – 10. Griot. Item. – 11. Nias. Peine. – 12. Essayistes.

PHILATÉLIE

Exposition de prestige à Monaco

LA SEULE LETTRE affranchie avec deux exemplaires du « One Penny Post Office » de 1847 de l'île Maurice, le bloc de quatre du 1 F vermillon vif *Cérès* de 1849 de France avec tête-bêche, l'unique exemplaire du « Tre skilling banco » de 1855 de Suède jaune au lieu de vert, adjugé, en 1996, 11 millions de francs aux enchères... : soixante-dix des plus grandes raretés de la philatélie mondiale – pour un montant total de près de 200 millions de francs –, en provenance de collections privées et d'une dizaine de musées postaux, seront rassemblées du 28 au 30 novembre à Monaco, à l'occasion de Monaco'97.

Cet événement, organisé à l'occasion des sept cents ans de la dynastie des Grimaldi, coïncide avec le 60e anniversaire de l'*Office des émissions de timbres-poste* (OETP), qui compte 33 000 abonnés pour un chiffre d'affaires de près de 33 millions de francs (1 % du budget de la principauté). Une seconde manifestation, concomitante, se déroulera à la salle du Canton, à Fontvieille, où seront réunis vingt-cinq entreprises postales et une soixantaine de négociants avec une exposition philatélique plus traditionnelle, une presse taille-douce en démonstration et des séances de dédicaces de timbres.



Une pièce unique : la seule bande connue de cinq exemplaires neufs du 5 F Prince Charles III *de la première émission de Monaco (1885).*

Enfin, l'OETP émettra une douzaine de timbres, ainsi qu'un bloc-feuillet commémoratif non dentelé numéroté à tirage limité, promis à un bel avenir.

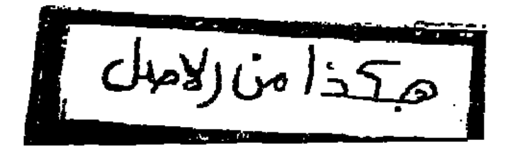
Dans le sillage de Monaco'97, Boule-Monaco-Collections organise une vente aux enchères de prestige, le samedi 29, à 14 h 30, à l'Hôtel Hermitage de Monte-Carlo. Parmi les 352 lots de cette vente se détachent une vingtaine de combinaisons d'affranchissements uniques, de pièces vues pour la première fois, de marques postales inconnues jusqu'à ce jour. On attend avec curiosité le résultat des timbres monégasques – non émis – qui avaient été préparés en cas de victoire de l'AS Monaco en finale de la Coupe de France de football en 1960 : ils affrontent le feu des enchères pour la première fois...

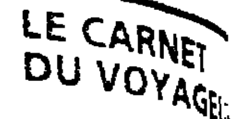
P. J.

★ Monaco'97, du 28 au 30 novembre, salle du Canton, entrée libre ; Musée des timbres et des monnaies, entrée soumise à la présentation du « catalogue-passeport » de l'exposition, fourni avec le bloc-feuillet (50 F). Tél. : 00-377-93-15-41-07.

★ Boule-Monaco-Collections, tél. : 01-40-22-60-04 et 00-377-93-15-05-12. Exposition des lots du 24 au 27, dans les locaux monégasques du négociant, 2, avenue Henri-Dunant ; les 27 et 28, sur son stand, salle du Canton.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26





ITALIE Plusieurs anciens responsables de l'extrême gauche italienne des années 70 sont encore en prison ● TONI NEGRI, philosophe, spécialiste de Hegel et de Spinoza, s'était réfugié en France pendant quatorze ans. Il est retourné en Italie en juillet pour se constituer prisonnier. Il espère contribuer à l'adoption d'une amnistie pour les prisonniers politiques des années 80. ● LES UNIVERSITAIRES français qui ont travaillé avec Toni Negri pendant son séjour en France mènent une campagne pour sa libération. Leur pétition rassemble un peu plus de mille signatures françaises. ● EN ITALIE, l'écrivain Antonio Tabucchi défend le cas d'Adriano Sofri, un professeur et écrivain qui a été condamné au début de l'année pour des faits remontant à 1972. Antonio Tabucchi a rédigé un court texte que les éditions Mille et une Nuits viennent de publier en français, *La Gastrite de Platon.*

Des intellectuels français se mobilisent pour la libération de Toni Negri

Un millier de personnes ont signé un appel en faveur du philosophe, au moment où l'opinion italienne s'émeut du sort d'un autre ancien leader d'extrême gauche, Adriano Sofri

UN MILLIER de personnes viennent de signer un appel pour la libération du philosophe italien Toni Negri, parmi lesquelles figurent des historiens (Pierre Vidal-Naquet, Jean-Pierre Vernant, Michèle Perrot), des philosophes (Etienne Balibar, Jacques Derrida), des sociologues (Pierre Bourdieu...). Des artistes se sont joints aux signataires : le compositeur Pierre Boulez, le cinéaste Gérard Mordillat, la comédienne Bulle Ogier, les écrivains Philippe Sollers et Régis Debray.

Le 1er juillet 1997, Toni Negri, réfugié en France depuis 1983, est retourné en Italie pour se constituer prisonnier. Chef de file du mouvement d'extrême gauche Autonomia operaia (Autonomie ouvrière) dans les années 70, le professeur, âgé aujourd'hui de soixante-quatre ans, estime que le moment est venu de tourner la *page des années de plomb.* Arrêté le 7 avril 1979, Toni Negri a été accusé d'être le chef des Brigades rouges, ce mouvement terroriste qui avait assassiné Aldo Moro, président de la Démocratie chrétienne, puis d'avoir organisé une *« insurrection armée contre le pouvoir de l'Etat »*, d'être le leader du mouvement autonome à Turin et *enfin d'avoir assassiné un « informateur potentiel »*.

Mais, un an après son arrestation, Negri était acquitté de l'accusation d'avoir été le leader des Brigades rouges et d'avoir participé à l'assassinat d'Aldo Moro. Au fil des ans, à partir de 1985, toutes les autres accusations sont tombées, sauf une, celle de *« concours moral »* dans l'assassinat d'un jeune policier, ce qui lui a valu une condamnation à treize ans et onze mois de prison.

Pendant quatre ans et demi, depuis son arrestation jusqu'à l'été 1983, l'universitaire a été maintenu en détention préventive *dans* des quartiers spéciaux de plusieurs prisons italiennes, sans jamais être présenté devant un tribunal. Il en sort après avoir été élu à la Chambre des députés, sur une liste présentée par le Partito radical de Marco Panella. Deux mois plus tard, les députés votent la levée de son immunité parlementaire, à une courte majorité. Pour fuir un nouvel emprisonnement, il *gagne la France où il enseignera la* philosophie à l'université Paris-VIII-Saint-Denis pendant quatorze ans, jusqu'au moment où il *prendra la décision de rentrer en* Italie.

Plusieurs signataires de cet appel (Régis Debray, Etienne Balibar, Jean-Pierre Vernant, Pierre Vidal-Naquet) ont également appuyé la pétition italienne en faveur de la libération de trois autres anciens *responsables politiques d'extrême* gauche actuellement emprisonnés. Ceux-ci, Adriano Sofri, Giorgio Pietrostefani et Ovidio Bompressi *ont reçu le soutien des cent* soixante mille signataires de la pétition réclamant leur libération, remise le 30 octobre au président de la République italienne, Oscar Luigi Scalfaro « Le Monde des livres » du 26 septembre et *Le Monde* du 4 novembre).


Toni Negri, lors de son arrestation à l'aéroport Fiumicino de Rome.

Le philosophe vit dans une cellule de deux mètres sur trois, tapissée de livres, où il passe l'essentiel de son temps à écrire

Ancien chef de Lotta Continua, Adriano Sofri, professeur à l'Académie des beaux-arts de Florence, écrit régulièrement dans le journal *Reporter* et a publié des chroniques dans *L'Unita* sur ses séjours à Sarajevo ces dernières années. C'est tout récemment – en janvier 1997 – qu'il a été condamné à *vingt-deux ans de prison* pour un délit remontant à 1972. Il est accusé du meurtre du commissaire de police Luigi Calabresi, crime qu'il nie.

Pour avoir vécu quatorze ans dans les milieux intellectuels français, Toni Negri y est mieux connu que d'autres anciens militants d'extrême gauche. Plus d'une centaine de personnes se trouvent *dans la même situation que lui en* Italie, inculpées pour terrorisme, mais sans avoir fait couler de sang. En France, environ cent quarante Italiens restent encore réfugiés, sans intention d'aller se jeter dans *« la gueule du loup »*, selon l'expression d'Oreste Scalzone, un proche de Toni Negri, qui a toutefois ouvert un forum Internet sur la question (www.babelweb.org/logomachie).

A présent, Toni Negri purge le restant de sa peine dans la prison de Rebibbia, à Rome. Selon l'hebdomadaire *L'Espresso* du 13 novembre, le philosophe vit dans *une cellule de deux mètres sur* trois, tapissée de livres, où il passe l'essentiel de son temps à écrire. Dans la journée, les portes des cellules sont ouvertes et les détenus peuvent circuler, ce qui amène parfois le philosophe à fermer la sienne pour pouvoir travailler sans être dérangé... Toni Negri écrit des leçons de philosophie, ainsi qu'un *livre de réflexion sur l'économie*, avec un universitaire américain, Michel Hart. Il participe aussi à un projet d'aide aux handicapés mentaux enfermés à Rebibbia : depuis la suppression des hôpitaux psychiatriques en Italie, les cas les *plus difficiles* ont été envoyés en prison.

Le système italien d'application des peines pourrait lui permettre de bénéficier du régime de *« travail extérieur »* au début de l'année 1998. Dans ce cas, le détenu se rend chaque jour à un travail, suivant un parcours pré-établi dont il ne peut s'écarter. Toni Negri a demandé un poste de chercheur à la coopérative Don Luigi Di Liegro pour étudier l'immigration dans les villes italiennes. *« Je m'y occuperais, comme je le faisais à Paris, de ce que j'appelle le travail affectif, c'est-à-dire le travail qui concerne les femmes, les personnes âgées, les services »*, explique-t-il à *L'Espresso.* En juin 1998, parvenu à la moitié de sa peine, l'universitaire détenu pourra demander à bénéficier d'une semi-liberté.

Au-delà de la façon dont sont appliquées les peines, le débat actuel en Italie concerne surtout une amnistie éventuelle des prisonniers politiques des « années de plomb ». En 1997, une partie de l'opinion est choquée par la mise en détention vingt ans après les *faits, d'Adriano Sofri, de Toni Negri*, ces figures des années 70, et souhaite tourner la page. Des voix s'élèvent pour demander des mesures de clémence, qu'il s'agisse d'une amnistie ou d'une remise de peine. Si l'Assemblée nationale a refusé plusieurs projets dans ce sens, c'est malgré tout la première *fois que l'opinion italienne*, particulièrement sensible au cas d'Adriano Sofri, se mobilise aussi largement.

Catherine Bédarida

Antonio Tabucchi répond à Umberto Eco

Le 24 avril, Umberto Eco, intellectuel italien devenu best-seller mondial avec son roman *Le Nom de la rose* (Le Livre de poche), écrit dans l'hebdomadaire *L'Espresso* : *« Le premier devoir des intellectuels : rester silencieux quand ils ne servent à rien. »* L'écrivain Antonio Tabucchi, très actif dans le comité de soutien à Adriano Sofri, réagit. Son texte se présente comme une lettre à cet ancien responsable politique d'extrême gauche, devenu une personnalité respectée de la *gauche italienne, actuellement* en prison.

L'auteur de *Nocturne indien* défend, au contraire d'Eco, le droit et le devoir d'intervention des intellectuels. Ce texte, intitulé *La Gastrite de Platon*, est publié cette semaine dans la petite édition de livres de poche à 10 F, Mille et une Nuits. La même maison publiera dans quelques semaines un texte de Toni Negri, sous le titre *L'Exil.* Le philosophe répond aux questions du sociologue Maurizio Lazzarato sur la prison mais aussi sur le travail ou l'immigration.

« En finir avec les années de plomb en Italie »

VOICI des extraits de la pétition signée par un millier de personnes en France, réclamant la libération de Toni Negri : « Toni Negri est en prison à Rome depuis le 1er juillet 1997. Condamné de façon définitive à plus de treize ans de prison, sans compter un dernier verdict en attente de cassation, il risque de voir sa détention se prolonger encore longtemps. *Exilé en France* depuis 1983, il est rentré de son plein gré en Italie avec la volonté de contribuer, par ce geste, à la résolution du problème des exilés et des détenus poursuivis ou condamnés pour des faits survenus au cours des « années de plomb ». Il demeure environ cent quatre-vingts personnes détenues dans les prisons italiennes à ce titre ; quant aux exilés *en France, il en reste environ cent cinquante.*

VERBATIM

» Professeur à l'université de Padoue et philosophe mondialement connu, Toni Negri avait été incarcéré le 7 avril 1979. Il était accusé d'*« d'insurrection armée contre les pouvoirs de l'Etat »* et, pour donner corps à cette accusation énorme, il était présenté comme le véritable chef occulte des Brigades rouges qui avaient enlevé et assassiné Aldo Moro, président de la Démocratie chrétienne. Negri a toujours nié cette accusation absurde dont il a été au reste formellement acquitté. Son inculpation a été plusieurs *fois modifiée.* Après quatre ans et demi de prison préventive, il fut pressenti par le Parti radical comme député et le suffrage universel le sortit de la prison. Lorsque la Chambre des députés vota la levée de son immunité parlementaire à une courte majorité, il se réfugia en France. Les procédures engagées contre lui sous de multiples inculpations dans plusieurs procès aboutirent à sa condamnation, notamment à Rome sur la base des déclarations d'un « repenti » qui fut expédié à l'étranger dès l'ouverture du procès. Amnesty International avait dénoncé à l'époque les graves irrégularités juridiques qui avaient marqué son procès et celui de ses collègues de l'université de Padoue. (...)

» Nous nous associons à l'appel en faveur de la mise en liberté de Toni Negri... (Il) était en France depuis quatorze ans. Il est retourné volontairement en Italie où il a été condamné à des peines de prison pour des raisons éminemment politiques à partir d'un arsenal de lois d'exception qui sont incompatibles avec la *convention européenne des droits de l'homme.* Il est en prison depuis le 1er juillet 1997 et sa mise en liberté (ne serait-ce qu'une semi-liberté) n'est toujours pas intervenue. (...)

» Quelle démocratie peut prétendre appliquer, à l'encontre de condamnés politiques, une législation plus sévère que pour les détenus de droit commun, *vingt ans après les faits incriminés* ? La mise en liberté de Toni Negri doit ouvrir enfin la voie d'une amnistie qui n'a que trop tardé. Seule l'abrogation de lois d'exception et le vote d'une loi par le Parlement italien en finiraient vraiment avec les « années de plomb. »

Toni Negri, des usines pétrochimiques de Venise à Spinoza

ÂGÉ de soixante-quatre ans, Toni Negri a grandi en Vénétie, dans une famille engagée. *« Mon père est un des fondateurs du Parti communiste italien, et il n'est pas parti quand les fascistes ont pris le pouvoir. Il a souffert tout ce qu'un homme peut souffrir, de la torture physique à l'expulsion de son travail. Je ne l'ai pas connu pratiquement*, expliquait le philosophe italien au micro de France-Culture en septembre. *Ma mère était une femme très forte, une institutrice qui a réussi à faire devenir docteurs ses trois enfants. Mon frère s'est engagé et est mort dans la Résistance. Moi je suis arrivé au communisme comme à quelque chose qui m'était donné par vocation. »*

Il résumait ses premières années: *« J'ai vécu dix ans de ma vie sous le fascisme, deux ans dans la guerre civile entre dix et douze ans, entre 1943 et 1945. J'avais treize ans quand la République démocratique italienne a commencé. »* Dans l'Italie des années 50, marquée par l'industrialisation rapide, Toni Negri enseigne à l'université de Padoue, tout en militant aux portes des usines pétrochimiques de Venise. Il rejoint un groupe d'intellectuels de Turin qui militent chez Fiat et publient chez Einaudi, l'éditeur de Cesare Pavese et d'Italo Calvino. Ils croient à une alternative au *« communisme bureaucratique »*.

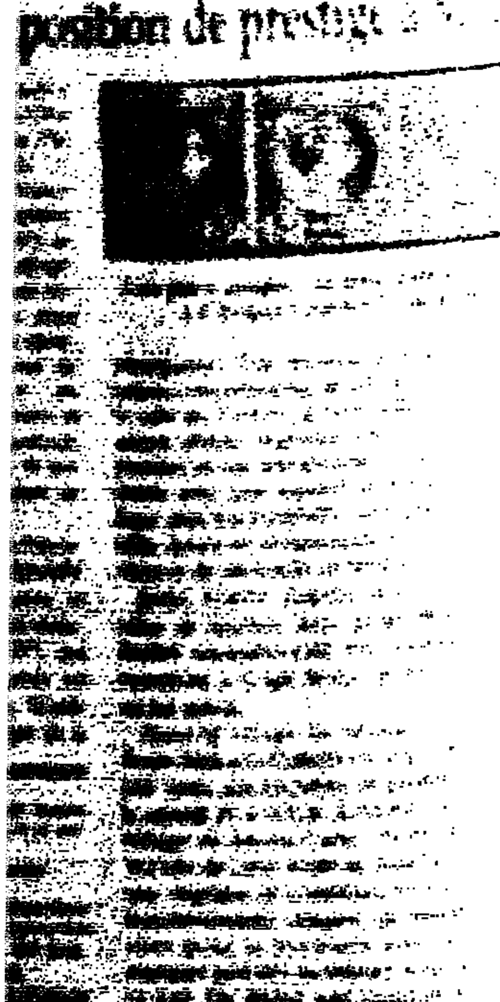
« RÉVOLUTIONNAIRES SINCÈRES »

« En 1950, Turin avait 250 000 habitants; en 1970, elle en comptait un million et demi. Quand j'arrivais de nuit à Turin en train, en venant de Padoue où j'enseignais, je devais traverser presque un kilomètre et demi de corps de gens venus du Sud qui dormaient dans la gare, raconte Negri. *On a réussi à mettre ensemble ces gens qui venaient de la campagne, qui avaient l'expérience des luttes paysannes, avec les gens qui venaient de la vieille classe ouvrière. Dans les années 50-60, on a construit ensemble cette formidable base en dehors de la politique du mouvement ouvrier stalinien. »* Quarante ans après, il commente : *« Nous étions des révolutionnaires sincères. Aujourd'hui on peut en rire, mais mon expérience est inoubliable. »*

Le texte de cet entretien sur France-Culture est publié dans un dossier consacré à Toni Negri par *Chimères*, la revue fondée par Gilles Deleuze et Félix Guattari, dans un numéro à paraître le 1er décembre (21 *ter*, rue Voltaire, 75011 Paris). Dès ces années de jeunesse, Toni Negri a été en contact avec des philosophes français. Au milieu des années 50, il vient suivre les cours de Jean Hyppolite sur Hegel à l'Ecole normale supérieure.

Pendant son exil en France, il participe à la revue *Futur antérieur* et publie une demi-douzaine d'ouvrages de philosophie politique. Le premier, *L'Anomalie sauvage : puissance et pouvoir chez Spinoza* (PUF, 1982), a été écrit pendant ses années de captivité en Italie. Le dernier, *Le Pouvoir constituant : essais sur les alternatives de la modernité* (PUF, 1997), est une réflexion autour de plusieurs moments d'insurrection – l'Indépendance américaine, la Révolution française, la Russie de 1917.

C. Ba.



Quand le blues retourne aux sources primitives du delta

Plusieurs artistes, jeunes ou anciens, redonnent au genre sa beauté âpre

AVOUONS-LE, les trois quarts des productions blues actuelles ne méritent pas mieux que de servir de musique de fond dans des restaurants tex-mex. La sueur et les grimaces évoquant le « feeling » le plus profond, les démonstrations instrumentales les plus « virtuoses » n'y changeront rien. La majorité des *bluesmen* d'aujourd'hui ressassent *ad nauseam* les clichés et le maniérisme d'un genre aussi prévisible qu'un hamburger tiède. Tout juste leur concédera-t-on un savoir-faire convivial... Après avoir irradié tous les courants de la musique populaire moderne, le blues s'est-il desséché au point de devenir une langue morte ? De jeunes rebelles ont démontré que le cadavre bougeait encore.

Figure culte du rock alternatif américain, Jon Spencer s'est d'abord illustré dans la distorsion bruitiste au sein de groupes turbulents comme Pussy Galore ou Boss Hog. Il y a trois ans, il a choisi de doter sa musique d'une puissance nouvelle en y insufflant l'essence d'un blues primitif. Le Jon Spencer Blues Explosion était né. Incapable de se reconnaître dans le jeu trop formaté des tenants du blues contemporain, le jeune homme alla se chercher d'autres parrains. A la manière des groupes du *British blues boom* des années 60, ressuscitant les carrières de John Lee Hooker, Howlin' Wolf ou Muddy Waters, Jon Spencer remit sur le devant de la scène un papy oublié, R.L Burnside. Ce vétéran enregistre depuis sur le petit label Fat Possum, distribué par Epitaph, entreprise habituellement vouée à la promotion du punk. D'autres de ses pairs – Jelly Roll Kings, Junior Kimbrough – l'ont rejoint, pourvoyeurs comme lui d'un blues rugueux comme au premier jour.

QUITTER BEALE STREET

Avec R.L. Burnside, il faut quitter Memphis et Beale Street, rue mythique du blues devenue parc d'attractions, et descendre le Mississippi jusqu'à son delta. La poussière devient boue, la musique retrouve le goût âpre des alcools distillés en fraude. Après s'être échappé des champs de coton et de maïs pour Chicago et ses bouges enfumés, R.L. Burnside est redescendu dans son Mississippi natal pour y devenir un pilier des *juke joints*, ces « boîtes à blues » rurales. Après les disques enregistrés avec les musiciens de Jon Spencer, deux nouveaux albums – l'électrique *Too Bad Jim* et l'acoustique *Mississippi Blues*, enregistré en concert – témoignent de sa rudesse chaotique, de cette flamme inquiétante et sexuelle qu'on croyait perdue. Gary, l'un des quatorze enfants de R.L., joue sur deux albums de son vieux compère, Junior Kimbrough, *Most Things Haven't Worked Out* et *All Night Long*. Sur ce dernier particulièrement, les douze éternelles mesures implorent, comme prisonnières d'une gangue d'alluvions. Une beauté minimaliste, hypnotique et hantée. Comparée à la callosité campagnarde de ces deux voix, celle de Jerry Roll Kings paraît bien bonhomme. Son *Off Yonder Wall* redonne pourtant au style de Chicago une chaleureuse vitalité. De celle qui préfère un swing bringuebalant à une démonstration technique.

Les anciens, heureusement, ne sont pas les seuls à savoir faire vibrer cette musique ancestrale. Dans un passé récent, de jeunes artistes comme Keb'Mo ou Ben Harper ont su se démarquer du piège traditionaliste, pour plonger dans le folk-blues et le réinventer. Eric Bibb et Kelly Joe Phelps se sont baignés à leur tour dans cette fontaine de jouvence acoustique. Le premier est un jeune Noir new-yorkais. Son chant, comme sa guitare s'aère d'un jeu percussif et clair. Sur *Me To You*, son troisième album, blues rural, folk mais aussi gospel et soul s'agencent en chansons séduisantes, malgré une perfection parfois un peu lisse.

L'intimisme de Kelly Joe Phelps est plus austère. Pas d'évidence mélodique, pas de racolage fraternel sur *Roll Away The Stone*. Seule une guitare sèche accompagne son désolement. Profondément enraciné dans l'émotion viscérale du folk blues, telle que sanglotée par Blind Lemon Jefferson ou Blind Willie Johnson, ce jeune Blanc américain trouve dans son dépouillement une vérité qui semble énoncée pour la première fois. Comme si son bottleneck passait autant sur le manche de sa guitare que sur ses cordes vocales, ses plaintes sont modulées en glissando. Par miracle, rien de tout cela ne ressemble aux tics obligatoires du genre. Ce disque superbe est plein de retenue. On a hâte de rencontrer Kelly Joe Phelps sur scène pour tenter d'approcher ce qui le consume.


BOB SMITH/RYKODISC
Kelly Joe Phelbs.

Stéphane Davet

★ **R.L. Burnside : *Mississippi Blues*, 1 CD Arion. *Too Bad Jim*, 1 CD Fat Possum / Epitaph. Distribué par PIAS.**
Junior Kimbrough : *All Night Long, Most Things Haven't Worked Out*, 2 CD Fat Possum / Epitaph. Distribués par PIAS.
Jerry Roll Kings : *Off Yonder Wall*, 1 CD Fat Possum / Epitaph. Distribué par PIAS.
Eric Bibb : *Me To You*, 1 CD Code Blue. Distribué par EastWest.
Kelly Joe Phelps : *Roll Away The Stone*, 1 CD Ryko. Distribué par Harmonia Mundi.

DÉPÊCHES

■ **ROCK : le 45-tours le plus rare en France est le disque quatre titres des Beatles connu sous le nom de « sandwich ».** Paru en 1964, ce super 45-tours, qui comporte *From Me to You, Ask Me Why, I Saw Her Standing There* et *Please Please Me*, a été coté 20 000 francs par le mensuel *Juke-box Magazine*, bible des collectionneurs. Sa valeur tient à sa pochette, réalisée spécialement pour la France : George Harrison porte un képi de gendarme, Ringo Starr un bicorne à la Napoléon, Paul McCartney un béret et John Lennon une casquette. Tous dégustent des sandwiches. Ce 45-tours devance ceux d'Elvis Presley (*Treat me nice* et *Jailhouse Rock*, à 8 000 francs chacun), le groupe américain Thirteenth Floor Elevators *(Reverberation)* et l'ex-Pink Floyd Syd Barrett *(Octopus)*.

■ **Le groupe de hard-rock américain Metallica vient de publier,** chez Vertigo-Polygram, son septième album, *Re-load*, qui contient un duo avec la chanteuse britannique Marianne Faithfull, *The Memory remains*. Produit par Bob Rock, *Re-load* fait suite à *Load*, paru en 1995.

■ **MUSIQUES DU MONDE : un guide pratique des musiques du monde** vient d'être publié chez Bayard éditions (395 pages, 100 francs). Ecrit par Eliane Azoulay, journaliste musicale à *Télérama*, ce livre reprend des critiques publiées dans l'hebdomadaire, augmentées de textes inédits. Polyphonies pygmées, tempos celtiques ou gitans, salsa cubaine ou raï algérien sont traités en une soixantaine de portraits d'artistes regroupés par continent. Plus de deux cents disques sont répertoriés.

Les meilleures ventes d'albums en France

	ARTISTE ou GROUPE	Rang de la semaine précédente	TITRE	MAISON DE DISQUES
1	FLORENT PAGNY	1	Savoir aimer	MERCURY
2	SPICE GIRLS	2	Spice World	VIRGIN
3	MICHEL SARDOU	3	Salut	TREMA
4	PASSI	E	Les tentations	V2
5	CÉLINE DION	E	Let's talk about love	COLUMBIA
6	EROS RAMAZZOTTI	4	Eros	DDD/BMG
7	JEAN-JACQUES GOLDMAN	5	En passant	COLUMBIA
8	ERA	7	Ameno	MERCURY
9	ALLIAGE	13	l'Album	BAXTER
10	ANDREA BOCELLI	6	Viaggio Italiano	POLYDOR

Période du 9/11 au 15/11 inclus
Résultats obtenus par le comptage à la sortie des caisses de cent magasins représentatifs des circuits de distribution

Florent Pagny, les Spice Girls, Michel Sardou, le tiercé gagnant ne bouge pas. Passi, rappeur de Sarcelles, bouscule leur tranquillité en entrant à la 3e place, talonné par Céline Dion, version anglaise, tandis que Barbra Streisand, version éternelle, se contente de la 38e. *Les plaisirs inédits* d'Yves Montand se classe au 51e rang, le nouveau Dick Annegarn, *Approche-toi*, au 57e. Les compilations honorent les « gold » si prisés par les radios FM : *Vingt chansons d'or*, de Charles Aznavour, se classe premier, *Quarante succès en or*, de Dalida, entre à la 5e place. Au premier rang des *singles*, Pagny, avec *Savoir aimer* !

SÉLECTION DISQUES

PIERRE MONTEUX
Joseph Haydn : Symphonies nos 94 et 101 – Johannes Brahms : Variations sur un thème de Haydn (1) – Edward Elgar : Variations Enigma. Avec Les Planètes, de Gustav Holst, par Herbert von Karajan (2).
Orchestre philharmonique de Vienne, Orchestre symphonique de Londres, Pierre Monteux (direction)

Cet automne est prodigue en nouveautés haydniennes : un disque preste et sans histoire de Sigiswald Kuijken à la tête des instruments anciens de la Petite Bande (1 CD Deutsche Harmonia Mundi), la réédition luxueuse des essentielles *97, 98* et *99es* par George Szell (1957 et 1969), à la tête de l'Orchestre de Cleveland (1 CD Sony Classical « Heritage Masterworks ») et l'une des plus fraîches lectures des *94e* et *101e* par Pierre Monteux, à la tête de la Philharmonie de Vienne. On a tellement associé Monteux à Stravinsky et au répertoire français qu'on a oublié quel extraordinaire chef *classique* il était. Les deux symphonies sont d'une clarté, d'un rebond, d'une luminosité, d'une texture enivrante et pourtant idéalement découpée. Les *Variations sur un thème de Haydn*, de Brahms, sont probablement les plus allantes, les plus fidèles au modèle classique de la discographie. Dans le même temps paraît un programme partagé par Herbert von Karajan dirigeant *Les Planètes*, de Gustav Holst, et Monteux, les *Variations Enigma*, d'Edward Elgar. Grâce à la poésie exquise de Monteux, ces *Variations*, et la plus belle d'entre elles, « Nimrod », reprennent leur élégance et leur émotion sans flonflons. *R. Ma.*

★ 2 CD séparés Decca « The Classic Sound » 452 303-2 (1) et 452 893-2 (2)

THOMAS ADÈS
Life Story
Valdonie Anderson (soprano), Mary Carewe (mezzo-soprano), Lindsey Marsh (clarinette), Anthony Marwood (violon), Louise Hopkins (violoncelle), Thomas Adès (piano, orgue), David Goode, Stehen Farr (orgue).

Thomas Adès est sans doute le compositeur le plus doué que l'Angleterre a vu naître depuis George Benjamin, comme lui pianiste de talent. La monographie qu'EMI consacre à ce brillant créateur, à peine âgé de vingt-six ans, révèle un brillant praticien doublé d'un esprit supérieur. Qu'il parodie une forme d'avant-garde à bout de souffle *(Catch)*, qu'il célèbre par une spatialisation inédite un vestige de la Renaissance (mélodie de Dowland projetée dans *Darkness Visible*) ou qu'il s'abandonne à une tentation jazzy (les Chatteries vocales de *Life Story* tournées vers Billie Holiday), Adès captive toujours comme un fabuliste inspiré. *P. Gi.*

★ 1 CD « Debut » EMI Classics 7243 5 69699 2 6

CARMEN LUNDY
Old Devil Moon (1)

DIANNE REEVES
New Morning (2)

La vogue actuelle pour les chanteuses de jazz a plutôt mis en avant le modèle déposé « belle alanguie accoudée au piano ou au bar » que des femmes de tête et de voix peu disposées à rentrer dans le rang. Carmen Lundy et Dianne Reeves sont à rapprocher des secondes. La première évolue – tonalité grave, sombre, sans emphase – sur des tempos marqués aux accents funk et a des délicatesses caressantes sur les ballades. L'une des chanteuses préférées de Kip Hanrahan parvient ainsi à ne jamais déborder vers une variété un peu facile. Son blues *At the End of the Rope* est une chanson sur la solitude et le besoin d'amour d'une femme qui illumine cet *Old Devil Moon* qu'on ne peut, notamment grâce à ce titre, que recommander. De la même manière le *New Morning* de Dianne Reeves s'impose. Au rhythm'n'blues qu'elle a pratiqué, elle emprunte un phrasé terrien, des racines dans les musiques d'église. Du jazz elle retient le fameux triangle Ella Fitzgerald, Billie Holliday et Sarah Vaughan – cette dernière en inspiratrice plus évidente. Devenue femme de scène, assurée, elle enregistre dans le club parisien New Morning cet album de composition et de standards où passent une vie frémissante et la sensation presque tactile des mouvements du corps. Le jazz à fleur de peau. *S. Si.*

★ (1) 1 CD JVC 9012-2
Distribué par TMS
(2) 1 CD Blue Note CDP 7243 8 21533 2 0
Distribué par EMI

IVY
Apartment Life

Exilée à New York pour l'amour d'un musicien, Dominique Durand a conservé de Paris les échos d'un accent qui lui compose en anglais un timbre adorable. Pour cette Françoise Hardy de Manhattan, ses complices Andy Chase et Adam Schlesinger (qui officie également dans les excellents Fountains of Wayne) ont décliné les plus séduisants principes de la douce-amertume. Soit les élans accrocheurs d'une dynamique pop, la fraîcheur de mélodies florales piégés par la moue sentimentale de la nostalgie et des accords mineurs. Cet ensemble pastel ne dédaigne pas les traits de couleurs vives – les éclairs de guitares de *The Best Thing*, les bouffées de cuivres de *This Is The Day*, la joliesse *easy listening* de *I Get The Message* –, mais les arrangements se distinguent surtout par leur subtilité. Notons que Lloyd Cole et James Iha, des Smashing Pumpkins, sont venus prêter leur concours à cet art délicat. *S. D.*

★ 1 CD Atlantic 7567-83042-2
Distribué par EastWest

YVES MONTAND
Plaisirs inédits

Juste avant qu'Yves Montand ne défraie la chronique judiciaire *post mortem*, Universal Music et les proches du chanteur mettaient la dernière main à ces *Plaisirs inédits*, dix titres inédits et neuf versions inédites de chansons connues. Essentiellement puisés dans les archives de la radio et de la télévision, ces dix-neuf titres donnent une idée plus précise de la personnalité de Montand chanteur : du jazz et de la décontraction (*Je vends des hot dogs*, chanson française interprétée en 1954 pour l'émission de radio « Strictement confidentiel »), du Gerschwin *(Someone To Watch Over Me)*, des classiques (*Les Feuilles mortes*, enregistré en 1991 lors des dernières répétitions à l'Olympia du spectacle prévu à Bercy). Montand devait beaucoup à Maurice Chevalier. L'héritage est assumé par une imitation aux accents roulés, *Ah ! Si vous connaissiez ma poule* (1953, pour « Ce soir à l'affiche »). Acteur, amoureux du cinéma et de la politique, Montand chantait aussi des professions de foi militante, *Le Temps des cerises* (pour « Questions à domicile », en 1987) et *Au kabaret de la dernière chance*, très belle chanson extraite de la comédie musicale d'Oscar Castro et de Pierre Barouh. *V. Mo.*

★ 1 CD Universal MCD84121

CÉLINE DION
Let's Talk About Love (1)

BARBRA STREISAND
Higher Ground (2)

Que faire quand on aime la grande variété romantique et sirupeuse produite aux Etats-Unis et illustrée par le dernier best-seller de la chanson mondiale, *Tell Him* ? Aller au cinéma voir *Titanic*, dont elle est extraite, acheter l'album de Céline Dion ou celui de Barbra Streisand, qui la chantent ensemble et l'ont inclue dans leur nouvel album qui paraît simultanément ? Nous voterons résolument Barbra Streisand, non par respect de son *droit d'aînesse*, mais pour la cohérence d'un album en demi-teintes, fidèles à une vision cinématographique, mais non hollywoodienne, des choses de l'amour, servie par la subtilité vocale de Barbra et des arrangements de cordes coulées comme seuls savent en produire les Américains (ici réalisés essentiellement par Marvin Hamlisch). Sans aucune concession au rock ou aux modes, nostalgique et automnal, *Higher Ground* se termine par une chanson juive traditionnelle, *Avinu Malkeinu*, un tantinet grandiloquente, mais admirablement posée dans l'univers de Streisand. Entre-temps, on aura complètement oublié *Tell Him*, pièce maîtresse de *Let's Talk About Love*, dernier album en anglais de la Québécoise Céline Dion, chanteuse « *absolutely fabulous* », selon son aînée, « *au cœur tendre et à la voix épatante* » (même maison de disques). Dion veut vendre. Elle fait des excès et des écarts (*Treat Her Like A Lady*, presque rap). Pavarotti, les Bee Gees, Carole King, Bryan Adams viennent compléter la panoplie de voix appelées en renfort. Le tout sonne assez Jeux olympiques. *V. Mo.*

★ (1) 1 CD Columbia 489159-2
(2) 1 CD Columbia 488532-2

JOSE ALBERTO
« EL CANARIO »
Back To The Mambo : Tribute To Machito

Ce disque n'est pas un disque de mambo. Le style dont Perez Prado fut le fer de lance au début des années 50 à New York y est seulement suggéré. A peine quelques phrasés de saxophone. En revanche, *Back To The Mambo* est un très bon disque de salsa. Première signature du label RMM fondé à New York en 1987 par Ralph Mercado, José Alberto, originaire de Saint-Domingue, excellent chanteur, et à l'occasion bon siffleur – ce qui lui vaut son surnom, « El Canario » –, se montre particulièrement convaincant dans cet hommage à Frank Grillo « Machito », produit par le directeur musical « maison » de RMM, Isidro Infante. S'il n'emprunte que trois titres à Machito, l'homme qui, avec Mario Bauza, brancha les rois du be-bop, Charlie Parker en tête, sur les rythmes cubains, José Alberto cite sans arrêt son héros. A maintes reprises, il lance son nom, comme un cri de ralliement pour galvaniser sa tribu, des musiciens d'une tranchante efficacité, rejoints par deux invités de marque, Dave Valentin et Tito Puente.

Chanteur très en vue de la scène latino new-yorkaise, José Alberto est l'un des chouchous de Celia Cruz. La pétulante diva qui se produisait avec lui en juin à Paris l'a invité sur son dernier enregistrement, une succession de duos avec également Tito Puente, Caetano Veloso et le leader du groupe Miami Sound Machine, Willie Chirino, qui sortira fin novembre sur RMM. *P. La.*

★ 1 CD RMM 82069
Distribué par DAM

Les déflagrations sonores et visuelles de Dumb Type

La compagnie japonaise donne une « performance » inattendue, au titre singulier : [OR)

C'est un voyage extraordinaire dans l'inconscient de l'homme, [OR), comme l'indication d'une alternative, un combat entre la vie et la mort, qui utilise à leur paroxysme les possibilités actuelles de la technique rapportées à la scène. Impossible de décrire la violence des déflagrations sonores et visuelles à laquelle sont soumis les spectateurs médusés de la Maison des arts de Créteil.

[OR), par la Compagnie Dumb Type. 21 et 22 novembre, à 20 h 30. Maison des arts, place Salvador-Allende, 94000 Créteil. Mº Créteil-Préfecture. Tél. : 01-45-13-19-19. 55 F à 100 F. Dans le cadre du Festival d'automne.

[OR), comme l'indication d'une alternative, ici le combat entre la vie et la mort ; *[OR)*, comme les premières lettres d'*« Operation Room »*, immense salle d'opération entièrement tendue de blanc, qu'il s'agisse du fond de la scène bornée par un vélum concave à 180 degrés ou du sol, comme plastifié. Pas d'accessoires fixes, seulement une poignée de lits réduits à leur plus simple expression clinique, hauts, fonctionnels, ultramobiles. Dans ce décor fantasmatique, une poignée de jeunes êtres humains, quatre filles, trois garçons, vont se trouver en situation de *white out*, ce brouillard blanc qui surgit aux deux pôles de la Terre et crée une sensation d'aveuglement, d'isolement.

Tantôt couchés – souffrants ? –, tantôt actifs – soignants ? –, ils vont connaître l'épreuve de l'urgence, l'angoisse d'un combat contre la montre, ici une sorte d'électrocardiogramme qui indique visuellement, par la projection d'une barre lumineuse sur le vélum, et auditivement, par l'émission sonore d'une pulsation électronique, que le temps presse, pour continuer de vivre, pour accepter de mourir.

[OR) est un voyage extraordinaire dans l'inconscient de l'homme, qui utilise à leur paroxysme les possibilités actuelles de la technique rapportées à la scène. Impossible de décrire la violence des déflagrations sonores et visuelles à laquelle sont soumis les spectateurs médusés de la Maison des arts de Créteil. On peut simplement dire qu'elle ravale au rang de l'archaïsme la plupart des inventions du son THX et des effets spéciaux utilisés au cinéma.

Le plus troublant est qu'elle s'applique à des acteurs-danseurs en chair et en os, à quelques mètres de nous, provoquée par trois techniciens réfugiés derrière leurs consoles et qui paraissent capables de déclencher toutes les tortures et, par instants, ces moments d'apaisement que personne, en scène comme dans la salle, ne paraissait plus oser espérer.

MONDE VIRTUEL ET INHUMAIN

[OR) est donc ce que l'on appelle une « performance » qui mêle aux techniques sophistiquées les armes éternelles de la représentation. La compagnie japonaise Dumb Type nous a depuis longtemps déjà habitués à l'excellence de ses recherches scéniques et plastiques. Son nouveau spectacle, longuement répété à Créteil, où elle est en résidence depuis l'hiver dernier, pousse encore plus loin son exigence : forcer le théâtre à dire avec les moyens du moment les grands désarrois et les petits espoirs des hommes confrontés à un environnement hostile, ici hautement technologique et donc générateur de peur et d'exclusion.

La dénonciation du caractère possiblement carcéral et inhumain du monde informatique et virtuel prend avec Dumb Type des allures de manifeste. C'est pour cela que leurs productions commencent souvent par choquer avant de convaincre. A Créteil, les salles pleines qui se bousculent pour partager cette expérience inouïe témoignent de la justesse de leur projet. Coites quand la lumière s'éteint, elles ne tardent pas à montrer leur enthousiasme.

Olivier Schmitt

Rachel des Bois, la bohème espiègle

RACHEL DES BOIS, au Café de la danse, 20 h 30, jusqu'au 22 novembre. 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e, Mº Bastille. Tél. : 01-47-00-57-59. 90 F.

Rachel, c'est tout un poème. Une bohème, aussi, mi-gitane, mi-fille des rues, passée par l'école de Zingaro et pourfendeuse de la chanson prétentieuse. Rachel, ça s'explique – les origines juives, mère d'origine polonaise, père tunisien. Mais des Bois, allez savoir ! Pour les fraises ou les espiègleries de Trousse-Chemise ? Ou tout simplement parce que c'est au bois que l'on fait les meilleures pizzas ? La pizza version italo-tunisienne, Rachel des Bois connaît sur le bout des ongles : c'est familial. De cette euphorie annonciatrice de la « Napolitaine » sortant du four pour aller s'installer sur la table du client, elle a tiré une chanson, *La Pizza*, grand-messe façon négro-spirituals revue et corrigée par la génération *Hair*. Depuis ses débuts en scène en 1993, *La Pizza* marche très fort. Le public, jeune, le réclame en trépignant, à l'image des *Nougats* chez Brigitte Fontaine.

En robe sexy transparente, dentelles et voiles noirs, Rachel présente un spectacle qu'elle avait rodé au printemps au Sentier des Halles, avant la sortie de son nouvel album, *Tidam* (chez Barclay, *Le Monde* du 18 octobre 1997). Rachel des Bois n'a jamais caché son faible pour la variété, genre dont elle se réclame avec appétit, et dont elle entretient les ficelles – les jeux de scène (une apparition drolatique en peignoir et drap de bain aux rappels), l'humour, la dérision et la facilité apparente, qui permet de parler des pizzas, mais aussi de la peur (*On en veut encore*), des galères (*J'ai un gros problème d'argent*) ou du sexe (un peu partout).

Entourée de bons musiciens reflétant ses humeurs (un Américain et un Polonais aux clarinettes et violon, un Tunisien à la basse, deux Français à la guitare et à la batterie), Rachel des Bois cherche à se bâtir une carte d'identité. Elle explore les possibles, traverse en les dépouillant les styles qui sont la marque de sa formation culturelle : les violons d'Europe centrale, la musique klezmer et arabe, la chanson réaliste, le blues ou le raggamuffin.

Elle a tort. Rachel est atypique, elle ne devrait pas avoir besoin de séjourner dans telle ou telle niche – la ballade (*Tidam*, joliment balancé à la brésilienne), qui lui sied autant que le pastiche (*Drague la meuf*), l'agit-prop ou les youyous. Elle pourrait chanter avec le même talent *Les Gitans* de Dalida (*« D'où viens-tu Gitan ? De l'Andalousie, i,e »*) et les classiques de Fréhel (elle a d'ailleurs inscrit à son répertoire une très belle, très masochiste *Berceuse du lâche* de sa composition). Mais Rachel intellectualise, se préserve là où elle gagnerait à typer davantage une voix puissante et joliment posée dans les graves.

« Dans ce métier, il faut s'aimer beaucoup », dit Rachel en scène. Elle a raison. La jeune titulaire d'une Victoire de la musique, catégorie espoir, et d'un prix de l'Académie Charles Cros a de l'énergie, de la culture musicale, de l'intelligence et beaucoup d'humour.

Une fois passé le stade du miroir, si handicapant dans la recherche de soi, Rachel des Bois n'inscrira plus *« les enfants, les cafards, la maladie au* top ten *de ses peurs »*, et pourra balancer sans forcément en référer à *Gigi* (l'amoureux, le père, le dieu des *« pizze per la due »*) *« qu'elle en a un dans le tiroir »* en parlant d'une femme enceinte, accentuer ses défauts sans craindre de mal faire.

Véronique Mortaigne

La liberté dans les cafés

Paris a toujours aimé les rythmes mélangés et les femmes qui lui donnaient la pêche. Rachel des Bois est l'une d'elles, héritière d'un exotisme qui passait dans les années 50 par les chanteuses à accent, et qui renaît depuis quelques années grâce à la liberté offerte par les cafés de quartier à la mode où l'on joue de la musique pour se distraire. Les chanteuses s'amusent, les musiciens empruntent aux bals popu, aux traditions juive, hispanique ou arabe.

Belle du Berry, chanteuse de Paris Combo, est de la même trempe : amuseuse publique à la voix sans peur et sans reproche, elle mène en chef de bande une joyeuse troupe plutôt marquée par le jazz et entraînée par le trompettiste australien David Lewis, comparse d'Arthur H. L'album, *Paris Combo* (chez Boucherie Productions/Pias) est aussi réjouissant que le *Tidam* de Rachel des Bois.

INSTANTANÉ

UNE SURPRENANTE LEÇON D'HISTOIRE

A l'Opéra-Garnier, on s'attendait avec *Soir de fête* et *La Symphonie fantastique* à voir quelques vieilleries : on a pris une *sacrée leçon de mouvement*, d'invention et de gaieté. La preuve qu'il est aussi utile de prendre le risque de remonter les ballets qui n'ont pas forcément une réputation de chef-d'œuvre : tout n'a pas encore été définitivement jugé dans la production chorégraphique de la première partie du XXe siècle. *Soir de fête*, créé à l'Opéra de Paris le 1er juillet 1925 par Léo Staats (danseur et chorégraphe ayant passé cinquante années de sa vie au service de l'illustre maison), n'a pas un nom de parfum pour rien. C'est une bulle. Il est dansé avec juste ce qu'il faut de désinvolture par Ghislaine Fallou et Jean-Guillaume Bart pour en faire oublier la complexité technique. Frou-frou de tulle pastel. Ça libertine de duos en trios, et plus si affinités : on se croirait dans *Le Parc* d'Angelin Preljocaj.

Le ballet *La Symphonie fantastique* a vu le jour en 1936. Il a pour argument un compositeur (José Martinez) qui absorbe de l'opium pour fuir son malheur. Leonide Massine, danseur et chorégraphe chez Diaghilev, s'amuse en expert musical à ponctuer la musique très chorégraphique d'Hector Berlioz. Le malheur du compositeur est un prétexte. L'essentiel est ailleurs : dans la création de visions hallucinatoires. Christian Bérard a imaginé des décors et des costumes dans la lignée « Philippe Lacroix et Christian Decouflé ». Le surréalisme règne en fou. De sabbats en supplices, José Martinez, qui danse le rôle du compositeur, perd la tête entre sorcières et diablotins. Nathalie Riqué, sa bien-aimée, joue avantageusement de son physique de star de cinéma.

L'Arlésienne, sur la musique de Bizet, date de 1974, soit une œuvre très « jeune » comparée aux deux précédentes : on doit ce ballet à un Roland Petit bien inspiré. Une sorte de faux Van Gogh, imaginé par René Allio, sert de toile de fond. Quand, au final, Manuel Legris enjambe la fenêtre : qui peut raisonnablement penser qu'il se suicide ? Isabelle Guérin (*Vivette*) a bien trop d'appâts pour lui faire oublier sa fatale Arlésienne. Mais les absents ont toujours raison...

Dominique Frétard

SORTIR

PARIS

Ciné Soupault
Il fut l'un des premiers écrivains à reconnaître au cinéma un intérêt que lui déniait la bonne société cultivée. Ni lui ni ses amis surréalistes n'étaient certes alors tenus pour respectables. Surtout, Philippe Soupault aima le cinéma avec verve et discernement, écrivit à son sujet avec goût et provocation. Quelques-uns des *films qu'il défendit dans des textes* destinés à la presse (réunis dans *Ecrits de cinéma*, édité chez Ramsay par Alain et Odette Virmaux), sont présentés à l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain, dont des raretés telles que *The Cold Deck* de William S. Hart (1917), *La Petite Lise* de Jean Grémillon (1930), les écrans d'épingles d'Alexeieff ou quelques courts films de Charlot qu'aimait tant le coauteur des *Champs magnétiques*.
L'Epée de Bois, 100, rue Mouffetard. 5e. Mº Censier-Daubenton. 21 heures, du 19 au 25 novembre. Tél. : 01-43-37-57-47.

RÉGIONS

Festival Tramway
Quatrième édition d'un festival qui, pendant dix jours, sur trois pôles de l'agglomération rouennaise, fera résonner d'étonnantes musiques. *Installations* et *métissages* sonores coloreront ces soirées normandes, parmi lesquelles : la nuit *« électrique »* de Mont-Saint-Aignan (le 22 *novembre*) *accueillant* le blues canadien de Deche Dans Face, les créations improvisées du Trio Boni, Deschepper, Reichel et le rock industriel d'Alma Fury ou le *« Grand Mix »* techno-jungle-électro-acoustique du 28 à Sotteville-lès-Rouen avec, entres autres, Laurent la Torpille, Les Boucles étranges et Arcks.
Rouen, au cloître des Pénitents ; Mont-Saint-Aignan, au centre Marc-Sangnier ; Sotteville-lès-Rouen, au Trianon transatlantique (Seine-Maritime). Du 20 au 29 novembre. Tél. : 02-35-89-33-15.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Camping Cosmos
de Jan Bucquoy (Belgique, 1 h 23), avec Jean-Henri Compère, Fanny Handaux, Lolo Ferrari, Jean-Paul Dermont, Noé Francq, Claude Semal.

Chinese Box
de Wayne Wang (Etats-Unis, 1 h 45), avec Gong Li, Jeremy Irons, Maggie Cheung, Michael Hui, Ruben Blades.

Droit dans le mur
de Pierre Richard (France, 1 h 35), avec Pierre Richard, Véronique Genest, Caroline Sihol, Daniel Russo, Daniel Prévost, Isabelle Candelier.

Marius et Jeannette
de Robert Guédiguian (France, 1 h 42), avec Ariane Ascaride, Gérard Meylan, Pascale Roberts, Jacques Boudet, Frédérique Bonnal, Jean-Pierre Darroussin.

Le Pacificateur
de Mimi Leder (Etats-Unis, 2 h 04), avec George Clooney, Nicole Kidman, Marcel Iures, Alexander Baluev, Rene Medvesek, Gary Werntz.

Rien à perdre
de Steve Oedekerk (Etats-Unis, 1 h 38), avec Martin Lawrence, Tim Robbins, John C. Mc Ginley, Giancarlo Esposito, Kelly Preston, Michael McKean.

La Trêve
de Francesco Rosi (France, Italie, Suisse, Allemagne, 1 h 55), avec John Turturro, Massimo Ghini, Rade Serbedzija, Teco Celio, Roberto Citran, Claudio Bisio.

Journal de Rivesaltes 1941-1942
de Jacqueline Veuve (France, 1 h 17).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

VERNISSAGES

Jean-Richard Bloch
Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mº Bourse. Tél. : 01-47-03-81-26. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche et fêtes. Du 21 novembre au 31 décembre. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Kalyaba Saugandhikam ; Uttara Svayamvaram
avec Bhopa-Bhopi et Pava Kathakali.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mº Saint-Placide. 20 h 30 le vendredi 21. Tél. : 01-45-44-72-30. De 60 F à 110 F.*

Ajax-Philoctète
d'après Sophocle, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Philippe Morier-Genoud et Patrick Pineau.
Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon. 18 heures, le vendredi 21. Tél. : 01-44-41-36-36. De 50 F à 70 F.*

Quatuor Debussy
Turina : *Oracion del torero*. Schubert : *Quatuor à cordes D 703 « Quartettsatz »*. Chostakovitch : *Quatuor à cordes nº 8*.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le vendredi 21. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Kremerata Musica
Chostakovitch : *Symphonie nº 15*. Schubert : *Quintette à cordes D 956*. Gidon Kremer, Annette Bik (violon), Gérard Caussé (alto), Clemens Hagen (violoncelle), Boris Pergamenschikow (violoncelle, célesta), Vadim Sakharov (piano), Peter Sadlo, Franz Bach, Edgar Guggeis (percussions).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 heures, le vendredi 21. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 200 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Nielsen : *Pan et Syrinx*. Mernier : *Intonazione, création*. Sibelius : *Symphonie nº 1*. Michael Schønwandt (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le vendredi 21. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

Orchestre national des Pays de la Loire
Bernstein : *On the Town*. Zygel : *La Ville, un Français à New York, création*. Respighi : *Les Fontaines de Rome*. Gershwin : *Un Américain à Paris*. Hikotaro Yazaki (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le vendredi 21. Tél. : 01-45-61-53-00. De 100 F à 250 F.

Pierre Hantaï (clavecin)
Œuvres de Bach, Byrd, Bull, Farnaby, Frescobaldi.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le vendredi 21. Tél. : 01-49-53-05-07. De 75 F à 200 F.

Hans Reichel, Philippe Deschepper, Raymond Boni
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le vendredi 21. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

ANNULATIONS

Celtas Cortos
Le concert prévu au Zénith le 25 novembre est annulé.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Tél. : 01-42-08-60-00.

RÉSERVATIONS

Sapho, Tarace Boulba, Lofofora, Noir Désir
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 18 heures, le 27. Tél. : 01-42-08-60-00. Location Fnac et Virgin De 100 F à 120 F.

Cabaret monstre
d'Alain Blanchard et Christophe Merlant, mise en scène d'Alain Mollot, avec Josefin Almqvist, Joan Bellviure, Marine Benech, Jean-Philippe Buzaud, Sergio Claramunt, Veronic Joly, Gaetano Lucido, Jorge Migoya, Maria Monedero et Philippe Peychaud.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20e. Mº Pelleport, Saint-Fargeau. A partir du 28 novembre. Les mercredi et jeudi, à 19 heures ; les vendredi, samedi, mardi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-43-64-80-80. 90 F et 140 F. Jusqu'au 21 décembre.*

DERNIERS JOURS

28 novembre :
Fabrice Luchini
d'après des textes de Baudelaire, Céline, La Fontaine et Nietzsche.
Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 20 h 30, du mardi au vendredi ; 18 h 15 et 20 h 30, le samedi. Tél. : 01-43-22-16-18. 180 F.

*Tarif réduit

هكذا من الاصل

EN VUE

■ Les quatre-vingt-huit concurrents venant des Pays-Bas, de Belgique, de France, de Suisse et d'Italie, qui se disputent le « Deuxième Trophée du Nil », une course de vélo tout-terrain (VTT) à travers l'Egypte, terminaient leur épreuve, vendredi 21 novembre, par une boucle dans les Vallées des Rois et des Reines, près de Louxor. Cependant, l'équipe italienne ne se rendra pas, dans quatre mois, au Caire pour participer à la Coupe du monde de tir au pigeon. *« Nous ne servirons pas de cible »*, a estimé le champion **Albano Pera.**

■ Les familles qui, au Ghana, sont pressées d'hériter, peuvent accuser de sorcellerie leurs vieilles mères et les faire enfermer dans des « camps de réhabilitation ». A Gambaga, dans le nord du pays, **Gambarana Wuni Yahaya,** propriétaire d'une « maison de sorcières », soumet à des travaux forcés ses deux cents captives, âgées de 60 à 80 ans. Le négrier, « supersorcier », a la réputation de détenir des pouvoirs surnaturels pour déjouer toutes tentatives d'évasion, au sol ou par les airs.

■ Le chef de l'office du travail de Blagoevgrad en Bulgarie, **Metodi Anguelov,** a détourné 3 millions de francs du fonds de chômage pour, dit-il, rénover son bureau, y ajouter un bar et une salle de bains recouverte de faïences italiennes. L'allocation mensuelle d'un chômeur bulgare s'élève à 180 francs, soit le prix d'un carreau.

■ En Islande, qui n'a souffert d'aucune guerre, où le niveau de vie est élevé, la pollution presque nulle, le chômage inexistant et la médecine de très haut niveau, l'espérance de vie des femmes (79,9 ans), autrefois « doyennes d'Europe », ne progresse plus depuis quinze ans. *Elles* cumulent deux inconvénients : les Islandaises se sont émancipées plus tôt que dans le Sud (elles ont commencé à fumer lorsque les Anglais ont envahi l'île en 1941) et l'Islande est le pays le plus sobre d'Europe. *« Nos vieilles fument trop et ne boivent pas assez »*, en concluent les spécialistes.

■ Les oiseaux qui, au printemps, se gavent de moucherons et d'insectes, ne mangent plus que des baies, à *la saison des migrations.* L'ornithologue américain **Jeffrey Parrish,** qui a étudié pendant trois ans les déjections des soixante-neuf espèces de volatiles qui se posent sur Block Island, au large de Rhode Island, n'y a pas trouvé le moindre morceau de vermisseau. Avant leur départ vers les pays chauds, les prudents migrateurs se mettent à la diète pour alléger leur vol.

Christian Colombani

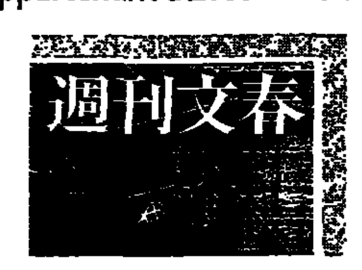
M. Hashimoto et l'espionne chinoise

La presse à sensation japonaise fait ses délices de la liaison que le premier ministre aurait eue jadis avec une jeune femme appartenant aux services de renseignement de Pékin

LE PREMIER ministre Ryutaro Hashimoto a-t-il eu il y a une dizaine d'années, alors qu'il occupait déjà des fonctions ministérielles, une liaison avec une espionne chinoise ? L'affaire, qui fait les délices de la presse à sensation japonaise, a donné lieu le 30 octobre à une interpellation au Parlement de la part d'un membre de l'opposition. Le premier ministre a admis avoir connu la jeune femme en question, mais il a affirmé ignorer qu'elle fût un agent de renseignements.

Le Japon n'est pas les Etats-Unis, et la vertu de ses hommes politiques en matière amoureuse n'a jamais été un critère de leurs capacités à exercer le pouvoir : *« On ne juge pas de la qualité d'une personne à ce qui se passe en dessous du nombril »*, dit-on. Et, à l'exception de l'éphémère premier ministre Uno, emporté en 1989 par un scandale d'alcôve qui prit inopinément une dimension d'affaire d'Etat parce qu'elle intervint au lendemain d'un échec électoral du parti au pouvoir et que le *Washington Post* avait repris cette affaire de rupture sans dédommagement avec une *geisha* – un inadmissible manquement au code du demi-monde –, les hommes politiques nippons ne tombent généralement pas en disgrâce pour une liaison. Mais où cette fois le bât blesse, c'est que la femme en question aurait été une espionne.

Traitée la semaine dernière par *Aera*, un magazine du groupe *Asahi*, l'affaire rebondit avec le dernier numéro du *Shukan bunshun*, hebdomadaire plus populaire, qui a été à l'origine de ces révélations. Selon son dernier article, il existerait un dossier portant un nom de code dans les fichiers de la préfecture de police à Tokyo sur l'amie chinoise du premier ministre, qui indique à quel service elle appartenait et recense ses activités d'espionnage. Née en 1955 au Japon, parfaitement bilingue, elle était chargée des opérations dans l'archipel et se déplaçait avec deux passeports, un diplomatique et l'autre ordinaire.



La liaison avec M. Hashimoto aurait commencé à la fin des années 1980, alors qu'il était ministre de la santé. La jeune femme était venue au Japon comme interprète d'une mission chinoise chargée des questions d'hygiène. M. Hashimoto l'aurait revue à plusieurs reprises à l'occasion de voyages en Chine. Entre 1985 et 1987, mariée à un fonctionnaire du ministère de la culture affecté à l'ambassade de Chine à Tokyo, elle séjourna au Japon. Selon les informations recueillies par *Shukan Bunshun* auprès de policiers, les services de renseignements japonais, intrigués par ces fréquents tête-à-tête avec M. Hashimoto, ministre et figure influente du parti gouvernemental, auraient commencé à surveiller la jeune Chinoise.

De retour en Chine en 1991, elle divorça pour se remarier à un Japonais qui, selon la rumeur, lui aurait été présenté par M. Hashimoto. Apparemment terminée, la liaison a commencé à s'ébruiter au fil d'une sombre affaire de dommages exigés par l'*ex-mari, qui* s'estimait bafoué. Selon *Aera*, l'entourage de M. Hashimoto a fait pression sur celui-ci pour qu'il renonce à son action. Espionnage, vaudeville, manœuvre politique de l'opposition informée par les services de contre-espionnage pour *déstabiliser le premier ministre ?* L'affaire embarrasse en tout cas M. Hashimoto.

Philippe Pons

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ C'est une cérémonie du sacre qui s'ouvre aujourd'hui à Brest. Georges Marchais vient de disparaître. Mais, par la force des choses, c'est le premier ministre qui s'offre un congrès soviétoïde. Certes, la gauche socialiste jouera légitimement les cactus dans cette réunion très consensuelle. Mais la modicité de son score au sein du PS l'a rangée dans la catégorie bonsaï. Du coup, le chœur des pèlerins socialistes chantera d'une seule voix, et en jospinissimo, les louanges de leur guide spirituel et de son jeune vicaire, l'aimable François Hollande. (...) Il y a pourtant quelque chose de factice, et donc de dangereux, dans cet éden matignonesque. D'abord parce que tout, ou presque, repose sur la conjoncture. Que les indicateurs se dégradent, et c'est tout l'édifice qui s'écroule. Ensuite, parce que la situation concrète des Français – on va finir par s'en apercevoir – n'a pratiquement pas changé d'un iota depuis juin. Les réformes sont balbutiantes, le pouvoir d'achat stagne et le chômage reste au plus haut. *Ainsi la* dure loi du gouvernement pourrait rattraper super-Jopsin plus vite qu'on ne croit : il ne suffit pas de bien gouverner ; il faut avoir des résultats.

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE
William Pfaff

■ Les Etats-Unis n'ont plus les moyens politiques de fonctionner comme la puissance dirigeante dans les affaires du monde. C'est ce qu'ont montré les événements des derniers jours. Le public américain, en principe, est favorable au *leadership international, mais* le Congrès qu'il élit ne manifeste aucun intérêt sérieux pour les affaires internationales, refuse de payer pour ce leadership américain, et ne tolère pas les moindres pertes militaires pour le soutenir. (...) Il y a une contradiction fondamentale entre ce que les Etats-Unis tentent de faire pour diriger le monde et ce qu'ils sont capables ou désireux de faire pour justifier cette prétention. (...) Leur politique elle-même est trop souvent vaine et intellectuellement indéfendable. Pour Washington, *continuer sur cette voie*, c'est risquer non seulement de se discréditer, mais de nuire durablement à l'intérêt national.

FINANCIAL TIMES

■ Le problème fondamental (du sommet sur l'emploi) est que des directives européennes ne *peuvent s'attaquer aux causes* fondamentales du chômage. Beaucoup des réformes nécessaires sont trop sujettes à controverse pour être acceptées à un niveau intergouvernemental, même s'il était souhaitable qu'elles le fussent. L'Union européenne, par *exemple, serait très probablement* incapable de se mettre d'accord sur les moyens de réduire les dimensions de l'état bienfaiteur. De plus, les causes du chômage en Europe sont très variées. Toute tentative pour créer une politique qui convienne à tous les pays est *vouée à l'échec. (...) Le problème* du chômage en Europe ne peut être résolu que par le secteur privé et rendu moins douloureux par les gouvernements des Etats membres. Si le sommet les incite à aller dans la bonne direction, nous ne devrions pas en ricaner.

www.kulichki.com/znatoki

Les Russes émigrés en Occident jouent au « Quoi ? Où ? Quand ? » avec leurs compatriotes restés au pays

« EN 1897, a eu lieu l'explosion d'une invention qui a transporté de joie son inventeur. Aujourd'hui, on l'emploie dans le monde entier. Qui est cet inventeur ? » Les plus érudits auront reconnu Rodolphe Diesel, mais on peut prendre le *temps de réfléchir, car, quelle que* soit la question, on a une minute pour répondre. Telle est la règle du célèbre jeu télévisé « Chto ? Gde ? Kogda ? » (« Quoi ? Où ? Quand ? »), qui fait fureur en Russie depuis plus de vingt ans, qui a survécu avec brio à tous les *bouleversements, et que des Russes* émigrés en Occident ont installé sur Internet il y a près de deux ans.

L'émission avait débordé le cadre de la télévision dès les années 80 : tournois municipaux, puis interurbains, et championnat d'URSS à partir de 1989. Aujourd'hui, les amateurs continuent à jouer dans toute l'ex-URSS, et au-delà.



En janvier 1996, Nikolaï Piataev, étudiant en électronique à la faculté de Darmstadt (RFA), installé depuis peu en Allemagne, lance pour la première fois « Chto ? Gde ? Kogda ? » sur le Net, en organisant avec d'autres émigrés une minicompétition sur un canal IRC de dialogue en direct. Aujourd'hui, il existe une quinzaine de clubs en ligne, à Chicago, à Cologne, à l'université de New York, en Israël, mais aussi en Ukraine ou en Sibérie : *les ex-Soviétiques* restés au pays retrouvent ainsi ceux qui sont partis.

Le résultat est très cosmopolite : selon les possibilités locales, les concurrents écrivent en cyrillique ou se débrouillent pour concocter une transcription en alphabet latin.

Le site central, installé sur un serveur new-yorkais, est toujours géré depuis Darmstadt par Nikolaï Piataev et une poignée de passionnés, tous bénévoles. A la *différence de la télévision, on ne ra*masse ni argent ni prix.

Mille et une variantes sont apparues : questions à choix multiples, réponses aux enchères... Chaque semaine, le champion gagne le droit d'affronter en duel le « krupié », c'est-à-dire Nicolaï, *sur un canal de dialogue en direct.* Quant au Grand Prix, il réunit trente équipes pendant trois jours.

Tout repose sur la confiance : pour respecter l'esprit du jeu d'origine, il est interdit de chercher les réponses sur le réseau ou dans des ouvrages. *Le site ac*cueille aussi de simples spectateurs, qui peuvent se plonger dans les archives de tous les tournois, à la télévision, en salle et sur le Net.

Solveig Godeluck

SUR LA TOILE

GUICHETS VIRTUELS

■ La municipalité d'Issy-les-Moulineaux a placé sur son site Web des formulaires en ligne *permettant aux administrés* d'envoyer les renseignements nécessaires à l'établissement de fiches d'état civil, et d'obtenir un rendez-vous pour aller chercher les documents. Les actes de naissance, de mariage et de décès peuvent aussi être comman*dés via Internet à la mairie*, qui les enverra par la poste. – *(AFP.)*

CHASSE À L'INTOX

■ Le gouvernement malaisien a créé un comité chargé de recenser sur Internet toutes les informations relatives à la Malaisie, pour rechercher d'éventuelles inexactitudes. Au vu du rapport hebdomadaire rendu par la commission, il décidera *« des mesures à prendre pour corriger les perceptions erronées »*. Selon un porte-parole du ministère de la culture et du tourisme, la *Malaisie* a récemment eu connaissance de divers documents circulant sur Internet et contenant de fausses informations, notamment sur les conditions de travail dans le pays. – *(AP.)*

Vive la télé buissonnière !

par Alain Rollat

IL N'EST JAMAIS trop tard pour réparer une injustice. Saisissons vite l'occasion que nous offre l'importance accordée aux droits de l'enfant par l'actualité pour conseiller aux parents et aux éducateurs de se procurer *La Télévision buissonnière*, le petit livre publié, en 1995, aux éditions Jouvence, par René Blind et Michaël Pool. Deux enseignants méconnus, boycottés par les programmateurs, *que les générations futures* placeront sur le même piédestal que les encyclopédistes Diderot et d'Alembert. A moins, évidemment, que les inquisiteurs du bon ordre médiatique ne leur concoctent quelque autodafé. Voici donc, par précaution, quelques extraits du *Dictionnaire du mauvais usage télévisuel* que ces deux téméraires ont inclus dans leur ouvrage sulfureux :

« *Analphabète.* Qui ne sait ni lire ni écrire, soit parce qu'il n'a jamais acquis ces compétences par manque de scolarisation, soit, cas plus fréquent, parce qu'il a acquis cette incompétence devant le petit écran.

» *Branché.* Attitude complaisante de parents, adoptée pour ne pas débrancher le poste de télévision.

» *Choix.* S'exerce avec l'esprit dans la vie normale, avec une télécommande dans sa forme dégradée.

» *Démission.* Acte de mettre un enfant devant une émission pour ne pas devoir l'éduquer.

» *Ecole.* Lieu étrange où la télévision n'occupe pas toute la place et où le zapping est sans effet, l'enseignant poursuivant son cours au-delà des trente secondes d'attention usuelles.

» *Enfant.* Créature en devenir menacée de demeurer si les grands l'abandonnent devant un petit écran.

» *Fiction.* Pour les jeunes téléspectateurs, synonyme de réalité.

» *Héros.* Personnage qui n'a ni père ni mère, ne va pas à l'école, ne fait jamais pipi et auquel les enfants doivent s'identifier.

» *Instituteur.* Personnage mythique dont on prétend qu'il détenait il y a fort longtemps le savoir, le pouvoir et la sagesse. Cherche à terrasser le dragon cathodique, mais sans épée.

» *Jeu télévisé.* Dernière activité accessible à l'humain en fin de vie ayant perdu toutes ses capacités mentales.

» *Lecture.* Punition barbare infligée au jeune téléphage.

» *Magnétoscope.* Appareil permettant de se libérer de la tyrannie des programmes pour être davantage encore asservi à l'écran.

» *Média.* Du latin *medium*, moyen. Terriblement moyen.

» *Présentateur.* Personnage de la mythologie télévisuelle dont la mission est de faire oublier ce qu'il présente.

» *Télévision.* Etymologiquement, vision au loin. En réalité, vision fort *courte.* » Etc.

Pourquoi oublie-t-on de dire aux enfants que, de tous leurs droits, le plus élémentaire est celui de ne pas regarder la téloche ?

هكذا من الأصل

VENDREDI 21 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

19.10 **La Maison jaune de Rio** ■
De Karl Grüne (France, 1930, N., 80 min). Ciné Cinéfil

20.30 **Diamond City** ■
De David MacDonald (GB, 1949, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

21.00 **Nell** ■
De Michael Apted (Etats-Unis, 1994, 110 min). Ciné Cinémas

22.00 **Le Val d'enfer** ■
De Maurice Tourneur (France, 1943, N., 85 min). Ciné Cinéfil

22.50 **Mr North** ■
De Danny Huston (Etats-Unis, 1988, v.o., 90 min). Ciné Cinémas

23.00 **USS Alabama** ■
De Tony Scott (Etats-Unis, 1995, 114 min). Canal +

23.25 **Chicken Every Sunday** ■
De George Seaton (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

23.50 **La Frontière** ■ ■
De Ricardo Larrain (1991, v.o., 115 min). Arte

0.20 **Angle mort** ■
De Geoff Murphy (Etats-Unis, 1992, 100 min). Ciné Cinémas

0.50 **Jean de la Lune** ■ ■
De Jean Choux (France, 1931, N., 80 min). RTL 9

0.55 **Furyo** ■ ■
De Nagisa Oshima (Grande-Bretagne - Japon, 1982, v.o., 120 min). Canal +

1.00 **Gran Casino** ■ ■
De Luis Bunuel (Mexique, 1946, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Jean-Jacques Annaud. Canal +
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Sigmaringen. Histoire
20.00 Temps présent. Les Jeunes et l'Alcool. Le Roi de l'ananas. TV 5
20.05 C'est la vie ! La première fois. TSR
20.50 Thalassa. Surf favelas. France 3
21.00 De l'actualité à l'histoire. Les socialistes à l'épreuve du pouvoir. L'Italie de Romano Prodi. Histoire
21.55 Faut pas rêver. Sri Lanka : L'ivresse des sommets. France : Les hortillonnages. Pologne : Le village de bois. Avec Yves-Marie Lucot. France 3
22.45 Bouillon de culture. Politiques d'hier, politiques d'aujourd'hui. Avec Jack Lang ; Philippe Alexandre ; Edouard Balladur ; Anne Sinclair ; Patrick Rambaud, Prix Goncourt 97. France 2
22.55 Sans aucun doute. Famille de prisonniers. Invitée : Marie Sara. TF 1
23.10 Carré noir. Faire une nature morte. RTBF 1
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Sigmund Freud, l'invention de la psychanalyse [2/2] : La conquête. France 3

DOCUMENTAIRES

19.40 Un monsieur si gentil. Planète
20.00 Les Figures de la foi. [2/3]. Rancé. Histoire
20.35 ▶ Stress à l'école. Canal +
20.35 Apollo 16, mémoires d'astronautes. Planète
20.45 Le Poids de l'âme. France Supervision
21.00 Françoise Dolto. [1/3]. Tu as choisi de naître. TV 5
21.25 Cobra, le dieu serpent. Planète
22.00 Le Grand Jeu, URSS-USA. [2/6]. 1938 - 1945 : La grande alliance. Histoire
22.10 Grand format. Dernière tournée. Arte
22.20 Tati, l'empire des prix. Planète
22.45 Sweet Home Chicago. Muzzik
23.10 Légendes vivantes d'outre-mer. [9/13]. Les tortues de Sazley. Planète
23.50 La Forteresse blanche. Planète

SPORTS EN DIRECT

18.00 et 21.00 Ski. Coupe du monde. Slalom géant dames. Eurosport
3.00 Hockey sur glace NHL. Colorado Avalanche - Toronto Maple Leafs. Canal +

MUSIQUE

18.55 Les Inrockuptibles à l'Olympia 96. France Supervision
19.45 Les Inrockuptibles à la Cigale 96. France Supervision
20.30 Symphonie de chambre opus 9, de Schönberg. Concert. Muzzik
21.00 Jazz 625 : Coleman Hawkins Quintet. Muzzik
21.40 Brahms : Requiem allemand. Concert. France Supervision
21.50 Sing, Sing, Sing. Montreux 95. Concert. Muzzik
22.55 Il Tabarro. Mise en scène *de Fabrizio Melano.* Paris Première
23.00 Richard Stolzman joue Brahms. Concert. France Supervision
23.40 Gilbert Bécaud à l'Olympia 97. Concert. France Supervision
23.45 Kurt Masur dirige Mendelssohn. *La Symphonie italienne.* Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 La Grande Fille. De Jean-Paul Salomé. Festival
20.45 Les Infidèles. De Randa Chahal Sabbag. Arte
20.50 Sniper. O De Klaus Biedermann. M 6
21.20 Entre terre et mer. D'Hervé Baslé [1/6]. RTBF 1
22.05 La Petite maman. De Patrice Martineau. Festival
23.20 Roses mortelles. Δ De Sam Irvin. M 6
23.25 Le Passé mortel. De Tibor Takacs. TSR
23.45 Dans la gueule du loup. De Jim Goddard. Téva

SÉRIES

20.55 Nestor Burma. Nestor Burma en direct. France 2
21.45 Bottom. Holy (v.o.). Canal Jimmy
22.15 Twin Peaks. Episode nº 7 (v.o.). Série Club
22.25 Two. Marche ou crève. M 6
22.25 Dream On. La belle et la bête (v.o.). Canal Jimmy
22.50 Seinfeld. Le paquet (v.o.). Canal Jimmy
0.05 Angela, 15 ans. Ma nouvelle amie (v.o.). Canal Jimmy
0.55 Spawn. Burnings Visions (v.o.). Canal Jimmy
1.20 New York Police Blues. La méprisable aventure de Ted et Carey (v.o.). Canal Jimmy
3.40 Spin City. Le temps des cadeaux (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.35 Canal +
Stress à l'école

Pendant toute une année scolaire (1995-1996), deux reporters de l'agence Capa ont suivi six élèves du lycée Hoche de Versailles. Leur reportage, riche de moments saisis sur le vif, montre bien le processus de sélection pratiqué par les établissements les plus cotés de l'éducation nationale, l'angoisse de la réussite « obligatoire », et la pression qui pèse sur les familles *(voir supplément « Télévision-Radio-Multimédia » daté 16-17 novembre).*

● 0.05 France 2
La Route ensemble

C'est une véritable hécatombe. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en 1996, 8 080 personnes ont laissé leur vie sur les routes de France. Pour la troisième année consécutive, *France 2 et la Fédération* française des sociétés d'assurances ont donc décidé de se mobiliser pendant une semaine autour d'une campagne pour la prévention routière intitulée « La Route ensemble » (depuis le lundi 17 novembre). Ce vendredi, sous le titre *Autos-portraits, tour du monde de la prévention routière*, la chaîne de service public présente une série de clips venus du monde entier au cours d'une soirée spéciale animée par Annette Gerlach et Jean Riffel. On y montrera, parfois de façon très directe et violente, les conséquences du non-respect du code élémentaire de la route. On verra également comment chaque pays conçoit ses campagnes sur un sujet aussi délicat.

Cette semaine de sensibilisation se terminera avec la diffusion d'un *documentaire de Jacques Cotta et* Pascal Martin, *Dans le secret des accidents de la route* (dimanche 23 à 23 h 15). – *D.Py*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.
20.50 Capitale d'un soir. Saint-Etienne.
22.55 Sans aucun doute. Famille de prisonniers.
0.45 Formule foot.
1.20 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.15 Friends.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, L'Image du jour, A cheval, Météo, Point route.
20.55 Nestor Burma. Nestor Burma en direct.
22.45 Bouillon de culture. Politiques d'hier, politiques d'aujourd'hui.
23.45 En fin de compte.
23.55 Journal, Météo.
0.05 La Route ensemble. Tour du monde de la sécurité routière.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 ▶ Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Thalassa. Surf favelas.
21.55 Faut pas rêver.
23.10 Soir 3.
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Sigmund Freud, l'invention de la psychanalyse. [2/2] La conquête.
0.20 Libre court. Luc et Marie.
0.50 Cap'tain Café.
1.40 New York District.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.25 ▶ Lumières sur un massacre.
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Spice Girls, D Influence ; Jean-Jacques Annaud.
20.35 ▶ Stress à l'école
22.10 Flash infos.
22.15 Jour de foot.
23.00 USS Alabama ■ Film de Tony Scott.
0.55 Furyo ■ ■ Film de Nagisa Oshima (v.o.).

ARTE

19.00 Tracks.
19.25 et 1.45 ▶ Les Secrets du Nil.
19.30 7 1/2. La philomania.
20.00 Brut.
20.25 Contre l'oubli, pour l'espoir. Aung San Suu Kyi (Birmanie).
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Infidèles. Téléfilm de Randa Chahal Sabbag.
22.10 Grand format. Dernière tournée.
23.50 La Frontière ■ ■ Film de Ricardo Larrain (v.o.).
1.50 Le Dessous des cartes.

M 6

18.05 Sliders, les mondes parallèles.
19.00 Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Fan de Spécial Spice Girls.
20.35 Décrochage info, Les Produits stars.
20.50 Sniper. Téléfilm O de Klaus Biedermann.
22.25 Two.
23.20 Roses mortelles. Téléfilm Δ de Sam Irvin.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora.
21.00 Black and blue. Charles Mingus.
22.10 Fiction. *La Fête chez les Bédouins,* de Joseph O'Connor.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. En direct. XXe siècle : traditions modernes.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Jazz-club. En direct. La Cricca d'Umberto.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 ▶ Les Soirées. François-Antoine Habeneck.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Meyerbeer, Mendelssohn, Berlioz, Lalo.

SAMEDI 22 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

14.15 **Ça commence à Vera Cruz** ■
De Don Siegel (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 70 min). Ciné Cinéfil

15.25 **Le Val d'enfer** ■
De Maurice Tourneur (France, 1943, N., 85 min). Ciné Cinéfil

16.50 **Chicken Every Sunday** ■
De George Seaton (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

18.25 **La Maison jaune de Rio** ■
De Karl Grüne (France, 1930, N., 80 min). Ciné Cinéfil

21.20 **Baby Boom** ■
De C. Shyer (EU, 1988, 110 min). TSR

23.00 **Crash** ■ ■
De David Cronenberg (Canada, 1996, 94 min). Canal +

23.05 ▶ **49e parallèle** ■ ■
De M. Powell et E. Pressburger (GB, 1941, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil

23.10 **Cabal** ■
De C. Barker (EU, 1990, 105 min). TSR

23.15 **Chicanos Story** ■
De Luis Valdez (Etats-Unis, 1981, v.o., 105 min). Ciné Cinémas

0.35 **Le Roi des aulnes** ■
De Volker Schlöndorff (Fr. - All., 1996, v.o., 115 min). Canal +

1.05 **Simon du désert** ■ ■
De Luis Bunuel (Mexique, 1965, N., v.o., 50 min). Ciné Cinéfil

1.55 **Diamond City** ■
De David McDonald (GB, 1949, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

2.20 **Next Stop Greenwich Village** ■ ■
De Paul Mazursky (Etats-Unis, 1975, v.o., 105 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.45 Le Grand Forum. L'école rend heureux ! Invitée : Ségolène Royal. Canal +
0.00 Spécial procès Papon. Invités : Marc Olivier Baruch ; Pascal Froment ; Laurent Douzou. Histoire

MAGAZINES

12.50 La Vie en plus. Réalités de l'émigration. La Cinquième
13.40 Les Grandes Enigmes de la science. Mayas : Le mystère des cités disparues. France 2
15.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Olivier Christin ; Janine Garrisson ; Laurent Theis et Claude Aziza. Histoire
17.00 Les Dossiers de l'Histoire. Sigmaringen. Histoire
17.15 A bout portant. Alex Métayer. Paris Première
17.50 Samedi champions. Invité : Jean-Pierre Rives. France 2
19.00 T.V. +. Canal +
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 22 novembre 1947 : Le mariage, une mutation après guerre ? Invité : André Burguière. Arte
20.30 Tarmac. La Martinique. TSR
20.45 Le Club. Invité : Pierre Richard. Ciné Cinéfil
21.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jacques Marseille ; Jacques Le Goff ; Marc Lachiver ; André Glucksmann. Histoire
21.30 Cap'tain Café. Invités : Dick Annegarn ; Ona Rosaka ; Sylvain et les Barzingueurs. France Supervision
21.45 Metropolis. Les Belles Etrangères, vivre et écrire en Amérique centrale : Honduras. Etat critique, suite. Bon anniversaire, monsieur Savignac. Lyon : Forum de l'an 2000. Patrick Rambaud. Arte
22.30 Strip-tease. Hasta siempre ! Vol au vent. Le bachelier. Fils à maman. France 3
0.00 Mise en scène. Invités : Marcel Maréchal et Jean-Pierre Marielle. France 3

DOCUMENTAIRES

17.25 Profession : compositeur. Carlos D'Alessio. Muzzik
17.50 Le Crépuscule des lions. TSR
18.00 Les Figures de la foi. [2/3]. Rancé. Histoire
18.05 L'Afrique sauvage. [3/3]. La Cinquième
18.10 Avec Matisse à Tanger. France Supervision
18.20 Goulag, le secret du bonheur. Planète
19.00 Femmes et société. Le Menu. Téva
19.15 Erik Satie. France Supervision
19.30 Musique en temps réel. Muzzik
19.45 ▶ Un Bunuel mexicain. Ciné Cinéfil
19.45 Histoires de l'Ouest. [1/6]. Planète
20.35 You're the Top ! L'histoire de Cole Porter. Planète
20.35 L' Ile aux manchots. TMC
20.45 L'Aventure humaine. Néron, la légende d'un monstre. Arte
21.00 ▶ Olivier Messiaen : L'héritage. [2/3]. Muzzik
21.30 L'Enfance. [6/7]. Entre égaux. TMC
21.35 Histoires de la mer. [5/13]. Planète
22.00 Un monsieur si gentil. Planète
22.55 Apollo 16, mémoires d'astronautes. Planète
23.15 Le Poids de l'âme. France Supervision
23.45 ▶ Music Planet : Salif Keita, citoyen ambassadeur. Arte
23.45 Cobra, le dieu serpent. Planète
0.40 Tati, l'empire des prix. Planète
0.45 Embarquement porte nº 1. Copenhague. TF 1

SPORTS EN DIRECT

14.00 Handball. Chambéry - Toulouse. Canal +
15.45 Rugby. France - Afrique du Sud. France 2
17.55 Football. Nice - Lorient. Eurosport
20.30 Ski Show Indoor de Bercy. Paris Première
20.35 Boxe thaï. Tournoi des 50 000 $, au Cannet-Rocheville. Canal +
21.00 Ski. Coupe du monde. Eurosport

MUSIQUE

18.00 Jazz à Montreux 90. Muzzik
20.15 Symphonie nº 3 de Mendelssohn par Chailly. Muzzik
20.30 Concert pour l'Europe. France Supervision
21.55 Aïda. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Anton Guadagno. Muzzik
22.20 Guitarras. Rafael Riqueni ; La Barberia. France Supervision
23.35 Eels. Paris Première
0.15 Brahms : Requiem allemand. France Supervision
0.45 Jazz 625 : Joe Turner, Jazz from Kansas City. Muzzik

TÉLÉFILMS

17.15 Manhattan Savoy. De Debbie Allen. Ciné Cinémas
18.25 Les Ritals. De Marcel Bluwal [2/2]. Festival
20.30 Le Temps des moissons. De Michael Scott. Ciné Cinémas
20.30 La Voie Jackson. De Gérard Herzog [1/3]. Festival
20.50 Faussaires et assassins. De Peter Kassovitz. France 3
22.40 Nom de code : Equin. De Robert Iscove. M 6
22.55 Hollywood Night. Δ Lien fatal, de Mark L. Lester. TF 1
0.40 Pour demain. De Fabrice Cazeneuve. Arte

SÉRIES

18.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Faux témoins. M 6
18.00 Murphy Brown. Téva
18.05 Extrême urgence. TF 1
18.40 Alerte à Malibu. Paradis interdit. RTL 9
19.00 KYTV. *Tournage de « David Chizzlenut » (v.o.).* Arte
19.05 Beverly Hills. Joyeux anniversaire. TF 1
19.35 Nash Bridges. Terre promise. TMC
19.55 FX, effets spéciaux. Médée. Série Club
20.00 Sandra, princesse rebelle. [8/8]. TV 5
20.00 Molière. [4/5]. Histoire
20.30 Derrick. Cri dans la nuit. Les chemins de la vie, RTL 9
20.50 Aux frontières du réel. O Aux frontières du jamais. L'homme à la cigarette. M 6
21.30 Jake Cutter. La dame et le tigre. Série Club
22.00 La Cloche tibétaine. [7/7]. Histoire
22.15 Les Anges de la ville. Prise d'otage. Série Club
22.45 Du rouge à lèvres sur ton col. [5/6]. Arte
23.20 Des agents très spéciaux. Canal Jimmy
23.45 Mission impossible. Série Club
0.30 Star Trek : la nouvelle génération. Les survivants (v.o.). Canal Jimmy
0.40 Nestor Burma. Corrida aux Champs-Elysées. RTL 9
0.55 New York District. Le médecin de la honte. France 3

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
● Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 16.00 La Cinquième
La Préhistoire du cybermonde

Plongée au cœur des technologies

EN VINGT ANS, l'évolution des moyens de communication et de diffusion, a, peu à peu, changé la vie des hommes. Comment imaginer aujourd'hui son quotidien sans téléphone, radio ni télévision ? Si l'exercice est salutaire, il n'en devient pas moins vite frustrant voire quasiment impossible. Tout naturellement nous nous sommes pliés au rythme des progrès technologiques. Stéphane Bégoin le rappelle dans son documentaire *La Préhistoire du cybermonde.* Séquences d'archives et témoignages de spécialistes à l'appui, il retrace brillamment l'histoire de l'informatique, des télécommunications et de la télédiffusion au cours des trois dernières décennies. Et se pose comme analyste du passé et observateur du présent.

Le réalisateur nous plonge à la vitesse « grand V » dans l'univers des instruments de communication. Du téléphone au Minitel et aux chaînes câblées en passant par les autoroutes de l'information, les images fusent, les explications abondent. On a du mal à reprendre son souffle. Lorque Stéphane Bégoin nous précipite dans les tentacules du « deuxième monde » – Internet –, il faut une attention très soutenue pour assimiler toutes les informations. Chiffres, rapports d'experts, témoignages de spécialistes viennent confirmer l'ampleur de ce phénomène qui envahit les quatre coins de la planète. Mais le plus étonnant dans cette partie du reportage, c'est l'exemple de cette famille américaine dont la vie est complètement calquée sur le fonctionnement d'Internet. Le grand-père, ancien professeur, est un cyberpapy qui donne des cours de maths sur le Web. Son fils est un télétravailleur qui ne va plus au bureau, sa belle-fille est enseignante dans un collège entièrement raccordé au Net.

Le ton du documentaire redevient plus sérieux lorsqu'il s'interroge sur l'avenir : vers quelle société nous conduit cet incessant développement de la technique ? *« Le pouvoir industriel ne cesse de prendre l'ascendant sur le pouvoir politique qui assiste, impuissant, à la modification des données technologiques et économiques »*, commente l'auteur. Serait-ce une mise en garde ?

Karine Nakache

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.20 ▶ Reportages. Chronique d'une tempête annoncée.
13.55 MacGyver.
14.55 K 2000.
15.50 Brentwood.
16.45 California College : Les Jumelles de Sweet Valley.
17.15 Xéna la guerrière.
18.05 Extrême urgence.
19.05 Beverly Hills.
20.00 Journal, Résultat des courses, Météo, Simple comme...
20.50 Les Années Soleil.
22.55 Hollywood Night. Δ Lien fatal, téléfilm de Mark L. Lester.
0.30 TF1 nuit, Météo.
0.45 Embarquement porte nº 1. Copenhague.
1.10 Histoires naturelles.

FRANCE 2

13.40 Les Grandes Enigmes de la science. *Mayas : Le mystère des cités disparues.*
14.40 Samedi sport. 14.45 Tiercé. 15.05 Rugby. 2e test-match France - Afrique du Sud. 15.45 Coup d'envoi.
17.50 Samedi champions.
18.50 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.55 Farce attaque... Blois.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, L'Image du jour, A cheval, Météo.
20.55 Fiesta.
23.10 Du fer dans les épinards.
0.45 Journal, Météo.
1.00 Troisième mi-temps. Spécial France - Afrique du Sud.
1.55 La 25e heure. Marcel Cerdan, gentleman boxeur.

FRANCE 3

14.05 Evasion.
14.35 Les Pieds sur l'herbe.
15.05 Destination pêche.
15.40 Couleurs pays.
18.12 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.45 et 1.40 Un livre, un jour.
18.55 ▶ Le 19-20 de l'information.
20.01 et 23.35 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Faussaires et assassins. Téléfilm de Peter Kassovitz.
22.30 Strip-tease. Hasta siempre ! Vol au vent. Le bachelier. Fils à maman.
23.45 Soir 3.
0.00 Mise en scène. Invités : Jean-Pierre Marielle, Marcel Maréchal.
0.55 New York District.
1.50 Musique graffiti.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 14.00
13.50 Le Journal de l'emploi.
13.55 Handball. Championnat de France D1. 14.00 Chambéry - Toulouse.
15.30 Football américain.
16.40 Les Superstars du catch.
17.30 Rugby. 1er test-match Angleterre - Nouvelle-Zélande.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.50 et 22.50 Flash infos.
19.00 T.V. +.
20.05 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Boxe thaï. En direct du Cannet-Rocheville.
23.00 Crash ■ ■ Film de David Cronenberg.
0.35 Le Roi des aulnes ■ Film de Volker Schlöndorff (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.20 Va savoir.
14.00 Fête des bébés.
14.30 Le Cinéma américain.
15.30 Fenêtre sur court.
16.00 La Préhistoire du cybermonde
17.00 Les Enquêtes du National Geographic.
17.30 Raconte-moi la France.
17.55 Le Journal du temps.
18.05 L'Afrique sauvage.
19.00 KYTV.
19.25 ▶ Les Secrets du Nil.
19.30 Histoire parallèle. Le mariage, une mutation après guerre ?
20.20 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. *Néron, la légende d'un monstre.*
21.45 Metropolis.
22.45 Du rouge à lèvres sur ton col. Feuilleton de Dennis Potter [5/6].
23.45 ▶ Music Planet. Salif Keita, citoyen ambassadeur.
0.40 Pour demain. Téléfilm de Fabrice Cazeneuve.

M 6

13.20 V.
14.15 Space 2063.
15.10 Surfers détectives.
16.10 Les Têtes brûlées.
17.00 Les Champions.
18.00 Chapeau melon et bottes de cuir.
19.05 Turbo.
19.40 Warning.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Hot forme.
20.35 Ciné 6.
20.50 Aux frontières du réel. O Aux frontières du jamais. L'homme à la cigarette.
22.40 Nom de code : Requin. Téléfilm de Robert Iscove.
0.15 Le Monstre évadé de l'espace.
1.05 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.35 Profession spectateur.
20.00 Fiction. *La Guerre de Troie n'aura pas lieu,* de Jean Giraudoux.
22.35 Opus. Morton Feldman.
0.05 Le Gai Savoir. Benoît Duteurtre, écrivain.

FRANCE-MUSIQUE

19.07 Prélude.
19.30 A l'Opéra.
20.00 A l'Opéra. *L'Amour des trois oranges,* de Prokofiev, donné le 11 novembre au Bolchoï.
23.07 Présentez la facture. La Sainte Cécile des luthiers.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Intermezzo. Œuvres de Grieg, Dvorák, Gade.
20.40 La Musique au temps de Goya.
22.40 Da Capo. Le chef d'orchestre Bruno Walter. Œuvres de Mozart, Brahms, Bruckner.

هكذا من الاهل

Le Monde
SAMEDI 22 NOVEMBRE 1997

Eloge du Paris-Brest

par Pierre Georges

ICI BREST ! Pom, pom, pom, pom. Les éléphants sont au placard. Je répète. Les éléphants sont au placard. Dans le fond, qu'est-ce que c'est drôle la politique ! Pas possible, ce matin, d'ouvrir un œil, de tendre une oreille, sans lire, entendre parler d'une actualité sucrée comme un Paris-Brest sondé par les apprentis pâtissiers pour en découvrir l'alchimique mystère.

C'est tellement bon, le Paris-Brest ! Merveilleusement écœurant. Praliné à cœur justement. Tentateur jusqu'à l'indécence. Ce n'est pas un gâteau, mais un peché. C'est une institution dont on ne sait trop si elle procède de l'art culinaire inspiré par la métaphore ferroviaire, mais dont on ne se relève pas. Ou difficilement. Atroce dictature de la pâte à choux ! Tenez, pour dire les risques d'accoutumance. On sait quelque part, comme un secret précieux, un trésor caché, un boulanger qui, certes, ne fait pas les 35 heures, et ne les fera jamais, mais qui vous réussit le vrai Paris-Brest, en authentique circuit fermé, comme il n'est pas permis. A tel point qu'on devrait l'interdire, par simple mesure de santé publique.

Eloge du Paris-Brest. Eloge de l'actualité pur beurre. Car voici bien que la presse ce matin, gourmande ou écœurée, se penche sur l'étrange phénomène, sur l'insondable surprise. Tonnerre de Paris-Brest ! Lionel Jospin aurait découvert et les ingrédients, et les dosages, et les subtils équilibres, et le temps de cuisson, de l'inégalable recette. Il aurait maîtrisé, dans le secret de son laboratoire, le gâteau politique aussi sûrement que Maître Bernachon, à Lyon, domine la truffe au chocolat.

Tonnerre de Paris-Brest ! Mais comment, mais pourquoi ? Les meilleures plumes du pays, les plus belles pensées politiques, les sondeurs les plus performants, tous en somme, et toutes affaires cessantes, se penchent, expertisent, louent, enragent ou prophétisent. Comment en est-on, en est-il arrivé là ? Quand tournera la crème ? Car elle finira bien par tourner !

Voilà un bien grand mystère pâtissier, en effet. Et un mystère impénétrable. Prenons par exemple ce sondage réalisé par *Le Parisien*. Du pur beurre là encore. Français, pourquoi aimez-vous tant le Paris-Brest ou, ce qui revient au même, Lionel Jospin ? D'où vient sa popularité, selon vous ? Mes aïeux, quelle avalanche ! Cela vient-il de *« sa façon de gouverner »* ? Oh oui, on aime beaucoup, ou assez, sa façon de gouverner (69 %). De *« sa personnalité »* ? C'est cela même (68 %). De *« la façon dont se passe la cohabitation avec Jacques Chirac »* ? Bon sang, mais c'est évident (66 %). De *« sa façon de mettre en place le changement »* ? Naturellement (63 %). Du *« soutien dont bénéficie le gouvernement de la part de sa majorité parlementaire »* ? Evidemment (61 %). De *« ses ministres »* ? Quelles merveilles de ministres ! (60 %). Et ainsi de suite.

Indécent. Ecœurant ! Les mots volettent, volés au hasard des mots. Brest, *« le sacre »*. Brest, *« Jospin sur un petit nuage »*. Brest, *« la Jospinomania »*. Brest, *« le boulevard de Jospin »*. Brest, *« le triomphe de la méthode Jospin »*. Assez, n'en jetez plus ! Notre assiette est pleine. Halte à la dictature pralinée des mots !

Un tueur en série aurait commis plusieurs assassinats dans l'Est parisien

Un portrait-robot a été établi grâce au témoignage d'une survivante

UN MÊME tueur et violeur est sans doute à l'origine d'une double série de crimes commis dans la capitale, à deux ans d'intervalle, contre cinq jeunes femmes agressées à leurs domiciles tous situés dans l'Est de Paris. Chargée d'une information judiciaire pour viols et assassinats instruite par le juge Gilbert Thiel, la brigade criminelle de la PJ parisienne travaille sur l'ensemble de ce dossier depuis la fin de 1994. De multiples similitudes entre les cinq affaires concernées – mode opératoire et éléments matériels prélevés sur place – conduisent les responsables de l'enquête à privilégier la piste d'un auteur unique. Un portrait-robot, qui relie la première série de viols suivis d'assassinats (de décembre 1994 à juillet 1995) et la récente séquence d'agressions (de septembre à novembre 1997), a été diffusé ces derniers jours dans les services de la police parisienne.

Agées d'une vingtaine à une trentaine d'années, les cinq victimes ont en commun d'avoir subi des violences physiques et sexuelles commises par un agresseur qui leur avait ligoté les poignets. Insérées dans la vie étudiante ou professionnelle, elles sont qualifiées, par leurs entourages et par les enquêteurs, de jeunes femmes *« sans histoire »*, *« présentant bien et physiquement mignonnes »*. Leur agresseur avait pénétré sans effraction à leurs domiciles. Quatre des victimes ont été violées et égorgées au couteau, leurs vêtements ayant été déchirés d'une manière comparable. La cinquième jeune femme est la seule à être toujours en vie. Vraisemblablement suivie dans la rue par son agresseur qui l'a bousculée pour s'introduire dans son appartement, elle a profité d'un moment d'absence de cet homme pour desserrer ses liens et réussir à s'enfuir.

La première série d'agressions a eu lieu dans un périmètre correspondant aux quartiers de la Bastille et de la République. Le 10 décembre 1994, Agnès, une architecte d'intérieur née en 1962, a été découverte morte, violée et égorgée, dans son appartement de la rue du Faubourg Saint-Antoine. Six mois plus tard, Elisabeth, née en 1972, est la seule victime à avoir réussi à s'enfuir de son appartement, rue des Tournelles, où elle avait été séquestrée pendant la nuit du 16 juin 1995.

UNE PÉRIODE D'ACCALMIE

Le 8 juillet 1995, une étudiante âgée de vingt-huit ans, Hélène, a été retrouvée également violée et égorgée à son domicile de la rue du Faubourg-Saint-Martin. Pour ces trois premières affaires, les éléments matériels et les traces génétiques prélevés sur les lieux ont conduit les policiers à conclure à l'existence d'un unique agresseur. Le code génétique de cet homme est vraisemblablement connu des enquêteurs. Mais son identité n'a pas pu être établie, a-t-on indiqué vendredi matin de source proche de l'enquête.

Une période d'accalmie longue de deux années est alors intervenue. Jusqu'à la découverte par son petit ami, le 23 septembre 1997, du corps sans vie de Magali, elle aussi égorgée, dans l'appartement qu'occupait cette étudiante âgée de dix-neuf ans dans un immeuble proche des Buttes-Chaumont, toujours dans l'Est de Paris mais hors du périmètre de la première séquence d'agressions. Le 24 novembre, enfin, le père d'Estelle, une secrétaire de vingt-cinq ans, a retrouvé le corps de sa fille, tuée dans les mêmes conditions, dans son appartement de la rue de la Forge-Royale, proche de la Bastille. *« Il faut que cela s'arrête là*, a déclaré à l'AFP la mère de Magali, après l'annonce de l'homicide du 24 novembre. *Depuis deux mois, on attend qu'on nous dise ce qui s'est passé et on tente vainement de sensibiliser les gens au danger que représente ce tueur. Si nous avions été entendus, notre fille aurait pu être sa dernière victime. »*

Les comparaisons scientifiques des prélèvements effectués sur les « scènes de crimes » de la première séquence d'agressions et de ceux concernant les deux derniers homicides doivent permettre aux enquêteurs d'établir, avec certitude, si l'ensemble a bien été commis par un unique tueur et violeur en série. Le témoignage direct de la seule survivante des agressions a permis de réaliser le portrait-robot diffusé dans les services de police. La fiche de recherches criminelles jointe à ce portrait indique que l'homme poursuivi pour viols et assassinats serait âgé de vingt-cinq à trente ans. De corpulence *« athlétique »*, il mesurerait entre 1,75 et 1,80 mètre, serait de type *« nord-africain »* et parlerait le *« français sans accent »*. Mais ce portrait-robot doit encore être affiné, commente-t-on avec prudence de source proche de l'enquête, sur la base des investigations en cours après les assassinats des derniers mois.

Erich Inciyan

Duel Pierce-Tauziat en demi-finale des Masters féminins de tennis

SUR LEUR LANCÉE de la victoire en Coupe de la Fédération (*Le Monde* du 7 octobre), les joueuses de tennis françaises se distinguent à l'occasion des Masters féminins de tennis, qui se disputent au Madison Square Garden de New York jusqu'au dimanche 23 novembre. Quoi qu'il arrive, l'une d'elles disputera la finale : Mary Pierce et Nathalie Tauziat doivent se rencontrer en demi-finale, après avoir réussi de petits exploits en quarts, jeudi 20.

Mary Pierce a « sorti » la numéro un mondiale Martina Hingis. Balayée en janvier par la Suissesse en finale des Internationaux d'Australie (6-2, 6-2), puis à San Diego (6-0, 6-2), la Française a conclu (6-3, 2-6, 7-5) un match étourdissant sous les applaudissements des spectateurs. Après avoir mené 5-0 dans la première manche, puis accusé une sévère baisse de régime dans la deuxième, Mary Pierce s'est retrouvée à 5-5 dans le dernier set après une série de breaks et de contre-breaks. Elle a une nouvelle fois pris le service de son adversaire, qui n'a pu réprimer un mouvement de colère. Sanctionnée par un avertissement, Hingis a rapidement retrouvé son calme alors que Pierce semblait sur le point de se décomposer. *« Je suis une personne émotive, c'est comme ça »*, a reconnu la Française, qui a commis deux doubles fautes et vu Hingis sauver deux balles de match avant de pouvoir conclure sur un fantastique revers.

Nathalie Tauziat s'est qualifiée, elle, en battant la Croate Iva Majoli, championne de Roland-Garros, au terme d'une partie tout aussi fertile en rebondissements 7-6 (9-7), 7-6 (7-4). – *(Reuters.)*

■ **JUSTICE : le tribunal correctionnel de Versailles a décidé de** renvoyer aux 19 et 20 février 1998 le procès de Jean-Marie Le Pen et de neuf autres prévenus dans l'affaire des incidents de la dernière campagne électorale à Mantes-la-Jolie (Yvelines). L'audience, prévue le 20 novembre, a été renvoyée à la demande de plusieurs avocats. Venu soutenir sa fille Marie-Caroline, candidate dans la 8e circonscription des Yvelines, M. Le Pen avait eu un accrochage, le 30 mai, avec des contre-manifestants, parmi lesquels la candidate (PS) Annette Peulvast-Bergeal. Trois membres de l'équipe de sécurité du FN et six contre-manifestants sont également poursuivis.

■ **INÉLIGIBILITÉ : le *Journal officiel* du 21 novembre publie** plusieurs décisions du Conseil constitutionnel déclarant inéligibles pour un an cinq candidats aux élections législatives : il s'agit de Didier Tribout (LDI-MPF, Haute-Saône), Jean-Luc Wahl (div., Haute-Garonne), Christian Gros et Pierre-Emmanuel Ouannou (div., Paris), et Jean-Yves Vermont (PPL, Bas-Rhin). Ils n'avaient pas déposé leurs comptes de campagne dans les conditions prévues par la loi.

Peugeot se prépare à quitter l'Inde

LE CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE FRANÇAIS Peugeot a proposé à son partenaire indien, Premier Automobile Limited (PAL), de racheter sa participation de 32 % dans la société commune qu'ils avaient créée ensemble en octobre 1994. *« Peugeot continuera à lui fournir son assistance technique, ainsi que les pièces pour la fabrication de la 309*, explique-t-on avenue de la Grande-Armée. *Depuis un certain temps, les relations de Peugeot avec son partenaire indien traversent des difficultés qui risquent de perturber l'essor du joint-venture »*, reconnaît la marque au lion.

Des problèmes de montée en cadence de l'usine, dus notamment à quatre mois de grève des ouvriers fin 1996, ainsi qu'une forte concurrence, avec l'arrivée sur le marché indien de General Motors, Ford et Daewoo en 1996, ont empêché Peugeot d'atteindre ses objectifs : en 1996, la société commune a vendu 7 200 voitures, dont 1 900 Peugeot 309 et 5 300 118 NE, un modèle de Fiat que PAL produit depuis longtemps. La capacité de l'usine étant de 60 000 unités par an, PAL voulait pouvoir s'associer avec d'autres partenaires – notamment Fiat – pour faire tourner son usine, ce que refusait Peugeot. Après avoir quitté la Chine, la marque au lion s'apprête donc à quitter l'Inde.

« Le Monde » augmente ses services et baisse son prix sur Internet

À COMPTER du jeudi 20 novembre, le site Internet du *Monde* (http://www.lemonde.fr) a renouvelé sa page d'accueil et ouvert de nouvelles rubriques. Les quelque 8 000 visiteurs quotidiens trouvent désormais, dès l'accueil, les titres du journal du jour. La Une est disponible avant 13 heures (heure de Paris). Toujours gratuitement, ces visiteurs ont accès en un seul « clic » de souris aux dossiers du *Monde* en ligne, aux rubriques régulières (livres, multimédia, etc.) ainsi qu'à deux nouvelles rubriques : la Bourse en graphiques (deux graphiques quotidiens sur les valeurs du CAC 40, ainsi que sur l'indice lui-même), et l'actualité en continu, grâce à des dépêches d'agence.

Enfin, le prix du journal complet (disponible avant 17 heures) baisse à 5 francs par numéro. Le sommaire complet du journal et un résumé de chaque séquence sont accessibles gratuitement, tout comme les dossiers réalisés par la rédaction (en ce moment les « Lettres d'Algérie entre l'horreur et le doute », un forum de discussion sur « La République et ses immigrés », les nouvelles technologies à l'école et le Festival d'automne).

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 21 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16721,58	+2,53	−13,63
Honk Kong index	10548,20	+4,95	−21,58

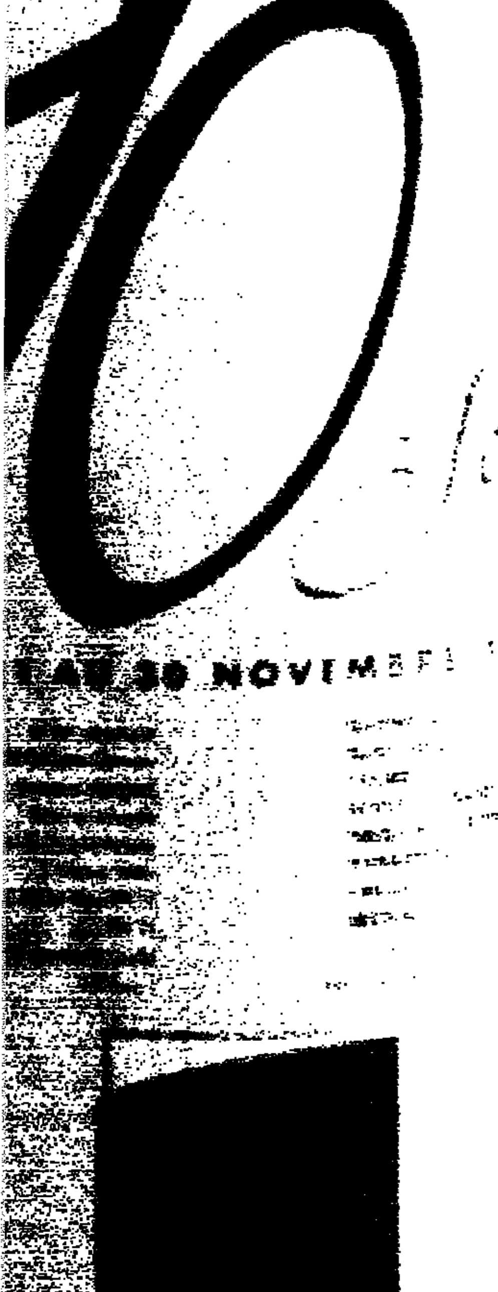
Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 21/11	Var. en % 20/11	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2844,09	+0,81	+22,82
Amsterdam CBS	896,43	+1,30	+38,29
Bruxelles	15464	+1,10	+46,29
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	3720,73	+0,21	+36,51
Londres FT 100	4961	+1,07	+20,46
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	23129	+1,27	+47,35
Zurich SMI	5706,70	+1	+44,76

Tirage du *Monde* daté vendredi 21 novembre : 527 692 exemplaires. 3

it commis
l'Est parisien



هكذا من الاصل

Le Monde VOYAGES

Terres d'hiver



DENNIS HARDING

La Tasmanie, très nature

Au bout du monde, un jardin anglais battu par la houle. Une île sauvage, inviolée

HOBART
de notre envoyé spécial

Ma valise a décidé de prendre son indépendance. Elle a fait voyage à part. Je l'attendais à Melbourne, elle s'est arrêtée à Singapour. Nous devions nous retrouver à Paris, elle a décidé de faire escale à Londres. En quinze jours, c'est à peine si je l'ai entrevue deux heures... Si je rapporte ce minuscule incident, ce n'est sûrement pas pour m'en plaindre : j'ai horreur des bagages. Ils vous encombrent quand ils ne sont pas objets de convoitise ou de suspicion. Ils vous retardent aux changements d'avions. L'idéal serait de voyager avec une trousse de toilette et une carte de crédit. Au reste, en Tasmanie, lorsqu'ils ont su que j'étais un voyageur sans bagages, le *mateship*, la solidarité – ou mieux, la « copinalité » tasmanienne – a joué à fond. C'était à qui me prêterait une paire de *Blundstone* (la chaussure australienne par excellence), un *oiled skin coat* (la parka huilée) ou un *Arakoubra* (le chapeau de Crocodile Dundee). La métamorphose fut instantanée et convaincante. Dans les rues d'Hobart, que je découvrais pour la première fois, les gens me demandaient leur chemin et, comme je leur disais mon ignorance (en expliquant les raisons de ma tenue), ils se proposaient aussitôt de me venir en aide.

Partout, l'histoire de la valise me précède. A peine j'arrive dans un *Bed and Breakfast* que l'hôte – prévenu par téléphone ou par ordinateur – se montre sincèrement désolé et sur le lit, empaquetés avec soin, je découvre quatre paires de chaussettes en laine bouclée et un T-shirt barré d'un slogan antinucléaire. A Deloraine, où je rencontre quelques leaders du mouvement aborigène, je dois me défendre âprement pour que les militants – bien plus démunis que moi – ne m'abandonnent un lot de jeans rapiécés et de chemises western. Ma valise perdue me sert à la fois de carte de visite, de passeport et de lettre de recommandation. Elle est devenue un viatique, une formule magique, un mot de passe.

Les insulaires sont ainsi faits que le moindre malheur les frappe collectivement. Il suffira, par exemple, qu'un poète fou oxyde sa petite famille – ce fut le cas le 29 juin 1997 – pour que la Tasmanie se mette en deuil et que les enfants des écoles, sans que personne ne leur demande rien, affichent une gravité soudaine et silencieuse. Il suffira qu'à Brisbane, pour les jeux du Commonwealth de 1982, les milliers d'écoliers, qui formaient une carte vivante d'Australie, oublient de figurer la petite île, pour que la mauvaise humeur monte dans le pays. Les exemples sont nombreux qui illustrent ce mélange d'individualisme et d'esprit d'entraide. Au demeurant, le trait pourrait s'appliquer à l'Australie tout entière, mais ici –à cause de l'isolement géographique et d'un tissu social plus serré– il apparaît plus fortement. *« Nous ne sommes pas une Australie à part. Nous ne sommes pas un morceau du puzzle ni une exception, mais une quintessence d'Australie »*, aiment à répéter vos interlocuteurs.

La Tasmanie ? Personne n'est jamais sûr de savoir où elle se trouve. On la confond souvent avec un royaume d'Afrique ou une île d'Océanie. Au sud des Quarantièmes rugissants, dernière terre habitable avant les limbes de l'Antarctique, elle fait figure d'asile et de providence. Elle est comme un jardin anglais battu par la houle. Les cottages pain d'épices, les haies d'aubépine et les vergers, les collines parsemées de moutons, les petits ports tranquilles –pareils à des maquettes polychromes – et la surprenante limpidité de l'air, qui donne au paysage des transparences d'aquarelle, ne doivent cependant pas faire illusion. Ils ne sont que la façade aimable d'un territoire autrement turbulent. En un saut de voiture, vous voilà transporté dans la nature vierge, inviolée, primaire. La météo devient lunatique et les hommes moins diserts. Vous traversez des savanes africaines, des landes alpines et des forêts pluviales. Les fougères arborescentes ont l'air d'être suspendues dans la brume. Tout cela fait l'effet d'un immense studio de cinéma aux décors multiples. Sauf que la pluie mouille et que le froid mord. Le vent se met à mugir. Les arbres, lisses comme des mâts de navire, tombent en travers de la route. Rien n'est moins impassible qu'une tempête tasmanienne. Sachez-le. Mouchoir de poche, moins grande que l'Irlande (67 800 km²) et dix fois moins peuplée (453 000 habitants), la Tasmanie est née d'un double malheur historique : le bagne et le génocide. Partout dans l'île, les routes, les ports, les ponts parlent du temps où les *« invités du gouvernement »* étaient contraints aux travaux les plus pénibles.

Jacques Meunier

Lire la suite page VIII

CONCEPTION ET COORDINATION :
Patrick Francès
assisté de Danielle Tramard
ICONOGRAPHIE :
Sophie Malexis
et Marie Lelièvre
CARTOGRAPHIE :
Infographie *Le Monde*
PUBLICITÉ :
Barbara Bleuse
Géraldine Dardelet
Marceline Pagnou

هكذا من الأصل

Marquises douces-amères

Retour aux sources de l'espace maori dans cet archipel hanté par son passé

A BORD DE « L'ARANUI »
de notre envoyé spécial

Avec ces îles du bout du monde, il est préférable de commencer par la fin. Retour des îles Marquises à Tahiti, au coucher du soleil. Rendez-vous avec un sculpteur danseur marquisien, Raphaël Toataiaapu, sous le préau de l'école de la mission catholique de Papeete. Au programme : la répétition de sa troupe de danseurs, Maka Te O Atea, constituée d'étudiants des îles Marquises exilés à Tahiti. Huit mille jeunes, obligés, pour terminer leurs études, de quitter leur famille dès la fin du collège, vivent ainsi à 1 500 kilomètres de leurs îles et des huit mille autres Marquisiens qui les peuplent.

Les *pahu*, hauts tambours en peau de requin, résonnent dans tout le quartier de la Mission. Le maître de ballet, Raphaël, casque de nacre empanaché de plumes rouges et noires, ordonne de sa *lance le mouvement.* Les danseuses, sur la pointe des pieds, esquissent des gestes souples d'envol. Leur déhanchement onduleux agite la libido. Les hommes, puissamment campés, saisissent de leurs bras des proies invisibles et éructent des grognements à défier le cochon totémique des îles. La mission catholique vibre aux sons des tambours, des chants gutturaux des guerriers maoris et des voix énervantes des vahinés.


PAUL-ÉMILE MIOT/MUSÉE DE L'HOMME
La famille royale de Vahitao en 1870

On reste songeur devant le balancier de l'Histoire... Il y a seulement cent ans, les missionnaires interdisaient « *les chants païens indécents, le tambour, la nudité, le tatouage et le fait de s'oindre d'huiles odorantes...* ». Rigoureux dans leurs interdits, les bons Pères catholiques, armés du code Dordillon aux Marquises, et les missionnaires protestants, nantis du code Pomare à Tahiti, allaient pousser le zèle jusqu'à se transformer en stylistes pour créer la fameuse et pudique « robe mission ».

Aujourd'hui, les Marquisiens dansent à nouveau, même si leurs liens avec l'Eglise sont restés étroits. Mais leurs évolutions païennes (danse du cochon, danse de l'oiseau) ne sont-elles pas contraires à la religion chrétienne ? Réponse de Mgr Le Cleach, évêque de l'archipel, retraité, écrivain et grand connaisseur de la culture locale, ainsi qu'en témoigne son dictionnaire franco-marquisien : « *Absolument pas. Le Seigneur n'a-t-il pas dit* : "Dansez et chantez à ma *gloire" ? Donc toute expression artistique et culturelle ne peut que l'enchanter. L'époque où la religion locale était en compétition avec le christianisme est bien révolue. A présent, les Marquises sont profondément chrétiennes et de tels interdits sont dépassés. L'œuvre de Dieu, c'est la diversité des hommes et des cultures. Il faut donc protéger et encourager la spécificité de ces îles.* » Et c'est ainsi que l'école de la mission accueille aujourd'hui les danseurs de Maka Tu O Atea.

Dans le Pacifique, l'histoire, encore proche, des « premiers contacts » fait défiler dans les mémoires les fantômes des Mendana, Wallis, Cook, Bougainville, ainsi que ceux de la London Missionnary School, des frères de Picpus et des sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny. Après avoir contribué à détruire la culture, voire la vie des anciens Maoris, les missionnaires se mirent en tête de protéger leurs ouailles du Mal. A l'époque, le Mal, c'étaient les baleiniers et les santaliers, les marins débauchés, les déserteurs... et l'administration coloniale. En métropole, l'Etat n'osait-il pas se séparer de l'Eglise tandis que, dans les îles, il négligeait les indigènes ? Souvent, « *la croix précéda le drapeau* » et plus souvent encore le drapeau s'en fut et la croix resta. Au point que, à la fin du XIXe siècle, l'Evangile avait touché le dernier cannibale du dernier rocher du Pacifique. A l'aube du XXe siècle, Gauguin arrive à point aux antipodes pour jouer à Guignol, entre le gendarme et le curé. Par bonheur, « Paul le sauvage » allait aussi, admirablement, restituer, en couleurs fauves, la mélancolie des Marquises.

Deux chiffres illustrent l'ampleur du génocide méconnu dont fut victime cet archipel perdu : estimée à 80 000 âmes au début du XIXe siècle, la population des Marquises n'en comptait plus que 2 200 en 1925. Avec l'arrivée des Occidentaux, variole, rougeole, tuberculose et alcoolisme décimèrent les îliens. De passage aux Marquises en 1888, à bord de son yacht le *Casco*, Robert-Louis Stevenson s'émeut à la vue de ces êtres qui « *sans plainte, tels des enfants qu'on aurait mis en prison, bâillent et attendent la mort* ». Et de belles pages de son roman *Dans les mers du Sud* évoquent « *ces îles silencieuses qui sentent la mort* ». L'Etat, c'est un fait, les laissera mourir quand il ne les tuera pas. Jusqu'à ce que le bon docteur Louis Rollin (auteur de *Vie et mœurs des anciens Maoris des îles Marquises*) ne s'en aille, de 1923 à 1930, prodiguer ses soins intensifs, d'île en île, et ne contribue ainsi au sursaut démographique de l'archipel.

Le charme, souvent qualifié d'« étrange », des Marquises naît de cette présence absente. Ces îles hautes, ouvertes à l'océan, sans plages ni récifs coralliens, ont un destin trop étranger au train de la modernité. Ces reliefs de volcans déchiquetés – aiguilles basaltiques ravinées qui surgissent des eaux, citadelles hérissées, ruisselantes et altières – sont hantés par leur passé et, dans les vallées désertes, les *tupapau* (les fantômes) hurlent avec le vent. Les tambours et les trompes marines des esprits ancestraux résonnent toujours aux oreilles de ceux qui savent les entendre. Le tatouage, spécialité maorie, fait aujourd'hui un retour en force.

Raphaël Toataiaapu en a sa dose, de Tahiti. Il a décidé de se réinstaller aux Marquises, avec sa femme et ses deux jeunes enfants. A Ua Uka, il a fait construire trois bungalows pour accueillir les touristes de passage. Le verger, qu'il a planté, pourvoira aux besoins de la maisonnée avec les produits de la pêche et de la chasse. De retour au pays, l'artiste exilé va pouvoir de nouveau sculpter en paix les nobles essences de bois de rose qui tapissent les vallons. Loin de Tahiti la polluée, l'encombrée, la folle !

Si vous passez par Ua Uka, Raphaël vous fera volontiers traverser les hauts plateaux à cheval. A moins qu'il ne vous emmène pêcher la langouste ou pique-niquer sur l'île aux oiseaux, au milieu des sternes et des frégates. Mais sa promenade *préférée est*, assurément, celle qu'il effectue dans le passé. Passionné par les instruments de musique et les chants d'antan, il interroge, inlassablement, la mémoire des anciens. Entreprise douloureuse. Longtemps, trop longtemps, on a fait honte aux « sauvages », leur patrimoine a été bafoué. Reconstituer le puzzle d'une identité culturelle éclatée est néanmoins vital pour cet ethnomusicologue autoproclamé. Pragmatiques, les missionnaires surent rapidement détourner la tradition des chants communautaires maoris au profit des *himene*, ces fameux hymnes séraphiques omniprésents en Polynésie. Le chant devint le premier vecteur de l'évangélisation. Les odes au *kava* (boisson extraite d'une racine aux effets psychotropes), les incantations propitiatoires pour la pêche furent ainsi transformées en hymnes à la Sainte Trinité ou au Messie.

Dans le trésor de Raphaël figurent notamment des rhombes faits d'une palme enroulée, des guimbardes en bambou, le *pu* (trompe marine ou conque) et la flûte nasale, avec laquelle on raconte une histoire tout en interprétant une mélodie. Dans l'île d'Ua Pou, des flûtes nasales en bambou pyrogravé sont à nouveau fabriquées par un *popaa* (Français de métropole), Christian Kervalla, qui recopie fidèlement les tatouages ornant la vingtaine de bambous anciens conservés dans les musées du monde.

« *En Europe*, observait Gauguin, *on ne semble pas se douter qu'il y a eu chez les Marquisiens un art très avancé, un sens inouï de la décoration. Donnez au Marquisien un objet* [...] *: il parviendra, le tout harmonieusement, à ne laisser aucun vide choquant* [...]. *On est étonné de trouver un visage là où on croyait à une figure géométrique. Toujours la même chose et cependant jamais la même chose.* » Ignorance ou indifférence ? Le fait est qu'aucune chanson de Brel ne parle des Marquisiens et que le manuel scolaire *Terres et civilisations polynésiennes* ne consacre que 12 lignes de ses 48 premières pages aux îles Marquises. Perçues comme des terres lointaines sans importance ou, au mieux, comme un exotique cimetière d'artistes français, les Marquises sont trop souvent réduites à une simple extension de la toute-puissante Tahiti, siège administratif et fief de l'intelligentsia du Pacifique. Difficile d'imaginer erreur et injustice plus grandes.

Les Marquises – « Henua Enata », c'est-à-dire « Terre des hommes » – sont en effet le berceau de la Polynésie. C'est de ces îles que partirent les ancêtres des grands navigateurs qui devaient peupler le « triangle maori », d'Hawaï à l'île de Pâques, des îles de la Société à la Nouvelle-Zélande. Juste retour des choses si, aujourd'hui, les Marquises retrouvent progressivement la place qu'elles méritent, au cœur de la culture polynésienne orientale. Grâce, notamment, à des chanteurs comme Rataro, dont le groupe se produit en costume de palmes et de fleurs et qui, bien qu'issu d'un monde traditionnel, n'hésite pas à recourir aux techniques modernes (télévision, radio, CD) pour sensibiliser la population locale à l'importance de sa culture. Histoire, aussi, de proclamer à la face du monde entier que la civilisation maorie est unique et qu'elle mérite qu'on s'y intéresse.

Patrick Deval

D'île en île

UA POU, NUKU HIVA, Ua Uka, Hiva Oa, Tahuata et Fatuiva. Un chapelet d'îles à égrener au fil des escales de *l'Aranui*. Avec son relief spectaculaire de montagnes en pain de sucre, Ua Pou évoque une estampe chinoise ou un décor d'opéra wagnérien. On y respire le parfum des frangipaniers. La végétation endémique a été étouffée par les acacias transplantés par les Français au siècle dernier. Une promenade à cheval autour de l'île permet d'apprécier la beauté sauvage de ce volcan surgi des eaux. Nuku Hiva, l'île principale du nord de l'archipel, est le siège de la capitale administrative, Taiohae. En vedette, la vallée de Hakaui et sa cascade de 350 mètres ! L'île est parsemée d'anciennes esplanades, de terrasses fortifiées et de temples de pierres enfouis, comme à Angkor, dans la végétation. Pour apprécier la baie et la vallée de Taïpivai, il faut avoir lu *Taïpi*, d'Herman Melville. « *L'Eden cannibale* », décrit par le romancier américain en 1840, abrite aujourd'hui des habitants hospitaliers et la plus grande cocoteraie des Marquises. *Installé à Taiohae, un club de plongée y propose* des sorties uniques au monde. A bord du *Macuita*, Pipapo vous emmène à la rencontre des orques pygmées, des raies mantas géantes, des requins marteaux et autres squales surabondants dans les parages.

Au large d'Ua Uka, le *motu* Ua, un îlot de la côte sud, est le refuge de milliers d'oiseaux. Une corde permet de grimper chercher quelques œufs pour une omelette iodée. Le maire de l'île a créé un arboretum passionnant ainsi qu'un musée ethnologique unique dans l'archipel. On loge chez l'habitant, notamment à Vaipaee, chez Raphaël. Hiva Oa, c'est l'île où Gauguin et Brel ont fini leurs jours. Ces deux sauvages avaient bien choisi leur bout du monde. Suspendu à flanc de montagne et bercé par la houle du Pacifique, le cimetière marin d'Atuona est le lieu idéal pour un dernier repos. Pour le visiteur, émotion garantie. L'hôtel Hanake, le seul de l'île, est tenu par un grand ami de Brel, Serge Lecordier, qui lui a construit un mémorial sur un belvédère dominant la baie d'Atuona. Quant à Gauguin, tout, ici, respire ses tableaux : les vahinés, les petits chevaux locaux, la végétation. Dans le nord de l'île, à quelques heures de piste en 4x4, le site archéologique de Puamau abrite le plus grand *tiki* (statue de dieu ancestral) de Polynésie. D'autres vestiges comme les pétroglyphes et le grand meae de Taaoa témoignent de la vitalité passée de la civilisation marquisienne.

Voisine de la précédente, Motane est totalement déserte. On peut s'y offrir des parties de pêche miraculeuse en louant, à la journée, un petit bonitier. Tahuata est la première île dont les Français prirent possession en 1843. A Vaitahu, le village principal, une plaque commémorative évoque la rencontre du roi Iotete et de l'amiral Abel Dupetit-Thouars. L'île possède quelques-unes des rares plages de sable blanc de l'archipel. Les « Naturels » y vendent encore aux touristes des couronnes en copeaux de bois de santal, en dépit de l'exploitation intensive des forêts de santal au XIXe siècle. A l'époque, les santaliers transportaient cette essence précieuse en Chine, où ils l'échangeaient contre du thé qu'ils allaient vendre aux Australiens, avant de retourner en Polynésie pour y débarder l'arbre. Au village d'Hapatoni, à 15 minutes en bateau de Vaitahu, on travaille encore les troncs de manière originale. Fatuiva est l'île la plus méridionale mais aussi la plus humide et la plus luxuriante des Marquises. C'est également l'île des traditions. Celle où, dans les années 30, Thor Heyerdahl, le marin du *Kon Tiki*, vécut un an, seul avec sa femme, au cœur d'une vallée inhabitée. Ici, l'homme vit de ce qu'il pêche de sa pirogue à balancier tandis que les femmes se consacrent toujours à la fabrication du *tapa*, une étoffe végétale battue, en bois de mûrier (blanc) ou de banian (rouge). On a l'impression que l'île entière est peuplée d'artistes qui, toute la journée, sculptent le bois, le corail ou la pierre, gravent les noix de coco ou la nacre. Dans le décor de la baie des Vierges (Hanavave), l'une des deux vallées habitées de Fatuiva, on a *vraiment le sentiment d'être au bout du monde.*

P. D.

Carnet de route



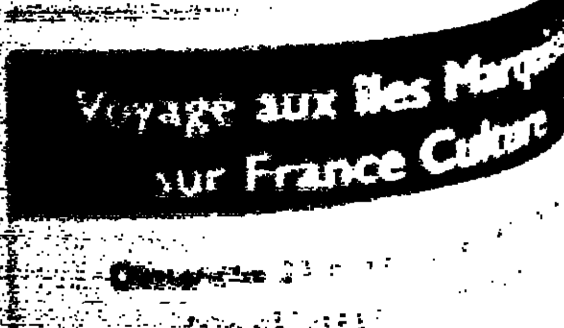
■ **ACCÈS.** Les Marquises sont situées à environ 1 500 kilomètres de Tahiti (carnet de route p. III). De Papeete, deux vols hebdomadaires d'Air Tahiti desservent quatre des îles habitées : Nuku Hiva, Ua Uka, Ua Pou et Hiva Oa. Il en coûte (monopole oblige) 3 800 F A/R ! Se renseigner auprès du Quotidien Voyages, au 01-41-92-08-35 ou 36.

■ **EN BATEAU.** Plus romanesque, la voie maritime est aussi la plus naturelle pour approcher ces îles. Toutes les trois semaines, l'*Aranui*, un cargo-mixte de la Compagnie polynésienne de transports maritimes (Le Quotidien Voyages en est l'agent général), quitte Papeete à destination des six îles habitées de l'archipel via deux escales dans les Tuamotou. Ambiance décontractée. Les « locaux » voyagent sur le pont, les touristes dans une des 32 cabines (plusieurs catégories). Nourriture copieuse, vin à volonté et pourboires interdits. Sont notamment programmées 15 croisières de 16 jours au départ de Tahiti (19 775 F en cabine extérieure standard, pension complète, excursions, blanchisserie, taxes et assurances) ainsi que des croisières de 8 jours « inter-Marquises » (12 860 F, 7 000 F sur le pont) au départ de Nuku-Hiva (vol Air Tahiti autour de 3 200 F). Le bateau, très attendu, *décharge son fret et embarque* la principale ressource de ces îles, le coprah (amande séchée de la noix de coco), destiné aux huileries de Tahiti.

■ **CIRCUITS.** Parmi les voyagistes qui programment cette destination, citons Nouvelles Frontières (tél. : 0803-33-33-33), avec notamment des circuits à la carte, une croisière « confort » en catamaran dans l'archipel (8 jours, 9 890 F au départ des Marquises) et une croisière « sportive » (10 jours, 8 390 F au départ de Tahiti mais sans le vol de Paris). Et Archipels (tél. : 01-48-28-38-31) ou chez Kuoni, Tourinter et Quotidien Voyages, spécialiste des croisières en catamaran, qui programme un circuit de 8 jours (10 200 F en chambre double et pension complète, vols non inclus) avec découverte des îles en 4x4 et approche de la culture maorie.

■ **LIRE.** *A Tahiti et en Polynésie* (Guide Visa, Hachette) *Les Derniers Sauvages*, de Max Radiguet (Editions Duchartre et Van Buggenhoudt, épuisé) ; *Mœurs et coutumes des anciens Maoris*, de Louis Rollin (Editions Stepolde, Papeete) ; *Dans les mers du Sud*, de Stevenson (Phébus) ; *Taïpi*, d'Herman Melville (Gallimard) ; *Archipel du Tiki*, de Francis Mazière (Laffont), *Gauguin à Tahiti et aux îles Marquises*, de Bengt Danielsson (Presse de la Cité).





Fantômes Sous-le-Vent

Une île étrange, peuplée de cinq mille quatre cents âmes, sans compter les âmes perdues, l'« esprit du mal » et autres « gens de la nuit »

HUAHINE
de notre envoyée spéciale

La maison est en bois, avec un toit de palmes. Elle donne directement sur le lagon, l'antre des coraux et des poissons : demoiselles bleu électrique, chirurgiens rayés de jaune et de noir, rougets. Il n'y a pas de porte. Il y a un grand lit, en bambou, un autre lit, plus petit. Une longue table en bois et deux bancs, les pieds dans l'eau. Au fond de la pièce unique, une cuisinière, un réfrigérateur et un immense congélateur, une grosse boîte en fer de biscuits Arnott's, de la bière Hinano, *made in* Tahiti. Des tortillons marque Fish pour protéger des moustiques, et quatre ou cinq poteries bleues, ornées parfois d'une tortue, symbole de fertilité et de bonheur. En poursuivant l'inventaire, on remarque encore une petite bibliothèque pour séparer la chambre-salle à manger de la cuisine, avec des livres et des médicaments, de vagues dentelles accrochées aux « *fenêtres* ». Et un *poste de télé* qui transmet, à 8 heures et 12 h 45, les informations de France. On y voit des *popaa*, des Blancs, parler des embarras de la circulation et de la pollution à l'ozone, toutes choses inconnues ici.

Autour de la maison, le désert, ou plutôt un mélange de désert et de jungle : lianes, cocotiers et quelques fleurs sauvages, écarlates. La propriétaire de la maison et les quatre ou cinq autres habitants du *motu* (îlot) n'ont pas l'âme jardinière. Mais l'âme bien trempée, ça, oui. On tient à son coin de paradis et on le dit. Avis au visiteur indélicat, séduit par la « robinsonnade » : « *Ici*, rappelle la belle Maea Flor-Baumgartner, *c'est une propriété privée.* »

Maea n'est pas une femme tout à fait ordinaire. Comme d'autres habitants de cette île étrange – peuplée de 5 400 âmes –, elle a du sang corse et princier dans les veines. « *Les Flor et les Marcantoni*, précise Maea, *descendent du roi Tamatoa, qui régnait vers 1810. Moi-même j'ai été élevée un peu comme une princesse, j'ai marché seulement à six ans, jusque-là, les femmes m'ont portée...* »

Aujourd'hui encore, certains ne savent rien lui refuser. Papa Rui notamment. Papa Rui, c'est l'un des anciens du village de Maeva. Celui qui se souvient des légendes et du temps, glorieux, de la vanille et du coton. Il habite une maison « moderne », en pinex et à toit de tôle, près de l'église protestante. A deux pas des pièges à poissons en pierre (les plus anciens de Polynésie) et des *marae*, les temples qui bordent le lac Fauna Nui. Peut-être à cause de cette proximité avec le sacré, on dit (on chuchote) qu'il a le *mana*, c'est-à-dire le pouvoir. Quel pouvoir ? Mystère, tabou. En tout cas, d'après les confidences glanées çà et là, pas le pouvoir de Papa Duro, le guérisseur, qui sait quelles herbes prescrire contre le diabète, et comment calmer les angines avec le fruit du nono. Ni celui de Mamma Claire, capable de chasser le *mai tapiri*, le sort. Le pouvoir, plutôt, d'entrer en contact avec les *tupapau* – les âmes perdues – et le *varua ino*, « l'esprit du mal » : « *Une boule de feu, avec une longue queue et plusieurs couleurs. Il s'envole souvent du mont Tapu pour atterrir sur le* marae *Manunu, au bord de la mer. On voit parfois une braise rouge avant qu'il ne décolle...* », confie, les yeux mi-clos, Mamma Mate.

Silence et frissons. Il faut dire qu'en ce moment, à Huahine, les *tupapau* sont très actifs. Aussi bien sur les *motu* que dans la vallée et la montagne de Faie, là où les hommes forts chassent encore le cochon sauvage. Mae Flor a entendu une voix : des râles ou des gémissements d'enfant. Elle a senti, ensuite, qu'on cherchait à l'étrangler. Sa mère, une ancienne actrice de cinéma, a été visitée à peu près en même temps. Elle pâlit à ce seul souvenir : « *On a la tête qui grossit, les poils qui se hérissent, on sent le poids de quelqu'un.* » Tout aussi étrange : cette femme mariée qui, depuis quelques mois, chaque soir à 21 heures, s'approche de l'eau, comme aimantée, pour y retrouver un amant-fantôme. Car le *tupapau* peut également s'emparer des hanches, de la taille et faire de la vahiné une « putain » : « *Tu es allongée, il vient et te fait des caresses* », explique Mamma Mate.

Personne, à Huahine, n'aurait l'idée de se moquer. Même pas Dorothy Levy, une Américaine énergique qui tient le snack-bar de l'aéroport et s'occupe du Fare Potee, la maison de réunion. On respecte et on a peur. La Bible et le Christ, très présents à Huahine depuis 1808, date de l'arrivée des missionnaires anglais, ne peuvent rien, en effet, contre « les gens de la nuit ». Les prières non plus. Pourtant, Dieu sait qu'il s'en dit, à Huahine, des prières : dans l'église protestante de Maeva (728 fidèles), dans l'église catholique de Fare, chez les adventistes, les témoins de Jéhovah, les mormons et les sanitos.

Le seul remède contre le *varua ino* reste les recettes de grand-mère : le bruit de la tige de bambou, et la feuille verte d'otiti (le *varua ino* alors se décompose). Quant aux *tupapau*, ils redoutent les lumières. Il faut donc s'équiper : ampoules, torches, feu de camp, ce que l'on peut. Même des bougies extra « Bébé Rose », vendues chez les Chinois.

Ce soir-là, sur la plage de l'hôtel Heiva, on décide de faire particulièrement bonne garde : il est tard et les *tupapau* s'attaquent volontiers, a-t-on appris, aux femmes seules... Mais, malgré le vent, la nuit semble paisible. Le plafonnier du bungalow 28 est resté allumé, et près du récif-barrière pointe une lueur : celle de la *mori gaz* – la lampe à pétrole – d'un pêcheur, parti dans sa pirogue à balancier pêcher l'*omuri*, la carangue aux gros yeux. La pirogue oscille, un énorme crabe de terre surgit derrière un cocotier. Dans la nuit, l'odeur du tabac à rouler Bison, acheté la veille, est rassurante. Trente-cinq grammes net. De quoi fumer comme un pompier – c'est-à-dire comme tous les gens d'ici – et clouer, avec les braises, le bec à plus d'un *tupapau*. De quoi, plus prosaïquement, accompagner la nuit blanche. Etonnement de se trouver là. Etrangement à sa place. Calme, et avec le sentiment pourtant de tous les possibles. Robert-Louis Stevenson : « *La nuit était claire et tranquille, et la route serpentait au flanc d'une montagne, près d'un marae... Tout à coup, l'apparition passa au-dessus d'eux : une forme lumineuse, avec une tête ronde et verdâtre, un corps long et rouge... Une sorte de bourdonnement accompagnait son passage...* »

Thérèse Rocher

NICHOLAS DEVORE/PHOTOGRAPHERS/ASPEN

A Huahine, les Mammas ont le pouvoir de chasser le « mai tapiri », le sort

Un dimanche à Maeva

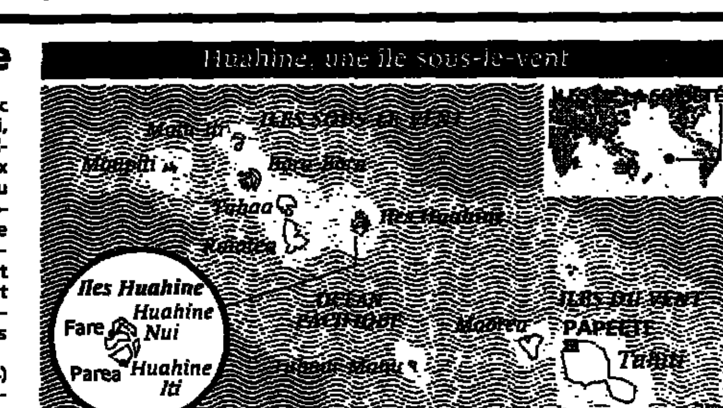
ONZE HEURES du matin. Le temple protestant du village de Maeva affiche presque complet. Sur les bancs, des enfants, des hommes et des femmes coiffées de délicieux chapeaux en pandanus blanc. Ce jour-là, il y a même un diacre américain et sa femme, le cou et les oreilles sertis de perles noires. C'est d'abord la lecture de l'Evangile selon saint Marc, le prêche du pasteur, puis les chants. L'*himene ruau*, assez lent, et l'*himene tarava*, plus proche de la bossa-nova. Il faut voir comme ça monte, on dirait vraiment une vague. Un homme aux yeux bridés – sans doute l'un de ces Chinois qui tiennent les commerces – ferme les yeux et, lentement, se met à swinguer. Tout le monde swingue, les hommes, les enfants, les femmes au chapeau de pandanus blanc. Puis, soudain, tout retombe, la ferveur et les chants. Les femmes ont de nouveau l'air *fiu* – absent –, la démarche nonchalante. Elles sortent du temple en rang d'oignons pour serrer la main du pasteur. Dehors, il fait chaud. Les moustiques, attirés par la proximité de l'eau, infligent leur énième piqûre. Un ventilateur ronronne, à l'intérieur d'une maison. Est-ce à cause des bananiers, du ventilateur, du lac Faunui ou de la balustrade blanche qui enserre l'église ? Un instant, on se croit dans *L'Amant*, de Marguerite Duras, ou dans un autre roman aux couleurs d'Indochine...

T. R.

Carnet de route

■ REPÈRES. Huahine appartient, avec Raiatea, Bora Bora, Tupai, Maupiti, Maupihaa (Mopélia), Motu One (Scilly) et Manuae (Bellinghausen), aux îles Sous-le-Vent, qui, avec les îles du Vent, constituent l'archipel de la Société. La Polynésie française compte quatre autres archipels : les Marquises, les Tuamotu, les Gambier et les Australes. Le climat, tropical, est rafraîchi par les alizés. Quant au décalage horaire, il est de moins 12 heures par rapport à l'Hexagone.

■ ACCÈS. AOM (tél. : 01-49-79-12-34) dessert Papeete (Tahiti) via Los Angeles, trois fois par semaine depuis Orly-Sud. Départs également de Perpignan, Marseille, Toulon et Nice. Environ 22 heures de vol, avec escale à Los Angeles. A partir de 5 905 F A/R (tarif « flash », jusqu'au 7 décembre). Air France (tél. : 0802-802-802) et Corsair (tél. : 01-49-79-49-79 ou Nouvelles Frontières au 0803-33-33-33) desservent aussi la Polynésie. Le Quotidien Voyages (tél. : 01-41-92-08-35 ou 36) propose six vols par semaine sur Tahiti (Air France et AOM), à partir de 6 300 F. La liaison Papeete-Huahine, quotidienne, est assurée par Air Tahiti. Compter 35 minutes de vol et 500 F l'aller simple. On peut préférer le bateau : quatre ferries par semaine.



■ CIRCUITS. La plupart se concentrent sur l'archipel de la Société. Jet Tours (tél. : 01-49-60-16-60) y propose, outre des croisières, de nombreux séjours à la carte. Parmi les tours-opérateurs qui incluent Huahine dans leurs circuits, citons MVM (tél. : 01-40-47-78-40), Kuoni (01-42-82-04-02), Tourinter (01-40-09-00-18 et agences) et Nouvelles Frontières (0803-33-33-33), qui propose des séjours à Huahine (Relais Mahana, Sofitel Heiva, Bali Hai), des circuits à la carte et des croisières en catamaran (7 et 12 jours, 13 570 F et 14 350 F en cabine double, de Paris) avec escale à Huahine. Idem chez Archipels (tél. : 01-48-28-38-31), spécialiste des croisières en catamaran, avec, notamment, 7 jours dans les îles Sous-le-Vent (8 800 F en cabine double et pension complète, vols non compris).

■ HÉBERGEMENT. L'hôtel Hana Iti, sur la côte sud-ouest de Huahine, est un lieu somptueux et étrange, enfoui dans la jungle. Si l'on est allergique à la solitude, mieux vaut s'abstenir. Plus orthodoxe, le Sofitel Heiva (tél. : 00-689-68-86-86) est superbement situé. Demander un bungalow sur la plage ou, mieux encore, une suite sur pilotis avec table basse à fond transparent, ce qui permet, de sa chambre, d'admirer les poissons. Le lagon est encore plus beau vu du ciel. A vérifier en survolant l'île en hélicoptère (réservations au Sofitel). Outre ce dernier établissement, le groupe Accor est également présent, sous l'enseigne Coralia, à Papeete (Sofitel Maeava Beach), Moorea (Sofitel la Ora) et Bora Bora (Sofitel Marara), ainsi qu'à Rangiroa, où il commercialise le Kia Ora Village. Ces hôtels sont proposés par de nombreux voyagistes dont Tourinter, Kuoni, MVM, Nouvelles Frontières, Rev'Polynésie, Quotidien Voyages, Planète, Croisitour, Exotismes, Starter et Jet Tours. Se renseigner dans les agences de voyages.

■ SAVEURS. Le poisson cru mariné dans le citron vert et le lait de coco. Les chevrettes (crevettes d'eau douce) et les cigales de mer. Les tamaa araa (banquets) sont l'occasion de goûter aussi au cochon rôti, aux bananes fei (à chair rouge), au taro (tubercule), à l'umara (patate douce) et à l'uru (fruit de l'arbre à pain), cuits à l'étouffée dans le ahimaa, four tahitien creusé dans le sol. Côté douceurs, les ramboutans (voisins des lychees), les bananes Hamoa (très sucrées), la glace au tiaré et à la vanille, spécialité de Huahine. Côté boissons, le Maitai, un cocktail à base de rhum, de citron vert, de jus d'ananas et de liqueur de coco. La bière (pia) locale est l'Hinano.

■ LIRE. Les guides Lonely Planet et Gallimard. *La Polynésie française*, d'Emmanuel Vigneron (PUF, « Que sais-je ? » n° 3041), *Le Voyage en Polynésie*, de Jean-Jo Scemla (Anthologie, collection « Bouquins », Laffont). Sur place, *Le Mana*, de Bob Putigny (Editions Avant & Après).

■ S'INFORMER. A la Maison de Tahiti et des îles, 28, bd Saint-Germain, 75005 Paris, tél. : 01-55-42-64-34. A Huahine, au Comité du tourisme, quai de Fare, tél. : (689) 68-89-49.

Nuit blanche à la Havane

L'humour, l'amour et la musique, le cocktail magique des Cubains

LA HAVANE
de notre envoyé spécial

Babylone caraïbe, La Havane est immortelle. Elle a depuis longtemps déjà pactisé avec dieux et diables. Corrompue, fardée, meurtrie, quoi qu'elle subisse, quoi qu'elle haïsse, elle renaît toujours de ses cendres. Belle de jour hautaine giflée par tous les ouragans. Belle de nuit aguicheuse à qui l'on pardonne toutes les infidélités.

Vendredi, 7 heures et demie du soir. L'heure est radieuse. Le soleil se couche sur l'une des plus belles croisettes du monde. A Miami, ça s'appelle Ocean Drive, à Nice, la promenade des Anglais, à La Havane, le Malecon. Sur ce front de mer, les crépuscules ont des airs de nuit américaine, quand les couleurs délavées des maisons à colonnes se confondent avec les jupes pastel des passantes délurées. Le Malecon est une immense terrasse sur le détroit de Floride. Six kilomètres de long, qui vont de la Vieille Havane jusqu'au quartier résidentiel de Miramar, et qui se parcourent à très faible allure, si possible dans une Chevrolet Bel Air aux vitres baissées. Les banquettes sont en cuir rouge, le volant démesuré, le tableau de bord idéalement courbe, où scintillent un nombre impressionnant de boutons et de poussoirs. L'intérieur est aussi spacieux que celui d'une limousine, et le fuselage arrière semble s'envoler le long de la promenade, ce demi-cercle de lumières safran qui viennent tout juste de s'allumer.


PETER GINTER
Sous l'œil du Che, les frissons de la danse

La soirée commence. Les chromes argentés de la Bel Air jaune canari ont dépassé les tourelles mauresques de l'Hôtel Nacional pour s'enfoncer dans les allées du Prado, *paseo* ombragé qui, le matin, tient lieu de cour de récréation pour les écoliers du quartier en uniforme rouge. Après avoir contourné le Parque central, sur lequel veillent les anges éthérés du Théâtre Garcia Lorca, la belle américaine s'arrête à la hauteur d'une enseigne en italique, *Floridita*. Selon un vieux numéro du magazine *Esquire*, le lieu figurait, dans les années 20, parmi les sept plus grands bars du monde. Ernest Hemingway y avait « son » tabouret, le premier en entrant à gauche, à 25 kilomètres de sa maison, la Finca Vigia, nichée dans la verdure, à San Francisco de Paula. Le Floridita est tel que l'a connu l'écrivain américain. Rien n'a changé. L'un des *cantineros* (barman) se souvient même du daïquiri « spécial Papa » qu'il servait à Hemingway : 6 centilitres de rhum blanc, 2 cuillères à café de jus de pamplemousse, une demi-cuillère de marasquin, le jus d'un citron vert, de la glace pilée, le tout mixé. Et vous vous surprenez, accoudé au comptoir verni, perché sur un de ces hauts tabourets blancs, à faire du pied à votre voisine, même s'il ne s'agit pas d'Ava Gardner et si vous n'êtes pas Luis Miguel Dominguin. L'endroit est envahi de touristes, d'artistes et de journalistes mais le sortilège demeure. La rumba des shakers maniés par des barmen de légende s'accorde au tempo du trio de guitares et maracas qui, depuis des générations, berce d'un même *bolero de oro* les mêmes amateurs de daïquiris frappés. **A 21 heures précises**, l'une des deux chaînes de télévision cubaine retransmet « *la novela* », un soap opéra brésilien d'environ un millier d'épisodes, regardé trois fois par semaine par plus d'un million de spectateurs havanais. Pendant une heure, les rues de la vieille ville résonnent des voix sucrées qui transpirent des fenêtres, des terrasses, des balcons et des rez-de-chaussée. Lorsque le feuilleton se termine, vers 22 heures, débute le défilé de mode le plus couru de La Havane, celui d'une institution appelée La Maison (en français).

Si luxe et beauté sont des notions bourgeoises, alors cette Maison-là est un formidable pied de nez adressé au socialisme tropical. Demeure patricienne abritant des boutiques en vogue et un bar-restaurant à l'air libre, ce haut lieu de la mode cubaine voit défiler tous les soirs une quinzaine de modèles comptant parmi les créatures de rêve les plus représentatives de la capitale. Autour du podium en forme de T, sous les flamboyants, sont installées des tables de jardin. Un parterre d'hommes d'affaires, de diplomates, de touristes en groupes et d'amateurs de haute couture caraïbe s'y retrouvent, au milieu de bouteilles d'Habana Club cinq ans d'âge et des volutes bleues d'un Upmann ou d'un Montecristo. On dit que ces jeunes filles ne font pas une longue carrière à La Maison. Très vite, elles décrochent un contrat à l'étranger, ou bien, très vite aussi, elles sont demandées en mariage et expatriées. D'ailleurs, la représentation se conclut sur une robe de mariée ! On peut dîner sur place mais mieux vaut s'en tenir au seul rhum et prendre la poudre d'escampette juste après le défilé, lorsqu'un illusionniste entre en scène, une demi-douzaine d'anneaux à la main et une colombe sur l'épaule.

23 heures. Le dîner terminé, pourquoi ne pas s'offrir la plus belle vue panoramique sur La Havane ? Au Turquinho, vingt-cinquième et dernier étage de l'Hôtel Habana Libre. Le toit s'ouvre sur les étoiles. Nuit noire et lumière mauve des néons fluorescents. Musiques douces avant que, lentement, l'orchestre ne se mette en place. Et, soudain, les maracas claquent comme des doigts. « *Buenas noches !* », lance le chanteur, et trois danseuses déboulent, endiablées, grand sourire aux lèvres, en short de cycliste et chemise à volants. Le spectacle n'est pas vraiment de qualité, mais tout ce monde se donne un mal fou pour chauffer une salle encore tiède. Normal : on vient ici pour boire un verre avec vue, rien de plus.

Samedi, 2 heures du matin. Remonter le Malecon. A cette heure, le parapet est noir de monde. Couples enlacés et rieurs buvant du « *chispe tren* », un rhum trafiqué qui peut rendre fou. Les Cubains flirtent comme ils respirent. « *Besos como oxygeno* ». Inutile de traduire. Bientôt se profile la masse vert d'eau du Riviera, ancien fief de Meyer Lansky, grand maffioso devant l'Eternel. Cet hôtel semble avoir été construit pour les besoins d'un film d'espionnage. Sur le perron, les lettres stylisées « Habana Riviera » sont piétinées par des escarpins vernis caressés par une robe longue dansant avec affolement d'une cheville à l'autre. Après la porte à tambour, le hall n'en finit pas. Une allée de fauteuils, de banquettes, de tables basses que toise un couple de danseurs statufiés. Au milieu de ce dédale, un homme en chemisette damassée et lunettes noires, policier en civil, surveille les allées et venues du plus fameux cabaret de La Havane, le Palacio de la Salsa.

L'endroit n'a rien perdu de son charme années 50, malgré la moquette usée et, sur les murs douteux, les appliques poussiéreuses. La salle est en escalier, envahie de petites tables aux nappes froissées qui dégringolent jusqu'à la rampe. Il y a de la décadence et de la splendeur déchue. Miroir de La Havane, le Palacio de la Salsa vit de ses beaux restes et de ses musiques toujours renouvelées. Ce ne sont plus Benny Moré ou Nat King Cole mais Isaac Delgado ou Los Van Van. Les rideaux rouges de la scène s'ouvrent sur un duo de comiques. Les Cubains adorent ça. Le sens de la dérision, l'humour et l'ironie ont permis à ce peuple de tout endurer, des dictateurs jusqu'aux touristes. Le duo parodie, en blouse blanche, stéthoscope et chapeau mou, « El Medico de la Salsa », Manolin, un des *salseros* les plus populaires du moment. Qui, justement, entre en scène dans un nuage de fumée. « *A la batalla !* ». Dans la salle, les filles se lèvent de leurs chaises et dansent avec des frissons. Certaines grimpent sur les tables. Trompettes et tambours s'entrechoquent. Peu à peu, une transe collective s'empare de la salle et tout bascule dans une frénésie incontrôlable, celle qui fait et défait les beaux soirs du Palacio de la Salsa.

5 heures et demie du matin. Dehors, on n'entend même plus le bruit de la mer. Le poste à essence, de l'autre côté du Riviera, est ouvert toute la nuit. On y vend de la bière, des sodas et des glaces. Les chauffeurs de taxi dorment sur le siège de leurs voitures. Des *jineteras* (« cavalières », autrement dit celles qui vivent sur le dos des touristes) en talons hauts sont assises sur les murettes de la place. Quelques amoureux traînent encore sur le parapet de la croisette. L'Hôtel Cohiba, drapé de béton, dresse son énormité sur le ciel violet. Des guitaristes entament un dernier *Guantanamera* pour quelques touristes éméchés.

Le jour se lève. Soif d'eau de mer, maintenant. Les plages de l'Est ne sont qu'à 20 kilomètres. Au bout du Malecon, avant le tunnel qui y conduit, stationnent des robes de soirée froissées par une nuit de fête.

–« *Playa ?* »

–« *Porque no ?* »

Cette ville ne dort jamais. Il n'y a pas de fin à La Havane.

Franc Nichele

Devine qui vient dîner

IL Y A DEUX SORTES de restaurants à Cuba. L'établissement d'Etat, au cadre souvent réussi, à la gastronomie inégale et à l'addition toujours salée. Et ce que les Cubains ont baptisé « paladar », c'est-à-dire palais, au sens buccal, un restaurant privé, aménagé dans une maison ou un appartement. Douze couverts seulement et interdiction (en théorie) de servir de la viande de bœuf ou de la langouste. L'assiette y est copieuse et l'addition très douce. Beaucoup de paladars ont fermé leurs portes ces derniers mois. Trop de taxes. Dans les paladars haut de gamme se côtoient des étrangers, des jolies femmes, des musiciens connus, des enfants gâtés, des hidalgos, des hommes d'affaires, d'autres jolies femmes. Les tapas y sont copieuses, les discussions animées, la musique brésilienne, le poulet au miel, la tortue en steak et le *mojito* (mélange de rhum, de limonade et de feuilles de menthe) à volonté.

F. N.

Carnet de route

■ **REPÈRES.** Eviter septembre-octobre, époque des cyclones, et janvier 1998, la visite du pape risquant de faire monter le prix des hôtels. Meilleure saison : fin novembre à mi-avril (20° en moyenne). L'été peut être très chaud.

■ **ACCÈS.** De Paris, AOM (tél. : 0-803-00-12-34, 3615 AOM) propose deux vols par semaine sur La Havane (un non-stop en 9 h 40, l'autre via Nassau) et un troisième via Varadero, à partir du 18 décembre : 4 990 F A/R. A bord, excellente cuisine. Autre compagnie : Cubana de Aviacion (3615 Cubana), proposée notamment par Nouvelles Frontières qui en programme aussi les vols intérieurs. Formalités : passeport valide au moins 6 mois après le retour, pas de visa mais une carte de tourisme (150 F) et une taxe de sortie de $15.

■ **CIRCUITS.** Premier voyagiste français vers Cuba, Havanatour (tél. : 01-44-51-50-95/-96, Minitel 3615 Havanatour et agences de voyages) y propose sans doute la gamme la plus complète avec des circuits organisés en bus climatisés et guides (excellents) parlant français (une semaine en chambre double et pension complète, à partir de 7 360 F, vols inclus, et deux semaines, à partir de 10 820 F), des séjours balnéaires et des voyages à la carte avec des forfaits accueil (avion + transfert + 2 nuits en chambre double et petits déjeuners au Nacional ou à l'Inglaterra), un grand choix d'hôtels et des voitures avec ou sans chauffeur-guide parlant français. Egalement au menu, le Festival international du nouveau cinéma latino-américain, du 2 au 12 décembre. Cuba est à la mode et les voyagistes se bousculent au portillon. Citons, parmi les généralistes, Accor Tour (brochure Antilles), Alternative Travel, Americatours/El Condor, Any Way, Arts et Vie (un circuit de 12 jours de 11 700 à 14 700 F de Paris, en pension complète), le Club Méditerranée (avec un nouveau village, à Varadero, et une croisière « cubaine » du *Club-Med 2*), Croisitour, Fram, Hotelplan, Jet tours, Kuoni, Nouvelles Frontières, Rev'Antilles, Transtours et, pour la randonnée, Club Aventure et Terres d'Aventure. Certains voyagistes consacrent à la destination une place de choix. Citons Cuba Extraordinaire/Marsans, Tropictours, Voyageurs dans les îles (tél. : 01-42-86-16-39) et Vacances Air Transat (agences) qui, outre des séjours balnéaires, y proposent des autotours (voiture + hôtels réservés) et des circuits en autocar ou en minibus.



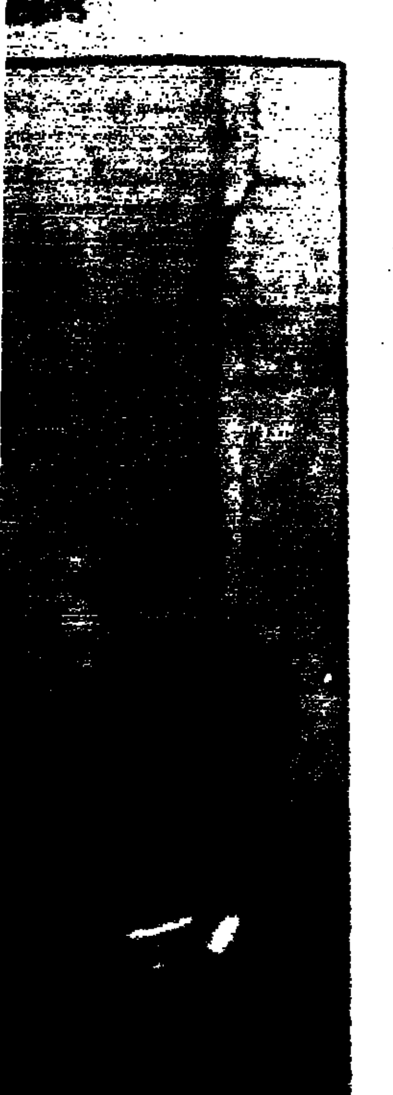
■ **HÉBERGEMENT.** Leader des chaînes locales, le groupe Gran Caribe, qui possède également le célèbre cabaret « Tropicana », compte 33 établissements « 4 et 5 étoiles », essentiellement à La Havane (12) et à Varadero (9). Parmi eux, de véritables institutions comme le Nacional, l'Inglaterra, le Sevilla (rénové par Accor) et le Presidente. On y propose un circuit d'environ 5 heures « sur les traces d'Hemingway » avec la « Vigia » (sa maison-musée), le port de pêche de Cojimar et un déjeuner au « Floridita » : $40 (220 F environ) par personne. On peut aussi, de l'Inglaterra, du Sevilla et du Plaza, sillonner La Havane à bord d'une vieille américaine conduite par un chauffeur-guide : environ 76 F l'heure. Chez l'habitant : depuis septembre, les locations de chambres sont taxées. Des particuliers ont déclaré forfait, d'autres ont augmenté leur prix. Compter $30 pour une chambre avec petit déjeuner. Renseignements dans les paladars (restaurants privés) ou à l'association Roots y Culture, calle 4, n° 512, entre 21 et 23, Vedado, La Havane.

■ **SAVEURS.** Ceux qui ont aimé *Fresa y Chocolate* iront dîner dans l'appartement rococo où fut tourné le film, aujourd'hui transformé en un paladar nommé « La Guarida » (calle Concordia n° 418, entre Gervasio et Escobar, Centro Havana). Y aller en taxi. Autre paladar haut de gamme : Prado 20, entre San Lazaro et Carcel, au dernier étage d'un immeuble du Prado. Vue imprenable et déco années 50. Pour une atmosphère fin de siècle, aller chez Amor (calle 23, n° 759, entre B et C Vedado), nom de la trompettiste du groupe féminin Anacaona. Beau décor et prix très doux. Parmi les restaurants non privés, El Ajibe reste un must (7e Avenue, entre 24 et 26, Miramar). Autre grand classique, le Floridita, pour son cadre rétro raffiné, ses fruits de mer, son service et le fantôme d'Hemingway (calle Obispo, angle de Monserrate, Habana Vieja). Quant au Tocoroco, c'est le plus cher mais on y commande ce que l'on veut (calle 18 et 3e Avenue, Miramar).

■ **LIRE.** Le guide Visa (par l'auteur de ce reportage) et le Routard (Hachette), les guides Gallimard (Bibliothèque du voyageur), Lonely Planet, Petit Futé et Ulysse. Egalement *Bonjour Cuba* (Le Pélican), *Cuba*, de Jacques Denamaud et Dimitri Friedman (Editions ACR) et *Cuba*, d'Olivier Beytout et François Missen (Hermé). Côté romans, *Paradiso*, de José Lezama Lima (« Points » Seuil), chef-d'œuvre baroque pour certains, pavé indigeste pour d'autres. *Trois tristes tigres*, de Guillermo Cabrera Infante (L'Imaginaire), brillante saga pour les uns, illisible pour les autres, et *La Douleur du dollar* (Actes Sud), de Zoé Valdés, exilée à Paris. Sur la situation actuelle, l'article de Georges Marion, « Le monde de Rosa la Cubaine » (*Le Monde* du 13 novembre). Et une nouvelle carte IGN de Cuba avec plans de ville (57 F).

■ **S'INFORMER.** A l'Office du tourisme cubain, 280, boulevard Raspail, 75014 Paris, tél. : 01-45-38-90-10 et Minitel 3615 OTCUBA.

هكذا من الأصل





La danse au corps

Aux plages touristiques, les Dominicains préfèrent les guinguettes

SAINT-DOMINGUE
de notre envoyée spéciale

Las Terrenas. Dans la rue principale, une grande banderole rouge et blanc annonce la fête patronale. A l'affiche, le match de base-ball qui opposera l'équipe locale et celle du village voisin. Exceptionnellement, José Luis, le vieux planteur de café dont la maison blanche, à peine plus grande que son lit, se dresse au milieu des cocotiers et des manguiers, renoncera, pour l'occasion, à sa sieste et à sa partie quotidienne de dominos. Il enfourchera son cheval et s'en ira soutenir *los varones*, les garçons.

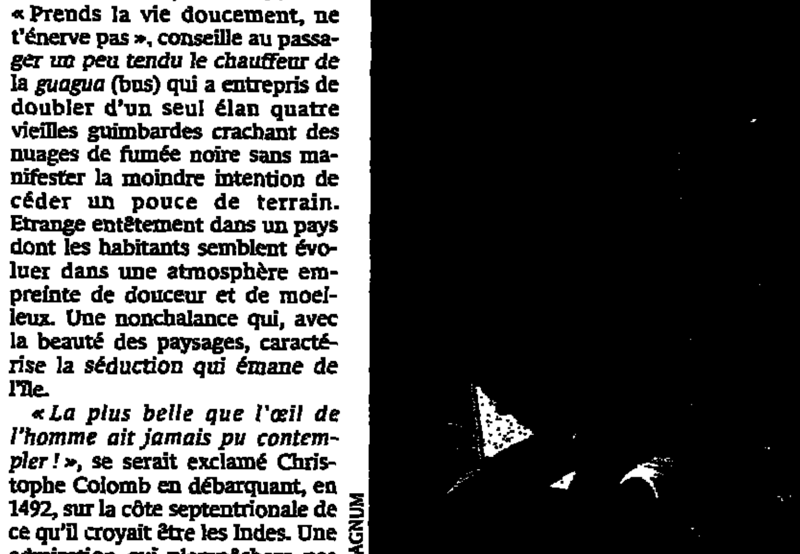
Pas question non plus de manquer le bal. Il sait qu'il y croisera la petite colonie d'Européens qui, arrivée ici dans les années 70 avec pour seule fortune un sac à dos, s'est reconvertie depuis dans l'hôtellerie. Avec ses amis, il éclusera quelques Cuba libres et force Presidente (la bière blonde nationale) tout en dégustant, en connaisseur, le spectacle des danseurs de merengue. En bon Dominicain, José Luis ne s'en lasse pas. L'île non plus, qui s'y adonne sans retenue. Du merengue en veux-tu, en voilà. Sur le *Malecon*, le grand boulevard de la capitale qui, chaque fin de semaine, fait du front de mer de Saint-Domingue « la plus grande discothèque des Caraïbes », mais aussi dans tous les *pica pollos* de l'île, ces petites buvettes situées au bord des routes. Une pluie de décibels qui dope un pays où, toutes tranches d'âge confondues, chacun semble possédé par un formidable appétit de vivre. Je danse, donc je suis.

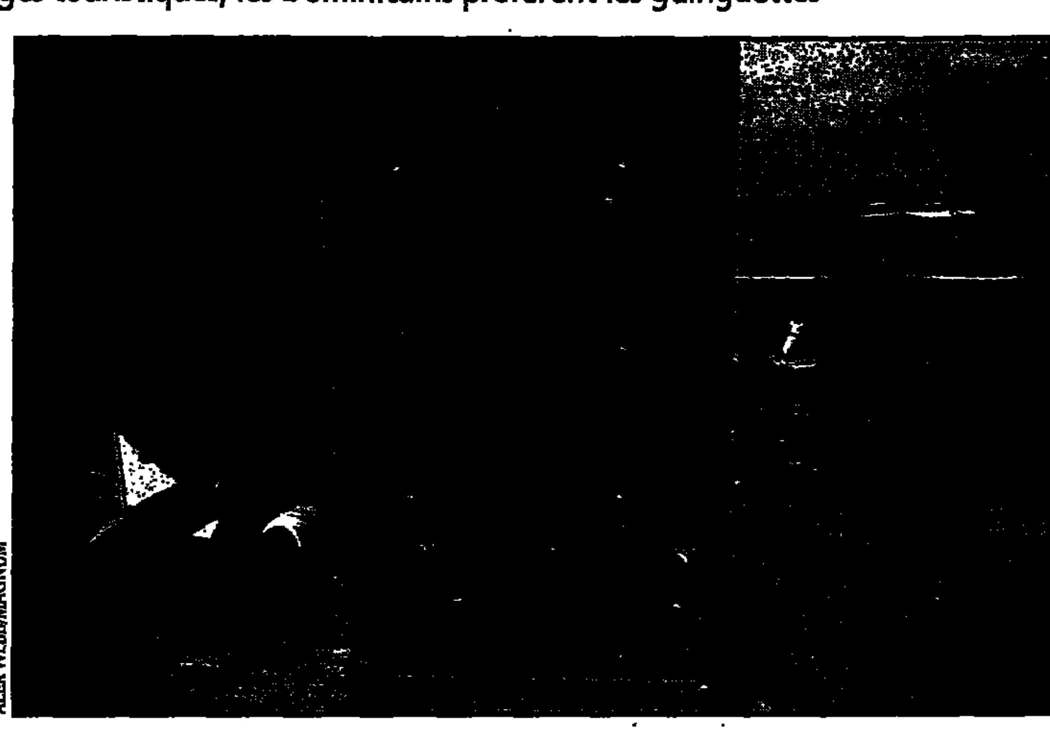
D'ailleurs, s'il n'était pas trahi par sa vieille carcasse, José Luis passerait bien la nuit à se déhancher aux sons de la güira (une râpe en laiton avec un grattoir), de la tambora (un tambour en peau de chèvre) et de l'accordéon diatonique, instrument introduit dans l'île au XIXe siècle par des navigateurs allemands. Mais bon, il se contentera du spectacle de ces danseurs, noués l'un à l'autre, presque en état d'apesanteur, évoluant avec grâce parmi quelques touristes égarés s'ingéniant, avec plus ou moins de bonheur, à les imiter. *« C'est pourtant facile de danser le merengue, bien plus facile que la salsa*, insiste José Luis. *Il suffit d'écouter. Tchak ! Tchak ! Tu suis sans te poser de question. Compris, mi amor ? »*

Au début, pareille familiarité surprend. Mais on s'y fait rapidement. *« Mi amor, toma lo suave. »* « Prends la vie doucement, ne t'énerve pas », conseille au passager un peu tendu le chauffeur de la *guagua* (bus) qui a entrepris de doubler d'un seul élan quatre vieilles guimbardes crachant des nuages de fumée noire sans manifester la moindre intention de céder un pouce de terrain. Etrange entêtement dans un pays dont les habitants semblent évoluer dans une atmosphère empreinte de douceur et de moelleux. Une nonchalance qui, avec la beauté des paysages, caractérise la séduction qui émane de l'île.

« La plus belle que l'œil de l'homme ait jamais pu contempler ! », se serait exclamé Christophe Colomb en débarquant, en 1492, sur la côte septentrionale de ce qu'il croyait être les Indes. Une admiration qui n'empêchera pas les nouveaux arrivants d'éliminer, en l'espace de cinq ans, les quelque 500 000 Indiens Taïnos qui occupaient les lieux. Située entre l'Atlantique et la mer des Caraïbes, la République dominicaine, plus vaste que la Suisse, est aussi verte et préservée que sa siamoise voisine, Haïti, est sèche et désertifiée. Une belle terre, assurément, avec, notamment, un littoral de plus de 1 500 kilomètres, dont un tiers de plages magnifiques, à l'image de celle de Punta Cana. Un ruban de sable blanc doux comme du talc, qui s'étend à perte de vue le long d'une cocoteraie sans fin dont le vert contraste avec le bleu d'une mer et d'un ciel séparés seulement par l'écume blanche d'une barrière de corail. Et, en prime, des couchers de soleil qu'on croyait réservés aux cartes postales.

L'île, il est vrai, ne lésine pas sur les clichés, multipliant les paysages prisés des touristes en quête d'exotisme tropical. Par exemple, au bord de la baie de Samana, le parc Los Haitises, un univers de roches, de cours d'eau, de végétation luxuriante et de grottes autrefois occupées par les Taïnos qui, y voyant les matrices de l'origine du monde, y laissèrent leurs pétroglyphes. Ou les collines de la région de Jarabacoa, tapissées de plantations de canne à sucre et de tabac, plantées de sapins et parcourues de cascades. Ou encore les marais salants de Monte Cristi, où l'on écarquille les yeux dans l'espoir de surprendre un des crocodiles qui





ALEX WEBB/MAGNUM

« Prends la vie doucement, ne t'énerve pas », disent les habitants de Saint-Domingue

hantent le lac Enriquillo. Parcourir la vallée de la Vega, surnommée « le jardin des Antilles », filer entre deux haies de flamboyants et de palmiers, admirer les falaises surplombant la route de Barahona ou humer l'air de la lagune Gri-Gri, c'est conforter l'idée que cette île mérite mieux qu'un simple tourisme balnéaire symbolisé par Casa de Campo, une station ultrachic (golf, tennis, polo) fréquentée par le gotha qui y pose régulièrement ses jets privés.

Ici, l'envers du décor vaut largement l'endroit. De quoi, assurément, ne pas bronzer idiot. D'autant que la République dominicaine a aussi une histoire. Malgré son architecture plus austère et sa dimension beaucoup plus réduite que celles de La Havane, la ville coloniale de Saint-Domingue ne manque pas de charme. La conquête du Nouveau Monde s'y raconte sur les façades jaunies de ses anciennes demeures et le pavage poli de ses rues. Calle de las Damas, on imagine la promenade de Maria de Toledo, nièce du roi d'Espagne et épouse du vice-roi de la colonie, Diego Colomb, fils de Christophe. Peut-être s'est-elle arrêtée au numéro 42, là où Hernan Corté prépara son expédition mexicaine, dans un édifice aujourd'hui occupé par le centre culturel français. Peut-être, en contemplant d'une fenêtre de l'Alcazar les eaux jaunes du fleuve, avait-elle parfois la nostalgie de son Espagne natale.

C'était il y a cinq siècles. Depuis, beaucoup d'eau a coulé dans l'Ozama. Et si, aujourd'hui, les guides insistent pour montrer aux touristes *« la première université », « le premier hôpital », « le premier monastère », « la première forteresse militaire »* du Nouveau Monde, le samedi soir, sur le Malecón, une seule question taraude le petit peuple, la bourgeoisie et les émigrés de New York (les Dominican Yorks) revenus, cheveux gominés, bijoux et voitures neuves, dépenser leurs dollars : « Où aller faire la fête ? »

Marie-Hélène Jacquier

Carnet de route

■ **REPÈRES.** Décalage horaire : – 5 heures en hiver. Meilleure saison, de décembre à avril.

■ **ACCÈS.** Avec Air France (tél. : 0-802-802-802) qui, à compter du 17 décembre, programme un vol quotidien Paris-Saint-Domingue, non stop (8 h 30 de vol) ou via Saint-Martin : à partir de 3 861 F A/R. Depuis début novembre, AOM (tél. : 0-803-00-12-34) relie une fois par semaine Paris à Punta Cana. Egalement un charter direct hebdomadaire Corsair/Nouvelles Frontières (tél. : 08-03-33-33-33), à partir de 3 290 F. Passeport valide mais pas de visa. A payer, 10 $ pour la carte de tourisme et 10 $ pour la taxe de départ.

■ **CIRCUITS.** Ce reportage a été réalisé en collaboration avec Vacances Air Transat (agences de voyages), grand spécialiste de la destination. Ses deux atouts : une parfaite connaissance de l'île et des guides confirmés. En vedette, l'offre balnéaire avec des formules « tout compris » (sports, cours de merengue, boissons, cigarettes) dans 18 hôtels de toutes catégories, à Boca Chica, Juan Dolio, Punta Cana et près de Bayahibe, l'une des plus belles plages de l'île : 7 jours à partir de 5 000 F par personne avec l'avion ; de 6 000 F pour le haut de gamme. Parmi les nombreux voyagistes (une cinquantaine !) qui programment également cette destination à la mode, citons *Jetset (dans les agences)* avec un circuit individuel en voiture (8 jours, à partir de 3 640 F par personne en



chambre double et demi-pension, sans l'avion) et deux circuits accompagnés en autocar, Sport Away (tél. : 01-46-56-79-79) avec, à Cabarete, un des meilleurs *spots* au monde pour la planche à voile (6 940 F de Paris pour une semaine avec l'hébergement et une heure de cours quotidien), Voyageurs dans les Iles (tél. : 01-42-86-16-00) avec, notamment, un séjour dans un petite auberge tenue par une québécoise et Nouvelles Frontières (tél. : 08-03-33-33-33) qui propose des séjours plage « tout compris » mais aussi des locations de voiture, un circuit organisé de 9 jours (à partir de 6 650 F en chambre double, avec l'avion) et des excursions, dont une rencontre avec les baleines au large de Samana (un bel hôtel, le Gran Bahia, tél. : 00-1-809-538-31-11). A consulter également : Americatours/El Condor (Accor Tour), Austral, Club Med, Eden, Flâneries lointaines, Fram, Havanatour, Hotelplan, Jet tours, Kuoni, Look Voyages, Marsans International, Nouvelle Liberté, Planète, Pléiades, Rev'Antilles, Tourinter, Vacances fabuleuses, Voyageurs aux Caraïbes et Zénith.

■ **CIRCULER.** En l'absence de liaisons aériennes, une voiture est nécessaire pour sillonner l'île. Attention, la conduite locale se résume en une formule : chacun pour soi et Dieu pour tous. Eviter de rouler la nuit. Un moyen de transport original : la moto-taxi.

■ **VOIR.** A Saint-Domingue, le quartier colonial (inscrit au patrimoine mondial par l'Unesco), la superbe collection d'art taïno de la Fondation Seven Up (prendre rendez-vous avec Betana Reyes. fax : 00-1-809-541-0201) et le Musée de l'homme dominicain. Outre les musées de l'ambre de la capitale et de Puerto Plata, les fabriques de tabac de Santiago, notamment celle de Juan Clemente.

■ **LIRE.** Les guides Ulysse, Petit Futé, Marcus et le Guide bleu *Antilles, mer des Caraïbes* (Hachette).

■ **S'INFORMER.** A l'office du tourisme de la république Dominicaine, 11, rue Boudreau, 75009 Paris (tél. : 01-43-12-91-91).

Boulevard des marlins

Au large de Saint-Martin, l'estocade du poisson-épée

MARIGOT
de notre envoyé spécial

Dernière île française au nord de l'arc des Caraïbes, Saint-Martin dépend de la Guadeloupe, dont elle est une commune. Deux drapeaux bleu-blanc-rouge flottent dans son ciel changeant. L'un, vertical, sur la partie française ; l'autre, horizontal, sur la partie néerlandaise de cette île de 95 km². Petite bourgade en bord de mer, Marigot, la capitale française, réunit l'essentiel d'une administration « bien de chez nous ».

Depuis quelques années, on s'évertue, de part et d'autre, à proposer d'autres attraits que le sable blanc et le shopping détaxé. La pêche au gros a pris ainsi une place que l'on voudrait encore plus importante, et des concours, ouverts à tous, y sont organisés, occasion, pour les amateurs, de tenter de « piquer » barracudas, bonites, thons et, pourquoi pas, un marlin. La concurrence est rude, cependant, notamment avec Porto Rico et surtout Cuba, qui ouvre largement ses eaux aux passionnés de grands frissons.

Sitôt passé la ceinture de corail, la houle rythme la marche en avant du bateau vers le *« boulevard des marlins »*. Ainsi se nomme, au large de Saint-Martin, une zone dont la réputation n'est plus à faire. Le *Keeler-2* fend les vagues dans le rugissement de ses 1 200 ch. On est bien loin de la romantique barcasse du vieil homme d'Hemingway. Soudain, la mise au ralenti des machines indique que le « labour » peut commencer. Il convient maintenant de monter, dans le sens de la longueur puis en largeur, le fameux « marlins boulevard » avec la même application qu'un paysan d'autrefois derrière sa charrue.

Sur le pont, la patience est de mise. Quand l'alerte se confirme, mieux vaut s'être entendu préalablement avec l'équipage et surtout avec le capitaine sur l'identité de celui qui aura l'honneur de prendre en charge la canne choisie par le poisson. En effet, il n'y a qu'un siège de combat à bord et toute désorganisation pourrait être fatale au moment du ferrage.

Ferrer n'est pas seulement s'assurer que le poisson a bien mordu et que l'ardillon de l'hameçon s'est ancré dans son palais, c'est aussi maintenir, coûte que coûte, le contact avec celui qui, en multipliant les tentatives de fuite et de décrochage va, de toute la force de ses centaines de livres, mettre à rude épreuve les muscles, la résistance et le sang-froid du pêcheur. Egalement en cause, la réputation du capitaine, dont le rôle, au final, assurera la victoire. A lui, en effet, de devancer les manœuvres du poisson, à lui de l'empêcher de passer sous le bateau, à lui de ne pas laisser tendre à l'extrême le fil synthétique qui relie le marlin au monde des hommes. Dans un combat qui peut durer des heures, le capitaine est, plus que jamais, seul maître à bord.

La fin d'un grand marlin n'est jamais gaie. Son œil noir de taureau tourne alors au gris, comme son dos, autrefois vert foncé et violet. Tandis que, depuis le bastingage, on tente de l'entraver, le seigneur des mers donne, dans le vide, de vaines estocades avec son épée qui frappe désespérément la coque du bateau. De nos jours, en dehors des concours qui imposent le transport à terre des prises capturées afin qu'elles soient pesées, on relâche le combattant vaincu qui, parfois, sera bagué, comme un vulgaire canard sauvage. Ainsi tout pêcheur peut-il espérer, fût-ce à l'autre bout du globe, recroiser un jour la route de son vaillant adversaire.

Claude Lamotte

Carnet de route

■ **ACCÈS.** De Paris, l'île est desservie par AOM (tél. : 0-803-00-12-34), Air France (tél. : 0-802-802-802) et Corsair/Nouvelles Frontières (tél. : 0-803-33-33-33). Les tarifs oscillent de 2 500 F à 6 000 F selon les périodes.

■ **SÉJOURS.** Une cinquantaine de voyagistes programment cette destination et proposent des forfaits « avion + hôtel ». Se renseigner dans les agences de voyage.

■ **PÊCHE.** La plupart des hôtels, dont le Méridien (tél. : 0-800-40-22-15), proposent des sorties en mer. Compter autour de 1 500 F par personne pour une journée à bord d'un bateau pouvant accueillir quatre pêcheurs.

■ **S'INFORMER.** Auprès de l'Office de tourisme de Saint-Martin, 12, rue de Madrid, 75008 Paris ; tél. : 01-53-42-41-33.



هكذا من الاهل

La fureur de vivre

Colossal chantier, la capitale libanaise recoud ses cicatrices tout en explorant un passé dont les vestiges parent Byblos, Tyr et Baalbek

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Sur les murs, des portraits du pape, des chefs druzes et du président syrien Hafez El Assad. Beyrouth la nuit. Nuit tiède, feutrée, imprégnée de l'odeur mouillée d'air marin chargé d'effluves de lauriers roses. Le chauffeur de taxi, expert en gymkhana, conduit, pied au plancher, à travers des ruelles déglinguées, obscures, désertes et des avenues éclairées *a giorno*. Première vision de la ville : un amas de bâtisses en ciment cru, sans attraits, mais débordantes d'une vie qui s'étale bruyamment sur le trottoir. Défilent ensuite, fantomatiques, les grands squelettes décharnés aux façades grêlées des immeubles « en dentelle ». Victimes de la fureur dévastatrice des hommes et de quinze ans de guerre. Mais la nuit anoblit tout.

Changement de décor. Une rue intacte, avec un front continu de belles demeures aux jalousies entrebâillées ombrant des crépis fanés, et des *palazzi* aux allures mauresquo-vénitiennes percés de fenêtres ogivales. Vestiges de la splendeur d'antan. Survivances d'un passé balayé par les obus de gros calibres.

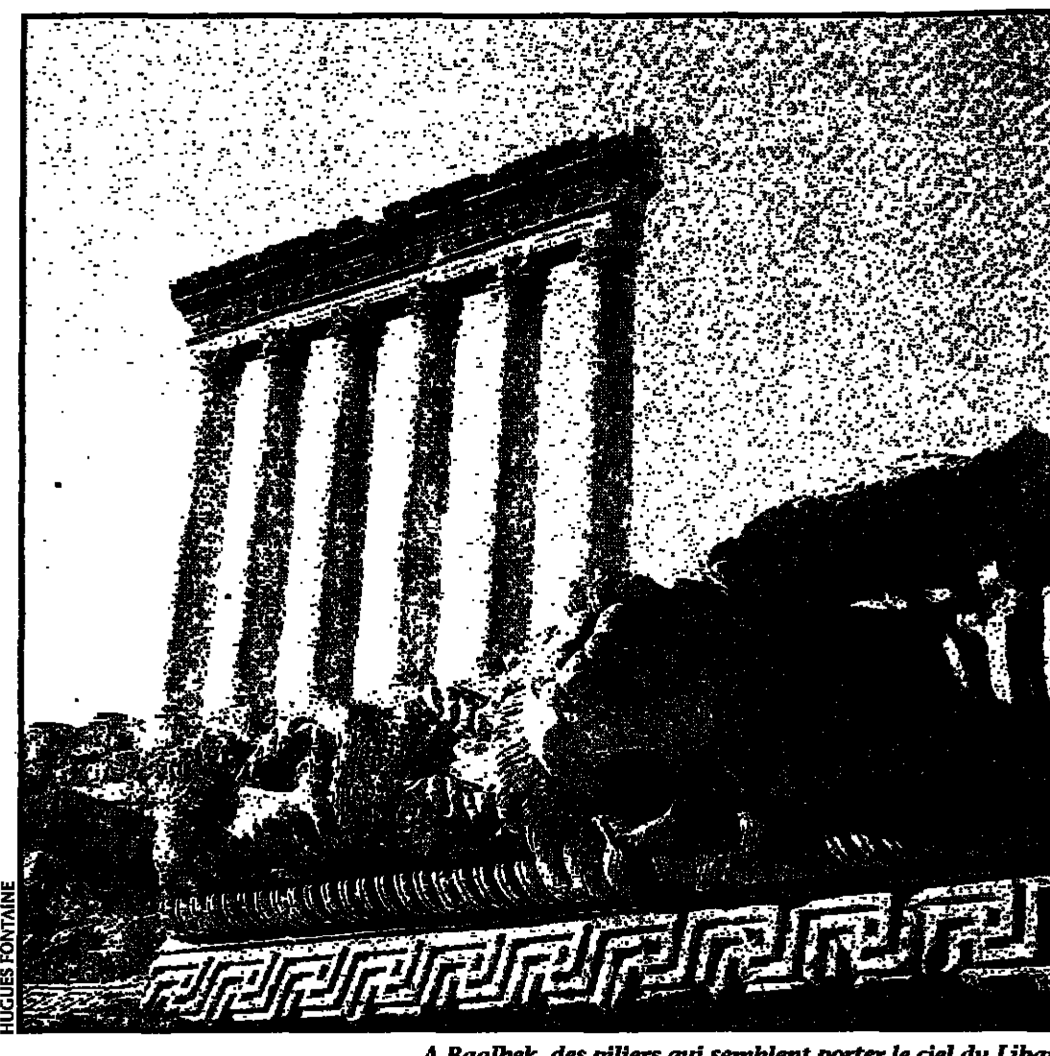
Au matin, sous un ciel d'azur lustré comme un bel émail, le visage de la cité est plus navrant encore. Vieille peau balafrée, couverte de cratères et de cicatrices mal recousues. Beyrouth est aujourd'hui un colossal chantier, gangréné par un chaos de baraques poussées à la diable et bonnes à détruire. Ce qui ne sera pas fait. Une partie tient toujours debout, une autre a déjà été rénovée. La place des Canons, jadis esplanade chic et, avant-guerre, centre de la vie sociale, s'est évanouie sous la poussée des bulldozers. Un projet ambitieux et futuriste va la remodeler. En attendant, on profite de tout ce chamboulement pour explorer son sous-sol et celui de sa voisine, la place de l'Etoile. Resurgissent ainsi au grand jour des traces du passé : le sérail du XIXe siècle et les fondations de la ville médiévale. Quand tout aura été inventorié, on refermera cette fosse archéologique et on plantera dessus des beaux édifices flambant neufs. Ainsi va l'histoire des cités.

Avec fureur, Beyrouth reprend goût à la vie. Un goût qu'elle n'a d'ailleurs jamais perdu, même au moment des pires affrontements. Le soir, on dîne à nouveau au Côté Cour, une adresse confidentielle, coqueluche des jeunes Beyrouthins. Un restaurant installé dans une vieille demeure, à l'abri des regards, au fond d'une impasse. On y retrouve l'élégante atmosphère d'autrefois autour de tables éclairées aux bougies et disposées sur une terrasse à l'aplomb d'un jardin encore encombré de gravats. Les conversations vont bon train. Sujets favoris : l'avenir et les perspectives de retour des exilés encore à l'étranger. On mène aussi grand sabbat, le week-end, dans les hôtels du front de mer au luxe tapageur. Là où, sur fond de musique branchée, soudain couverte par l'appel nasillard du muezzin, on fume, en fin de repas, le traditionnel narghilé.

Au nord de Beyrouth, la baie de Djouniyé. Au début du siècle, Maurice Barrès, dans son *Enquête aux pays du Levant*, en décrivait la beauté sereine, les eaux vertes, les jardins d'orangers, de mûriers et de citronniers accrochés aux pentes. L'endroit a bien changé. Les jolies maisons blotties dans les vergers ont été remplacées par de vilains bâtiments en béton aux terrasses aveuglées par des stores effilochés. Sur plus de la moitié de son ellipse, on n'aperçoit plus la côte que par intermittence dans la ligne continue d'immeubles verticaux et de complexes hôteliers collés au littoral.

Byblos. En arabe, on l'appelle Gebeil. La Gebal des Phéniciens, la Giblet des croisés. Byblos, ainsi nommée dans la Bible, se présente comme *« la plus ancienne ville au monde »*. Une cité en tout cas habitée de façon continue depuis plus de cinq mille ans. Sur place, on va même jusqu'à huit mille ! C'est ici, vers 1580 avant Jésus-Christ, que les Phéniciens auraient inventé l'alphabet. Une épaisseur d'histoire et, dans le sol, les strates de civilisations révolues. Les Romains ont laissé les plus beaux champs de ruines, en particulier un théâtre de poche perché sur la falaise, à l'ombre de la citadelle croisée, face au large. Noyée sous les bougainvillées, la Byblos médiévale, qui encercle ces ruines, n'a rien à envier à cette grâce antique.

Dans une station à essence, un portrait de Jean Paul II jouxte une publicité pour huile de vidange. Maintes fois depuis la sortie de Beyrouth, on verra son visage fatigué et souriant affiché sur les murs des maisons, souvenir de la visite papale, en mai dernier. En remontant vers Tripoli, on quitte la zone chrétienne pour pénétrer dans le secteur « contrôlé » par les Syriens. En fait, ils semblent chez eux dans le nord du pays. Aux photos du pontife succèdent des portraits géants du président Hafez El Assad.


HUGUES FONTAINE

A Baalbek, des piliers qui semblent porter le ciel du Liban

A la hauteur de Chekka, la route bifurque et grimpe d'un jet à l'assaut de la chaîne du Liban. Une montagne qui semble avoir été pétrie par la main d'un titan. Criblée de grottes suspendues audessus de précipices vertigineux et qui, jadis, servirent de refuges aux premiers anachorètes chrétiens. Plongeant dans un brouillard molletonné, le serpent de macadam longe ensuite les méandres de la Kadisha, « la Vallée sainte », parsemée de monastères et de villages aux toits pointus de tuiles rousses, où l'on s'arrête pour se régaler de *manakiches* (galettes au thym ou au fromage frais) ou de mezzés, festin de hors-d'œuvre arrosés d'un verre d'arak.

Et, soudain, voici les cèdres. Emmitouflés de brume tels de gigantesques sémaphores abandonnés. Arbres sacrés, mentionnés pas moins de cent trois fois dans la Bible. Selon les Ecritures, c'est le seul végétal que Dieu ait planté de ses mains. Protégés des agressions humaines par un vaste enclos grillagé, ils ont cet air triste des grands vieillards enfermés dans un mouroir. Pourtant, ils résistent. Deux d'entre eux ont trois mille ans, dix ont accédé au club des millénaires et trois cents sont plusieurs fois centenaires.

En redégringolant sur l'autre versant, on déboule dans la Bekaa, plaine d'altitude (1 160 mètres) entre deux barrières rocheuses, le mont Liban et l'Anti-Liban. Dans l'Antiquité, on y cultivait surtout le blé, et Rome en fit son grenier céréalier. A présent, on y fait pousser la vigne, l'olivier, les arbres fruitiers et le haschich. Le « protecteur » syrien y multiplie les contrôles, et les intégristes du Hezbollah y développent les camps d'entraînement. Au centre d'un village, une statue équestre, grandeur nature, de Bassel, le fils défunt d'Assad. Arrogance d'occupant. Toutefois, la route est libre pour les touristes qui souhaitent se rendre à Baalbek. La Baalbek des Phéniciens, l'Héliopolis des Grecs, fut, de tout temps, vouée au culte du dieu solaire. Plus tard, lorsqu'elle sera investie par les Romains, l'empereur Auguste y fera édifier des temples somptueux.

Dédiés, l'un à Jupiter, l'autre à Bacchus, ils seront embellis par ses successeurs. A partir des ruines existantes, on imagine la démesure des bâtiments d'origine. Prenez, par exemple, les six fûts du péristyle du temple jupitérien qui, à l'époque, en comptait 180. Des géants de 20 mètres de haut et de 2,20 mètres de circonférence à la base. De quoi se sentir lilliputien. A croire que ces piliers-là portaient, à eux seuls, le ciel du Liban. Pour rejoindre le Sud, on traverse les montagnes du Chouf, fief des populations druzes et de leur chef Walid Joumblatt. Un territoire autrefois partagé avec les chrétiens qui en furent chassés dans les années 80. Là encore, opinions politiques et confessionnelles s'affichent sans complexes. Sur les murs des maisons ou cloués aux poteaux électriques, les portraits de Kamal Joumblatt, « le héros du Chouf », assassiné en 1977, et d'une théorie de religieux islamiques enturbannés et barbus. Farouches visages que l'on oublie en traversant le village de Deïr el-Kamar, qui possède l'une des plus célèbres places du pays, le *midan*. Un ensemble de pierres blondes datant du XVIe siècle, véritable décor de théâtre. Plus loin, le somptueux palais de Beit ed-Dîne, bâti par l'émir du Liban, Béchir II, en 1840, ressemble à un palais grenadin. Ce charme, hélas, s'évanouit dès que l'on rejoint la route qui suit le littoral sud. Un littoral bétonné, succession de baraques bricolées et hétéroclites. Ici, l'urgence de la reconstruction d'après-guerre a eu raison de tout plan urbanistique et esthétique.

Heureusement, Tyr est au bout de la route. Une cité phénicienne, fondatrice de Carthage, et un nom attaché à jamais à la légende de la princesse Europe, fille du roi Agénor, enlevée par un Zeus métamorphosé en taureau ailé et transportée de force dans l'île de Crète. Aujourd'hui enclave chrétienne encerclée par la foi musulmane. C'est dans sa cathédrale Saint-Marc, construite par les Vénitiens au XIIe siècle, que les rois de Jérusalem avaient coutume de se faire couronner.

Tyr possède un champ de ruines admirables et une onirique nécropole byzantine dont les tombes culbutées font penser à un tableau de Piranèse. En forme de fer à cheval, le colossal hippodrome antique accueillait quelque cent mille spectateurs, que l'on pouvait évacuer en l'espace de dix minutes.

Sur le quai, face au port où des barques bariolées sautillent dans la houle, dans un petit chantier abrité sous un réduit bâché, des hommes taillent à la varlope les membrures d'une embarcation. La technique n'a pas changé depuis l'époque de leurs ancêtres phéniciens. Les gestes non plus. Sur cette scène rustique flotte un parfum d'éternité.

Marie-Noëlle Hervé

Le souvenir de Renan

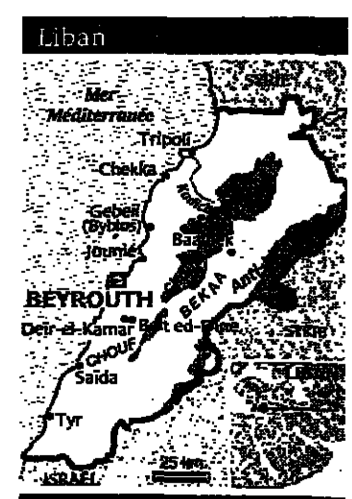
AU NORD de Beyrouth, Ghazir est, pour les Français, une invitation à retrouver la trace d'Ernest Renan. En mission au Liban, l'écrivain y séjourna en effet deux ans, de 1860 à 1861, en compagnie de sa sœur Henriette, alternant archéologie sur le site voisin de Byblos et rédaction de *La Vie de Jésus*, premier volume de son *Histoire des origines du christianisme*. La mort d'Henriette, emportée par les fièvres, devait interrompre brutalement cette villégiature. Renan sera luimême rapatrié d'urgence en France après avoir inhumé sa sœur au nord de Byblos, dans le charmant petit village d'Amchit, où sa tombe est toujours là.

Carnet de route

■ **REPÈRES.** On peut y aller en toutes saisons, passant de la douceur de la côte à la fraîcheur des monts où l'on peut faire du ski en hiver.

■ **ACCÈS.** Vols Paris-Beyrouth à partir de 3640 F A/R, six jours par semaine avec Middle East Airlines (tél. : 01-42-66-93-93), vol quotidien, à partir de 3 635 F A/R, avec Air France (tél. :0802-802-802).

■ **CIRCUITS.** Nouvelles Frontières (tél. : 08-03-33-33-33) annonce un itinéraire « Au pays des Phéniciens » à un prix record (8 jours, à partir de 5 890 F), Club Aventure (tél. : 01-44-32-09-30) une randonnée de 9 jours en avril 1998 (9 850 F), Assinter (tél. : 01-45-44-45-87 et agences) une découverte classique incluant notamment la visite de Bécharré, patrie de l'écrivain Khalil Gibran (8 jours, 10 700 F) et Clio (tél. : 01-53-68-82-82) un circuit « De Byblos à Baalbeck » (7 jours, 8 775 F). Oriensce (tél. : 01-43-36-10-11), pour sa part, allie connaissance du terrain, regard en profondeur et capacité à s'adapter aux désirs du voyageur avec des formules de 7 à 12 jours, de 7 850 à 12 050 F, en voiture avec chauffeur. Représentatif de ce savoir-faire, « A l'ombre des cèdres », qui tire la substantifique moelle de chaque lieu. Ainsi, après Tyr et Sidon, qui garde le souvenir de Saint-Louis, Beit ed-Dine et Deirel-Qamar, le palais omeyyade d'Anjar, Baalbek, Bécharré, la vallée de la Kadisha, sacrée pour les maronites, Tripoli la sunnite, l'abbaye cistercienne de Belmont devenue couvent orthodoxe, les anciens marais salants alimentées par les roues eoliennes, Byblos, voici Beyrouth, ses fouilles, ses musées, ses ruines, ses chantiers. Un résumé des multiples facettes de la mosaïque libanaise, 8 jours, 10 950 F par personne voyageant à deux en voiture particulière avec chauffeur. Cedar Country Travel (tél. : 01-48-33-21-31) se situe dans la même veine. Ce tour opérateur implanté au Liban se fait une spécialité des circuits archéologiques et culturels et favorise les rencontres avec des Libanais travaillant dans le même secteur que ses voyageurs. Compter environ 10 500 F pour un circuit individuel de 10 jours.



■ **HÉBERGEMENT.** A Beyrouth, en bord de mer, une institution, le luxueux Summerland (tél. : 00-961-1-304-830), épargné par les bombes (à partir de 500 F par personne en chambre double) et le Gadmos (tél. : 602-292), 360 F environ. Dans le centre, le Gabriel (tél. : 203-707), neuf et très *british* (675 F). A Byblos, face au vieux port, le Byblos-sur-Mer (tél. : (9)-942-983), confort paisible au cœur de la vieille ville, 485 F environ. Son restaurant, L'Oursin, est réputé. A Baalbeck, le Palmyra (tél. : (8) 370-011), face au temple, 155 F environ. Un peu désuet, il conserve intacte l'atmosphère de sa grandeur passée. Un bonheur pour les nostalgiques. A Beit ed-Dine, sur la montagne, le Mir Amine (tél. : (5) 501-315) ou les délices raffinés d'un palais du XIXe siècle (environ 605 F). A Tyr, le Rest House (tél. : (7) 740-677), seul hôtel de la région, coquettement aménagé, avec accès direct à la plage (280 F). Des tarifs proposés par Oriensce, petit déjeuner inclus.

■ **SAVEURS.** A Beyrouth, Côte Cour (tél. : 01-447-206), dans une vieille demeure aristocratique, cuisine française succulente, notamment provençale, et menus végétariens. Al-Mijana (tél. : 328-082), délicieux mezzés et grillades dans une maison ancienne du quartier d'Achrafieh. A Byblos, le Fishing Club (tél. : 09-217-276), représentatif des gargotes du bord de mer, sous une treille au-dessus du port. A Tyr, le Phénicien (tél. : 03-655-177), un bistrot les pieds dans l'eau, sert un festin de mezzés et de fritures.

■ **VISITES.** Le Musée National d'archéologie de Beyrouth, situé à un carrefour stratégique de la rue de Damas, sur la « Ligne verte » qui, pendant le conflit, séparait l'est de l'ouest de la capitale, est resté debout. Il vient de rouvrir mais, son réaménagement n'étant pas achevé, les collections éparpillées n'ont pas toutes retrouvé leur place. Le ravissant bâtiment début de siècle du Musée Sursock est, en revanche, sorti indemne des combats et présente des expositions temporaires. A Beit ed-Dine, le musée situé dans le caravansérail abrite des œuvres d'art et les collections de Walid Joumblatt. A Saïda, l'ancienne Sidon, la forteresse croisée, bâtie sur la mer et les souks. Les ruines grandioses de Baalbek et celles de Tyr et Byblos, vieilles villes au charme prenant.

■ **AGENDA.** Créé en 1956, le festival de Baalbek fit le bonheur de générations de mélomanes jusqu'à la veille de la guerre, en 1975. Suspendu alors, il a été relancé cette année, en juillet. Prendre date pour l'édition de 1998.

■ **LECTURES.** *Quand le soleil était chaud*, de Josette Alia (Livre de Poche), un roman intimiste sur le Liban avant et pendant la guerre. Le guide Olizane *Liban*, de Pierre Pinta, plus qu'un guide, un livre d'auteur, qui entre en profondeur dans l'histoire passée et contemporaine du pays. Les guides Hachette et Petit Futé.

■ **EXPOSITION.** *Empreintes*, saisissantes photographies de Hugues Fontaine sur le Proche-Orient, notamment le Liban, à l'Institut du monde arabe, à Paris, jusqu'au 11 janvier 1998.

■ **RENSEIGNEMENTS.** L'Office du tourisme libanais (124, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. : 01-43-59-10-36) délivre les visas à entrée unique ou multiple.





L'Irak aux deux visages

D'un côté, un somptueux festin archéologique. De l'autre, un peuple privé de tout, qui n'en accueille pas moins l'étranger à bras ouverts

BAGDAD
de notre envoyée spéciale

Le bus roule depuis une petite heure derrière les camions qui filent à toute allure au milieu du désert sans fin. Le trajet peut durer une vingtaine d'heures. Près de 1 000 kilomètres pour traverser la Jordanie et l'Irak jusqu'à Bagdad, avec les différents contrôles et le passage de la frontière. A lui seul, ce dernier peut prendre six ou sept heures. Tout dépend des douaniers, des pressions exercées afin d'obtenir un bakchich, pourtant interdit, et du test pour le sida auquel doivent se soumettre tous les étrangers de moins de soixante ans. En raison du blocus imposé depuis le 6 août 1990 par l'ONU, aucun avion n'est autorisé à survoler le territoire irakien. Passage obligé, donc, par la Jordanie ou la Turquie, y compris pour les rares touristes qui s'aventurent au pays d'« Entre-deux-Fleuves », autrement dit la Mésopotamie.

Côté « paysage », un plateau caillouteux, quelques ânes, le fort jordanien où s'est arrêté Lawrence d'Arabie et des cafés fantomatiques où l'on fait de courtes escales. Cette fois, le passage de la douane est rapide : quatre heures seulement... Une immense effigie de Saddam Hussein signale qu'on est désormais en Irak. L'autoroute (trois voies de chaque côté) file à travers le même désert plat, sorte de *no man's land* où flottent des mirages de lacs.

Visiter les principaux sites archéologiques de l'Irak peut sembler choquant dans un pays rendu exsangue par dix années de conflit avec l'Iran et par la guerre du Golfe et mis à terre par sept ans d'embargo. Certes, ceux qui, nonobstant un contexte difficile, viennent en Mésopotamie sont plus passionnés par le passé que par le présent. Difficile, toutefois, d'ignorer ce peuple qui manque de tout, souffre de l'isolement mais n'en accueille pas moins à bras ouverts les Français de passage. Difficile de fermer les yeux et de ne pas entendre ceux qui vous parlent tout en vous demandant de préserver leur anonymat.

La première chose qui surprend, quand on arrive de nuit à Bagdad, c'est l'animation. L'anniversaire de Saddam Hussein, il est vrai, y est pour quelque chose. Des enfants chantent dans les rues, un rameau à la main. A l'Hôtel Méridien – 21 étages dominant le Tigre –, la télévision, quand elle marche, retransmet interminablement les festivités organisées en l'honneur du chef suprême qui, comme dans un rêve, se dirige au ralenti vers une pyramide de pâtisseries orientales. Images du dirigeant acclamé par la foule et que l'on reverra plusieurs jours durant, jusqu'à l'hypnose. Dans le hall de l'hôtel se croisent des familles célébrant des mariages, des touristes italiens, japonais ou allemands et des délégations d'industriels en quête de fructueux contrats.

A Bagdad, les traces de la guerre ne sont plus visibles. Les ponts ont été reconstruits et les rues sont vivantes. On vend de l'alcool dans certaines boutiques et toutes les femmes ne sont pas voilées. A l'entrée des cinémas, des jeunes gens se pressent devant les photos de navets américains exhibant des filles en maillots de bain. Pourtant, la capitale est à l'abandon. Immeubles usés, voitures déglinguées, agences de voyages fermées. Les antiquaires bradent l'argenterie de la bourgeoisie. Les marchés sont approvisionnés mais les produits de base sont hors de prix par rapport au pouvoir d'achat de la population. Seul le rationnement permet d'éviter la famine. Chacun exerce deux ou trois boulots mais la solidarité familiale s'épuise tandis que l'insécurité croît. Rares sont ceux qui peuvent encore fréquenter les petits restaurants où, le soir, au bord du Tigre, on savoure le *mazgouf* (poissons du fleuve grillés au feu de bois). Au fil du long trajet qui mène des marais du Sud (Sumer !) à l'Irak « des deux printemps » au nord, on multiplie les allers-retours dans le temps, passé et présent s'entrechoquant en permanence : d'un côté les temples millénaires, de l'autre la récession, l'inflation, le marché noir, la pénurie, à commencer par celle de médicaments. Ressenti comme une injustice, l'embargo a plutôt pour effet de souder le peuple autour de son président. Les jeunes, qui ne veulent plus entendre parler de la guerre, font la fête chaque fois qu'on annonce, à tort, la fin du blocus.

Pour qui s'est nourri des ouvrages de Bottéro sur cette civilisation née d'une terre d'argile et du métissage entre Akkadiens et Sumériens, au IVe millénaire avant J.-C., pour qui a rêvé des dieux, des rois, des mythes, être soudain confronté aux ziggourats (pyramides à étages) représente une intense sensation physique. Ne pose-t-on pas le pied là même où s'enracine l'histoire de l'humanité ? La première civilisation écrite...

Du grandiose héritage ne restent souvent, cependant, que des ruines. Certes Saddam Hussein a favorisé la reconstruction d'un certain nombre de monuments, mais, la plupart du temps, les fouilles ne révèlent que des champs de terre, des ziggourats à moitié fondues et des murs dont les sublimes sculptures et bas-reliefs sont exposés à Bagdad ou dans les musées étrangers. On ne verra pas Lagash, ni Nipour, ni Eridou, sites « *difficiles d'accès* », a-t-on prétendu. Certains lieux ne sont accessibles que sous escorte militaire, tel Ourouk, dans le Sud, où persistent des troubles. En revanche, on ira à Khorsabad, à Mossoul, et même un peu plus haut, pour une visite improvisée aux yézidis, une curieuse secte qui « respecte » Taush Melel, ange déchu aux accents diaboliques. Syncrétisme original de valeurs chrétiennes et musulmanes, avec un Dieu unique. Ici, on se transmet oralement, de génération en génération, récits et traditions. Des fillettes en robe de velours blanc s'assoient sagement autour de nous. Au loin, les montagnes du territoire kurde autonome. Défense d'entrer.

Le voyage en Mésopotamie est avant tout archéologique. On navigue dans des dates qui donnent le vertige, repères fragiles pour découvrir les civilisations qui se sont succédé, de manière tumultueuse, plus de six millénaires durant : sumérienne, akkadienne, puis babylonienne et assyrienne, jusqu'à l'époque des califes. Au passage, au croisement des conquêtes ou influences, les mondes parthe, sassanide ou chrétien. Autant de traces de cités, de palais, aujourd'hui perdus dans la nature. Un festin pour le guide lettré qui, de monticules de terre en ruines de temples, fait revivre l'histoire et les textes fondateurs.

On ne racontera pas tout. Les routes, la poussière, les petits restaurants très kitsch où on sert l'*hakaka*, riz croustillant raclé au fond de la marmite, ou le *houzi*, mouton aux épices, l'accueil d'un vieux bédouin après une panne ou le pique-nique à l'ombre du monastère de Mar Behnam. Souvenirs, visions à jamais gravées dans la mémoire. Our, par exemple, dans la chaleur d'un paysage crayeux, avec la masse ocre de sa ziggourat carrée. On imagine l'effroi des chercheurs découvrant les fameuses tombes royales : des dizaines de corps alignés, militaires casqués, chanteurs sacrés. Enigme tenace d'une mort collective. Et impacts récents d'éclats de missiles. Après une route chaotique à travers les marais, Ourouk, où naquirent l'écriture et l'idée de l'Etat, vaste termitière aujourd'hui. Babylone, ville mythique, mélange de ruines et de reconstructions, avec la porte bleue d'Ishtar et son côté Disneyland (l'original est à Berlin), et le palais de Nabuchodonosor, savamment reconstitué en revanche. La tour de Babel n'est plus qu'un tas de boue. Au nord, Nemrod, où subsistent des bas-reliefs de grands taureaux ailés : l'archéologue Mohamed Muzahim raconte comment il découvrit, en 1985, sur un lieu pourtant ultrafouillé, deux tombes royales et 70 kilos de bijoux. A deux pas des murailles de Ninive, le palais d'Assourbanipal envahi par les herbes folles, recèle des pans de fresques en train de se défaire...

Parcours dans le désordre. Ici, la forteresse d'Ukhaider dressée dans le désert, là, les ruines de Ctésiphon, ou Hatra avec ses *iwans*, salles ouvertes sur un patio, et ses temples parfaitement reconstitués. De la présence catholique et orthodoxe demeurent un grand nombre d'églises et de monastères, concentrés autour de Mossoul et Bagdad. Longtemps ennemies, ces communautés se serrent aujourd'hui les coudes, sous la protection de Saddam Hussein, qui les voit comme un rempart contre le danger chiite. A la messe du dimanche, à Saint-Thomas, à Mossoul, les fidèles chantent toujours en araméen, la langue du Christ. Juste à côté, dans l'ancienne basilique du même nom, un pope, dont la femme et les fils ont été tués pendant la guerre, fait visiter les lieux. De la période arabo-islamique témoignent des écoles, des palais, des mosquées, disséminés un peu partout. Les califats, qui ont commencé de prendre leur essor au VIIIe siècle, avec les Omeyyades de Damas d'abord, puis surtout avec les Abassides de Bagdad, ont laissé de quoi imaginer ce que fut cet âge d'or. Du « palais du Bien-Aimé », isolé sur une hauteur, à la mosquée de Samarra, gigantesque ruine avec son minaret à spirale. Du palais des *Mille et Une Nuits* reconstitué mais un peu à l'abandon (dans la piscine vide, des bouteilles s'entrechoquent, poussées par le vent) aux reconstitutions-bijoux tels la Medersa, célèbre école de théologie et de médecine, avec sa cour encadrée d'*iwans*, salles ouvertes sur un patio, ses chambres d'étudiants, sa bibliothèque et son petit jardin, ou le palais abasside de Bagdad.

On a, hélas ! visité au pas de course la mosquée de Kerbala, où repose l'imam Hussein, et celle de Nadjaf, où est enterré l'imam Ali, respectivement petit-fils et gendre de Mahomet. Ces hauts lieux du chiisme, qui, chaque année, rassemblent des milliers de pèlerins, sont de nouveau accessibles aux Iraniens. La mosquée d'Hussein, endommagée lors des combats entre la rébellion chiite et l'armée irakienne, est aujourd'hui entièrement restaurée et brille de l'or de sa coupole et de ses céramiques multicolores. Les femmes n'y entrent qu'en *abbaya*, entièrement voilées de noir. Les touristes, par leur seule présence, déclenchent une tension palpable.

A Bagdad, on espérait voir les trésors archéologiques retirés des cités mythiques. Une seule salle du musée est ouverte. L'Etat n'a plus les moyens de protéger ses sites et musées, dont les pièces font l'objet de trafics d'envergure. « *Même les policiers volent* », vous dit-on. Au musée de Bagdad, rien n'aurait disparu. Mais ailleurs... Là aussi, passé et présent s'entrechoquent.

Catherine Humblot



GEORG GERSTER/RAPHO

Les marches cyclopéennes de la ziggourat d'Our

Le gai savoir

COSTUME CLAIR, pochette de soie et, sur les sites, un chapeau de paille qu'il tient à la main s'il fait du vent. Très proustien, ce « Florentin », avec sa barbiche et ses yeux clairs. Professeur d'assyriologie à l'université d'Aix-en-Provence depuis trois ans, grand spécialiste des langues de Mésopotamie, Remo Mugnaioni pratique une vingtaine de langues, dont l'akkadien, le sumérien, le grec, le latin et l'hébreu. Esprit allègre, il arpente les siècles, de 6000 ans avant J.-C. à l'an 74 de notre ère. Après, c'est le monde moderne. Cet érudit de trente ans est un adepte du gai savoir : il n'assène pas sa culture mais, au contraire, la communique avec gourmandise. Infatigable conteur, il éclaire les sites de ses récits facétieux, fait revivre les palais et les dieux, et explique l'Histoire : la naissance de l'écriture, l'organisation du pouvoir ou la spécificité du sentiment religieux chez les Mésopotamiens. Un savoir nourri de la consultation du demi-million de documents enfouis pendant plus de cinq millénaires et retrouvés depuis à peine deux siècles. De la tour de Babel au récit du Déluge, de Gilgamesh à la déesse Inanna, le linguiste fait défiler les mythes et légendes, les grands textes dont nous sommes tributaires, livrant, dans le même temps, l'état de la recherche, ses théories et les secrets persistants.

C. H.

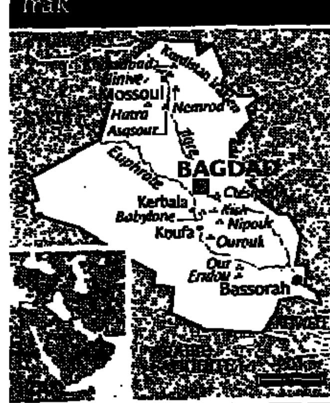
Carnet de route

■ **REPÈRES.** Climat très chaud l'été. Meilleures périodes : avril-mai et septembre-octobre. Prévoir de bonnes chaussures à semelle antidérapante pour la marche sur les sites. Routes en bon état, Sud excepté.

■ **ACCÈS.** En avion, obligatoirement par Amman (Jordanie), à cause du blocus. Avec Air France (tél. : 0802-802-802), qui propose 3 vols hebdomadaires, à partir de 3 266 F A-R, ou une des nombreuses compagnies qui desservent cette ville. Se renseigner dans les agences.

■ **HÉBERGEMENT.** Les meilleurs hôtels sont à Bagdad et Bassora mais il faut supporter les surprises dues au blocus. Le pays manque de tout, d'où des télévisions parfois en panne, des chasses d'eau cassées, etc.

■ **CIRCUITS.** Ce reportage a été réalisé dans le cadre d'un circuit de Clio (tél. : 01-53-68-82-82), spécialiste culturel, sous la conduite d'un archéologue linguiste. Inauguré en 1990, interrompu pendant cinq ans, le circuit irakien décrit ici a été repris en 1995 au rythme d'une quinzaine de voyages par an, pour 15 à 23 participants (12 jours, 11 000 F tout compris, sauf les frais pour le test du sida). Au fil des ans, d'autres voyagistes ont rejoint ce précurseur. Ikhar (tél. : 01-43-06-73-13) programme un itinéraire de 14 jours (16 500 F) et quatre dates de départ, dont une, en septembre 1998, incluant le Festival international de Babylone (musique et danse) ; Orients (tél. : 01-40-51-10-40), une « Terre d'argile et de roseaux », sous la conduite de Pierre Guy, archéologue, avec dîner musical dans le site de Hatra et récital d'un pianiste irakien dans une église (16 jours, 16 980 F) ; Pro Arte (tél. : 01-40-06-03-57), un circuit de 14 jours (15 000 F), et Assinter (tél. : 01-45-44-45-87), un circuit de 15 jours (16 500 F en pension complète sur la base de 15 personnes, avec un départ coïncidant avec le Festival de Babylone), ainsi qu'un original duo Iran-Irak de 18 jours (20 700 F en pension complète sur la base de 16 personnes) avec prolongation possible pour visiter Persépolis et Ispahan. Enfin, bon connaisseur du Proche-Orient, Oriensce (tél. : 01-43-36-98-10) y propose voyages en groupe (14 jours, 12 330 F) mais aussi à la carte.



■ **CUISINE.** Les petits restaurants orientaux sont bons : brochettes de bœuf ou de mouton, agneau garni de riz aux raisins secs et épices. Eviter les crudités, pourtant tentantes. Goûter l'arrak, une eau de vie de dattes et de raisins aromatisée à l'anis ou au mistaki.

■ **ACHATS.** Dans les bazars de Bagdad, argenterie, épices et tapis. Beaux objets à Khan Murjan, caravansérail restauré et transformé en restaurant avec boutiques d'antiquités.

■ **LECTURES.** Indispensables : *La Mésopotamie*, de Georges Roux (Seuil), et, de Jean Bottéro, *Mésopotamie, l'écriture, la raison et les dieux* (Gallimard) ; *Babylone, A l'aube de notre culture* (Découvertes Gallimard), ou *Lorsque les dieux faisaient l'homme. Mythologie mésopotamienne*, de Bottéro et S.N. Kramer (Gallimard). Egalement, *Les Cités disparues* (Autrement), ou *L'Epopée de Gilgamesh. Le grand homme qui ne voulait pas mourir*, traduit par Jean Bottéro (Gallimard). *Meurtre en Mésopotamie*, d'Agatha Christie, un roman policier archéologique.

■ **RENSEIGNEMENTS.** Visa à demander, via les agences de voyages, l'Irak étant représenté en France par l'ambassade du Maroc.

هكذا من الاصل

La Tasmanie, très nature

Suite de la page I

De 1803 à 1854, 120 000 forçats sont passés par ici. Engrenage tragique : c'est l'indépendance des Etats-Unis qui obligea les Anglais à créer la colonie pénitentiaire, et c'est l'abolition du bagne qui – ouvrant le pays à la colonisation sauvage – provoqua le génocide. Les quatre mille Aborigènes seront systématiquement exterminés. Il faudra un profond travail de deuil pour que la Tasmanie renaisse à elle-même et voilà pourquoi, plus lente que les autres Etats australiens à se moderniser, elle trimbalera longtemps son complexe de « petite Angleterre »...

Aujourd'hui, les choses changent. Les Tasmaniens chassent leurs démons. Tous les domaines sensibles sont abordés : l'écologie, le droit des minorités ethniques, l'homosexualité, le port d'armes, etc. Cela se traduit au quotidien par un net recul des valeurs victoriennes et, pour celui qui s'y promène librement, par un désir d'ouverture et d'échange.

La Tasmanie semble un vide-poches où Dieu aurait mis en vrac tout un assortiment de reliefs et de paysages. La route qui va de Strahan à Hobart, en passant par Queenstown, donne une bonne idée de cette diversité topographique. Au départ, il y a la plage, Ocean Beach, long boulevard de sable blanc, puis la traversée de la Queen River, aux galets engobés dans la poussière de cuivre, puis les monts chauves, forêts détruites par le saccage et la pollution, puis la moyenne montagne, qui a de faux airs de Rocheuses, puis la savane, puis la zone des lacs glaciaires, puis les perspectives bossuées, chevaux, vaches et moutons, chaumines d'où s'échappe un panache de fumée et dont le bucolisme invite à siffloter *Qu'elle était verte ma vallée !* A la tombée de la nuit, dans les phares, c'est le ballet étrange d'une faune qui date d'avant la séparation d'avec la « Grande Ile » : les kangourous nains, les wombats et les diables de Tasmanie.

Les premiers colons n'étaient ni des érudits ni des lettrés. Pour toute bibliothèque, ils possédaient deux livres : la Bible et *Les Mille et Une Nuits*. Voilà pourquoi, outre les noms importés de leur pays d'origine – Launceston, Devenport, Bothwell, Forth ou Tamar –, les noms des découvreurs et des pionniers ou les appellations anecdotiques, les lieux-dits de l'intérieur de l'île, très modestes parfois, sont affublés de toponymes naïfs et grandiloquents. Le Jourdain, Bagdad, Jéricho, la Tibériade, l'Abyssinie, le Mur de Jérusalem et les Mines du Roi Salomon (belle grotte baroque) ne cachent pas leur fonction mythologique. Le même transfert s'opérera sur la faune et le fameux tigre de Tasmanie, le thylacine, dont le dernier exemplaire a fini ses jours au zoo d'Hobart en 1936, et qui pourrait bien n'être qu'un substitut culturel, une version antipodique du loup européen. Aujourd'hui, dans un autre registre, les Tasmaniens fréquentent l'Alpirail – petite Suisse reconstituée à quelques kilomètres de la capitale – et, à *Launceston, l'Aquarius, bains ro*mains façon Hollywood, dont la formule publicitaire laisse songeur : *« Venez goûter à la décadence romaine. »*


DENNIS HARDING/AUSCAPE

La Tasmanie abrite les plus beaux arbres du monde : eucalyptus et acacias, pins Huons, sassafras et hêtres-myrtes..

Lorsque j'aurai signalé que la Tasmanie abrite les plus beaux arbres du monde (des eucalyptus et des acacias, *bien sûr, mais* aussi des pins Huon, des sassafras et des hêtres-myrtes) et que 20 % de l'île sont classés au Patrimoine mondial de l'humanité, que l'on y mange des fruits de mer d'anthologie (des ormeaux, des coquilles Saint-Jacques, des langoustes, des crevettes et des huîtres du Pacifique...), qu'on y fabrique d'excellents fromages (des bleus, des camemberts, des bries) et qu'on y boit des vins acceptables, que le miel de Leatherwood n'a pas d'égal, on conviendra que la Tasmanie, malgré ses blagues anti-françaises et un certain chauvinisme insulaire, est une terre tout-à-fait fréquentable. L'accueil qui vous y sera fait vous inspirera peut-être cette locution nouvelle : *« Heureux comme un touriste en Tasmanie »*. Ou, pour les plus enthousiastes, un simple conseil : *« Osez la Tasmanie ! »* Et, croyez-moi, pas besoin d'avoir perdu sa valise pour que l'île vous ouvre ses portes à deux battants...

Jacques Meunier

Le sanctuaire des « brumbies »

PARTAGEANT son existence entre deux hémisphères, Franz Weber porte une montre à chaque poignet. Difficile de cerner ce Suisse septuagénaire qui, depuis plus de trente ans, se bat sur tous les fronts de l'écologie. Disons qu'il *est une sorte de Red Adair de la sauvegarde ani*male et que, si vous ignorez son nom, vous n'ignorez sans doute pas ceux pour qui il a mis le feu aux médias : les bébés phoques du Canada, les oiseaux migrateurs d'Europe, les éléphants du Togo, les dauphins des îles Féroé...

En Australie, Franz Weber, utopien et pragmatique, a racheté un ranch d'élevage pour en *faire une réserve de chevaux sauvages, les brumbies.* Le sanctuaire se trouve à 250 kilomètres au sud de Darwin et couvre quelque 500 km².

TOURISME D'UN NOUVEAU TYPE

Pour rentabiliser l'affaire, tout en faisant connaître la bonne cause, Weber a transformé les anciennes installations en mini-complexe *touristique. Deux piscines, un bar, un restau*rant, une piste de danse, des bungalows et un centre équestre font oublier la proximité du bush. N'étaient les kangourous, les crocodiles d'eau douce et le rire des martins-pêcheurs locaux, vous pourriez vous croire dans l'une de ces oniriques villas de Californie.

Le confort, cependant, ne disqualifie pas le combat de Franz Weber. Car, pour lui et sa fondation, cette enclave de luxe sert de poste d'observation et de vigilance. Sa présence symbolique fait qu'il devient plus difficile, désormais, de massacrer les *brumbies* du haut d'un hélicoptère, sous prétexte d'épidémie ou de bris de clôture, voire d'organiser des battues pour les transformer en aliments canins.

Il s'agit d'abord d'un acte de foi, mais depuis que Franz Weber s'est installé, les éleveurs ont cessé de harceler les hordes de chevaux. Quant aux professionnels australiens, toujours à l'affût d'un nouveau type de tourisme, ils observent l'expérience avec curiosité. En fait, le verdict sera économique.

En attendant, « Bonrook Lodge » et le « Franz Weber Territory » abritent six cents chevaux en liberté, et c'est un rare bonheur que d'en rencontrer quelques-uns cachés dans les hautes herbes. Un bonheur partagé par votre propre monture qui, sans doute désireuse de les rejoindre, dresse les deux oreilles et frissonne de l'encolure...

J. M.

★ **Fondation Franz Weber, PO Box, CH, 1820 Montreux, Suisse, tél. : 00-41-21-964-42-84, fax : 41-21-964-57-36.**

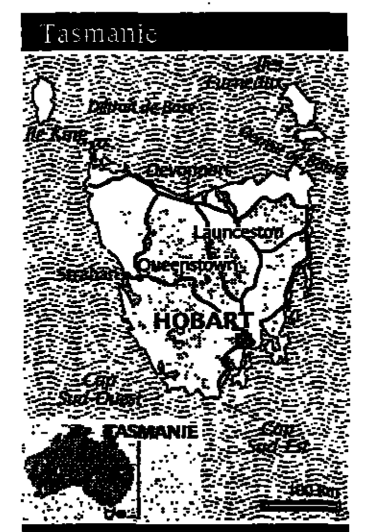
Carnet de route

■ **ACCÈS.** Qantas (tél. : 01-44-55-52-00) assure des liaisons quotidiennes Londres-Melbourne, avec préacheminement de Paris, à partir de 7 510 F A/R, puis Melbourne-Hobart, à partir de 1500 F A/R. Ansett (tél. : 0800-90-77-12, numéro vert) propose un Sydney-Hobart à 1 600 F A/R *dans le cadre de son « G'Day Airpass ».*

■ **CIRCUITS.** La plupart des tours-opérateurs programmant l'Australie proposent des circuits à la carte en Tasmanie, Flâneries australiennes (agences de voyages) notamment.

■ **MODE D'EMPLOI.** La Tasmanie se prête à toutes les formes de vacances, spartiates ou luxueuses, sérieuses ou volages, aventureuses ou sereines. Elle est particulièrement recommandée aux amateurs d'écotourisme. Aux zones protégées par l'UNESCO s'ajoutent les parcs et les réserves. De nombreuses agences y proposent des périples combinant la randonnée, le VTT et le rafting. Une brochure, *Tasmania's natural experiences*, en fait l'inventaire. Les téméraires pourront s'essayer à la spéléologie dans la région de Mole Creek (Wild Cave Tours) ou à la plongée, en particulier à King Island (King Island Dive Charters).

■ **DÉCOUVERTE.** Hobart, la capitale, se signale d'abord par son site. A l'embouchure de la Derwent River, dominée par le Mont Wellington (1271 m), elle est un mélange singulier de province et de bout du monde. Le marché du samedi, rendez-vous des maraîchers et des artisans locaux, ne manque pas de pittoresque. La ville se résume à quelques tours et grands magasins. La visite de la prison de Port Arthur donnera un aperçu du passé pénitentiaire de l'île. Le jardin botanique mérite aussi l'attention : vous y découvrirez la Fontaine aux Français (elle porte les noms de Marion du Fresne, Bruni d'Entrecasteaux, Huon de Kermadec, Nicolas Baudin, Freycinet), témoignage de la présence française entre 1772 et 1803. « Tassie » (diminutif affectueux de la Tasmanie) *s'enorgueillit d'être le dernier* vestige d'un continent perdu, le Gondwana. Elle abrite l'ultime grande forêt pluviale de zone tempérée du globe. Les pics de Cradle Mountain, façonnés par six glaciations successives, suscitent la haute émotion d'un lieu initial. A ne pas manquer. Les plages et les baies, les rivières sauvages, les chutes d'eau et les landes d'altitude, les retenues et les sources (certaines chaudes) sont si nombreuses qu'il vaut mieux renvoyer au seul guide existant, le Lonely Planet en anglais (*Tasmania*). A noter le curieux village de Sheffield, dont les maisons sont ornées de peintures murales, et deux pubs rencontrés au hasard de la route, le Clark's Family Roadhouse Hotel, à Tullah, et le Man-O-Ross Hotel, à Ross Bridge, la plus vieille taverne de l'île.



■ **LECTURES.** *Death of a river guide*, de Richard Flanagan (Penguin Books Australia), *Tassie Terms* (dictionnaire d'anglais local), de Maureen Brooks et Joan Ritchie (Oxford University Press), et *Au commencement des temps, l'Australie*, de Jacques et Betty Villeminot (éditions Barthélemy, Avignon).

هكذا من الأصل

Le chant de la route 87

Quand John McDouall Stuart décida de traverser l'Australie, du sud au nord, il partit tout droit. Sous l'œil perplexe des kangourous

DARWIN
de notre envoyée spéciale

Quand il posait le pied par terre en chantant, l'Aborigène faisait naître un ruisseau, un rocher, un lézard ou un arbre. Sa piste était un chant. Elle s'arrêtait avec le dernier mot de la dernière strophe. La terre aborigène, celle du Temps du rêve, s'étendait au son des couplets entrelacés. Quand John McDouall Stuart décida de traverser l'Australie, du sud au nord, il partit tout droit d'Adelaïde. Il s'y reprendra à trois reprises avant de pouvoir planter l'Union Jack sur un arbre, face à l'océan. C'était le 25 juillet 1862. Cent trente-cinq ans après, on se lance sur les traces de l'explorateur, le long de cette route rectiligne qui porte son nom : la Stuart Highway. Trois semaines pour écouter le chant de la route 87.

Km 0. On entre dans l'*Outback*, l'intérieur de l'Australie. La « Stuart » commence à la sortie de Port Augusta. Un panneau indique : Coober Pedy 536 kilomètres, Darwin 3200 kilomètres. La route n'est pas plus large qu'une départementale. Droite et vide. De chaque côté du ruban d'asphalte, la plaine rouge moutonne des dos ronds tapissés de vert – les buissons de spinifex – et de blanc – les troupeaux. A gauche, la ligne des poteaux électriques, à droite un pipeline en ciment blanc. Des deux côtés, des cadavres d'animaux qu'on repère de loin grâce au vol des corbeaux. Pas de voiture mais de longs *road trains*, énormes camions avec trois remorques et, en guise de pare-chocs, d'impressionnantes grilles renforcées destinées à désintégrer les malheureux kangourous ou les dingos qui auraient la mauvaise idée de leur couper la route.

Le ciel, en Cinémascope, donne la météo sur 360°. A gauche, il pleut ; devant, il fait beau ; derrière, c'est nuageux. Premier coucher de soleil sur le bush. L'ombre des buissons n'en finit pas de s'allonger. Il est 17 h 30.

Km 300 : Glendambo. Première station-service depuis Port Augusta. Des pompes à essence et un pub. Un poids lourd fait le plein : 2 000 litres de gas-oil, quantité requise pour gagner Darwin d'une traite. Les chauffeurs ne s'arrêtent pas. Ils avalent Adelaïde-Darwin et retour en cinq jours et cinq nuits. Pas question de dormir. Le conducteur est seul et, pour tenir le coup, il se bourre d'amphétamines.

Km 536 : Coober Pedy. En aborigène, cela signifie « le terrier de l'homme blanc ». Expression adéquate : la majorité de la population vit dans des habitations troglodytiques. Une taupinière géante, rose et blanche, hérissée de foreuses. C'est dans cet immense chantier de chercheurs d'opale que le film *Mad Max II* a été tourné. Sur les camionnettes des mineurs, des inscriptions annoncent la couleur : *« explosives »*. Pas vraiment un endroit où passer des vacances. Pourtant, on a du mal à le quitter.

MICHEL FAINSILBER

Pas question de dormir. Pour tenir le coup, le chauffeur se bourre d'amphétamines

Une poignée de touristes s'éternisent dans les boutiques d'opale. Mieux vaut pousser les portes du saloon. C'est là que bat le pouls de la ville. On y rencontre Gordon, le barman guitariste, le boucher, les Aborigènes et Margaret, la photographe. Les écrans de télé diffusent en continu les résultats du Loto, des courses de chevaux et de lévriers. La nuit tombe sur le million de trous et de monticules qui entourent la ville.

Les familles aborigènes ont pris possession du pub dès l'ouverture. Les femmes viennent de toucher le RMI local (180 dollars, environ 725 F, par personne et par semaine) et elles sont bien décidées à en garder le contrôle. Pas question de laisser les hommes s'en emparer pour financer leurs beuveries de la semaine. A 22 heures, le pub est bondé. La soûlerie blanche et noire est à son comble. Une bagarre éclate entre une Aborigène et son homme. Le barman ferme le bar. Dans la salle voisine, comme chaque vendredi, c'est la soirée disco, et le Tout-Coober Pedy est là.

Avant de quitter les lieux, il faut rendre visite à *« Crocodile Harry »*, dans sa maison troglodytique, à la sortie de la ville. A soixante-douze ans, Harry, petit, sec et imbibé de porto, a le discours embrouillé mais les mains baladeuses. Sa réputation de dragueur impénitent a pris le pas sur celle de chasseur de crocodiles.

La route traverse un océan de sable rouge, de collines encore vertes (on est en automne, à la fin de la saison des pluies), de lits de ruisseaux à sec. La nuit tombée, on voit bouger les animaux : dingos, kangourous et vaches. De temps en temps, on croise une piste. Une pancarte indique le nom d'une ferme, souvent située à une centaine de kilomètres de là. Leur présence se repère aux clôtures qui longent la route sur des dizaines de kilomètres.

Km 950 : Kulgera. Sur une affiche, un cow-boy et un dingo annoncent le premier et le dernier hôtel des Territoires du Nord. Le bar a un côté chalet alpin avec son comptoir taillé dans un tronc d'arbre et sa grande cheminée. La vie s'organise autour du juke-box et du match de foot à la télé. Un couple joue au billard. Dehors, un jeune garçon en short, chapeau et boots boit sa bière tout seul. Les cow-boys s'ennuient le dimanche. Dur, dur de passer des semaines à s'occuper de vaches éparpillées sur des milliers d'hectares et, quand on veut boire un verre, d'être obligé, parfois, de faire 300 ou 400 kilomètres pour trouver un pub. Les pistes chantées par les Aborigènes mènent à Ayers Rock. Pas question de chanter la route 87 sans faire le détour, histoire de découvrir, à 500 kilomètres de là, la plus fameuse carte postale d'Australie. Les touristes y débarquent du monde entier pour assister, en buvant du champagne et en croquant des petits fours, au coucher de soleil sur le célèbre rocher rouge. Un rituel qui pourrait agacer. Mais la magie opère, et l'on reste bouche bée devant cette masse minérale qui s'habille de couleurs chaudes avant de déteindre dans le ciel. Comme si une pluie de neige rose tombait des nuages.

Km 1 227 : Alice Springs. La ville ne se ressemble plus : hôtels, rues piétonnes, boutiques de souvenirs, T-shirts, miel et poteries à gogo, écolos et guitaristes country. Pour un peu, on se croirait sur la Côte d'Azur. Heureusement, Arcady, le héros du *Chant des pistes*, de Bruce Chatwin, traîne toujours à la Todd Tavern, un vieux bar où flotte encore l'âme des lieux. Idem chez Scotie's, où l'on peut boire, danser et écouter les accents planants du *didjeridoo*, ce long tube en bois dans lequel soufflent les Aborigènes pour imiter les sons du vent.

La route est jonchée de lambeaux de pneus. Pas étonnant quand on sait que les plus longs *road trains* comptent jusqu'à 120 roues ! Aux camions s'ajoutent maintenant des caravanes, ce qui ne facilite pas les dépassements. Sur les bas-côtés se multiplient les voitures accidentées, victimes des kangourous kamikazes. Mieux vaut ne pas essayer de les éviter, mais ralentir au maximum et attendre le choc. La voiture trinquera mais, vous sortirez indemne de la confrontation.

Km 1 446 : Barrow Creek. L'hôtel accuse bien ses soixante-cinq ans. Façade coloniale en bois, fleurs à profusion et, sur le toit en tôle ondulée, un Père Noël. Sur les murs et au plafond du bar, pas un centimètre qui ne soit occupé par des dollars dédicacés, des chapeaux, des photos de plus ou moins mauvais goût et des messages plus ou moins gratinés. Dans un coin, un vieux piano et une batterie.

La route traverse une mer de hautes herbes jaune pâle d'où émergent des gommiers, arbres qui la jalonnent tout du long. Leur feuillage aérien évoque les estampes japonaises, tandis que leurs troncs blancs se tordent tels des écorchés vifs. En automne, ils ne perdent pas leurs feuilles mais leur écorce.

Km 2 070 : Daly Water. Le détour de 3 kilomètres pour aller voir le plus vieux pub d'Australie (1893) s'impose. Nichée dans les fleurs, la petite maison est charmante. L'intérieur, avec tout son fatras, est typique des bars du bush. Une spécialité maison : la guirlande de soutiens-gorge et de petites culottes accrochée au-dessus du comptoir.

Km 2 400 : Katherine. Soixante mille Aborigènes vivent dans le nord de l'Australie. Au cœur de la terre d'Arnhem, Katherine est la base arrière de ceux qui travaillent pour les communautés aborigènes de la côte nord-est. Chaque année, à la fin de la saison des pluies, ces dernières sortent de leur isolement et se retrouvent pour danser, se mesurer au lancer de sagaie, jouer du *didjeridoo*. C'est le festival de Barunga, qui coïncide avec l'anniversaire de la reine d'Angleterre, le 10 juin. Trois jours durant se succèdent compétitions sportives, danses traditionnelles, concerts rock et disco dans une ambiance de foire avec stands et buvettes.

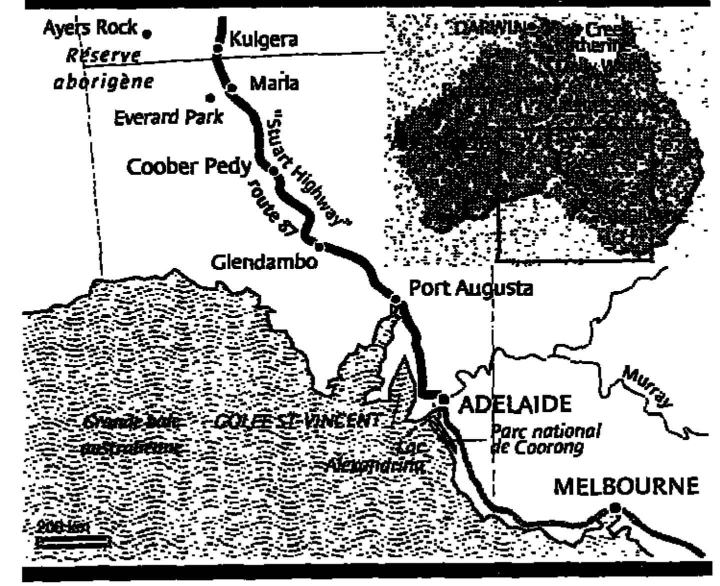
Km 2 535 : Pine Creek. La nature change. Elle devient tropicale. La chaleur aussi. Au nord, même en hiver, la température diurne flirte avec les 30° C. Il y a aussi de la nostalgie dans l'air. Avec, notamment, les vestiges de la ruée vers l'or de la fin du siècle dernier, des maisons sur pilotis, une gare et son train à vapeur, un magasin chinois.

A 3 kilomètres, sur la 87, une pancarte signale la présence de l'« Hôtel historique Grove Hill ». Perdue au milieu de rien, une vénérable maison (elle date de 1934) en tôle ondulée blanchie, se dresse dans un jardin fleuri. Inventaire à la Prévert : un cheval, un buffle, un chien, une éolienne, une tonnelle, de vieux fauteuils des années 30 disposés sous la véranda, un « musée », un bar sous des ventilateurs et Jan, en short et chapeau de bush.

C'est la dernière image de l'*« Outback »*. La 87 pénètre à présent dans une zone habitée. Elle s'offre même un virage, le premier depuis plus de 2 000 kilomètres ! Un panneau met en garde le conducteur que la monotonie aurait anesthésié. La route 87 finit en cul-de-sac, face à la mer. Le compteur indique 6 200 kilomètres, tout compris. On est à Darwin, le *« never never »* de l'Australie. Le « jamais jamais », c'est ainsi que les Australiens nomment les lieux apparemment inaccessibles.

Jacqueline Lalu

Carnet de route



■ **REPÈRES.** Les saisons étant inversées, l'automne-hiver se situe entre le 15 avril et le 15 octobre : c'est la saison sèche, les pistes sont praticables, la température agréable. De décembre à mars, grosses chaleurs : le mercure peut monter jusqu'à 50° C. Meilleures périodes : mai-juin et septembre-novembre. En toute saison, forte amplitude entre le jour et la nuit. Hors canicule, prévoir vêtements chauds, imperméable et coupe-vent. Et toujours partir avec une provision de bouteilles d'eau, le moindre bistrot étant à des centaines de kilomètres.

■ **ACCÈS.** AOM (tél. : 0803-00-12-34, numéro indigo), seul transporteur à se rendre directement en Australie, dessert Paris-Sydney deux fois par semaine à partir de 6 100 F A/R et suggère un forfait Paris-Sydney-Adelaïde à partir de 7 790 F A/R, en association avec Ansett. Ansett (tél. : 0800-90-77-12) assure les liaisons Sydney-Adelaïde A/R et Adelaïde-Alice Springs, aller simple, pour 2 600 F. De son côté, Qantas (tél. : 01-44-55-52-00 et agences) propose, pour sillonner le continent, un « Boomerang Pass », à partir de 1 600 F, à acheter avant le départ, sur présentation d'un billet international. On peut aussi se rendre à Darwin avec Singapore Airlines via Zurich, desservi de Paris par Swissair.

■ **CIRCUITS.** Spécialiste de la destination, Australie Tours (129, rue Lauriston, 75116 Paris, tél. : 01-45-53-58-39) dispose d'une agence à Sydney (on y parle français). On rejoint la Stuart Highway avec un « Air Pass » pour les vols Sydney-Adelaïde et Darwin-Sydney (de 1 600 à 2 000 F). Une fois à pied d'œuvre, louer une voiture de type classique pour se rendre d'Adelaïde à Ayers Rock/Alice Springs puis, pour sortir de la route et rouler sur des pistes, un 4X4 jusqu'à Darwin. Pour 14 jours, avec l'hébergement, les assurances et les taxes, compter environ 8 700 F pour deux personnes. Ce voyagiste propose une gamme de séjours, circuits et excursions en voiture, en avion, en hélicoptère, en train ou en bus. On peut aussi passer 4 jours dans un camp aborigène, au départ de Darwin.
Parmi les voyagistes programmant l'Australie, citons aussi Asia (tél. : 01-44-41-50-10 et dans les agences), qui, de Sydney, propose une découverte de quelques-unes des régions les plus sauvages du pays (Ayers Rock, Kings Canyon, Fink National Park, le désert de Tanami, Bungle Bungle, Katherine Gorge, les parcs de Kakadu et Litchfield) pour 15 000 F par personne en pension complète (avec un vol Qantas à partir de 8 590 F, 2 vols intérieurs inclus) ainsi qu'une balade de 6 jours d'Adelaïde à Alice Springs, sur la Stuart Highway, via les Flinders Ranges, Coober Pedy et le désert rouge (1 225 F par personne en chambre double et un 4x4 à partir de 2 700 F). La région des Flinders Ranges est également explorée par Australie à la carte (tél. : 02-40-12-07-88) dans le cadre d'un circuit de 4 jours en camping-car (4 840 F par personne en pension complète). Au programme de ce voyagiste, 2 jours sur Kangaroo Island (2 700 F par personne en pension complète). Citons également Flâneries australes (agences), Légendes australiennes (tél. : 01-69-83-40-10), Nouvelles Frontières (tél. : 08-03-33-33-33) et Voyageurs en Australie (tél. : 01-42-86-16-99).

■ **TOURNÉES POSTALES.** Le meilleur moyen de découvrir le bush et ses habitants, c'est d'accompagner les facteurs locaux. John, par exemple, au départ de Coober Pedy, le lundi et le jeudi. Six cents kilomètres en voiture avec arrêts à la *dog fence* (une clôture de 5 600 km qui coupe l'Australie et empêche les dingos du Nord d'aller croquer les moutons du Sud) et au plus grand élevage du monde (aussi vaste que les Pays-Bas). A réserver longtemps à l'avance auprès d'Underground Books, PO Box 328, Coober Pedy, SA 5723, tél. : 00-61-8-86-72-5558. Prix : 240 ou 360 F, avec ou sans le déjeuner. A Alice Springs, c'est à bord de l'avion postal que l'on embarque pour quatre ou huit heures, selon la tournée choisie. La plus longue couvre plus de 1 000 km. Le prix dépend du nombre d'arrêts : de 440 à 890 F environ. Réservations auprès de Baden Le Cornu, Air North, PO Box 8170, Alice Springs, NT 0871, tél. : 00-61-8-89-52-6666, fax : 8-89-52-2245. Australie Tours programme ces deux tournées.

■ **RENSEIGNEMENTS.** En France, l'Australian Tourist Commission (Numéro Vert : 0800-91-56-26, Minitel 3615 OT Australia, site Internet http : //www.aussie.net. au) diffuse brochure 1997-1998 (« Australia, préparez votre voyage ») et fiches d'informations. A Adélaïde, South Australian Travel Centre, 1, King William Street, tél. : 212-15-05. Association France-Australie (auprès de l'ambassade) : conférences, projections et journal.
Visa à l'ambassade d'Australie (4, rue Jean-Rey, 75015 Paris, tél. : 01-40-59-33-00).

هكذا من الاصل

Les Aborigènes à la mode

Moins ils sont nombreux, plus on les idéalise. Plus ils se taisent et plus on parle d'eux

ALICE SPRINGS
de notre envoyé spécial

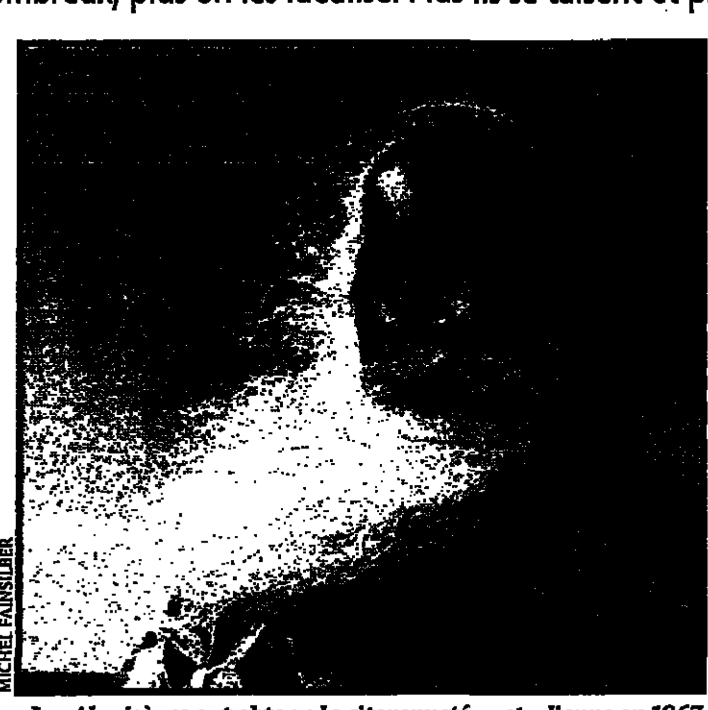
Terry déjeune au Jardin botanique chaque fois qu'il se rend à Adelaïde, la capitale de l'Etat d'Australie-Méridionale. Là, dans la végétation du bush, cet accompagnateur Kaurna retrouve un peu ses racines aborigènes. Avec lui, on ne perd pas une miette du festin qu'offre la nature. Cette plante herbacée, par exemple, c'est un *warrigal green*, une variété d'épinard qui sauva le capitaine Cook du scorbut. Un peu plus loin, cet arbrisseau solitaire, dont la silhouette élancée évoque un cyprès, est très prisé des premiers Australiens, qui savent que l'écorce du *cherry ballart* sert à fabriquer des lances, que sa sève protège des morsures de serpent et que ses fruits sont d'excellentes cerises. Autre don du ciel, le *witchetty bush*, un arbre vert-de-gris, sorte d'acacia au pied duquel on trouve les *witchetty grubs*, des chenilles blanches dont les Aborigènes raffolent. Crues de préférence. Difficile de refuser celle qu'en une délicate attention on vous tend. Bienvenue au paradis...

Berceau des vieilles et fortunées familles anglaises, Adelaïde s'est bâtie au siècle dernier sur le dos des trois cents Aborigènes Kaurna expulsés de la riche plaine du golfe de Saint-Vincent. A peine quittée la capitale, la nature reprend ses droits. La côte est bordée de dunes qui protègent la terre des morsures de l'océan. Ici s'étend le parc national de Coorong. Au gré des marées, la lagune mêle les eaux du paisible fleuve Murray à celles du Pacifique. Dans le delta s'étire le lac Alexandrina. Des luthériens ont créé dans la région des missions destinées à accueillir les Kaurnas chassés d'Adelaïde.

Tom Trevorrow, directeur du centre culturel aborigène de Camp Coorong, est un Ngarrindjeri. *« Notre présence ici remonte à six mille ans »*, précise-t-il, en relevant que les Ngarrindjeris ont toujours été plus sédentaires que d'autres ethnies et qu'ils n'ont rien en commun avec les Kaurnas. *« Nos deux peuples*, ajoute-t-il, *ont été parqués dans des camps, à la lisière des missions, jusqu'en 1967, année où les Aborigènes ont obtenu la citoyenneté australienne. »* Les Ngarrindjeris n'ont jamais craint l'océan. Le danger, il est vrai, est venu de la terre. Avec l'arrivée des Blancs, ces Aborigènes de la mer sont passés de 5 000 à 1 500, en 1850. Des chiffres qui illustrent la brutalité du choc des civilisations. De pêcheurs, ils sont, missionnaires aidant, devenus cow-boys, tout en ayant la chance de rester sur leur terre d'origine. Tel n'a pas été le cas des Kaurnas, ballottés par l'Histoire. De retour sur le sol ancestral, après avoir été chassés une première fois d'Adelaïde, ils se sentent aujourd'hui quelque peu à l'étroit dans une ville faite par et pour les Anglo-Saxons.

Dans la lagune, des pélicans immaculés, ailes noires et bec rose pâle, ont investi les îlots sablonneux où cinq mille mâles et femelles couvent et pêchent à tour de rôle. Les gardiens du parc s'attachent à canaliser l'enthousiasme des observateurs d'oiseaux en les tenant à bonne distance de l'objet de leur passion. Le sort des pélicans est à ce prix. Tout comme celui, peut-être, des Aborigènes, autres adorateurs d'une nature où, selon eux, chaque arbre, chaque fleur, chaque animal a sa propre histoire. Dans les récits des Ngarrindjeris, il est d'ailleurs question du pélican, symbole de fraternité.

D'Adelaïde, on s'envole pour Alice Springs, capitale de l'*Outback*, le désert rouge australien, survolant des arêtes rocheuses couvertes d'une pellicule de fer oxydé. Les monts MacDonnell évoquent le relief d'une autre planète, rouge elle aussi, la planète Mars. D'Alice Springs, un train nommé *« The Ghan »* conduit à Marla. Par la vitre, on découvre un univers moins figé et monotone qu'on ne pouvait le penser. Une bande de kangourous bondit le long de la voie ferrée, un émeu détale et, juchés sur des arbres morts, des aigles à queue cunéiforme montent la garde. Le train s'immobilise au milieu de nulle part. On est le seul à en descendre. Etrange rendez-vous. Pourtant, après quelques minutes, un 4x4 surgit d'on ne sait où. Direction la ville, Marla. Un bien grand mot pour une vingtaine de bâtiments préfabriqués posés derrière une station-service. Poussées par le vent, des touffes d'herbe porc-épic roulent, telles de grosses pelotes d'épingles, dans la rue principale.


MICHEL FAINSILBER

Les Aborigènes ont obtenu la citoyenneté australienne en 1967

Au Travellers Rest – le Repos du voyageur –, seul bar à 200 kilomètres à la ronde, se côtoient *stockmen*, cow-boys australiens et *doggers*, chasseurs de dingos, ces chiens sauvages du désert. On descend un *« butcher »*, une pinte de bière locale, histoire de ne pas passer pour un *« dingo »*, c'est-à-dire un poltron dans l'argot du bush, la célèbre brousse australienne. Dehors, sous un eucalyptus, des Aborigènes sont accroupis en cercle. Etrange contrée où Euro-Australiens et Aborigènes se croisent en silence. Bâtie en 1980 au carrefour de deux routes, Marla signifie « kangourou rouge », en pitjantjatjara. Les kangourous, ce n'est pas ce qui manque dans la région. Les serpents non plus. Au chapitre « reptiles », le guide Lonely Planet se veut rassurant : *« Les serpents, généralement timides, évitent les rencontres avec les humains. Heureusement, car leurs morsures peuvent être mortelles. Le mieux est de ne pas enjamber un serpent en le croyant endormi. »* Plus facile à écrire qu'à faire, surtout lorsqu'on tombe sur un scinque à langue bleue, variété de lézard qui se confond avec la couleur du sol. L'important, c'est de savoir battre en retraite : dans l'*Outback*, on saute les présentations.

Arrivée de John Lark, l'agent gouvernemental des Mimili. Vérification du laissez-passer. Le 4 × 4 trace son chemin dans un espace sans ligne d'horizon où ciel et terre se confondent dans une même rougeur éblouissante. Les bas-côtés de la piste bosselée sont jonchés de fleurs roses et vermillon. Blotti au pied des Everard Ranges, à 450 kilomètres au sud-ouest d'Alice Springs, Everard Park. Inutile de chercher sur une carte : la communauté Mimili n'y figure pas. Pas plus que la dizaine de villages situés presque au centre géométrique de l'Australie. Depuis 1981, quelque deux mille Pitjantjatjaras et Yankunytjaras s'y partagent un territoire grand comme le Portugal. Permis obligatoire pour qui veut pénétrer dans cette réserve autogérée.

Le campement est établi à distance du village. On déroule son sac de couchage. De préférence loin des buissons et des rochers. Ne jamais oublier les 70 espèces de serpents venimeux. A en croire John, même les Aborigènes ne savent pas toujours distinguer les espèces dangereuses. C'est engageant. On essaie de s'endormir en dépit du hurlement des dingos. Dans le désert rouge, les nuits du visiteur sont souvent blanches. Au matin, le soleil baigne les dômes arrondis d'un rose doré. Dépositaires du savoir, Teddy et David, deux anciens Mimili, vont, trois jours durant, apprendre à l'étranger à sillonner leur terre. Une expérience qui tient à la fois du conte de fées et du roman policier. Les ancêtres des Pitjantjatjaras et des Yankunytjatjaras ont fixé, une fois pour toutes, les lois du « temps du rêve », cet univers où tout être vivant ou minéral a son pendant mythique dont il est l'incarnation. Une vision du monde qui désarçonne le néophyte, soudain plongé dans des bribes d'un imaginaire peuplé d'animaux familiers de l'*Outback* : le kangourou-rat, la bergeronnette willy, le *witchetty grub* ou le scinque à langue bleue.

Le repas est servi sous un eucalyptus. David propose des chenilles blanches qu'il avale toutes crues. Les refus sont polis. Qu'à cela ne tienne, Teddy présente des choses rougeâtres. Difficile de refuser. D'autant que ces fourmis pot-à-miel, à la tête minuscule et à l'abdomen énorme, abriteraient les esprits des ancêtres. Est-ce bien comestible ? Mieux, c'est spirituel !

Mimili. Un drôle de nom. En 1972, le gouvernement fédéral de Canberra a ainsi baptisé une communauté formée de deux peuples, les Pitjantjatjaras et les Yankunytjaras qui, malgré des dialectes distincts, arrivent à communiquer et à partager à peu près la même vision du monde. Ces nomades du désert n'ont été approchés par les Européens que dans les années 30. Les presbytériens sédentariseront ces « enfants du diable », histoire de sauver leur âme. Regroupés à Everard Park, un campement créé en 1942 au midi de la frontière de l'Australie-Méridionale et Territoire du Nord, les Mimili troqueront leur statut de chasseurs-cueilleurs pour celui de cow-boys. Propriétaires de leurs terres, ils se couperont volontairement du monde extérieur de 1981 à 1994. Une décision des Anciens de la communauté qui, depuis 1995, ont accepté d'entrebâiller la porte de leur campement.

Cela dit, David, Teddy et les autres n'envisagent le tourisme qu'à doses homéopathiques. *« Nous limitons les visiteurs à une centaine par an*, précise John Lark, qui représente Canberra et obéit au conseil des anciens. *Pas question d'hôtel, de camping ou de restaurant, à la différence de ce qui se pratique dans le Territoire du Nord. » « Ici*, insiste-t-il, *les contacts doivent rester un échange enrichissant entre cultures différentes. »* En fait, les Mimili se méfient du regard des autres. On les comprend. Longtemps considérés comme des spécimens de foire, les Aborigènes se voient aujourd'hui auréolés du mythe du bon sauvage. Moins ils sont nombreux, plus l'Occident les idéalise. Plus ils se taisent et plus on parle d'eux. Certes, ils ont hérité d'un drôle de nom, mais ils ont aussi recouvré leur fierté. Et cela n'a pas de prix.

Jonathan Farren

Le goût du « bush »

PÂTÉ D'ÉMEU, filet de kangourou, gnocchis d'igname, tarte aux *quandong* (pêche sauvage) plaisent aux Australiens. A Sydney (Edna's Table), à Adelaïde (Red Ochre Grill), ou dans les îles de la barrière de Corail (par exemple, au luxueux Hayman Island Resort), des restaurants chics proposent des plats à base d'autruche et de marsupial, de tubercules ou de baies de l'*outback*. Tout un continent s'amourache de produits du terroir vendus sous l'appellation canaille de *« bush food »*. Dans les épiceries fines des métropoles australiennes, et même à Paris (Aboriginal's, 72, rue de Sèvres, 75007, tél. : 01-47-34-03-21), on trouve, sous les labels Red Ochre et Bush Tucker, moutardes, chutneys, sauces, confitures et thés aux saveurs inédites. Quant aux compagnies aériennes Ansett, Qantas et Cathay Pacific, elles servent des *« bush tomatoes »* légèrement piquantes, des *« warrigal greens »* (épinards locaux) ou des *« kakadu plums »* (prunes vertes, les plus riches au monde en vitamine C) à une clientèle ravie par ce dépaysement culinaire.

Comment expliquer pareil engouement ? Les Aborigènes l'ignorent, mais leur alimentation ancestrale se révèle équilibrée : 100 % végétale, riche en éléments nutritionnels (protéines et vitamine C), exempte de cholestérol, de lactose et de matières grasses animales. De quoi séduire des Australiens préoccupés par leur ligne et leur santé. Le bush se révèle ainsi un immense garde-manger naturel, généreux en graines, tubercules, racines, plantes et fruits sauvages, ignorant engrais chimiques ou pesticides de synthèse. Avec la *« bush food »* s'impose peu à peu une nourriture diététique, politiquement et écologiquement correcte. La « table » des premiers Australiens devient, par excellence, la référence en matière culinaire. Ce qui ne manque pas de sel. Colonisation et création de réserves ont en effet contribué à offrir aux Aborigènes une alimentation occidentale inadaptée à leur organisme, et le diabète apparaît comme la maladie importée. Ainsi, alors que les Blancs surveillent leur ligne en emmagasinant des protéines, les Aborigènes ont perdu la forme en consommant trop de glucides.

J. F.

Carnet de route

■ **REPÈRES.** L'Etat d'Australie du Sud comptait, en 1991, 15 000 Aborigènes, 40 % d'entre eux résidant dans la capitale. Au sud d'Adelaïde, les Ngarrindjeris sont un millier, dont 300 à Coorong. Les 2 000 Pitjantjatjaras et Yankunytjatjaras vivent près de la frontière avec les Territoires du Nord. Aucun voyagiste français ne propose ce circuit sur leurs territoires. En revanche, la South Australia Tourist Commission, à Adelaïde, diffuse une brochure très complète intitulée *The South Australian Aboriginal Tourism Experience*.

■ **DÉCOUVERTE.** Adelaïde. Très belle exposition permanente de peintures aborigènes et présentation du mode de vie des Ngarrindjeris au South Australia Museum. Le Tandanya National Aboriginal Cultural Institute regroupe galeries d'art, artisanat et spectacles. Visiter le Jardin botanique avec un guide aborigène (Tourabout, tél. : 362-96-14). Déguster les plats du bush au restaurant Red Ochre Grill (tél. : 212-72-66), excellent. Pour atteindre la terre des Mimilis (permis de 3 jours à demander à John Lark, tél. : 00-61-889-56-79-35. Fax : 56-76-01), deux solutions. Prendre l'avion pour Alice Springs, puis le train *(lire ci-dessous)* pour Marla ou, en voiture, suivre la Stuart Highway d'Adélaïde à Marla, sur 1 100 km. A 155 km d'Adelaïde, le Coorong National Park, terre des Ngarrindjeris qui organisent randonnées et observations ornithologiques au départ de Camp Coorong. A Ayers Rock, un tour-opérateur aborigène, Desert Tracks (tél : 00-61-889-56-311, fax : 56-22-22), propose des circuits d'un jour ou d'une semaine chez les Pitjantjatjaras et se charge d'obtenir l'autorisation spéciale. Près d'Alice Springs, un bioparc (tél. : 08-7951-87-88) présente la faune et la flore du désert : une bonne introduction à l'environnement des Aborigènes.

■ **THE GHAN.** Ce luxueux train relie Adelaïde à Alice Springs le jeudi, retour le vendredi. Demander au contrôleur l'arrêt (facultatif) pour Marla et ne pas oublier de lui indiquer sa date de retour. Couchettes 1re (2 300 F avec repas) et 2e (1 430 F sans repas). Représentant en France des chemins de fer australiens : Australie Tours (tél : 01-45-53-58-39). L'Old Ghan Museum (tél. : 08-89-55-50-47) est situé près d'Alice Springs.

■ **LECTURES.** Le nouveau Guide Bleu Evasion *Australie* (Hachette), *L'Australie aujourd'hui* (Jaguar) *Le Grand Guide de l'Australie* (Bibliothèque du Voyageur, Gallimard) et le Lonely Planet. *Les Rêveurs du désert*, de Barbara Glowczewski (Actes Sud/Babel), *Le Chant des pistes*, de Bruce Chatwin (Livre de Poche). En anglais : *South Australia, Outback* et *Australian PhraseBook*, tous trois chez Lonely Planet. Une librairie spécialisée : Australian Bookshop, 33, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01-43-29-08-65.

■ **EXPOSITION.** « Peintres aborigènes d'Australie, le rêve de la fourmi à miel », au parc de La Villette (pavillon Paul-Delouvrier), du 26 novembre au 11 janvier 1998 (du mardi au vendredi, de 14 à 19 heures).